

**TEODORA CRISTEA**

**STRUCTURES SIGNIFIANTES  
ET RELATIONS SÉMANTIQUES**  
EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

© Editura Fundației *România de Mâine*, 2001  
ISBN 973-582-413-2

**UNIVERSITATEA *SPIRU HARET***  
FACULTATEA DE LIMBI ȘI LITERATURI STRĂINE

**TEODORA CRISTEA**

**STRUCTURES SIGNIFIANTES  
ET RELATIONS SÉMANTIQUES**  
EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

EDITURA FUNDAȚIEI *ROMÂNIA DE MÂINE*  
București, 2001



## SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i> .....	9
---------------------------	---

### INTRODUCTION

#### LA SÉMANTIQUE, ESQUISSE D'UNE PROBLÉMATIQUE

<b>1. LA DESCRIPTION DU SENS</b> .....	11
1.1. La langue comme système de signes .....	11
1.2. La conception dyadique du signe linguistique .....	12
1.3. La conception triadique du signe linguistique .....	13
1.4. Sens et signification .....	15
1.5. Les ordres de description d'une langue naturelle .....	16
1.6. Les paliers de la description sémantique .....	18
1.7. Sémantique et modèles de description .....	20
1.8. Une sémantique nouvelle - une problématique nouvelle .....	22
Idées à retenir .....	22
Sujets de débat et applications .....	23
Références bibliographiques .....	24

### PREMIÈRE SECTION

#### LA SÉMANTIQUE LEXICALE

<b>2. LA COMPOSANTE LEXICALE DE LA LANGUE</b> .....	25
2.1. Le lexique - un concept „imprécis sur les marges” .....	25
2.2. La sémantique lexicale .....	26
2.3. L'unité de base du lexique .....	27
2.4. Les paliers de complexité lexicale .....	29
2.5. Le codage des unités lexicales .....	30
2.6. Les pièges de la sémantique lexicale .....	32
Idées à retenir .....	34
Sujets de débat et applications .....	34
Références bibliographiques .....	35
<b>3. LA CONFIGURATION DU CONTENU LEXICAL</b> .....	36

3.1. La sémantique componentielle .....	36
3.2. Les composants sémantiques .....	38
3.3. Classes lexicales et relations entre sèmes .....	39
3.4. La typologie des sèmes .....	41
3.5. Les avatars de la sémantique componentielle .....	46
Idées à retenir .....	48
Sujets de débat et applications .....	48
Références bibliographiques .....	49
<b>4. RELATIONS ENTRE SÉMÈMES ET DESCRIPTION</b>	
<b>DES CONTENUS LEXICAUX</b> .....	50
4.1. Les sémèmes en langue .....	50
4.2. Les sémèmes en contexte .....	51
4.3. Statut et rôle du contexte dans l'interprétation des contenus lexicaux .....	54
Idées à retenir .....	55
Sujets de débat et applications .....	56
Références bibliographiques .....	56
<b>5. LE CUMUL DE SÉMÈMES</b> .....	57
5.1. L'ambiguïté lexicale .....	57
5.2. L'homonymie .....	59
5.3. La polysémie .....	60
5.3.1. Types et sous-types de polysémie .....	60
5.4. Polysémie et tropes lexicalisés .....	70
5.4.1. L'extension métaphorique .....	74
5.4.2. La métonymie et la synecdoque comme sources de polysémie .....	84
5.4.3. Le système tropique .....	92
5.5. Polysémie et calcul interprétatif .....	94
Idées à retenir .....	95
Sujets de débat et applications .....	96
Références bibliographiques .....	98
<b>6. L'HYP0-HYPERONYMIE</b> .....	99
6.1. La hiérarchie lexicale .....	99
6.2. Hyponymie et inclusion sémique .....	101
6.3. Hypo-hyperonymie et implication .....	103
6.4. Hypo-hyperonymie et structures discursives .....	104
6.5. Hypo-hyperonymie et méronymie .....	105
6.6. La structuration du lexique .....	107
Idées à retenir .....	108
Sujets de débat et applications .....	109
Références bibliographiques .....	109
<b>7. LA SYNONYMIE</b> .....	110
7.1. Synonymie, parasynonymie, quasi-synonymie .....	110

7.2. Synonymie et co-hyponymie .....	112
7.3. La paronymie .....	113
7.3.1. La synonymie relative .....	114
7.3.2. La synonymie partielle .....	120
7.4. Synonymie et contexte .....	123
Idées à retenir .....	124
Sujets de débat et applications .....	125
Références bibliographiques .....	129
<b>8. L'ANTONYMIE .....</b>	<b>130</b>
8.1. Les oppositions lexicales .....	130
8.2. Le statut sémantique des antonymes .....	131
8.3. Classes d'antonymes .....	132
8.3.1. La graduabilité .....	132
8.3.2. Oppositions privatives/va/oppositions équipollentes .....	134
8.3.3. L'opérateur d'inversion .....	134
8.3.4. Les antonymes converses .....	135
8.3.5. Les opposables multiples (séries et cycles) .....	135
8.3.6. Types et sous-types d'opposables lexicaux .....	136
8.4. Antonymie et incompatibilité .....	137
8.5. Antonymie partielle .....	137
8.6. La pragmatique de l'antonymie .....	141
Idées à retenir .....	142
Sujets de débat et applications .....	143
Références bibliographiques .....	145
<b>9. LA COMBINATORIE LEXICALE .....</b>	<b>146</b>
9.1. Valeur et valence .....	146
9.2. (Non)compositionnalité et figement .....	148
9.3. Les affinités combinatoires .....	149
9.4. La fonction lexicale .....	150
9.5. Les lexies figées .....	151
9.5.1. Lexies figées et classes morphosyntaxiques .....	151
9.5.2. Les lexies nominales .....	151
9.5.3. Les lexies verbales .....	155
9.6. Expressions idiomatiques / expressions métaphoriques .....	156
9.7. Les sources des expressions idiomatiques .....	157
9.8. Syntaxe et sémantique dans l'analyse des lexies complexes .....	158
Idées à retenir .....	159
Sujets de débat et applications .....	160
Références bibliographiques .....	162

## DEUXIÈME SECTION

### LA SÉMANTIQUE DE LA PHRASE

<b>10. LA PHRASE - UNITÉ DE SENS</b> .....	163
10.1. La phrase et son statut dans la tradition grammaticale .....	163
10.2. La structure de la prédication .....	166
10.2.1. La grammaire des cas .....	166
10.2.2. La niveau énonciatif .....	175
10.2.3. La structure prédicationnelle de la phrase .....	177
10.3. Phrase/vs/énoncé .....	177
10.4. De la sémantique des mots à la sémantique de la phrase .....	177
Idées à retenir .....	178
Sujets de débat et applications .....	180
Références bibliographiques .....	182
<b>11. LA PARAPHRASE</b> .....	184
11.1. Paraphrase et théorie linguistique .....	184
11.1.1. La paraphrase horizontale de Z.S. HARRIS .....	185
11.1.2. L'approche logico-sémantique de la paraphrase .....	187
11.1.3. Paraphrase et approches énonciatives .....	188
11.1.4. La paraphrase et la théorie Sens-Texte .....	190
11.2. Pour ou contre une possible équivalence sémantique .....	191
11.3. Paraphrase sémantique /vs/ paraphrase pragmatique (situationnelle) ...	192
11.4. Paraphrase et valeurs illocutionnaires .....	193
11.5. Paraphrase et référence .....	195
11.6. La paraphrase linguistique intralinguale .....	195
11.6.1. Les opérateurs paraphrastiques .....	195
11.6.2. Les règles de paraphrasage .....	196
11.6.3. La paraphrase lexicale .....	197
11.6.4. La paraphrase syntaxique .....	199
11.6.5. La paraphrase lexico-syntaxique .....	222
11.7. Pour une possible typologie des paraphrases .....	224
11.8. Paraphrase et enseignement des langues vivantes .....	226
Idées à retenir .....	227
Sujets de débat et applications .....	230
Références bibliographiques .....	235
<b>12 D'UNE THÉORIE ATOMISTE DE LA SIGNIFICATION</b> <b>    À UNE SÉMANTIQUE UNIFIÉE</b> .....	236
<i>Bibliographie sélective</i> .....	238

## AVANT-PROPOS

*Nous avons pris dans l'élaboration de cet écrit un double parti.*

*Pour la description des **structures signifiantes** du français contemporain nous avons voulu éviter une attitude trop théorisante, dont l'attrait didactique aurait été décevant, l'idée de base étant que les disciplines inscrites dans le cours de langue doivent prêter un appui aussi simple que solide à l'acquisition du français contemporain dans toutes ses composantes.*

*Il nous a paru autrement intéressant sur le plan scientifique et pour les étudiants beaucoup plus formateur d'examiner les forces qui régissent les **relations sémantiques** à divers paliers de description. Une réflexion sur les multiples **relations** qui s'instaurent entre les **formes** signifiantes vaut la peine d'être menée dans le cadre des problèmes posés par la sémantique.*

*Dans cette double perspective, les faits n'ont pas été oubliés: c'est leur étude même qui a permis, à la lumière des modèles adoptés, d'établir et de nuancer les traits caractéristiques, en refusant de séparer l'analyse paradigmatique de l'analyse syntagmatique. C'est au travers du contexte que le fonctionnement des structures signifiantes s'est révélé et que leurs déterminants et leurs articulations ont été explicités. Ce livre ne prétend pas faire écho de toutes les recherches sémantiques poursuivies à l'heure actuelle. Le choix d'une problématique se ramène à une sélection.*

*Une première section introductive présente les notions fondamentales avec lesquelles on opère en sémantique, une deuxième section est consacrée à la sémantique du lexème, une troisième section traite de la sémantique de la phrase, en abordant le problème des grammaires orientées sémantiquement, pour déboucher sur le palier des relations entre phrases sémantiquement équivalentes.*

*En adoptant cette démarche, nous n'avons pas eu d'autre objectif que de rendre aisément compréhensible, jusque dans sa complexité, la dimension sémantique du français contemporain qui est proposée à nos étudiants. Ce sont eux qui, en tant qu'utilisateurs de cet ouvrage, pourront dire dans quelle mesure le résultat des efforts que nous avons entrepris répond à leur attente et à notre espoir.*



## INTRODUCTION

# I. LA SÉMANTIQUE, ESQUISSE D'UNE PROBLÉMATIQUE

## 1. LA DESCRIPTION DU SENS

« *Le sens est une donnée si immédiate et fondamentale de notre expérience quotidienne du langage qu'on ne peut manquer de s'étonner de l'apparition tardive et du statut controversé de la „science” dite **sémantique** qui en fait son champ d'étude.* »

(IRÈNE TAMBA-MECZ)

- La langue comme système de signes
- La conception dyadique du signe linguistique
- La conception triadique du signe linguistique
- Sens /vs/ signification
- Les ordres de description d'une langue naturelle
- Les paliers de la description sémantique
- Sémantique et modèles de description
- Une sémantique nouvelle, une problématique nouvelle.

### 1.1. La langue comme système de signes

S'il est un caractère qui ne peut pas être dénié à la langue c'est bien son caractère de *système de signes*. Cette définition exige que l'on précise les deux termes qui la constituent.

Le *système* suppose qu'à un niveau donné et dans une classe donnée il existe entre les termes de l'ensemble des relations si étroites que la modification d'un de ces termes entraîne nécessairement une mutation du système en son entier. En même temps, la langue apparaît comme un système de systèmes, en ce sens qu'elle est constituée d'un ensemble de sous-systèmes; on parle ainsi du système phonologique, du système morphologique, du système verbal, etc.

Le système de signes (ou code) qu'est la langue est caractérisé par la nature des signes qui la composent, par leur nombre, par leurs capacités combinatoires et par les règles qui sous-tendent ces combinaisons.

Le *signe linguistique* est une unité autonome par rapport à la réalité extra-linguistique, il n'y a pas de relation biunivoque entre les unités de la langue et les „objets” de l'univers extra-linguistique. Le signe *représente* quelque chose d'autre que lui-même,

on dit que le signe a un caractère *représentationnel*. C'est justement dans l'autonomie du signe que réside sa puissance de généralité. L'identité du signe se révèle aussi bien de manière positive, par ce qu'il *est*, que de manière négative, par ce qu'il *n'est pas*. Si l'on envisage le signe de manière positive on le met en rapport avec le segment de réalité auquel il s'applique, d'une manière négative il est défini par la *position* qu'il occupe dans le système.

Le système de la langue s'oppose à la *parole* qui est un acte individuel, une actualisation dans des conditions déterminées du système. Il existe entre la langue et la parole un rapport d'interdépendance: les manifestations individuelles ne sont possibles que dans le cadre d'un système qui fixe les paramètres à l'intérieur desquels peuvent se réaliser les actes individuels.

Une langue est un système de signes socialement déterminé qui met en jeu des conventions acceptées par tous les membres appartenant à la même communauté linguistique. Elle doit être apprise comme un jeu comportant des règles spécifiques que tout locuteur doit observer.

## 1.2. La conception dyadique du signe linguistique

Il existe dans les études sémantiques structuralistes d'essence saussurienne une conception qui fait du signe une unité biplane constituée d'un *signifiant* et d'un *signifié*.

Le *signifiant* (ou la forme signifiante) est la face perceptible du signe et se caractérise par une série de propriétés dont les plus importantes sont (I. TAMBA-MECZ, 1988:40):

- le caractère *sensible* (acoustique ou graphique);
- le caractère *linéaire* (ou séquentiel);
- l'organisation selon *deux plans d'articulation*;
- le *double système* de régulation, synchronique et diachronique.

Le caractère sensible, matériel, du signifiant verbal ainsi que sa disposition linéaire permettent d'effectuer les deux opérations fondamentales de l'analyse structurale: le découpage de la chaîne verbale en unités et le regroupement de ces unités en classes spécifiques.

Dans le fonctionnalisme d'André Martinet, la double articulation est l'hypothèse suivant laquelle tout énoncé s'articule en deux plans distincts:

– la première articulation, caractérisée par des unités pourvues de sens et disposées hiérarchiquement en niveaux ou paliers d'étendue différente: paragraphe, phrase, syntagme, mot, monème.

Ainsi, *parlons* s'analyse en deux morphèmes (ou monèmes dans la terminologie de Martinet), *parl-* porteur du sens lexical et un morphème porteur de l'information grammaticale *-ons* (temps, mode, personne, nombre, voix). Si l'on continue la division en unités plus petites on constate que celles-ci n'ont plus de sens; on passe ainsi dans la deuxième articulation.

Le *signifiant* est imposé par des conventions qui agissent à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée, „ils sont compris et gardés par tous”. C'est cette stabilité (immutabilité) qui rend possible la communication entre individus qui parlent la même langue. En même temps les signifiants peuvent subir au cours de l'évolution

historique des modifications qui les rendent même très différents de leur forme initiale. L'aspect diachronique concerne principalement l'appariement des formes signifiantes à des signifiés.

Le **signifié** peut se définir par une double série d'oppositions:

- par rapport au signifiant (par des traits négatifs qu'il ne partage pas avec celui-ci):
  - le signifié n'est perceptible qu'à travers la forme signifiante, le signifié est *intelligible* et construit comme un artefact;
  - le signifié n'est pas séquentiel puisqu'il est la résultante d'une opération d'amalgame conduisant à un sens global; ainsi, le mot *fumeur* est constitué de deux unités, la base lexicale *fum-* et un morphème lié *-eur*, le suffixe d'agent, mais l'image évoquée est globale: „personne qui fume”;
  - les signifiés ne connaissent pas la double articulation, car aussi loin que l'on pousse l'analyse elle conduira toujours à des signifiés. Aussi leur segmentation ne peut-elle être effectuée suivant les mêmes procédures que celles que l'on applique dans le cas des signifiants.
- par rapport aux autres signifiés connexes

C'est le concept saussurien de **valeur** qui rend compte du principe **d'opposition différentielle**. Ainsi, le verbe *hurler* s'oppose au verbe *crier* par le trait [+ Intensité].

Ces oppositions reposent sur des identifications: il faudra par conséquent découvrir ce qui permet de réunir deux ou plusieurs signifiés, ce qui nous permettra par exemple de dire que deux phrases telles que *Jean est plus grand que Pierre* et *Pierre est moins grand que Jean* sont équivalentes du point de vue sémantique. Les langues disposent d'expressions qui servent à mettre en évidence les relations sémantiques entre signes: X veut dire / signifie / c'est Y. *Hurler* signifie „pousser des cris aigus et prolongés”. L'identité sémantique d'une forme signifiante est donnée soit par identification soit par discrimination de ce signifiant par rapport à un autre signifié.

Les propriétés des signifiés sont donc distinctes de celles qui caractérisent les signifiants:

- en tant que valeurs équivalentes, les signifiés sont échangeables; la substitution synonymique repose justement sur cette faculté des signifiés: *Il poussait des cris / des hurlements*.
- les signifiés sont dépendants d'une structure sémantique unitaire par intégration dans des unités signifiantes telles que le mot, le syntagme, la phrase (l'énoncé), le texte, intégration qui permet de faire une synthèse sémantique „en conciliant la linéarité des signifiants et la globalité des signifiés.” (I. TAMBA-MECZ, 1988: 48-49).

Le lien qui unit le signifiant et le signifié est arbitraire: l'idée de MAISON n'est pas liée à la suite de sons ou de graphèmes qui constitue son signifiant.

### 1.3. La conception triadique du signe linguistique

Le signe linguistique assure une double fonction:

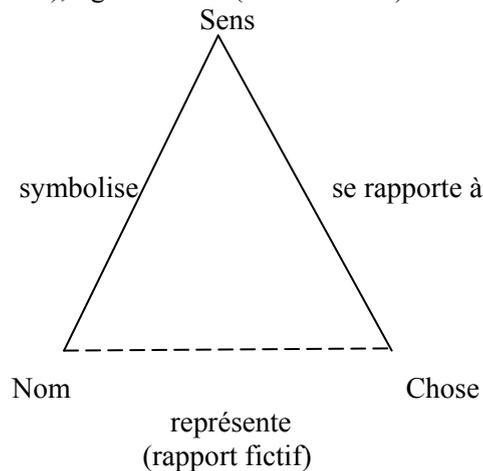
- il exprime un rapport entre un concept et une image acoustique ou scripturale;
- il renvoie à un objet de la réalité (ou à un état de choses), tout en étant un substitut autonome de la réalité à laquelle il renvoie. Le signe *enfant* désigne une entité non linguistique ENFANT, tandis que le macrosigne *L'enfant dort* désigne un état de choses.

Cette deuxième fonction est la **fonction référentielle** ou tout simplement la **référence**. Le **réfèrent** s'institue comme un intermédiaire entre un élément du monde

extralinguistique dénommé par une entité linguistique et cette entité. La relation entre les entités linguistiques et les „objets” du monde, réels ou imaginaires, est une relation *médiate*. „Le langage est uni à la réalité par l'intermédiaire de la représentation conceptuelle.” (K. BALDINGER, 1984: 21).

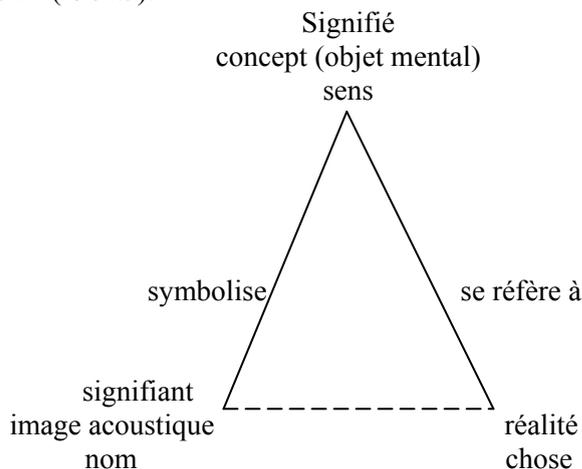
La référence n'est pas faite à un objet réel, mais à un objet de pensée, c'est un concept médiateur entre l'expression linguistique et la chose: „L'image acoustique [*tabl*] évoque seulement une représentation schématique de la chose. Si je dis: „Demain, je vais acheter une table”, je ne sais pas encore comment sera exactement la table que j'achèterai. *Table* évoque la catégorie. Et si je dis: „Hier, j'ai acheté une table”, je sais bien, moi-même, comment est cette table en réalité, mais mon interlocuteur ne le sait pas et, dans son esprit, n'est évoquée que la catégorie.” (K. BALDINGER, 1984:15).

Le fameux triangle sémiotique d'Ogden et Richards: rend compte de cette triple relation entre sens (référence), signe et chose (état de choses).



(S. ULLMAN, 1959:22)

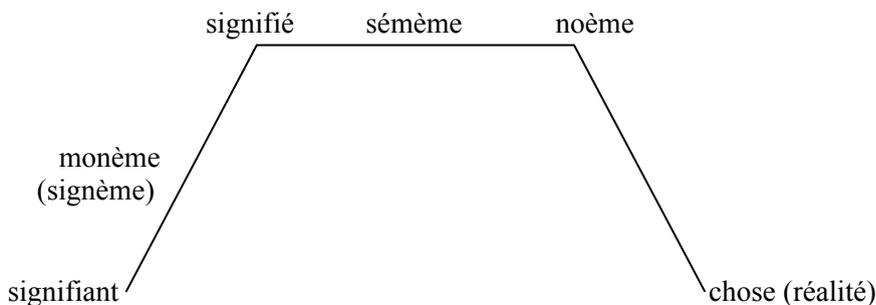
Nous reproduisons ci-dessous le triangle, tel qu'il est représenté par K. BALDINGER (1984:3):



Le sens se constitue sur l'oblique de gauche (relation signifiant-signifié; l'oblique de droite marque la relation directe entre signifié et référent. La relation entre signifiant et référent, marquée en pointillé, est indirecte. Le référent n'est pas un donné immédiat de la réalité; un nom, par exemple, peut référer à une réalité concrète (*cheval*) ou imaginaire, mythique (*licorne*) ou conceptuelle (*justesse*).

Le signifié n'est pas équivalent au concept, tout comme le référent n'est pas équivalent à la chose: on ne peut pas parler de concept des suites d'unités lexicales; ainsi, on peut parler du sens de la phrase *L'enfant dort* mais non du concept de cette phrase. On distingue de cette manière d'une part le signifié du concept et d'autre part le référent de la chose (ou de l'état de choses). Le signe linguistique est la réunion d'un signifiant et d'une signification, le concept est un objet mental saisissable à l'aide d'un signifiant.

Pour éviter certains désavantages de la représentation par un triangle, K.HEGER (1969) a conçu un modèle plus complexe, représenté par un trapèze, qui offre la possibilité d'une analyse de contenu par l'introduction du sémème (v. ci-dessous);



#### 1.4. Sens /vs/ signification

Les termes de *sens* et de *signification* ont longtemps été employés concurremment sans qu'une distinction très nette les sépare. Ainsi, la sémantique a été définie, en première approximation, comme l'étude du sens, de la signification.

Dans une analyse dyadique de la signification, le sens est identifié au signifié, tandis que la signification est un processus psychique qui unit le signifiant au signifié, par lequel un objet mental est articulé à un signifiant.

Une conception triadique de la signification fait intervenir des relations causales entre le symbole et la pensée, entre la pensée et la référence: un objet du monde suscite une pensée dans l'esprit du locuteur et cette pensée fait naître un signe (J. LYONS, 1978:84-85).

Quant à la distinction sens / signification, elle est aujourd'hui généralement admise, bien qu'il existe encore des confusions dans l'emploi de ces deux termes: certains auteurs appellent sens ce qui est appelé signification par d'autres. Le critère qui se trouve à la base de cette distinction est l'opposition langue / discours. Dans une série d'études, le sens appartient au système de la langue, comme un élément constant, considéré hors de toute situation discursive, tandis que la signification recouvre l'ensemble des variations sémantiques de nature essentiellement discursive. Dans une conception énonciative, c'est la signification qui est considérée comme l'élément constant, tandis que le sens est ce qui

varie avec les conditions particulières dans lesquelles un énoncé est performé. Le sens est pour E. Coseriu le contenu particulier d'un texte ou d'une unité textuelle (1976:6). Une position similaire est adoptée par O. Ducrot: « Nous posons en effet en principe que l'attribution d'une valeur sémantique à une phrase, ce qui est une des tâches de la linguistique, ne relève pas de l'observation mais de l'explication, il s'agit d'attribuer à chaque phrase une signification telle qu'on puisse, à partir de cette signification, prévoir le sens qu'aura son énoncé dans telle ou telle situation d'emploi » (1980:8).

La signification sera donc conçue comme l'ensemble des valeurs qui fixent la position de l'unité dans le système, le sens sera l'actualisation de ces valeurs dans des conditions déterminées. La distinction sens / signification marque par conséquent la ligne de partage entre la sémantique et la pragmatique, tout en mettant en vedette les rapports très étroits qui existent entre ces deux perspectives dans l'approche des faits de langue.

### 1.5. Les ordres de description d'une langue naturelle

La description d'une langue naturelle fait intervenir un dispositif complexe capable de rendre compte de tous les facteurs impliqués dans le fonctionnement de la langue, les uns sans cesse présents, les autres seulement potentiels, mais pouvant devenir effectifs sous l'effet des premiers.

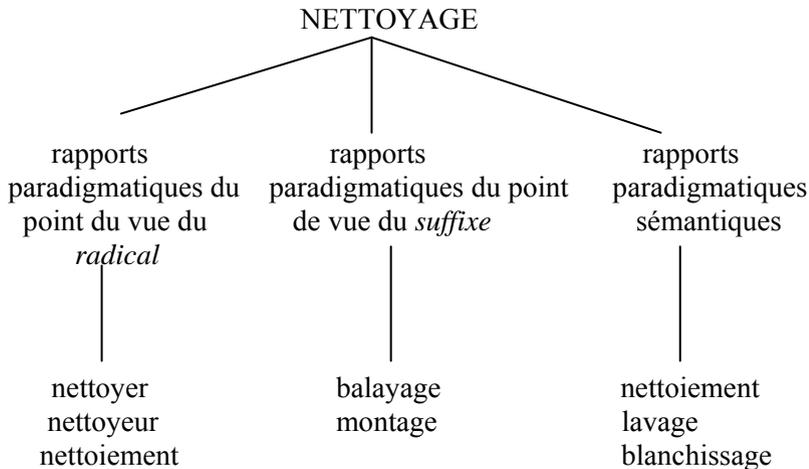
Il existe selon F.RASTIER (1994: 17 sqq.) quatre ordres de description d'une langue naturelle:

- l'ordre **syntagmatique** correspondant à la linéarisation du langage, à son déroulement dans l'espace et dans le temps. Le syntagmatique fait l'objet d'une description permettant d'émettre des hypothèses sur les règles qui président à la constitution des séquences. Les rapports syntagmatiques s'instaurent entre unités voisines (unités *in praesentia*), qu'il s'agisse du plan actuel des combinaisons accidentelles ou du plan abstrait des combinaisons stables, détachables de leur contexte et mémorisables en tant qu'unités codées. L'axe des enchaînements met en présence des unités pour les intégrer dans des unités de rang supérieur. Le **cotexte** ou l'environnement verbal est l'ensemble des unités linguistiques qui précèdent et suivent un item déterminé: X A Y (X et Y constituent l'environnement de l'unité A. Le sens est fonction du **contexte** (l'environnement). Ainsi, le verbe *verser* suivi d'un complément d'objet direct N / + liquide / signifie „faire couler d'un récipient qu'on incline”: *Il verse du vin dans les verres*. Dans son emploi intransitif il signifie „basculer et tomber sur le côté”: *La voiture a versé dans le fossé*.

C'est sur le plan syntagmatique que le sens unique auquel les formes signifiantes ne permettent pas d'accéder se précise. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer les deux séquences *nettoyage du linge et nettoyage d'une position occupée par l'ennemi*. La première met en jeu la signification „primaire” du mot *nettoyage*, tandis que dans la seconde nous avons affaire à un emploi „dérivé” du même mot, mais cette distinction est indiquée par le cotexte. Le syntagme apparaît ainsi comme le site des relations contextuelles.

- l'ordre **paradigmatique** est celui des associations codifiées, c'est un artefact en ce sens qu'il n'est pas donné en tant que tel, il fait l'objet d'une construction structurée en classes définies par des propriétés communes qui leur permettent d'occuper la même

position et d'assurer les mêmes fonctions. Le paradigme apparaît ainsi comme une série virtuelle d'unités *in absentia* appartenant à une même classe morphosyntaxique et / ou sémantique. Dans la conception de F. de Saussure, le paradigme est l'axe des associations appartenant au code. Ainsi, un mot tel que *nettoyage* contracte différents rapports paradigmatiques qui sont induits soit à partir du signifiant soit à partir du signifié :



Chaque élément de la chaîne apparaît comme suite du choix opéré par le sujet parlant au détriment des autres éléments appartenant au même paradigme; les relations syntagmatiques sont du type *et*, les relations paradigmatiques du type *ou ... ou*:

Relations paradigmatiques – axe vertical	X et Y et Z relations syntagmatiques – axe horizontal
	ou
	X'
	ou
	X''

En linguistique, on désigne par le terme de *contrastes* les différences du plan syntagmatique et par *oppositions* celles caractéristiques du plan paradigmatique.

Les théories sémantiques modernes reflètent la tendance à transgresser cette dichotomie, en accordant une attention toute particulière à la manière dont une relation paradigmatique se projette sur l'axe syntagmatique. Le cloisonnement entre les deux plans est une solution purement théorique, il est malaisé de séparer effectivement les deux axes.

Ces deux ordres constituent le système de la langue, mais une description linguistique se limitant à ces deux plans ne saurait rendre compte des multiples facteurs qui régissent le fonctionnement d'une langue naturelle. Aussi a-t-on ajouté deux autres ordres de description se rapportant à des facteurs endogènes aussi bien qu'exogènes.

- l'ordre *référentiel* engageant le rapport dédoublé entre les signes, les concepts et les choses ou entre phrases (énoncés) et états de choses. Cette description est fondée sur

une conception dynamique de la référence, en mettant en relation le linguistique avec le non linguistique. On appelle sémantique de la *désignation*, la sémantique relevant d'une approche référentielle, de nature *extensionnelle*.<sup>1</sup> Dans le cadre de cette sémantique, le sens est défini comme la propriété de l'unité linguistique à référer, à l'intérieur d'un système donné, à un objet autre que soi-même.

• l'ordre *herméneutique* est celui des conditions de production et d'interprétation des textes, englobant les facteurs pragmatiques. Cette description permet d'aborder à la fois la production et l'interprétation du texte, la relation à observer étant dès lors l'interférence doublement orientée du culturel avec le linguistique.

### 1.6. Les paliers de la description sémantique

A considérer les études récentes consacrées à la sémantique, on constate qu'elles sont dynamisées par une réflexion qui vise à éviter le clivage entre les différents ordres et niveaux de description. „Nous souhaitons donner à la sémantique linguistique toute la place qui lui revient en unifiant la description du lexique, de la syntaxe profonde et des structures textuelles. A chacun des paliers traditionnels de la description linguistique (mot, phrase, texte) nous faisons correspondre trois paliers de la théorie sémantique (micro-, méso- et macrosémantique) en unifiant leur conceptualisation. Ce remembrement est nécessaire, y compris pour caractériser plus finement les spécificités de chaque palier: une phrase ne se réduit pas à une suite de mots, ni un texte à une suite de phrases” (F. RASTIER, 1994:25).

La preuve qu'il en est ainsi est fournie par „la règle de transmission”: un seul mot peut fonctionner comme une phrase (*Silence!*) tout comme il existe des genres textuels qui se réduisent à une seule phrase (proverbes, dictons: *Le mieux est l'ennemi du bien*).

L'hypothèse de base de cette approche unifiante est que les trois paliers linguistiques traditionnels obéissent à des principes de structuration communs et que pour spécifique que soit un niveau, il n'en présente pas moins des traits caractéristiques généraux que l'on retrouve aussi dans les autres niveaux. Munis de cette vision, nous pouvons envisager désormais la *composante sémantique* à ces trois niveaux et parler d'une sémantique *lexicale*, d'une sémantique *phrastique* et d'une sémantique *textuelle*. Il faudra, par conséquent, construire un cadre général d'analyse de ces trois paliers, en faisant apparaître explicitement non seulement la spécificité de chaque niveau mais aussi la dimension holistique selon laquelle tout problème sémantique doit être posé de façon synthétique.

Une première section sera consacrée à la composante sémantique du *lexique*. Dominée par les principes du structuralisme des années 50', la sémantique lexicale conçoit le lexique comme un ensemble structuré d'items qui peuvent être étudiés du point

---

<sup>1</sup> On définit un ensemble par *extension* lorsqu'on énumère les éléments, tous et uniquement eux, qui appartiennent à cet ensemble; ainsi l'extension de *homme* c'est l'ensemble de tous les hommes. L'extension s'oppose à la *compréhension (intension)*, qui est l'ensemble des caractères intelligibles qui définissent l'appartenance à une classe; ainsi la compréhension de l'élément *homme* c'est „vertébré”, „mammifère”, „bipède”, „langage articulé”, „intelligence”, etc.

de vue leur structuration interne (polysémie) et des relations qu'ils entretiennent entre eux (hypo-hyperonymie, synonymie, antonymie).

Une deuxième section aura pour objet la sémantique de la *phrase*, considérée comme une suite hors contexte, pourvue d'une signification abstraite d'une série d'occurrences, c'est-à-dire à partir des sens des énoncés performés.

L'intérêt des linguistes se déplaçant vers les préoccupants problèmes de la signification, les modèles qui mettent en avant l'étude de la dimension sémantique au niveau de la phrase font apparaître de nouveaux systèmes de représentation. Les grammaires d'orientation sémantique partent de l'idée que la structure profonde de la phrase est sémantique et que, à la place des catégories superficielles „sujet de” et „objet de”, il faut introduire des catégories déterminées sémantiquement par des étiquettes, définies en termes d'arguments: agentif, objectif, instrumental, etc. Les grammaires d'orientation sémantique, telle la grammaire des cas dans ses différentes versions, permettent d'exprimer les relations entre la dimension syntaxique et la dimension sémantique de la phrase.

La sémantique phrastique se propose également d'étudier les relations sémantiques paradigmatiques entre phrases de structuration différente. Il s'agit des relations qui permettent à des phrases de se substituer les unes aux autres sans que cela entraîne des modifications notables sur le plan sémantique (paraphrases).

Un autre ensemble d'approches sémantiques se constitue en abandonnant le cadre phrastique au profit de l'étude des déterminations contextuelles. Ces théories que l'on pourrait regrouper sous l'étiquette „théories pragmatico-énonciatives du sens” intègrent les conditions d'utilisation des unités. A la différence de la signification de la phrase qui est constante, le sens de l'*énoncé* peut varier d'une instance énonciative à l'autre. Ainsi, dans le texte suivant, la phrase soulignée, qui a une signification autonome, se charge d'un sens affectif particulier:

*Je revois ma mère, lorsque mon père prenait le train de nuit qui l'emmenait vers Paris:*

– *Ne prenez pas froid...*

*Cela voulait dire: „Pensez à moi, ne mourez pas, revenez-moi.”*

(Pascal Jardin, *Le Nain Jaune*)

Le texte, le palier global le plus complexe, associant et entremêlant des unités de rang inférieur, fera l'objet d'interrogations quant aux propriétés qui le caractérisent, regroupées sous le nom de *textualité*. Cela est de nature à confirmer l'orientation vers l'étude des moyens d'enchaînement qui assurent la *cohésion* du texte, qu'il s'agisse de succession syntagmatique, de connecteurs ou de reprises de différentes sortes.

Entre ces paliers de complexité différente il existe une interaction et l'on peut déceler la conjonction d'un certain nombre de contraintes, en premier celle que le tout exerce sur la partie. En effet, le sens des mots et des phrases ne s'éclaire que dans et par le texte. La polysémie, les ambiguïtés de divers types sont résolues au niveau transphrastique. Détachée de son co(n)texte, la phrase suivante reste indéterminée:

*Il n'y avait pas encore coordination.* Replacée dans le texte d'où elle a été arbitrairement extraite, son sens devient clair:

*Ses sens et son cerveau se mettaient à fonctionner un peu à la façon d'un orchestre quand, dans la fosse, les musiciens essaient leurs instruments. Il n'y avait pas encore coordination.*

(G. Simenon, *Maigret chez le ministre*)

### 1.7. Sémantique et modèles de description

La sémantique, a-t-on affirmé, n'est pas une discipline comme les autres, parce qu'elle s'attaque à l'étude d'un objet difficile à définir et à maîtriser. La nature de cet objet explique non seulement les difficultés auxquelles se heurte celui qui fait du sens son objet d'investigation, mais aussi la multitude des points de vue théoriques que l'on peut adopter. Le souci majeur est de fournir des modèles descriptifs aussi complets que possibles, afin de pouvoir définir non seulement la structuration sémantique interne du système, mais aussi les facteurs extérieurs sur la mise en œuvre du système.

Sans vouloir dresser un bilan exhaustif concernant les ressources des approches théoriques, nous avons voulu présenter les tendances majeures qui jalonnent aujourd'hui l'évolution des courants représentatifs en sémantique. Il existe dans la bibliographie des dernières années des tentatives importantes de réduire les modèles de la communication à deux archétypes: le modèle du *code*, qui consiste à expliquer la bonne communication à partir d'un processus d'encodage appariant un message à un signal et d'un processus symétrique de décodage de couples /signal, message/. Une bonne communication présuppose donc le partage d'un code commun, consistant en un ensemble de règles permettant l'appariement / message, signal/ (J. MOESCHLER, 1996: 31). On appelle *sémantique référentielle* toute théorie qui met en relation le signifié linguistique avec quelque chose d'extérieur à ce signe, son référent. En termes saussuriens, la sémantique référentielle conçoit la langue comme une nomenclature: un ensemble de noms-étiquettes et de prédicats-étiquettes correspondent d'une façon biunivoque à un ensemble préexistant de référents. Si ces noms et ses prédicats sont liés dans la proposition de façon à respecter un rapport existant effectivement entre les référents, la proposition assume la valeur de vérité //vrai//, sinon, elle assume la valeur de vérité // faux // (CH. BAYLON, P. FABRE, 1978: 130).

Si la connaissance du code apparaît comme une condition nécessaire à la communication, elle n'est pourtant pas une condition suffisante, parce que les processus interprétatifs sont en langue naturelle essentiellement inférentiels. SPERBER et WILSON (1989) ont été ainsi amenés à proposer un autre modèle, *inférentiel*, dans lequel le processus communicationnel est basé sur l'idée de calcul. On désigne par inférence une opération par laquelle on tire d'une proposition une autre proposition. Le co-énonciateur tire des propositions implicites d'un énoncé en s'appuyant sur les données fournies par cet énoncé, les indices. Les éléments mis en relation sont des signes linguistiques, supports de l'inférence.

D'autre part, F.RASTIER (1994:28 sq.), en parlant des modèles de la signification, distingue lui aussi deux grands paradigmes oppositionnels:

- le paradigme *référentiel* fondé sur la triade sémiotique (les mots sont reliés au monde par la médiation des concepts) ce qui correspondrait au modèle du code et
- le paradigme *indiciaire*, l'indice étant défini comme un signe qui est le support d'une inférence.

L'opposition qui sépare ces modèles repose sur la nature de l'opération mentale qui les sous-tend, sur la nature des éléments mis en relation (les relata) et sur la manière dont on conçoit la communication. Le tableau suivant rend compte de ces distinctions:

<i>Modèle</i> <i>Axe de l'oppos</i>	<i>du code référentiel</i>	<i>indiciaire (inférentiel)</i>
Communiquer	encoder et décoder des messages	produire et interpréter des indices
Opération mentale	établir une relation entre unités relevant de deux ordres de réalité	établir une relation entre unités relevant du même ordre de réalité
Relata	triade sémiotique mot-concept-chose	antécédent – conséquent (reliés temporellement ou causalement)

Ces deux modèles sont complémentaires. Le modèle inférentiel ne suppose pas l'abandon du modèle du code; celui-ci est limité à la description du modèle linguistique, mais doit être complété pour traiter les problèmes pragmatiques” (J. MOESCHLER, 1996:32).

A ces deux paradigmes de modèles F.RASTIER ajoute un troisième: le paradigme *différentiel* fondé sur l'idée saussurienne de valeur et rendant compte des différences sur le plan synchronique aussi bien que sur le plan diachronique, qu'il s'agisse de différences intralinguales ou interlinguales. Dans cette approche, on met l'accent sur la définition oppositionnelle des signifiés, au niveau des classes ou à l'intérieur de la classe.

Procédant du concept saussurien de valeur, la sémantique différentielle a imposé l'idée que les différences qui constituent la valeur d'un mot déterminent son contenu opératoire, c'est-à-dire l'ensemble de ses combinaisons dans les textes (F. RASTIER, 1994: 33). A l'opposition des théories classiques qui se limitent à décrire le contenu d'un mot par la position qu'il occupe dans le système de la langue, en utilisant le paradigme différentiel en langue, la sémantique différentielle utilise la différence en contexte. La première prise de position correspond à une perspective lexicographique, la seconde à une perspective interprétative (M.CAVAZZA, 1994: 85). Ces deux options induisent des démarches et des stratégies qui ne seront pas les mêmes et dont l'efficacité pratique est sensiblement différente. Si l'utilisation du paradigme différentiel en langue conduit à des résultats statiques et rigides répondant à une seule exigence des descriptions lexicographiques, l'utilisation du paradigme différentiel en contexte permet de saisir des propriétés syntactico-sémantiques qui ne sont pas mises en évidence par une analyse de type lexicographique. Le contexte arrive en un point du parcours où l'interprétation rend son intervention inévitable. Ce n'est que par l'observation des cooccurrences que l'on peut accéder à la constitution des classes. L'analyse des différences en contexte a ceci de particulier qu'elle décrit la structure sémantique par le biais du fonctionnement discursif, car il est douteux que le mot soit perçu isolément tant pour son contenu que son expression (F. RASTIER, 1994: 68). Les tenants de cette théorie se défendent de réduire

l'analyse des contenus sémantiques aux seules valeurs répertoriées en langue. Ces trois modèles font respectivement des trois concepts clé de *référence*, *d'inférence* et de *différence* leur axe central de la recherche. Dans l'analyse concrète des faits de langue il faut voir en quel point ils s'opposent et à quelles conditions il est possible de les concilier, en considérant qu'ils ont un triple apport à la solution des problèmes sémantiques.

### 1.8. Une sémantique nouvelle - une problématique nouvelle

A mesure que la linguistique change de visage et qu'elle inclut dans ses présupposés de base des facteurs de plus en plus diversifiés, l'accent se déplace vers une évaluation correcte de la place de la sémantique dans l'ensemble des disciplines linguistiques. L'évolution même de la place de la sémantique dans l'ensemble des représentations que l'on se fait de la langue amène les changements, parfois spectaculaires, que l'on constate dans la définition de ses objectifs et de ses ambitions.

A considérer les dernières études en sémantique on s'aperçoit que ses ambitions vont croissant: il ressort, et les propos qui précèdent n'ont fait que le souligner clairement, que l'étude sémantique ne peut se limiter au seul niveau lexématique. Ce qui aurait pu se concevoir aux débuts du développement de la discipline est devenu aujourd'hui l'expression d'une position inadaptée aux exigences actuelles, qui imposent à la sémantique de jeter sur elle-même un regard nouveau, lui permettant d'intégrer dans son champ de recherche „l'en-deça du mot et l'au-delà de la phrase”. Les développements récents de la théorie sémantique s'inscrivent dans un mouvement général qui exige que l'on prenne en compte tous les paliers de l'architecture d'une langue. Le cloisonnement qui limitait la sémantique à l'étude du lexique et faisait de la phrase l'apanage exclusif de la syntaxe se désagrège sous l'effet d'une transformation qui ébranle très largement les idées traditionnelles. Ce n'est pas par option mais sous l'effet de la nécessité qu'on a été amené à transgresser les frontières qui séparaient les différents paliers de structuration linguistique, tout en tenant compte de la variation des paramètres et des spécificités.

Aborder ces questions impose un déplacement important de la problématique traditionnelle, déplacement qui débouche sur des implications strictes en matière d'interprétation et qui traduit un phénomène reconnu aujourd'hui unanimement par les linguistes: *l'omniprésence du sens*.

#### Idées à retenir

- La langue est un **système de signes**; elle est constituée d'un ensemble de sous-systèmes (phonologique, morphologique, etc.).
- Le système de la **langue** s'oppose à la **parole** qui est un acte individuel d'actualisation du système.
  - Le signe linguistique est une unité autonome par rapport à la réalité extralinguistique.
  - La conception **dyadique** fait du signe une unité à double face: le **signifiant** (la face perceptible du signe) et le **signifié** (la face intelligible du signe).
  - Dans une conception triadique de la signification, le signe assure une double fonction: a) il exprime un rapport entre un concept et une image acoustique ou

scripturale, b) il renvoie à un objet (ou à un état de choses). Cette deuxième fonction est la *référence*, médiateur entre la langue et le monde. Ce triple rapport est représenté par un triangle sémiotique.

- La distinction *sens / signification* est fondée sur l'opposition langue / discours. Certains auteurs considèrent que le sens appartient au système de la langue la signification recouvre les variations discursives. Dans la conception énonciative, c'est la signification qui est considérée comme l'élément constant appartenant à la langue et le sens comme l'actualisation des valeurs dans le discours.

- On peut distinguer quatre ordres de description d'une langue naturelle: l'ordre *syntagmatique* qui décrit l'enchaînement des unités *in praesentia*, l'ordre *paradigmatique* des associations codifiées (*in absentia*), l'ordre *référentiel* par lequel on met en relation le signe, le concept et la chose, l'ordre *herméneutique* qui englobe les facteurs pragmatiques de production et d'interprétation du texte.

- A chacun des paliers de la description traditionnelle (mot, phrase, texte) il correspond trois paliers de la description sémantique: la sémantique *lexicale* (microsémantique), la sémantique *phrastique* (mésosémantique), la sémantique *textuelle* (macrosémantique).

- Le souci majeur de la sémantique moderne est d'élaborer des modèles de description capables de rendre compte de la structuration interne du système et des facteurs externes qui exercent une influence sur le fonctionnement de la langue. On distingue un modèle *codique* et un modèle *référentiel*, qui sont complémentaires. Une autre distinction oppose les modèles *référentiel*, *indiciaire* et *différentiel*.

### Sujets de débat et applications

- Quels sont les traits caractéristiques:
  - du signifiant ?
  - du signifié ?
- Comparez la conception dyadique du signe à la conception triadique.
- Qu'entend-on par „fonction référentielle” ?
- Choisissez quelques exemples pour illustrer l'opposition sens/signification.
- Pourquoi l'ordre herméneutique est-il nécessaire à la description d'une langue naturelle ?
- Pourquoi l'analyse sémantique ne peut-elle être cantonnée au seul niveau lexical ?
- Quels sont les concepts fondamentaux des trois modèles de description mentionnés ?
- Commentez la citation d'I.TAMBA-MECZ qui figure en exergue au chapitre.

## Références bibliographiques

- BALDINGER, K., 1984 – *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.
- BAYLON, C., FABRE, P., 1978 – *La sémantique*, Paris, Nathan Université.
- CAVAZZA, M., 1994 – « La description du contenu lexical », in F. RASTIER, M. CAVAZZA, A. ABEILLÉ, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- COŞERIU, E., 1976 – « L'étude fonctionnelle du vocabulaire. Précis de lexématique », in *Cahiers de lexicologie*, no. 29, p. 5-23.
- DUCROT, O., 1980 – *Les mots du discours*, Paris, Edition de Minuit.
- MARTINET, A., 1960 – *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- MOESCHLER, J., 1996 – *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, A. Colin.
- RASTIER, F., 1994 – « Les sémantiques », in F. RASTIER, M. CAVAZZA, A. ABEILLÉ, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- SAUSSURE, F. de, 1955 – *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Paris, 5e édition.
- TAMBA-MECZ, I., 1988 – *La sémantique*, Que sais-je, 3e édition.

PREMIÈRE SECTION  
**LA SÉMANTIQUE LEXICALE**

**2. LA COMPOSANTE LEXICALE DE LA LANGUE**

*„Définir une sémantique lexicale suppose une conception claire du lexique. Or les frontières du concept sont très inégalement définies.”*

(ALAIN REY)

- Le lexique - un concept „imprécis sur les marges”
- La sémantique lexicale
- L'unité de base du lexique
- Les paliers de complexité lexicale
- Le codage des unités lexicales
- Les pièges de la sémantique lexicale

**2.1. Le lexique - un concept „imprécis sur les marges”**

Le lexique a reçu des définitions différentes suivant les différentes écoles et orientations.

Une première définition, très large, fait du lexique „l'ensemble des signes d'une langue que met en oeuvre la grammaire”. Cette définition annule la différence reconnue par la tradition entre mots „lexicaux” et mots „grammaticaux” et les linguistes se sont posé la question si cette distinction est encore pertinente.

Une deuxième définition repose justement sur la distinction classe ouverte / classe fermée de signes linguistiques (A. MARTINET, 1960). La classe fermée des unités grammaticales, potentiellement exhaustive, comporte un nombre fini d'éléments qui connaissent au cours de l'évolution historique de la langue une stabilité plus grande. La classe ouverte des éléments lexicaux, en échange, est beaucoup plus perméable et se prête à des changements tant quantitatifs que qualitatifs, entraînés par l'introduction / la création de nouvelles unités ou par la perte de certaines autres. Les grands dictionnaires de langue qui enregistrent dans leurs éditions successives des néologismes sont témoins de ce mouvement. Cette distinction présente le désavantage d'introduire le point de vue diachronique. En outre, elle peut être infirmée par l'existence d'une série de micro-systèmes lexicaux fermés: les noms des jours de la semaine, des saisons de l'année (J. REY-DEBOVE, 1976: 168).

Pour certains auteurs, le lexique est conçu comme un ensemble d'étiquettes qui représentent des concepts. Cette définition pose le problème du triple rapport entre mot - concept - chose. Comme nous l'avons vu, il n'y a pas d'identité entre le mot et la chose, le signe linguistique étant arbitraire. Cette définition qui procède du postulat que les mots représentent des concepts est loin de réunir le consensus des linguistes. On sait que les concepts ne possèdent pas tous un nom particulier, le découpage que la langue applique à la réalité pouvant être différent d'une langue à l'autre. Il en résulte que le critère ontologique conformément auquel il existerait une relation biunivoque entre les unités de la langue et les réalités auxquelles elles renvoient ne se vérifie pas.

La notion de lexique est donc comprise de façon plus ou moins large (A. REY, 1991: 183), suivant les différentes prises de position théoriques. Ainsi, elle peut recouvrir:

- l'ensemble des signes minimaux libres (morphèmes)
- l'ensemble des mots et de leurs combinaisons inscrites en langue
- l'ensemble de ces unités à l'exclusion de celles qui assument des fonctions syntaxiques (prépositions, auxiliaires, etc.)

## 2.2. La sémantique lexicale

Les limites fixées au territoire de la sémantique lexicale varient suivant la conception que l'on a du lexique, car nous avons vu que cette notion recouvre des réalités différentes suivant la prise de position adoptée. La sémantique lexicale se trouve au croisement de plusieurs courants: d'une part la sémantique de tendance historique, d'autre part la sémantique d'essence structuraliste, sont les orientations majeures qui ont marqué la pensée linguistique de notre siècle. La sémantique lexicale „se trouve alors placée dans une problématique où structure et histoire, systèmes lexicaux et besoins culturels de désignation sont envisagés à la fois.” (A. REY, 1991: 183).

A partir de l'idée que „toute unité lexicale présuppose l'existence d'un référent” (G. KLEIBER, 1981: 21), la sémantique référentielle concerne en premier lieu les aspects de la dénomination et de la désignation. En linguistique, on se sert du terme de dénomination pour la relation médiate entre un élément extralinguistique et l'expression linguistique qui le signifie, relation considérée sous son double aspect d'acte de dénommer et de résultat de cet acte. La dénomination est une relation signe - chose et en tant que telle elle est une composante de la dimension référentielle. Pour qu'il y ait relation dénomminative, il faut qu'un lien durable et constant s'instaure entre les deux entités mises en relation. Cette association référentielle est inscrite en langue et de ce fait elle est obligatoire; à l'intérieur d'une langue naturelle donnée elle agit comme une contrainte: le sujet est obligé de nommer l'objet X par le segment linguistique Y. La règle de „fixation référentielle” (G. KLEIBER, 1984:79) commande l'acquisition d'une compétence que l'on appelle compétence référentielle. Les contraintes spécifiques qui pèsent sur le choix et l'emploi des mots expliquent les difficultés ressenties par ceux qui apprennent une langue étrangère et les nombreuses distorsions qui émaillent le parler des bilingues débutants.

Dans la bibliographie spécialisée on fait une différence très nette entre les opérations de dénomination et de désignation: une chose ne peut être appelée par son

nom que si elle a été „nommée” au préalable par ce nom, tandis que la désignation ne doit pas se soumettre à cette exigence. Ainsi, une pomme ne peut être appelée *pomme* si le fruit en question n'a pas été nommé *pomme*, tandis que l'on peut **désigner** la pomme par *le fruit qu'il aime le plus* ou *le fruit qui chasse le médecin de la maison*. La dénomination établit un lien référentiel constant, tandis que la désignation peut être momentanée et contingente.

Outre cette perspective purement linguistique, la dénomination peut concerner des aspects pragmatiques ou sociolinguistiques.

### 2.3. L'unité de base du lexique

L'unité de base du lexique est établie et délimitée à partir de la conception, plus ou moins large, que l'on se fait du lexique. La notion préthéorique de **mot** renvoie indistinctement à toute forme signifiante, codée et segmentable. On peut distinguer deux grandes catégories de mots:

- les mots qui servent à dénommer des choses; ce sont les formes signifiantes considérées comme des prototypes de mots;
- les mots qui ne peuvent pas fonctionner comme des dénominateurs, ils ne sont pas des „noms” d'un référent. Ce sont des morphèmes non liés qui ont un rôle opératif, servant à construire la signification: des mots **grammaticaux** (prépositions, articles, etc.) ou **indexicaux** (*je, tu, ça*, etc.).

Le terme de **mot** est employé en lexicographie pour noter les entrées lexicales du dictionnaire, ou en statistique lexicale. „Le mot est conçu comme une unité graphique séparée par des blancs, une „chaîne de caractères”, il est pris comme unité de base dans les dictionnaires, les études statistiques, le traitement automatique du langage” (I. TAMBA-MECZ, 1988 :63).

Le terme de **lexème** défini comme la base lexicale du mot, est utilisé en sémantique lexicale pour éviter certaines ambiguïtés du terme **mot**, qui désigne une unité signifiante construite composée d'une partie lexicale (un ou plusieurs lexèmes) et d'une partie grammaticale (un ou plusieurs grammèmes). Ainsi, le mot *parlons* est formé d'un lexème représenté par le radical *parl-* et d'un grammème *-ons* qui représente un faisceau de déterminations grammaticales (personne, mode, temps, etc.):

<i>mot</i>	
morphème lexical = lexème	morphème grammatical = grammème

F. RASTIER (1994:57) distingue quatre sortes de morphèmes:

- les lexèmes libres (les noms propres)
- les lexèmes liés (qui figurant dans des lexies complexes: *march-* dans *marcher*);
- les grammèmes libres (les prépositions)
- les grammèmes liés (les flexions).

Nous devons également préciser que dans une conception dictionnaire, le lexème est défini comme „un mot pris dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans le texte” (I. A. MEL' ČUK, A. CLAS, A. POLGUÈRE, 1995: 86).

Le mot se caractérise par l'inséparabilité des éléments constitutifs et les possibilités de commutation dans l'unité linguistique de rang immédiatement supérieur, syntagme ou phrase.

En français, les lexèmes nécessitent la combinaison avec des grammèmes tout comme un grammème implique la présence d'un lexème. Même dans les dictionnaires on emploie des formes conventionnelles pour introduire les unités flexionnelles: masculin singulier pour les noms et les adjectifs qui présentent les deux genres, infinitif présent, actif ou pronominal, pour les verbes. En lexicologie, on se sert du terme de **lemmatisation** pour désigner ce mode de regroupement standard des diverses variantes du même signe. Les formes qui servent de préliminaires dans une adresse de dictionnaire facilitent la consultation des relevés lexicaux. Dans un article de dictionnaire peuvent également apparaître des formes autres que les formes conventionnelles si elles correspondent à une différence sémantique. Ainsi, le mot *affaire* apparaît aussi sous la forme du pluriel dans une sous-entrée avec le sens de „objets usuels”, „vêtements”, etc.: *Il perd toujours ses affaires*.

Le regroupement conventionnel présente certains inconvénients qui sont d'une double nature: d'une part, on attribue à une forme unique un ensemble de significations qui, en fait, sont distribuées sur diverses formes paradigmatiques, d'autre part, il rend plus difficile la constitution de vocabulaires fondamentaux, la forme conventionnelle n'étant pas toujours la plus usuelle.

Une distinction supplémentaire est obtenue par référence non plus à l'ensemble lexical total, mais à une partie seulement de cet ensemble, utilisée effectivement, non plus relativement à des potentialités lexicales mais à des actualisations. „En fait, le seul concept opératoire du lexique est pragmatique. En lexicographie, en pédagogie des langues, en traduction, il ne peut s'agir que d'un lexique utile **pour** un certain projet, et non pas d'une unité théorique défini *a priori*” (A. REY, 1991:183). Dans les ouvrages de statistique surtout, on oppose ainsi **lexique** à **vocabulaire**, le premier de ces termes étant réservé à la langue, le second au discours. Le vocabulaire compris dans un texte, une phrase (un énoncé) n'est qu'un échantillon du lexique repéré dans un corpus et utilisé par un locuteur ou un groupe de locuteurs. Le lexique relève de la compétence des locuteurs parlant une langue naturelle, c'est-à-dire des potentialités lexicales, tandis que le vocabulaire relève de la performance, c'est une actualisation de ces potentialités.

L'unité de base du lexique est le **lexème**, l'unité de base du vocabulaire est le **vocable**:

<i>Ensemble lexical</i>	<i>Lexique</i>	<i>Vocabulaire</i>
Plans	Langue Compétence Signification	Discours Performance Sens
Unité de base	Lexème	Vocable

La description lexicale fondée sur l'étude d'un corpus aboutit à deux catégories d'ouvrages:

- un **trésor** résultant de la **réunion** d'un très grand nombre d'ensembles;
- un vocabulaire **fondamental** résultant de l'**intersection** des ensembles constitutifs du corpus.

La nécessité d'isoler les vocables les plus „utiles” et de les disposer d'après un ordre de priorité a imposé de découvrir des critères rigoureux de sélection qui allient le point de vue statistique et le point de vue fonctionnel, de l'emploi. Les études poursuivies en vue de hiérarchiser le vocabulaire et d'attribuer à chaque unité un indice d'utilité ont conduit à l'élaboration des dictionnaires sélectifs.

#### 2.4. Les paliers de complexité lexicale

La lexicologie aussi bien que la sémantique lexicale sont confrontées avec le même genre de difficultés lorsqu'il s'agit de délimiter le palier de complexité auquel se situent les unités lexicales. La terminologie employée dans ce cas est différente d'un auteur à l'autre.

A. MARTINET (1960) emploie le terme **monème** pour désigner l'unité significative élémentaire et **synthème** pour les unités complexes constituées de plusieurs monèmes: les mots dérivés, par exemple, sont des synthèmes: *fumoir*, *refaire*, etc. Le synthème fait l'objet d'un choix unique.

Dans la terminologie de E. BENVENISTE (1974), le terme utilisé pour les unités composées de plusieurs éléments lexicaux est celui de **synapsie**. Elle se distingue du mot composé (*chou-fleur*) ou du dérivé par certaines propriétés spécifiques:

- la nature syntaxique de la relation entre constituants;
- la relation entre les lexèmes constitutifs est assurée par un joncteur, principalement les prépositions *à* et *de*: *pied de table*, *machine à laver*;
- l'ordre des éléments est déterminé + déterminant: *fil de fer*;
- les éléments gardent leur forme lexicale pleine: *blague à tabac*;
- le déterminant substantival ne reçoit pas l'article: *une robe de mariée* (à comparer avec *la robe de la mariée* qui est un groupement libre);
- les constituants peuvent être qualifiés: *grande bête à cornes*, *bête à grandes cornes*;
- le signifié est monosémique, à la différence des constituants qui sont polysémiques:

*Fil* - 1. Brin long et fin de matières textiles: *fil à coudre*

- 2. Cours, enchaînement: *le fil des événements*

- 3. Partie coupante d'une lame

*Fer* - 1. Métal blanc grisâtre

- 2. Objet de fer

- 3. Instrument en fer servant à donner une forme, à faire empreinte

- 4. Épée, fleuret: *croiser le fer*

Pour B. POTTIER (1996), *la lexie*<sup>2</sup> est une unité mémorisée en langue: *chantions* est une lexie pour autant qu'elle fait partie du système de la langue, on a un lexème qui a pour propriété une combinatoire de ce type, mais comme *chant-* n'apparaît jamais seul, chacune de ses combinaisons est une lexie de langue, une lexie simple.

F. RASTIER (1994) considère que les paliers de la complexité lexicale sont au nombre de deux:

- le **morphème** qui est le signe linguistique minimal; le mot *dédouanage* s'analyse en trois morphèmes: *dé-douan-age*;

- la **lexie** qui est un groupe de morphèmes intégré constituant une unité de signification (la *sémie*), c'est une unité fonctionnelle, mémorisée en compétence. Pour les lexies complexes, formées de plusieurs morphèmes, on peut distinguer divers degrés d'intégration, suivant que la lexie en question s'écrit en un seul mot (mot fléchi: *fumerions*, mot dérivé: *fumeur, fumeur*), auquel cas elle est maximale, ou en deux ou plusieurs mots (*fume-cigarette*).

Le tableau suivant rend compte des différents termes qui désignent les unités du plan de l'expression:

<i>Unité de signification</i>	<i>Simple</i>	<i>Complexe</i>
<i>Auteur</i>		
A. MARTINET	Monème	Synthème
E. BENVENISTE	Morphème	Mot composé Dérivé Synapsie
B. POTTIER	Lexie	Lexie complexe
F. RASTIER	Morphème	Lexie

## 2.5. Le codage des unités lexicales

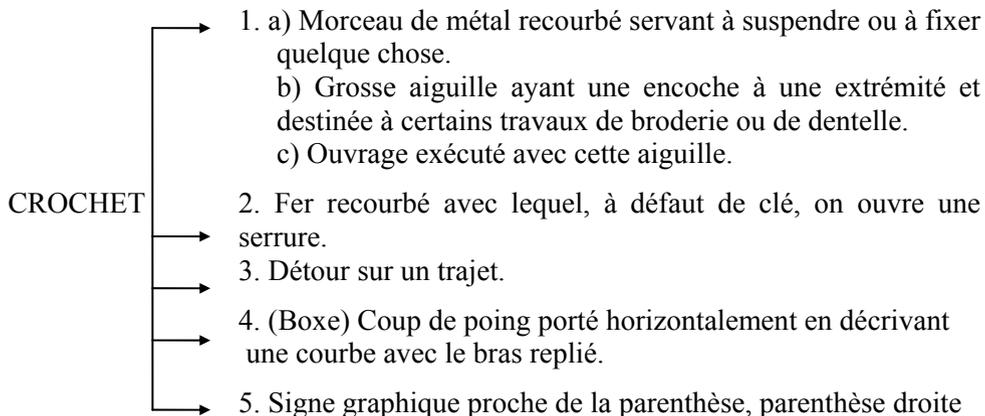
Les unités lexicales peuvent être codées suivant deux méthodes principales qui s'opposent entre elles d'après le vecteur d'orientation signifiant – signifié ou d'après les relations linguistiques associatives ou encyclopédiques.

Les résultats de l'application de ces deux méthodes se reflètent dans la structure des dictionnaires.

Une première méthode, dite **sémasiologique** est employée dans les dictionnaires explicatifs qui codent les unités lexicales d'après leur signifiant graphique, en spécifiant pour chaque signifiant les signifiés qui lui correspondent. L'éventail des significations qu'un signifiant peut avoir constitue le champ de signification ou champ sémasiologique. Cette méthode de codage rend compte de la polysémie d'une unité lexicale:

---

<sup>2</sup> La lexie est considérée comme l'unité de base du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (DEC) de I. MEL'CUK, A. CLAS, A. POLGUERE (1995) et correspond soit à un **lexème** (mot pris dans une seule acception déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans le texte) soit à un **phrasème** (locution prise dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte).



La classification par signifiants part de l'idée que chaque unité lexicale comporte une signification principale et une (ou plusieurs) signification(s) dérivée(s), la filiation de ces significations n'étant pas toujours facile à prouver. La méthode sémasiologique accrédite l'idée que la langue est une nomenclature énumérative: la signification de chaque lexème se superpose à l'objet qu'il désigne. „La méthode sémasiologique définit les mots par les choses et maintient l'illusion archaïque que la langue est une nomenclature » (F. RASTIER, 1994:45).

En choisissant le chemin opposé, la méthode *onomasiologique* prend pour point de départ la classe des signifiés, pour spécifier tous les signifiants qui la désignent. On arrive ainsi à constituer des sous-ensembles de mots conceptuellement apparentés, les champs de désignation (K. BALDINGER, 1984:90). Ce genre de classement est adopté par les dictionnaires thématiques, notionnels, analogiques:

	offense
	insulte
	injure
OFFENSE „parole ou action qui	propos blessants
blesse quelqu'un dans son honneur,	insolence
dans sa dignité”	impertinence
	affront
	outrage
	camoufflet
	avanie

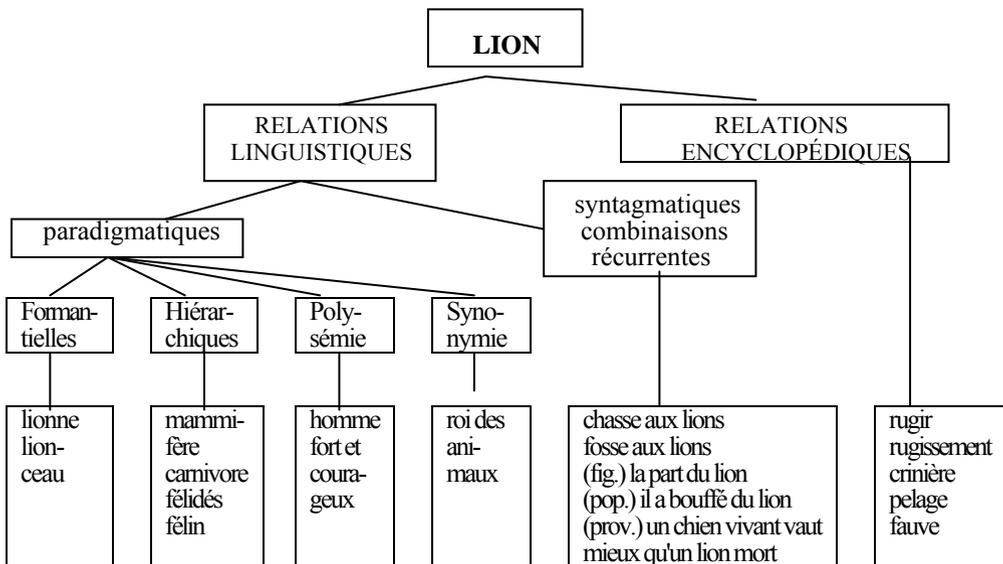
Ces approches sont opposées mais complémentaires, elles correspondent à la double nature du signe linguistique. Le schéma suivant rend compte des deux démarches et des résultats auxquels elles aboutissent:

<i>Méthode sémasiologique</i>	↑	<i>Classes de signifiés apparentés conceptuellement</i>	<i>Méthode onomasiologique</i>
Champ de signification		Signifiants	Champ de désignation ↓

Les relations encyclopédiques qui s’instaurent entre les unités constituant un champ référentiel sont établies sur la base des connaissances que nous avons de ce monde et des idées que les unités en question éveillent dans l’esprit du locuteur. Le champ référentiel associatif peut être structuré linguistiquement sur la base de plusieurs types de relations, linguistiques ou encyclopédiques.

Nous prendrons à titre d’exemple les relations associatives formant un champ centré sur le lexème identificateur du champ LION.

Ce genre de codage, qui allie le linguistique et l’encyclopédique est celui que les dictionnaires analogiques adoptent.



## 2.6. Les pièges de la sémantique lexicale

Ce bref survol de la sémantique lexicale a montré la permanence d’un débat fondamental entre les théoriciens de la sémantique et les praticiens de la lexicographie. Mais ce débat tend à changer aujourd’hui de nature: les sémanticiens qui renouvellent la réflexion linguistique pourraient bien fournir, dans leurs exigences, une solution tant aux problèmes théoriques de la métalexigraphie qu’aux problèmes pratiques de la rédaction des dictionnaires et de la constitution des terminologies.

Si l’on cherchait à préciser le statut de la sémantique lexicale il s’offrirait plusieurs questions à examiner. En premier lieu, il faudrait délimiter avec plus de rigueur l’objet d’étude. Des études récentes ont mis en évidence le statut ambigu du mot: unité graphique linguistiquement codée d’une part, unité sémantiquement définie d’autre part.

Entre les deux, la frontière n'est pas toujours facile à tracer. Dès que les limites de l'unité sémantique dépassent les limites du mot, des difficultés surgissent, d'où le besoin de précisions terminologiques pour rendre compte du degré d'intégration des unités. Les difficultés s'accroissent aussi par le fait que l'on attribue des significations différentes aux mêmes termes employés, tantôt en lexicographie, tantôt en sémantique; il suffit pour s'en rendre compte de citer le cas de *lexème*, de *lexie*, de *phrasème*.

La manière dont la sémantique s'articule sur les classes lexico-grammaticales est une autre question vivement discutée. La tradition veut qu'à un nom corresponde toujours un objet, au verbe une action, à l'adjectif une qualité. Cette correspondance semble être infirmée par des noms qui expriment des actions (*arrivée*, *départ*) ou des qualités (*bonté*, *pureté*), par des verbes qui expriment des états (*souffrir*, *aimer*). Cette affirmation devrait être nuancée par une analyse plus approfondie des significations portées par les différentes classes lexico-grammaticales. Une telle analyse conduirait à disposer les classes syntaxiques en classes sémantiques. En effet, intuitivement on reconnaît que toutes les expressions qui appartiennent à une même catégorie syntaxique ont le même genre de signification, ce qui pourrait conduire à l'idée que les catégories syntaxiques présentent une certaine unité sémantique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'à l'intérieur d'une même catégorie il y a différentes espèces de significations; par exemple, il y a des noms communs qui s'appliquent à des êtres vivants ou à des objets inanimés, il y a des verbes d'action et des verbes d'état ou d'expérience subjective, des adverbes de lieu, de temps, etc.

D'autres débats se sont engagés autour de la préoccupante question: le lexique est-il un ensemble structuré? La tradition linguistique mettait en question le caractère d'ensemble structuré du lexique, en l'opposant ainsi à la grammaire dont la structuration interne recouvre l'ensemble de ses unités constitutives, fait qui n'a jamais été mis en doute. En effet, l'organisation des significations semble résister à toute analyse exhaustive. Aujourd'hui encore, en dépit des nombreuses analyses effectuées pour prouver le caractère systématique des structures lexicales, on continue à s'interroger sur les possibilités qu'il y a à constituer des structures recouvrant l'ensemble du lexique d'une langue. „Qui veut appliquer les concepts de la science moderne du langage ne peut manquer de se poser cette question: „Le lexique est-il structuré?“ ou encore „Y a-t-il dans le vocabulaire un ensemble de lois de transformations par lesquelles s'ordonnerait l'expérience sensible?“ A chaque civilisation correspond un découpage de la réalité différent; et c'est l'une des hypothèses structurales que d'avoir prouvé que la valeur des mots ne prenait de sens qu'en comparaison, à l'intérieur du système. La dérivation, qui obéit à un certain nombre de régularités, laisse apparaître, par segmentation, certains mécanismes. Mais, malgré les recherches sémantiques les plus récentes, il est difficile d'appliquer à l'univers des significations des lois vraiment structurantes.” (A. CULIOLI, et al).

Ceux qui contestent la structuration du lexique invoquent comme principal argument l'existence d'unités qui échappent à l'intégration.

D'autres auteurs adoptent une attitude moins tranchante en soutenant que le lexique est „la partie la moins structurée d'une langue ou celle dont la structuration est la plus complexe.” (F. RASTIER, 1988: 30).

La sinuosité de cet itinéraire en matière de sémantique lexicale serait donc liée à la complexité des contraintes qui pèsent sur l'analyse lexicale plutôt qu'à une résistance intrinsèque du lexique à la structuration.

### Idées à retenir

- La notion de lexique est comprise de façon plus ou moins large suivant les différentes écoles et orientations:

- ensemble des signes minimaux libres
- ensemble des mots (unités autonomes)
- ensemble des mots et de leurs combinaisons inscrites en langue
- ensemble des unités à l'exclusion de celles qui assument des fonctions syntaxiques (prépositions, auxiliaires, etc.)

- la classe ouverte des unités, opposée à la classe fermée des unités grammaticales
- ensemble d'étiquettes qui représentent des concepts.

- La sémantique *référentielle* concerne les aspects de la *dénomination* définie comme la relation stable, préétablie avec un élément extralinguistique et de la *désignation*, définie comme une relation momentanée et contingente.

- *Le mot*, comme unité de base du lexique a un statut ambigu: unité graphique codée/unité sémantiquement définie. Le terme de 'mot' est employé en lexicographie, en statistique lexicale et en informatique.

- On peut distinguer deux grandes catégories de mots:

- les mots qui servent à dénommer les choses
- les mots qui ne peuvent pas fonctionner comme des dénominateurs et qui ont un rôle opératif.

- *Le lexème* est la base lexicale du mot; il s'oppose au *grammème*.

- Le terme de 'lexique' désigne l'ensemble lexical en langue, celui de 'vocabulaire' est réservé pour un échantillon relevé dans un texte.

- Pour désigner les unités lexicales complexes, on se sert des termes de *synthème*, de *mot composé*, de *synapsie*, de *lexie (complexe)*; ces unités présentent divers degrés d'intégration.

- Les unités lexicales peuvent être codées suivant deux méthodes: *sémasiologique*, du signifiant au signifié, méthode utilisée dans les dictionnaires explicatifs, ou *onomasiologique*, du signifié au(x) signifiant(s), méthode mise à l'oeuvre dans les dictionnaires notionnels. Les unités lexicales peuvent également être regroupées dans des champs associatifs constitués sur la base des relations linguistiques ou encyclopédiques.

### Sujets de débat et applications

- Commentez cette affirmation: « Le mot est à la fois quelque chose de bien connu, de familier et d'indéfinissable » (I. TAMBA-MECZ).

- Y a-t-il un rapport constant entre classe lexico-syntaxique et signification? Invoquez des arguments pour et contre l'existence d'un pareil rapport.

- Choisissez quelques exemples pour illustrer l'opposition entre dénomination et désignation.
- Donnez quelques exemples de synapsies, en tenant compte des propriétés syntactico-sémantiques de ces unités.
- Constituez un champ associatif autour d'un nom identificateur de votre choix, en utilisant un dictionnaire analogique.

### Références bibliographiques

- BALDINGER, K., 1994 – *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.
- BENVENISTE, E., 1974 – *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard.
- CULIOLI, A. et al, *Définition de quelques termes en linguistique*, Extraits de l'Encyclopédie Alpha, [sans date].
- KLEIBER, G., 1981 – *Problèmes de référence, descriptions définies et noms propres*, *Recherches linguistiques*, Metz.
- KLEIBER, G., 1984 – « Dénomination et relations dénominatives », in *Langages*, no. 76-94.
- MARTINET, A., 1960 – *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- POTTIER, B., 1996 – « Débat avec B. Pottier », in *La linguistique*, no. 32, 143-176.
- RASTIER, F., 1987 – *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER, F., 1994 – *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- REY-DEBOVE, J., 1976 – « Problèmes de sémantique lexicale », in B.POTTIER (éd) *Sémantique et logique*, Paris, J-P. Delarge, 167-181.
- REY, A., 1991 – « A propos de la sémantique lexicale », in *Travaux linguistiques*, no. 23, 181-193.
- TAMBA-MECZ, I., 1988 – *La sémantique*, Que sais-je, 3-ème édition.

### 3. LA CONFIGURATION DU CONTENU LEXICAL

„Le point de départ de toute description est la **reconstruction** des classes sémantiques au cours de la lecture du corpus; la constitution des classes de signification minimales dans la cadre de la lecture fournit en effet une base à l'objectivation des contenus sémantiques.”

(M. CAVAZZA)

- La sémantique componentielle
- Les composants sémantiques
- Classes lexicales et relations entre sèmes
- La typologie des sèmes
  - Sèmes relationnels / sèmes substantiels
  - Sèmes génériques / sèmes spécifiques
  - Sèmes inhérents / sèmes afférents
- Les avatars de la sémantique componentielle

#### 3.1. La sémantique componentielle

La description sémantique comporte plusieurs niveaux, qui ne sont pas directement saisissables dans le discours. Si ces niveaux et les unités qui les constituent restent à un prime abord cachés, ils apparaissent néanmoins à la suite d'une analyse qui doit les identifier et préciser leurs traits définitoires et leur statut. La tâche que se propose la sémantique componentielle c'est d'analyser le niveau inférieur aux morphèmes et les unités de contenu *microsémantiques*.

Cette analyse peut s'effectuer de diverses manières. La sémantique structurale utilisait les procédures devenues classiques de la phonologie, applicables aussi aux unités signifiantes: la *segmentation* et la *commutation*. Cette dernière épreuve sert à montrer si la substitution d'un élément à un autre élément dans un des plans, soit celui de l'expression, soit celui du contenu, entraîne une modification dans le plan opposé. La commutation est donc un test par lequel on vérifie l'identité sémantique de l'unité soumise à l'épreuve. Ainsi, si l'on remplace le trait 'antériorité' par le trait 'postériorité' dans le verbe *antidater* on obtient le verbe *postdater*. „L'analyse componentielle est une procédure visant à établir la configuration des unités minimales de signification (composants, traits sémantiques ou sèmes) à l'intérieur de l'unité lexicale (morphème lexical ou mot)” (J. DUBOIS, et al.).

Le *sème*, unité du plan du contenu, présente certaines caractéristiques:

- Le sème ne se réalise jamais comme unité autonome, mais à l'intérieur d'un ensemble complexe, le *sémème*, défini comme un faisceau de sèmes de différents types. Le *lexème* correspond à l'unité du plan de l'expression;

- Le *sème* a longtemps été considéré comme l'unité *minimale*, ultime de la signification.

Cette propriété, affirmée avec tant certitude dans les premiers temps de la sémantique structurale, n'est pas sans soulever des objections fort sérieuses de la part des linguistes. D'abord, on ne peut formuler aucun critère précis pour fixer le seuil de la minimalité: la plupart des sèmes donnés en exemple dans les analyses componentielles ne sont pas des „atomes”, mais des „molécules”. „Il est légitime d'analyser „célibataire” en „non marié”, mais „marié” n'a pas la simplicité de l'autre composant „non” (P. LERAT, 1983: 33). De même, les sèmes isolés par B. POTTIER dans la célèbre analyse de la série *chaise, fauteuil, tabouret*, etc. 'avec dossier', 'avec bras' se laissent décomposer en unités plus petites. On reconnaît pourtant l'existence d'unités primitives, inanalysable, appelées **noèmes**. „A l'encontre du sème, le noème se définit comme une notion insécable appartenant à la composante sémantico-logique. Les noèmes sont des unités axiomatiques, ils entrent dans la définition d'un grand nombre d'unités complexes, mais eux-mêmes ne sont pas définis” (R. MARTIN, 1976: 141). Ces unités primitives, qui rendent l'expérience générale de l'espace, du mouvement, etc. sont „des inévitables de la pensée” (G. GUILLAUME). Des traits de signification comme 'intérieur', 'extérieur' sont des traits inévitables, „on ne peut pas y échapper; on est dedans ou on est dehors, si je prends une localisation spatiale statique. (...) Donc, quand je représente un cercle et un élément à l'intérieur ou à l'extérieur, j'ai là vraiment du noémique; c'est universel. Je dirais que c'est un fondement d'expérience générale” (B. POTTIER, 1996: 146). À l'encontre des noèmes qui sont des unités conceptuelles translinguales, donc indépendantes du système d'une langue donnée, les sèmes sont relatifs à chaque langue particulière, puisqu'ils dépendent de la structure sémémique.

Dans la sémantique componentielle on peut prendre en compte deux niveaux, en adoptant deux démarches opposées:

– décrire les sémèmes correspondant à un certain nombre de signes formant, dans une langue naturelle L, un paradigme et considérer les sèmes obtenus par voie d'analyse pour voir s'ils se laissent décomposer en éléments fondamentaux, les noèmes. On adopterait ainsi une voie sémasiologique;

– construire les sèmes linguistiques à partir de ces noèmes (B. POTTIER, 1980:5). Cela n'exclut pas la possibilité qu'un noème soit en même temps un sème, mais les deux notions n'en demeurent pas moins distinctes.

- Le sème est un trait essentiellement **différentiel**: c'est la plus petite différence entre deux sémèmes” (B. POTTIER, 1964:124). Les sèmes établissent des relations intersémémiques.

- Le sème, en tant que trait linguistique différentiel, a un sens **opérateur**; il réunit des sémèmes sur la base de traits qu'ils partagent en commun ou les différencie en fonction des traits qui les séparent. Les sèmes sont définis par des relations **d'opposition** ou **d'équivalence** au sein de classes de sémèmes. Ainsi, les lexèmes *instituteur* et *professeur* ont en commun les traits „personne qui enseigne”, mais s'opposent entre eux par les traits 'niveau' et 'contenu' de l'enseignement dispensé:

*instituteur* = „personne qui enseigne dans une école primaire”

*professeur* = „personne qui enseigne une discipline ou un art dans une institution de rang supérieur (lycée, université, etc.)”.

Les lexèmes *macaroni* et *spaghetti* sont définis par les traits „pâtes alimentaires présentées sous forme de longs bâtonnets”, mais diffèrent par les traits oppositionnels 'creux' (pour les macaronis) et 'plein' (pour les spaghettis).

- Bien qu'ayant un sens opératoire déterminant, le sème peut être associé à des représentations conceptuelles, mais il n'existe pas de relation directe des sèmes avec des qualités ou des parties du référent.

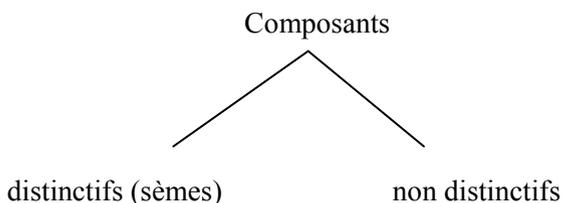
### 3.2. Les composants sémantiques

Si le sème est défini comme un trait essentiellement distinctif, la question qui se pose est s'il existe dans la langue, des traits non distinctifs qui doivent être pris en compte par l'analyse componentielle. Ce que l'on peut constater c'est que, souvent, les articles des dictionnaires de langue, contiennent, par souci de précision, des spécifications qui ne sont pas définitoires pour le lexème en question. Si l'on compare les quatre définitions suivantes du lexème *flageolet*, on peut constater qu'elles présentent des traits supplémentaires qui ne sont pas indispensables et qui, par conséquent, sont omis dans certains de ces dictionnaires:

- „Petit haricot” (DFC)
- „Petit haricot” (Lexis)
- „Variété de haricot nain, très estimé, qui se mange en grains” (P. Robert).
- „Petit haricot très estimé, que l'on sert en grains” (Larousse).

Les deux premières définitions ne marquent que le genre et la différence spécifique, tandis que les deux dernières définitions ajoutent des spécifications de nature socio-culturelle.

Pour marquer par une terminologie spéciale l'opposition entre trait distinctif et trait non distinctif, R. MARTIN (1976:137, sqq) emploie le terme de **composant** pour désigner les traits sémantiques en général, tant distinctifs que non distinctifs, et réserve le terme de **sème** pour les seuls traits distinctifs, qui seraient ainsi une sous-espèce de composants:



Les composants non distinctifs, bien que n'ayant pas un caractère obligatoire dans la définition pour fixer la place que le sémème occupe dans un ensemble de sémèmes voisins, n'en constituent pas moins des éléments importants pour autant qu'ils sont normalement associés au lexème en question par des relations constantes, socialement normées. F. KIEFER (1974) distingue dans une définition lexicographique un „coeur” et une „périphérie”: „Le **coeur** d'une lecture d'entrée lexicale comprend toutes et rien que les stipulations sémantiques qui schématiquement déterminent sa place dans le système des entrées lexicales, c'est-à-dire délimitant ce terme par rapport aux autres entrées non synonymes. La **périphérie** consiste en stipulations qui contribuent à l'édification du sens

d'une entrée lexicale sans cependant la distinguer des autres entrées – autrement dit, la périphérie rassemble toutes les stipulations qui pourraient être retranchées de la lecture de l'entrée lexicale sans changer sa relation aux autres lectures d'entrées lexicales appartenant à la même grammaire „ (1974: 68-69). Comme on l'a vu par les exemples ci-dessus, certaines spécifications qui détaillent le référent par des éléments de nature encyclopédique et qui ne figurent pas dans les définitions de tous les dictionnaires correspondent à la „périphérie”. Il en résulte que le sémème a une configuration qui subit les pressions du système de la langue à laquelle le lexème correspondant appartient.

### 3.3. Classes lexicales et relations entre sèmes

La constitution des classes de signification implique que l'on puisse ranger les lexèmes du point de vue de leur adéquation à une catégorie déterminée d'unités lexicales. Cette fonction d'appartenance d'un lexème à un ensemble s'exprime en termes de *configuration sémique*: le sémème comporte des sèmes qui se constituent en ensembles ordonnés d'après leur degré de généralité. Dans le cas des catégories lexicales complexes, la fonction d'appartenance à un ensemble est le résultat d'un processus d'intégrations successives. Ces classes sémantiques, linguistiquement pertinentes, peuvent contracter entre elles des relations d'*inclusion* ou d'*intersection*.

On peut donc définir les classes lexicales en introduisant des degrés de généralité et en précisant pour chaque sous-ensemble les traits caractéristiques. Disposées par ordre de généralité croissante, ces classes sont définies et caractérisées de la manière suivante. (F. RASTIER, 1988:49 sqq.):

- le *taxème*<sup>3</sup>

Le taxème est constitué d'unités qui se partagent „une zone commune de signification et se trouvent en opposition immédiate les unes avec les autres” (E. COSERIU, apud F. RASTIER, 1988: 49).

L'organisation hiérarchique des sémèmes d'un taxème implique un ensemble immédiatement superordonné: l'*archiséme* qui peut ou non être lexémisé par un archilexème. Ainsi, *coiffure* „qui sert à couvrir la tête” est l'archilexème d'une série qui comprend les lexèmes *béret, bonnet, calotte, chapeau, coiffe, toque*, etc. *Agrume* est un archilexème qui recouvre l'ensemble lexical *orange, mandarine, clémentine, citron*, etc., tout comme *citrus* désigne l'ensemble des arbres qui produisent les agrumes. Dans le cadre du taxème «appareils de locomotion aérienne» le lexème *avion* / + ailes + + hélices verticales / se différencie du lexème *hélicoptère* par les traits / - ailes + hélice horizontale / pour le dernier.

Entre les lexèmes constitutifs d'un taxème il s'établit diverses relations:

- oppositions binaires: *absent / présent*
- oppositions graduelles: *amour, affection, sympathie, antipathie, hostilité, haine*
- oppositions sérielles: *printemps, été, automne, hiver*
- complémentarité (réciprocité): *frère - soeur*

---

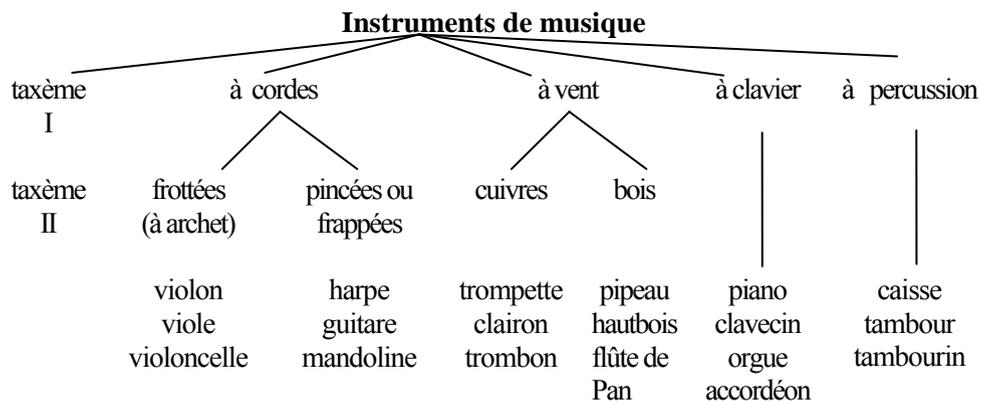
<sup>3</sup> Le terme de *taxème* a été considéré préférable à celui de „champ lexical” proposé par E. COSERIU parce qu'il évite la confusion avec la notion de champ sémantique qui désigne une zone de la réalité mondaine ou conceptuelle qui est lexémisée diversement par les diverses langues.

- le *domaine*

C'est la classe de généralité supérieure, regroupant, sur la base des champs d'expérience socioculturelle d'une communauté donnée, plusieurs taxèmes. Les indications figurant dans les articles de dictionnaire opèrent comme des indicateurs de domaine: *agric., marine, géogr., milit., archéol., chim. etc.*

Comme on le sait, la notion de champ, employée en linguistique onomasiologique, a soulevé des objections sérieuses quant à la disposition exhaustive du lexique dans un ordre hiérarchique. « Ni dans la réalité, ni dans la langue ne se trouve un découpage totalement hiérarchisé; de même il ne peut y avoir non plus un système conceptuel objectif de validité générale absolue. » (K.BALDINGER, 1984: 97). Compte tenu des difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on veut délimiter les champs sur une base référentielle on rejette ce système en préférant une définition opérationnelle du domaine: c'est « un ensemble de taxèmes pertinents dans une pratique concrète » (F. RASTIER 1994: 62-63).

Nous allons illustrer cette hiérarchie de sous-ensembles sémémiques à l'aide d'un exemple pris au domaine de la musique.



A l'intérieur du même domaine il n'y a pas de polysémie: le lexème *violon* « prison de police, contiguë à un poste ou à un corps de garde où l'on enferme ceux qui sont arrêtés le soir en attendant de les interroger le lendemain » (P. Robert) appartient à un domaine autre que celui des instruments de musique.

- la *dimension*

C'est une classe de généralité supérieure au domaine, caractérisée par le même sème et qui se trouve en intersection avec tous les domaines. Les dimensions sont articulées par des relations binaires de disjonction exclusive: /+animé/ vs /-animé/, /+matériel/ vs /-matériel/, etc.

La constitution des classes lexicales ne va pas sans difficulté. L'inclusion sur laquelle repose la hiérarchisation du lexique conduit à des ensembles dont les contours ne sont pas précis. B. POTTIER (1965) en discutant les définitions des dictionnaires a fait remarquer que les lexicographes font appel à des définitions par inclusions successives, mais qui diffèrent

d'un dictionnaire à l'autre. En examinant le cas « délicat » du lexème *coffre*, il constate que pour les auteurs du *Dictionnaire Général*, le coffre est une *boîte*, qui est un *réceptacle*, tandis que pour ceux du *Robert* le *coffre* est un *meuble* qui est un *objet*.

### 3.4. La typologie des sèmes

La bibliographie, tant classique que de date plus récente, propose plusieurs classifications des sèmes, qui reposent sur des critères différents, mais qui se recoupent: la nature lexicale ou grammaticale du sème, le degré de généralité, la classe lexicale à laquelle appartient le sémème, le mode d'actualisation, etc.

Nous mentionnons ci-dessous les principaux types de sèmes oppositionnels que l'on distingue.

- *Sèmes relationnels / sèmes substantiels*

Dans la terminologie de B. POTTIER, le sème *relationnel* (appelé aussi *fonctème* ou *morpho-sème*) est un trait minimal du grammème et a pour fonction d'établir une relation entre les substances des lexèmes. L'ensemble des fonctèmes est le *catégorème* et correspond à ce que, dans la tradition grammaticale, est désigné par le terme de « catégorie grammaticale »: genre, nombre, personne, etc.

Le sème *substantiel* est le trait lexical: instrument, artefact, etc.; ce sont des traits définitoires.

- *Sèmes génériques / sèmes spécifiques*

Les sèmes substantiels se divisent à leur tour en deux sous-types:

– les sèmes *génériques*, qui sont communs à tous les sémèmes constitutifs d'un ensemble, quel que soit le niveau de généralisation de cet ensemble. Ils sont « hérités » (ils sont retransmis) des classes hiérarchiquement supérieures (de la dimension au domaine, du domaine au taxème). Ils servent à indexer le sémème dans la classe, en établissant des relations d'équivalence.

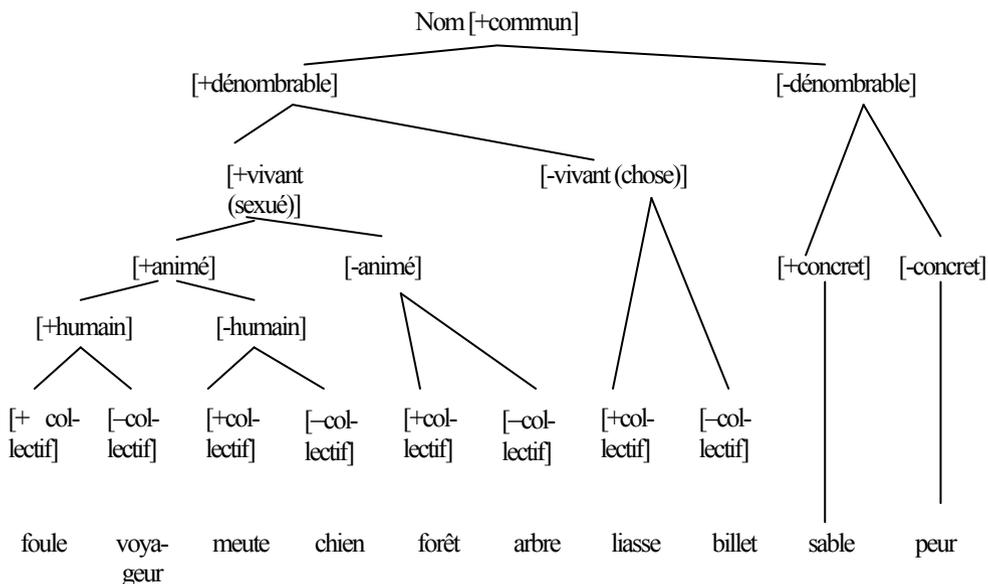
L'exemple suivant sert à illustrer cette hiérarchie des sèmes génériques:

Un lexème tel que *violon* est indexé ainsi:

- animé, + matériel, + dénombrable
- + artefact, + instrument de musique
- + à cordes frottées

Sème / Classe	Microgénériques	Mésogénériques	Macrogénériques
Taxème	+ à cordes		
Domaine		+ instrument de musique + artefact	
Dimension			- animé + matériel + dénombrable

Le schéma suivant rend compte des sèmes macrogénériques pour la classe des noms communs:



Les sèmes macrogénériques ont une pertinence grammaticale (R. MARTIN, 1971). Ainsi, la catégorie de l'animé se manifeste dans la pronominalisation (interrogative: *qui / quoi*, dans les compléments prépositionnels: *de lui / en, à lui / y*), le trait / - dénombrable / dans le choix du prédéterminant indéfini (*du, de la*) et la résistance au pluriel, le trait /+collectif/ dans l'accord (*Une dizaine survécurent*), le trait / - matériel / connaît des restrictions syntaxiques (\* *Il a le courage. / Il a le courage de ses opinions*).

L'ensemble des sèmes génériques est le **classème**.

– les sèmes **spécifiques** différencient les sémèmes appartenant à une même classe

Tandis que les sèmes génériques intègrent le sémème à une classe en notant des relations d'équivalence entre sémèmes, les sèmes **spécifiques** établissent donc des relations d'opposition, en définissant le sémème d'un lexème par la différence spécifique.

Pour désigner l'ensemble des traits spécifiques on utilise le terme de **sémantème**. « Un sème générique est un élément du classème, permettant le rapprochement de deux sémèmes voisins par référence à une classe plus générale, alors que le sème spécifique est un élément du sémantème, permettant d'opposer deux sémèmes très voisins, par une caractéristique propre. (B. POTTIER, 1974: 330-331). Ainsi, dans le domaine des instruments de musique, à l'intérieur du taxème « à clavier » *piano* et *clavecin* se distinguent par la manière dont les cordes sont maniées: frappées pour le piano, pincées pour le clavecin.

- *Sèmes inhérents / sèmes afférents*

La distinction entre ces deux catégories de sèmes repose sur l'application de plusieurs critères, dont les principaux sont:

- la fonction
- la nature de la prédication
- le type de codification
- les relations entre sémèmes

Les sèmes *inhérents* relèvent du système fonctionnel de la langue et sont, du point de vue fonctionnel, *définitoires* pour un lexème donné. Ils ont, comme nous l'avons vu, un rôle distinctif, servant à opposer un sémème à d'autres sémèmes voisins, appartenant à une même classe lexicale. Ainsi, si nous considérons l'ensemble des lexèmes qui désignent des travailleurs sur bois: *charpentier*, *menuisier*, *ébéniste*, nous constatons qu'ils se distinguent entre eux par le genre de travaux qu'ils exécutent:

<i>Traits</i>	<i>Ouvrier qui fait des travaux sur bois</i>	<i>Charpente</i>	<i>Menuiserie utilitaire</i>	<i>Menuiserie décorative</i>
<i>Lexème</i>				
Charpentier	+	+	-	-
Menuisier	+	-	+	-
Ébéniste	+	-	-	+

Les sèmes inhérents se définissent par la notion de prédication universelle, conçue comme une prédication qui sera vraie en tout contexte linguistique et pragmatique, c'est ce qui correspond à l'accord des locuteurs parlant une langue L. Ils sont caractérisés par des attributs typiques: au lexème *deuil* est associée, dans notre civilisation, la couleur noire.

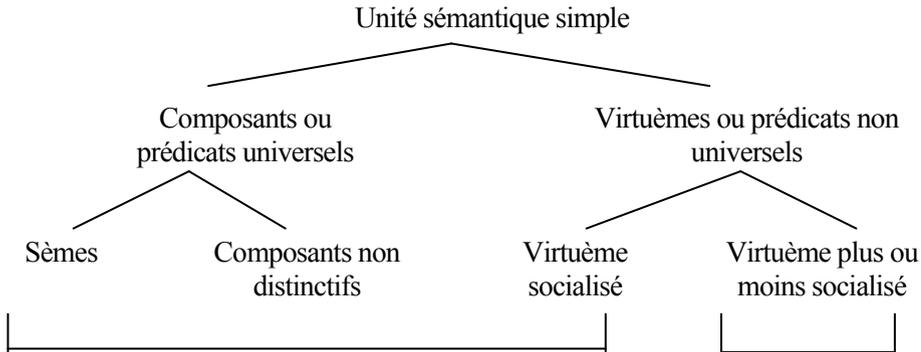
Du point de vue de leur actualisation, les sèmes inhérents, qu'ils soient génériques ou spécifiques, se transmettent tels quels dans le contexte, en réalisant, de cette manière, une conformité entre le type et l'occurrence (token). Ainsi, le sème / + défavorable/ contenu dans le sémantème de l'adjectif *chétif* « de faible constitution, qui ne respire pas la bonne santé » se transmet dans ses actualisations, qu'il soit relatif à une personne ou à une institution: *un enfant chétif aux joues maigres; une entreprise encore chétive*.

Les sèmes *afférents* relèvent d'autres systèmes de codification, tels que les normes socialisées ou partiellement socialisées, et, de ce point de vue, ils ne sont pas distinctifs. C'est pourquoi ils sont souvent considérés comme des sèmes marginaux. De nature essentiellement contextuelle, ils ne sont pas définitoires de la même manière que les sèmes inhérents. Ils sont mis en relation avec l'ensemble des traits *connotatifs*, faisant partie d'un système « second » de contenus dérivés d'un système « premier » ou *dénotatif*, qui intervient dans le mécanisme référentiel permettant au signifiant de renvoyer à une classe bien circonscrite de dénotés (C. KERBRAT ORECCHIONI, 1977: 23).

L'ensemble de ces sèmes est désigné par le terme de *virtuème*. R. MARTIN (1976: 139-140) a attiré l'attention sur le fait qu'on doit distinguer entre *composant* et *virtuème*: tandis que le composant se définit par la notion de prédication universelle, le

virtuème est défini par la prédication non universelle, qui est, soit possible pour tout locuteur parlant une langue L, auquel cas nous avons affaire à un virtuème *socialisé*, soit nécessaire ou possible pour certains seulement des locuteurs et, dans ce cas, c'est un virtuème *plus ou moins socialisé*. Ce dernier a un caractère plus subjectif et résulte d'associations individuelles non récurrentes. Le premier appartient au plan dénotatif, tandis que le second appartient au plan connotatif.

Le schéma suivant rend compte de ces distinctions:



(R. MARTIN, 1976:140)

Si l'on considère les trois actualisations suivantes du lexème *arbre*, on peut constater les différences sémantiques des occurrences à la lumière des distinctions établies précédemment:

a. Cet *arbre* a perdu ses feuilles.

Classème: sèmes inhérents

génériques: /+vivant/ /-animé/ /+matériel/ /+dénombrable/

Sémantème:

spécifiques: /+végétal/ /+ligneux/ /+branches/  
/+frondaison/

b. *arbre de la science*

*arbre du bien et du mal*

Virtuème socialisé appartenant au plan dénotatif.

c. *Je venais de perdre ma protection, mon oppression, mes racines.*

*Comme un **arbre** déjà grand, secoué par le vent, je sentais tout à coup le poids périlleux de mes branches et de mon feuillage: j'étais tout seul.*

(Pascal Jardin, *Le Nain Jaune*)

Virtuème plus ou moins socialisé relevant du plan connotatif; sème actualisé: /solitude/.

Considérée imprécise et insatisfaisante du point de vue opérationnel pour l'analyse sémantique, la notion de connotation a été rejetée au profit de critères de différenciation plus rigoureux, capables de rendre compte de l'opposition, relative il est vrai, entre sèmes inhérents et sèmes afférents.

A l'encontre des sèmes inhérents, les sèmes afférents transgressent la frontière de l'ensemble auquel le sémème en question appartient pour s'intégrer à un ensemble différent. Ils doivent être actualisés au moyen d'une instruction *contextuelle*. Cette instruction réfère à des éléments de l'environnement qu'il faut identifier. En vue de choisir une interprétation parmi l'ensemble des interprétations possibles, il faut prendre en compte le degré de compatibilité associée à chacune d'elles. Le choix effectif d'une interprétation à l'exclusion de toutes les autres également possibles résultera de la prise en compte, selon une heuristique appropriée au degré de compatibilité.

Prenons l'exemple du lexème *moulin* « appareil pour moudre » qui comporte les traits inhérents /-animé/ /+matériel/ /+artéfact/ /+instrument/. Dans le contexte *moulin à paroles* « personne qui parle sans arrêt », il y a transegression de l'ensemble /-animé/ à l'ensemble /+humain/, ce qui est révélé par l'association avec le lexème *paroles* qui contient le sème /+humain/.

Dans les séquences suivantes, le lexème *oiseau* est transgressé de la classe /+animal/ à la classe /+humain/ et acquiert le sème /+péjoratif/: *un drôle d'oiseau* « individu peu recommandable », *un oiseau de malheur*, *un oiseau de mauvais augure* « personne qui annonce de mauvaises nouvelles », *oiseau rare* « personne irremplaçable » (iron.), ou /+mélioratif/: *oiseau de bon augure* « personne qui annonce de bonnes nouvelles », *chanter comme un oiseau* « chanter très bien ».

De ces exemples il est possible de dégager le rôle dominant du contexte dans l'interprétation du contenu sémantique. « L'afférence est un mécanisme fondamental de l'actualisation du contenu. On peut la définir comme l'activation, au cours de l'interprétation, d'un contenu linguistique qui n'appartient pas à la description statique d'un sémème » (M. CAVAZZA, 1994: 91).

L'afférence peut consister en l'actualisation d'un contenu sémantique virtuel du sémème lui-même, comme par exemple /gaieté/ dans *pinson*. On peut citer aussi en exemple le trait afférent « interne », socialement normé, dans les noms des saisons des années: *printemps* « jeune âge », « période d'épanouissement », *automne* « maturité », « déclin », *hiver* « vieillesse ». Elle peut également résulter de la propagation de sèmes caractéristiques des sémèmes qui lui sont associés, par exemple le sème /+péjoratif/ du lexème *graine* se propage des unités environnantes: *mauvaise graine* « enfant dont on ne pense rien de bon », « adulte qui a mal tourné », *graine de voyou*, *d'assassin* « qui prend le chemin d'être un voyou, un assassin. »

Dans l'interprétation du contenu sémantique, on éclaire le mécanisme de l'afférence grâce au mariage de l'analyse statique en traits inhérents à l'analyse dynamique en contexte: « ne peut être afférent qu'un trait décrit comme inhérent par ailleurs. » (M. CAVAZZA, 1994: 92).

Une relation d'afférence peut subir des contraintes de nature sociale et avoir un caractère constant si elle est attachée à la reconnaissance d'une vérité généralement admise, un *topos*, dans ce cas elle est dite socialement normée: le trait /fidélité/ est normalement associé à *chien*, celui de /faiblesse/ à *femme*.

Les différents types de sèmes peuvent être représentés par le tableau synoptique suivant:

Types de sèmes	Inhérents			Afférents	
	Génériques	Spécifiques		Génériques	Spécifiques
		distinctifs	Non distinctifs		
Ensemble de sèmes	Classème	Sémantème		Virtuème	
Sémème					

Exemple: le lexème *cheval*

Sèmes inhérents			Sèmes afférents	
Génériques	Spécifiques		Socialément codés	Plus ou moins socialisés
Animal	Distinctifs	Non distinctifs		
	Mammifère Équidé ongulé solipède à crinière	Domestique	masculinité résistance obstination intensité	
Sémème				

Les sèmes afférents socialement codés s’actualisent dans les contextes suivants:

/masculinité/: *un grand cheval* « une grande femme masculine »

/résistance/ : *un vrai cheval de labour* « un travailleur infatigable »

/obstination/ : *un cheval de retour* « récidiviste »

*cheval de bataille* « sujet favori auquel on revient toujours »

/intensité/ : *fièvre de cheval* « fièvre très forte »

Dans le contexte suivant c’est le sème / vitesse / qui s’actualise:

*Nous passâmes la frontière comme deux **chevaux de sang** qui sentent l’écurie.*

(Pascal Jardin, *Le Nain Jaune*)

C’est ainsi que s’organise la configuration sémémique, cette interdépendance structurelle entre les différents types de sèmes, marquée du double sceau de la généralité et de la spécificité.

### 3.5. Les avatars de la sémantique componentielle

Soumise à une critique quelquefois bien sévère, la sémantique componentielle a connu, depuis les ouvrages classiques de B. POTTIER et de A. J. GREIMAS jusqu’aux derniers travaux de F. RASTIER et de son équipe, une évolution que l’on pourrait caractériser de spectaculaire.

Avec les progrès des sciences cognitives et de l'informatique, le besoin de disposer d'une théorie cohérente s'est fait plus pressant.

Certains postulats de la sémantique structurale sur l'universalité des sèmes, sur leur caractère d'entités minimales et ultimes, sur les bases référentielles de l'analyse sémique, sur le nombre des sèmes sont remis en cause par les représentants de la sémantique interprétative (F. RASTIER). Les nouvelles démarches proposées tiennent compte de l'interaction entre lexique et syntaxe d'une part, entre lexique et pragmatique d'autre part. Le lexique accumule et généralise l'expérience socio-historique d'une communauté manifestée dans les topoï, d'où la nécessité de tenir compte, dans l'analyse sémantique, de l'afférence socialement normée.

Parmi les reproches adressés à l'analyse componentielle il y a en principal le manque d'unité théorique, le caractère statique de l'approche, cantonnée dans un cadre trop normatif pour rendre compte de tous les aspects contextuels. Les discussions sur les modèles voudraient justifier le besoin d'un cadre plus large dans lequel l'analyse statique et l'analyse dynamique auraient leur place propre et verraient leurs liens, leurs différences et leur apport soulignés. En opposition avec l'analyse statique, l'analyse dynamique implique la prise en compte des virtualités et de leur actualisation dans et par le texte.

Parmi les avantages des nouvelles approches en sémantique, il faut rappeler qu'elles permettent de représenter la configuration du sémème et des ensembles sémémiques organisés en classes de généralité croissante, en mettant en évidence les relations entre les sèmes de cet ensemble. Le problème qui demande une solution est la constitution de ces ensembles, car «il existe certainement un grand nombre de façons de structurer le lexique, et les sèmes, en tant que traits pertinents, sont largement dépendants des structures que l'on pose» (R. MARTIN, 1976: 135-136).

L'importance qu'il faut attacher au contexte procède de l'idée qu'une analyse sémantique au niveau lexical n'a de sens que si l'on ne comprend qu'un des éléments d'un projet global est l'articulation à plusieurs niveaux.

La spécificité de la perspective adoptée dans la recherche justifie la diversité d'une nouvelle terminologie, mais celle-ci doit être soumise, pour pouvoir lui conférer une puissance généralisante et une efficacité descriptive, à des jugements visant à préciser la signification exacte des termes.

Un dernier point de discussion concerne l'application de l'analyse componentielle. Il arrive souvent que l'indispensable débat entre la recherche et l'application reflète d'une manière imparfaite les capacités de valorisation des ressources offertes par les acquis théoriques. Mesurer leur efficacité n'est, certes, pas aisé. Disons simplement qu'à défaut d'y parvenir de façon parfaite, du moins faut-il se donner de meilleures chances pour que cette efficacité soit la plus grande possible.

Une première voie d'application est l'article de dictionnaire, la structure de l'entrée, des sous-entrées, la définition.

Une deuxième voie d'application consiste à s'interroger sur le profit que l'on pourrait tirer de l'analyse sémique dans la didactique des langues vivantes, en particulier du FLE. Cela pose notamment le problème de l'efficacité pour l'acquisition de la compétence lexicale. C'est le professeur qui doit déterminer le meilleur usage qu'il convient de faire des ressources offertes par l'analyse componentielle.

## Idées à retenir

- La tâche que se propose la sémantique componentielle c'est d'analyser le niveau inférieur au sémème et les unités de contenu micro-sémantiques.

- Le **sème** unité du plan du contenu présente les caractéristiques suivantes:

- il ne se réalise jamais comme unité autonome, mais à l'intérieur d'un ensemble, le **sémème**;

- les sèmes se présentent plutôt comme des molécules, et non comme des atomes, car, dans la plupart des cas, ils sont analysables en unités de rang inférieur. Il existe pourtant des unités primitives, inanalysables, de nature conceptuelle, translinguale, les **noèmes**;

- le sème est un trait essentiellement **différentiel**;

- le sème a une valeur opératoire; il sert à réunir les sémèmes sur la base des traits communs ou à les différencier sur la base des traits qui les séparent;

- il n'existe pas de relation directe des sèmes avec des qualités des parties du référent.

- Il existe des traits distinctifs et des traits non distinctifs, normalement associés à un sémème.

- Les lexèmes d'une langue s'organisent en ensembles – les classes lexicales, disposées hiérarchiquement, par ordre de généralité croissante: le **taxème**, le **domaine**, la **dimension**.

- Les principaux types de sèmes oppositionnels sont:

- sèmes **relationnels** (grammaticaux), ensemble le **catégorème** /vs/ sèmes **substantiels** (lexicaux), ensemble: le **sémème**.

- sèmes **génériques** (communs à tous les sémèmes constitutifs d'un ensemble), fonction: ils établissent des relations d'équivalence, ensemble: le **classème** /vs/ sèmes **spécifiques** (différencient les sémèmes constitutifs d'un ensemble), fonction: ils établissent des relations d'opposition, ensemble: le **sémantème**;

- sèmes **inhérents** (définitoires pour le sémème) /vs/ sèmes **afférents** (non distinctifs), ensemble: le **virtuème**.

## Sujets de débat et applications

- Commentez le texte suivant:

« Les relations entre les signes (en pratique entre les signifiés de ces signes) doivent faire l'objet d'études très poussées de la part des auteurs de dictionnaires. La linguistique théorique (des ensembles) doit toujours précéder les applications (des cas particuliers). » (B. POTTIER)

- Peut-on appliquer l'analyse componentielle à des fins didactiques ?

- Composez quelques exercices d'application de l'analyse componentielle à un niveau élémentaire.

- Donnez quelques exemples de domaines et de taxèmes, en vous servant d'un dictionnaire de langue.
- Constituez le taxème des ustensiles de cuisine.
- Analysez les sémèmes correspondant aux lexèmes: *pierre, caillou, roche*.
- Quels sont les traits afférents socialement codés attachés aux lexèmes: *boeuf, chatte, biche*.
- Analysez les sèmes afférents actualisés dans le texte suivant:  
 « Même les marchandises que les commerçants disposent sur leur étalages valent non pas pour elles-mêmes mais comme signes d'autre choses: le bandeau brodé pour le front veut dire *élégance*, la chaise à porteur dorée *pouvoir*, les volumes d'Averroès *sagesse*, le collier de cheville *volupté*. Le regard parcourt les rues comme des pages écrites: la ville dit tout ce que tu dois penser. » (Italo Calvino)

### **Références bibliographiques**

- CAVAZZA, M., 1994: *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- DUBOIS, J., et al., 1973: *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- KIEFER, F., 1974: *Essais de sémantique générale*, Paris, Mame.
- MARTIN, R., 1976: *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER, B., 1964: « Vers une sémantique moderne. », in *Travaux de linguistique et de littérature*, II, 1, 107-137.
- POTTIER, B., 1965: « La définition dans les dictionnaires. » in *Travaux de linguistique et de littérature*, III, 1, 33-39.
- POTTIER, B., 1980: « Les universaux », in *Bulletin du Groupe de Recherches en sémiolinguistique*, no. 14, 3-7.
- POTTIER, B., 1996: « Débat avec B. Pottier. », in *La linguistique*, no. 32, 143-176.
- RASTIER, F., 1987: *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

## 4. RELATIONS ENTRE SÉMÈMES ET DESCRIPTION DES CONTENUS LEXICAUX

„Quand il y a équivalence ou ressemblance de sens entre plusieurs mots ou formes, il y a synonymie. Quand il y a différence, ou ambiguïté, ou encore équivoque, sur le sens d'une même forme, il y a homonymie. Deux espèces de discussion complémentaires qui ont longtemps permis d'assurer la représentation compacte des faits de langue. Cette situation prend fin lorsqu'apparaît la sémantique et, avec elle, la polysémie. Désormais l'analyse des relations forme - sens se discute dans un système à trois termes”

(ANTOINETTE BALIBAR-MRABTI)

- Le sémème en langue
- Le sémème en contexte
- Statut et rôle du contexte dans l'interprétation des contenus lexicaux

### 4.1. Le sémème en langue

Les contenus sémantiques s'organisent en réseaux qui engagent plusieurs types de relations entre signifiants et signifiés, en *langue* et en *contexte*. En langue, le contenu lexical est décrit par sa position dans le système fonctionnel et au sein du même paradigme. L'analyse componentielle sert à établir la configuration d'un sémème à l'intérieur d'un ensemble. En contexte, le contenu lexical est envisagé dans son environnement, proche ou éloigné.

En sémantique contextuelle on se sert de deux termes pour marquer cette distinction: *l'unité lexicale* est définie comme l'union d'une forme lexicale et d'un seul sémème, le *lexème* est l'item lexical tel qu'il apparaît dans le dictionnaire et qui peut être associé à plusieurs sémèmes (D. A. CRUSE, 1989: 49 sqq.). Cette distinction correspond à la distinction entre *type* et *occurrence*.

Les sémèmes peuvent contracter des relations qui relèvent de deux grands types: relations paradigmatiques et relations syntagmatiques.

Sur le plan paradigmatique, ces relations se laissent diviser en deux catégories, suivant le rapport qui s'instaure entre le(s) sémèmes(s) et le(s) lexème(s) qui leur correspondent:

- si deux ou plusieurs sémèmes différents sont recouverts par un seul lexème, la relation est a) de polysémie ou b) d'homonymie:

a) *planche*

1.1. « Pièce de bois plane, plus longue que large, généralement peu épaisse »: *maisonnette en planches; planche à repasser; planche à pâtisserie*.

2. « Plaque, feuille de métal polie, destinée à la gravure et à la reproduction par une impression »; *planche d'imprimerie*.

3. « Feuille ornée d'une gravure: *les planches en couleurs d'un livre*.

4. « Planche munie d'une dérive, d'un mât central et d'une voile que l'on fait avancer sur l'eau »: *planche (à voile); faire de la planche;*

5. « Petite planche montée sur roulettes »: (*faire de la*) *planche à roulettes.*

6. (*argot scolaire*) « Tableau noir, interrogation au tableau »: *Il a fait une bonne planche.*

II.7. Espace de terre cultivé, plus long que large, dans un jardin »: *une planche de salade, de radis, de poireaux.*

8. « Très maigre »: *maigre comme une planche.*

b) *banc*: 1. « Siège étroit et long pour plusieurs personnes »: *Il était assis sur un banc.*

2. « Amas de sable ou couche de roche, de pierre, etc. de forme allongée »: *un banc de sable, d'argile.*

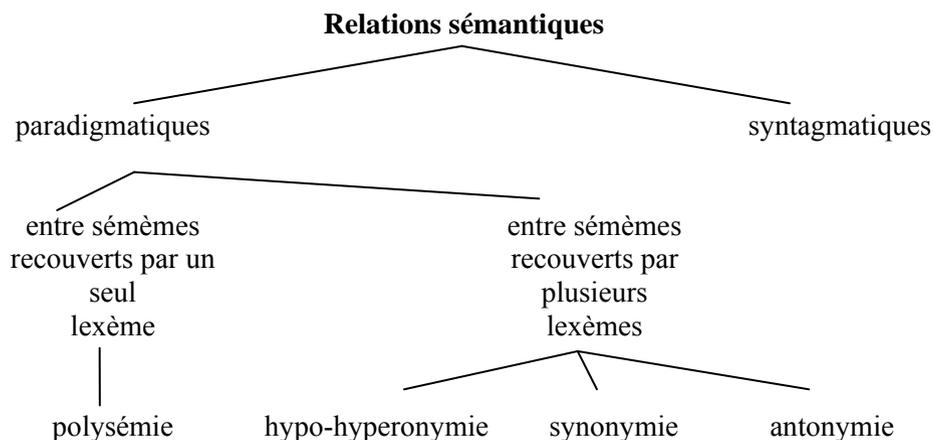
• si les relations entre sémèmes sont recouvertes par des lexèmes différents, elles se divisent, à leur tour, en plusieurs sous-types:

– hypo-hyponymie: *chien – animal*

– synonymie: *sottise, bêtise, stupidité, imbécillité*

– antonymie: *long / court*

Ces relations peuvent être représentées par le schéma suivant:



#### 4.2. Le sémème en contexte

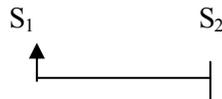
Le terme de contexte est ambigu: il désigne soit l'environnement linguistique immédiat ou éloigné d'une unité lexicale, soit la situation dans laquelle cette unité est réalisée. Pour distinguer ces deux significations on se sert souvent, dans le premier cas, du terme de *co-texte*, en réservant celui de contexte pour la situation (l'entour pragmatique).

Si la notion de contexte est souvent invoquée dans les analyses standard, elle n'est pas définie de manière précise, en l'absence d'une théorie cohérente. La définition traditionnelle repose sur l'idée de voisinage immédiat, le contexte étant ce qui précède (l'antécédent) ou ce qui suit (le subséquent) de l'unité considérée. Une autre définition,

employée en sémantique interprétative, procède du concept guillaumien d'incidence: « Nous définissons le contexte d'un sémème comme l'ensemble des sémèmes qui, dans un contexte, entrent avec lui en relation d'incidence, quelle que soit la position des expressions qui les manifestent » (F. RASTIER, 1994: 64). Dans une théorie plus élaborée du contexte on doit tenir compte de plusieurs facteurs: l'orientation de la relation syntagmatique entre sémèmes, l'actualisation des sèmes, les instructions qui guident le passage de la signification au sens, le niveau de contextualité.

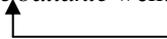
Ainsi, dans la sémantique interprétative on fait état de deux sous-types de contextes (F. RASTIER, 1994: 64), établis en fonction de l'orientation de la relation entre sémèmes:

- le contexte **actif** d'une unité lexicale UL constitué des unités proches ou lointaines qui ont une incidence sur elle, qui la modifient:



Ainsi, l'interprétation de l'unité lexicale *pluie* est fonction de son contexte actif, son sémème étant modifié par les sémèmes des unités proches:

*Une pluie battante* « chute d'eau qui tombe des nuages ».



*Une pluie de projectiles* « une abondance de... »



*d'étincelles*  
*d'or*  
*de cadeaux*  
*de faveurs*

- le contexte **passif** d'une unité UL est composé des unités sur lesquelles elle a une incidence, qu'elle modifie sémantiquement:



L'adjectif *creux* est le contexte passif des sémèmes *tige*, *idées*, *paroles* dans les séquences:

*Une tige creuse* « vide à l'intérieur »

*Idée creuse, paroles creuses* « sans substance ».

Dans les différents contextes où ils peuvent s'insérer, certains sèmes peuvent être actualisés, d'autres sont neutralisés (virtualisés), d'autres enfin peuvent devenir non seulement actualisés mais saillants.

Ainsi, dans l'énoncé *Pierre est un âne*, le sème /+animal/ est neutralisé, le sème /+humain/ est actualisé mais il n'est pas saillant, tandis que les sèmes /+ignorance, +entêtement, +bêtise / sont saillants:

sèmes		
neutralisés (virtualisés)	actualisés	
	- saillants	+ saillants
/+animal/	/+humain/	/+entêtement/ /+bêtise/ /+ignorance/

De même dans le contexte: *Il est tellement poire qu'il s'est laissé prendre à sa place*, le sème neutralisé est /+fruit/, le sème actualisé est /+humain/, le sème saillant est /+naïveté/.

La solidarité lexicale (E COSERIU, 1967) est un autre phénomène de combinatoire syntagmatique, qui se définit par la récurrence d'un sème dans un sémème voisin de la chaîne. Ce sème peut être:

– macrogénérique: dans la séquence *jolie à croquer* c'est le sème /+femme/ qui est réitéré;

– mésogénérique: *voyager* sélectionne /+véhicule/

– microgénérique: *vélin* implique *papier*

L'appel au contexte se justifie par la nécessité de lever l'ambiguïté, ce qui implique des stratégies spécifiques et la prise en compte des instructions contenues dans le contexte linguistique et quelquefois du contexte situationnel.

Dans le premier cas il s'agit « d'un surplus interprétatif » qui conduit à une double ou pluri-lecture possible dont la source est la polysémie ou l'homonymie.

Il existe deux types d'ambiguïté, établis en fonction de la nature des informations nécessaires pour lever l'ambiguïté:

Une ambiguïté que l'on appelle **déterministe** qui se laisse résoudre par l'analyse du micro-contexte, c'est donc l'environnement qui joue le rôle de désambiguïseur.

L'exemple suivant illustre ce type d'ambiguïté:

Pile

Microtexte	Pile de livres, d'assiettes	Pile d'une lampe de poche	Pile ou face	S'arrêter pile
sens	« amas d'objets entassés les uns sur les autres »	«dispositif pour produire un courant électrique»	revers d'une monnaie	«brusquement »

– une ambiguïté probabiliste qui ne peut être levée qu'en faisant appel au macro-contexte, à la situation.

G. KLEIBER (1994) cite l'exemple du message publicitaire d'une compagnie aérienne: *Dix vols par jour* qui ne pourrait en aucune façon être interprété comme une publicité promettant aux voyageurs d'être volés dix fois par jour.

L'interprétation du sens d'une lexie peut se réaliser à tous les niveaux de complexité contextuelle. Les unités ne sont pas toujours compositionnelles, c'est-à-dire leur sens ne peut pas être prévu à partir de leurs éléments constitutifs. Si les lexies *ramassage*, *nettoyage* signifient «action de ramasser, de nettoyer», en échange *ramage* ne signifie pas «action de ramer» mais «chant des oiseaux» ou « dessin représentant des

rameaux », tout comme *plumage* ne signifie pas non plus dans tous les contextes « action de plumer » mais « ensemble des plumes d'un oiseau ».

Dans le cadre du syntagme, le sens peut être interprété par les rapports que les éléments contractent avec les unités voisines, mais là encore, l'ensemble peut être compositionnel ou non. Si dans les suites *pot à beurre*, *pot à confitures* chaque élément garde son sens qui correspond à la signification inscrite en langue, dans la suite *pot-au-feu* « mets composé de viande de boeuf bouillie avec des légumes » le sens n'est plus compositionnel; il est non compositionnel aussi dans le familier *pot-de-vin* « somme qu'on verse en dehors du prix convenu, pour obtenir illégalement un avantage ou pour remercier une personne par l'entremise de laquelle se conclut l'affaire » (P. Robert).

Au niveau de l'énoncé, le sens d'une lexie peut être implicite ou explicite. Un énoncé tel que *Faites comme chez vous, ne vous gênez pas* peut s'interpréter, suivant les circonstances, ironiquement (adressé à une personne sans gêne).

Le sens de certains lexèmes peut s'interpréter par référence à une unité plus vaste, textuelle. A la lumière du texte, les lexèmes du titre d'un roman de A. Chamson *La fleur et la neige* sont décodés par l'actualisation de sèmes afférents: « La jeunesse et la vieillesse ».

Comme on l'a vu par ces exemples, les relations de polysémie se trouvent sous la dominance du contexte, le choix d'un synonyme ou d'un antonyme est également dicté par l'environnement.

#### 4.3. Statut et rôle du contexte dans l'interprétation des contenus lexicaux

L'analyse du contexte évite de tomber dans l'écueil d'une dichotomie rigide entre le paradigmatic et le syntagmatic et de la prise en compte du seul niveau codique. Une analyse « décontextualisée » ne peut rendre compte des distinctions fonctionnant au niveau du système et inversement, la représentation en langue doit rendre compte des valences syntagmatiques du sémème. « L'étude des différences à partir d'un contexte donné va mettre en évidence les contenus qui, dans bien des cas, auraient échappé à l'analyse lexicographique traditionnelle. Le contexte permet de définir les différences qui dépassent les différences décrites en langue. » (M. CAVAZZA, 1994: 87).

Pour mettre en évidence la solidarité des deux plans, R. JAKOBSON affirmait: « Les relations sémantiques *in absentia* qui s'établissent sur l'axe de la sélection se projettent sur l'axe de la combinaison » (1963: 220-221).

Si la tradition a toujours reconnu l'importance du contexte, elle n'a jamais essayé d'examiner la manière dont il intervenait dans l'interprétation des contenus sémantiques, elle manifestait la tendance de porter au compte de l'environnement toute une série de phénomènes dont elle ne savait que faire, en attribuant au contexte le statut d'un « bouche-trou interprétatif, qui n'entre en ligne de compte que si l'on en a besoin » (G. KLEIBER, 1994: 16). Or, les orientations ultérieures ont mis en vedette le rôle décisif du contexte dans l'examen des contenus sémantiques.

On pourrait regrouper sous trois rubriques les principales critiques adressées à la conception classique du contexte:

– la définition du contexte est imprécise: le terme fait référence aussi bien au contexte linguistique qu'à la situation immédiate ou au savoir partagé;

- le fonctionnement interactionnel des éléments qui proviennent des trois sites mentionnés ci-dessus n'est pas expliqué;
- le contexte a un caractère statique, les analyses procédant du modèle codique qui s'avère insuffisant dans l'interprétation des actualisations.

Ces constatations critiques ont conduit à la nécessité de faire appel à d'autres modèles et à d'autres approches, qui comportent un changement de perspective, sans pour autant rejeter en bloc les conceptions classiques.

L'idée force soulignée est que tout est relié à tout, ce qui impose la nécessité que l'on fasse intervenir l'ensemble des phénomènes recouverts par le terme de contexte, aux différents paliers de complexité contextuelle.

En même temps, on insiste sur les aspects dynamiques de l'interprétation des contenus sémantiques: « D'un concept statique, véritable roue de secours des modèles sémantiques classiques, on est passé à un contexte dynamique, qui, en tant que partie prenante dans toute stratégie interprétative, sollicite cruciallement la dimension mémorielle » (G. KLEIBER, 1994:9).

Pour assurer les bases d'une analyse dynamique on devrait faire appel à d'autres modèles et à d'autres approches théoriques.

Le contexte n'apparaît plus comme quelque chose qui est donné, il est construit sur la base du sens qui fournit les indices à l'aide desquels on précise les éléments pertinents dans la construction du discours. On assiste donc à un renversement: ce n'est plus le contexte qui explique le sens, mais le sens instructionnel qui construit le contexte. Le phénomène est évident dans les opérations de traduction. On passe ainsi d'un modèle codique à un modèle indiciaire (inférentiel).

D'autres hypothèses sur le contexte ont été formulées dans le cadre des théories cognitivistes: le contexte est conçu comme une réalité mémorielle: tous les paramètres contextuels: contexte linguistique, situation immédiate, savoir général sont compris dans la mémoire sous la forme d'une représentation interne.

Les nouvelles conceptions se séparent ainsi nettement de la conception traditionnelle, en opposant le modèle inférentiel, instructionnel, au modèle codique, l'analyse dynamique à l'analyse statique et surtout en attribuant au contexte un rôle décisif dans l'interprétation des contenus sémantiques.

Parallèlement à ce revirement de perspective, une problématique nouvelle se développe qui est le lieu de nombreux débats montrant que beaucoup de problèmes restent encore ouverts.

### **Idées à retenir**

- Les relations entre signifiants et signifiés peuvent être étudiées: en *langue*, le contenu lexical étant décrit par la position du sémème dans le système, ou en *contexte*, par la description dans son environnement. Les deux points de vue sont nécessairement complémentaires.
- En sémantique contextuelle on désigne par *unité lexicale* l'occurrence et par *lexème* le type.
- Les relations paradigmatiques sont de plusieurs types établis d'après le rapport entre le(s) sémème(s) et le(s) lexème(s) qui leur correspondent: si deux ou plusieurs

sémèmes sont recouverts par un seul lexème il y a polysémie ou homonymie, si les sémèmes sont recouverts par des lexies différentes, il y hypo-hyperonymie, synonymie ou antonymie.

- Dans les relations sémantiques contextuelles on doit tenir compte: de la relation syntagmatique entre sémèmes (contexte actif / contexte passif), du mode d'actualisation des sèmes (sèmes virtualisés, actualisés, saillants).

- La solidarité lexicale se définit comme la réitération du même sème dans deux sémèmes réalisés par des lexèmes voisins de la chaîne syntagmatique.

- On désigne par le terme d'ambiguïté lexicale la surdétermination d'une unité par la double ou pluri-lecture dans un contexte déterminé.

- La désambiguïsation se réalise par l'appel au micro-contexte (dans le cas de l'ambiguïté déterministe) ou au macrocontexte (si l'ambiguïté est probabiliste).

### **Sujets de débat et applications**

- Commentez le texte suivant:

« Si un mot peut avoir plusieurs acceptions, il faut naturellement se poser immédiatement la question de savoir comment l'interlocuteur peut se rendre compte de la signification à laquelle pense le locuteur dans chaque cas. Il s'en rend compte en se fondant sur une structure linguistique plus large, qu'on peut appeler structure syntagmatique. »(K. BALDINGER)

- Illustrez les types de relations sémantiques par des exemples de votre choix.

- Donnez des exemples d'ambiguïté:

- déterministe

- probabiliste

- Quels sont les sèmes qui sont neutralisés (virtualisés), actualisés dans les phrases suivantes:

*Il a su éviter tous les écueils de cette entreprise difficile. – L'argent est le seul aiguillon de son activité.* (DFC) *Elles m'ont alors montré l'enfant : – Quel petit singe, ai-je dit.* (Balzac, in P. Robert).

- Quel est le type de contexte (actif ou passif) qui se réalise dans les séquences suivantes: *un flot de sang, un flot de paroles, une vague d'oubli, une sale histoire, des paroles blessantes.*

### **Références bibliographiques**

CAVAZZA, M., 1994: *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.

COSERIU, E., 1967: « Lexicalische Solidaritäten », *Poetica I*, 293-303.

DELAVENAY, E., 1959: *La machine à traduire*, Paris, PUF.

JAKOBSON, R., 1963: *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

KLEIBER, G., 1994: « Contexte, interprétation et mémoire, approche standard vs approche cognitive », *Langue Française, no.103*, 9-12.

RASTIER, F., 1987: *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

RASTIER, F., 1994: *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.

## 5. LE CUMUL DE SÉMÈMES

« Pour les mots il faudrait peut-être s'accoutumer à l'idée que, plongés dans des contextes divers, ils peuvent exprimer une diversité d'effets de sens. »

(BENOIT DE CORNULIER)

- L'ambiguïté lexicale
- L'homonymie
- La polysémie
  - Types et sous-types de polysémie
    - La polysémie nominale
    - La polysémie verbale
    - La polysémie adjectivale
  - L'extension métaphorique
    - La métaphore nominale
    - La métaphore verbale
    - La métaphore adjectivale
  - La métonymie et la synecdoque comme sources de polysémie
- Polysémie et calcul interprétatif

### 5.1. L'ambiguïté lexicale

Le fait qu'à un seul signifiant il peut correspondre plusieurs signifiés ressort de l'évidence même. La grande majorité des unités lexicales simples et un grand nombre d'unités complexes sont ambiguës, le terme d'ambiguïté recouvrant les deux phénomènes de polysémie et d'homonymie: „Une expression est ambiguë si et seulement si elle correspond alternativement à plus d'une lexie” (I. A. MEL'ČUK, A. CLAS, A. POLGUÈRE, 1995:60).

L'ambiguïté lexicale n'est pas une réalité exceptionnelle, elle serait même constitutive de la langue, les moyens linguistiques étant plus réduits que les nécessités communicatives. En effet, les cas de *monosémie* où la correspondance signifiant-signifié est univoque sont rares, et concernent surtout les langues spécialisées. Ainsi, un terme tel que *dextrocardie* (*Méd.*) „déplacement du coeur vers la droite” est un terme monosémique.

Les principales questions relatives à la pluralité des sens sont:

- la distinction polysémie / homonymie et ses conséquences pour la pratique lexicographique;
- la polysémie en langue et en discours
- le cumul de sémèmes autour d'un même signifiant et le transfert dans un autre paradigme.

Tout d’abord, la distinction polysémie/homonymie est fondée sur la présence / l’absence d’au moins un trait commun. Ainsi, on décide que les deux lexèmes *perche*, l’un signifiant „poisson” (du lat. *perca*) et l’autre signifiant „pièce de bois, de métal longue et mince de section circulaire” (du lat. *pertica*) sont des homonymes parce que leurs sémèmes ne sont pas en relation d’intersection.

Le plus souvent, la distinction est mise en rapport avec l’évolution historique: deux mots différents ont évolué du point de vue phonétique de telle sorte qu’ils sont arrivés à avoir la même forme ou la même prononciation tout en ayant un étymon différent, comme dans l’exemple mentionné ci-dessus.

La distinction n’est pas toujours aisée: « Pour aborder la polysémie et l’homonymie de façon non académique, c’est-à-dire en proposant un critère opératoire plutôt que de résumer les points de vue qui peuvent faire varier la conception de ces deux termes, il faut prendre parti sur la question de savoir comment définir le sens. Il ne suffit pas, en effet, de dire que l’**homonymie** est le phénomène par lequel les définitions de deux mots de même forme „n’ont pas de partie commune” et la **polysémie** le fait, pour un même signifiant, de correspondre à des signifiés partiellement communs, car encore faut-il fonder le jugement excluant ou affirmant une intersection des contenus » (P. LERAT, 1983 : 12).

La preuve qu’il en est ainsi c’est que les dictionnaires traitent souvent de manière différente l’organisation des articles. Il suffit pour s’en rendre compte de comparer les articles *bougie* :

le Petit Robert (1988) présente une seule entrée avec cinq sous-entrées, en mentionnant toutefois la filiation de sens entre les deux premières (*par anal.*) :

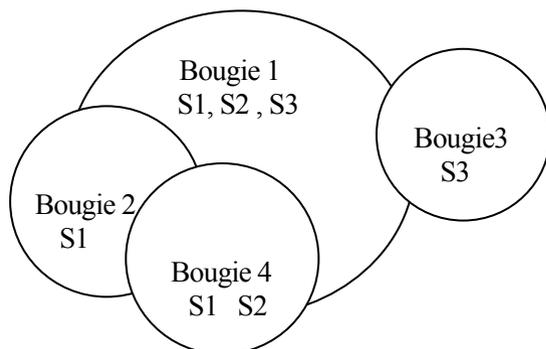
1. « Appareil d’éclairage formé d’une mèche tressée enveloppée de cire ou de stéarine » : *S’éclairer à la bougie. Bougie d’autel. Flamme de bougie.*
2. (*Par anal. de forme, chir.*) « Tige cylindrique, mince, flexible ou rigide que l’on introduit dans un canal pour l’explorer ou le dilater ».
3. (*Phys.*) « Ancienne unité de luminiscence »
4. (*Auto*) « Appareil d’allumage des moteurs à explosion » : *L’étincelle qui jaillit de la bougie met le feu au mélange gazeux. Bougie encrassée. Changer les bougies d’une voiture.*

La structure interne de l’article est celle d’un polysème : la grille suivante rend compte de la configuration des sèmes dans les quatre significations<sup>4</sup> du mot bougie :

Sème \ Sémème	Forme cylindrique	Flamme	Intensité de la luminiscence
Bougie 1 (cour.)	+	+	+
Bougie 2 (chir.)	+	–	–
Bougie 3 (phys.)	–	–	+
Bougie 4 (auto.)	+	+	–

<sup>4</sup> Nous avons exclu de l’analyse le mot *bougie* (*Pop.*) „figure”.

L'intersection sémémique qui autorise le traitement en un seul article se présente de la manière suivante :



En revanche, l'article du *Lexis* (1975) présente une structure homonymique, avec deux entrées distinctes, sans relation entre elles :

BOUGIE « Bâtonnet de forme cylindrique, en cire, en paraffine, etc. entourant une mèche et fournissant une flamme qui éclaire » „*Quelqu'un a soufflé pour moi la bougie qui éclairait le doux visage de ma mère.* (Alain Fournier)

BOUGIE 1<sup>0</sup> « Appareil produisant l'étincelle électrique qui enflamme le mélange gazeux dans chaque cylindre des moteurs à explosion » : *L'allumage se fait mal, les bougies doivent être encrassées.*

2<sup>0</sup> (*Chir.*) « Instrument cylindrique que l'on introduit dans un canal de l'organisme à des fins thérapeutiques».

3<sup>0</sup> (*Phys.*) *Bougie décimale*, « ancienne mesure d'intensité lumineuse ».

Comme on le voit par cet exemple, la distinction entre polysémie et homonymie, telle qu'elle se reflète dans les dictionnaires, peut être le résultat d'une option intuitive de la part du lexicographe, plutôt que le résultat de l'application de critères rigoureux. Les difficultés auxquelles les auteurs des dictionnaires se sont heurtés lorsqu'ils ont essayé de définir les principes de construction des articles ont suscité de nombreux débats qui ont porté sur deux aspects essentiels : la délimitation des entrées lexicales, problème qui concerne directement la distinction polysémie /homonymie et l'architecture interne de l'article, ce qui implique la solution de l'enchâssement des significations lexicales, c'est-à-dire de la configuration de chaque signification.

## 5.2. L'homonymie

Les homonymes diffèrent entre eux par tous leurs sèmes inhérents : « L'homonymie est un cas de polysémie dont on ne voit pas la motivation » (B. POTTIER, 1992 : 43).

On distingue plusieurs catégories d'homonymes suivant que c'est l'aspect oral (homophones) ou scriptural (homographes) qui est concerné et suivant que les homonymes appartiennent à la même classe grammaticale (homonymie absolue) ou relèvent de classes grammaticales différentes (homonymie relative).

Le schéma suivant représente ces différentes possibilités :

<i>Différence formantielle</i>	<i>Homophonie</i>	<i>Homographie</i>
<i>Différence grammaticale</i>		
Homonymie relative	Cher (adj.) Chaire (s.)	Noyer (s.) Noyer (vb.)
Homonymie absolue	Chair (s.) Chaire (s.)	Gaffe (s.) Gaffe (s.)

Le danger d'une « collision homonymique » est évité à l'aide du contexte linguistique ou situationnel.

L'homonymie peut être exploitée intentionnellement dans les calembours, les jeux de mots.

### 5.3. La polysémie

La polysémie est la réalisation de deux (ou plusieurs) sémèmes distincts, qui présentent au moins un sème inhérent commun, par un seul lexème. La polysémie est donc un rapport d'intersection sémémique elle implique l'existence d'un noyau sémique commun dans toutes les occurrences et un (ou plusieurs) sème(s) différenciateur(s). Par exemple, les deux significations du lexème *bois* :

« Espace de terrain couvert d'arbres » : *bois de chênes ; clairière d'un bois ; se promener dans les bois.*

« Matière ligneuse et compacte des arbres » : *bois sec, bois mort, bois vert ; couper / scier / fendre du bois*

ont en commun /arbre/ et comme élément différenciateurs /espace/ vs /matière/.

#### 5.3.1. Types et sous-types de polysémies

Les diverses relations polysémantiques sont notées dans les dictionnaires de langue par des indications telles que *par ext.* = par extension : présente une acception ou une valeur nouvelle, plus large plus étendue, *spécialt.* = spécialement, dans un sens plus étroit, *par anal.* = par analogie, *par métaph.* = par métaphore, *méton.* = métonymie, etc.

Examinons de ce point de vue l'exemple du mot *farce* :

1<sup>0</sup> « Petite pièce comique populaire, très simple où dominent les jeux de scène ».

*Par anal.* Action réelle qui se déroule comme une farce, a qqch. de bouffon.

2<sup>0</sup> *Par ext.* « Tour plaisant que l'on joue à qqn ».

3<sup>0</sup> *Par méton.* « Objet vendu dans le commerce, servant à faire une farce ».

Pour éviter le caractère plutôt intuitif de ces indications, R. MARTIN (1982 : 62 sqq.) a proposé une description rigoureuse des différents types de polysémies.

Une première distinction est établie ainsi entre la polysémie des substantifs d'une part et la polysémie des verbes et des adjectifs d'autre part. Dans le cas de ces deux

dernières parties du discours l'interprétation est fonction des relations contractées à l'intérieur de la phrase, entre le verbe et les actants, entre l'adjectif et son régissant.<sup>5</sup>

Un deuxième critère de classification des polysémies est le rapport quantitatif existant entre les sèmes des sémèmes recouverts par le même signifiant, il repose donc sur le nombre de sèmes communs ou différents ainsi que sur l'invariance d'archiséme. On arrive ainsi à opposer une **pluralité de sens** (ou vraie polysémie) qui consiste en un effacement ET une addition de sèmes et une **pluralité d'acceptions**, qui implique l'effacement OU l'addition de sèmes. Ces deux types généraux se retrouvent aussi bien dans la classe du nom que dans celle du verbal (verbe ou adjectif).

F. RASTIER (1987 : 65 sqq.) reconsidère cette classification en proposant une typologie fondée sur la nature des sèmes impliqués dans les relations entre sémèmes. Il distingue ainsi:

- les **emplois**, qui diffèrent par au moins un sème afférent en contexte. Sème spécifique: ex. *convoi* suite de véhicules / suite de voitures de chemin de fer. Sème générique: ex. *cuirasse*: partie de l'armure / attitude morale;

- les **acceptions** qui diffèrent par au moins un sème afférent socialement normé. Ex. *minute*: soixantième partie d'une heure / court espace de temps;

- les **sens** diffèrent par au moins un sème inhérent ex.: *blaireau*: mammifère carnivore / pinceau;

- les **homonymes** diffèrent au moins par tous leurs sèmes spécifiques inhérents. (69).

Dans l'analyse qui suit nous avons retenu la distinction entre acception et sens, en vertu du fait que ces polysémies doivent être représentées en langue, en nous fondant sur les principes de classification proposés par R. MARTIN (1984 :64 sqq.).

### 5.3.1.1. La polysémie nominale

Dans le cadre de la **pluralité d'acceptions**, qui consiste soit en un **effacement** soit en une **addition** de sèmes, plusieurs relations peuvent s'instaurer entre les sémèmes engagés dans la polysémie. Elles relèvent de deux types généraux:

- des relations d'implication (synecdochiques: extension ou restriction de sens)

- des relations d'explication (métaphoriques, métonymiques)

L'**extension** de sens consiste en un effacement de sèmes spécifiques:

Ex. *Eclairage* 1<sup>0</sup> Action, manière d'éclairer la voie publique, les locaux par une lumière *artificielle* (bougies, lanternes, lampes, etc.): *Éclairage au gaz électrique*. 2<sup>0</sup> *Par ext.* Distribution de la lumière (*naturelle* ou *artificielle*): *Le mauvais éclairage des couloirs*. (P. Robert)

Le sème / + artificiel / a été effacé dans la deuxième acception du lexème *lumière*.

---

<sup>5</sup> F. RASTIER (1987 : 65) considère que cette distinction n'est pas pertinente pour l'analyse de la polysémie, l'argument invoqué étant que le nom aussi peut régir des actants. Nous pensons que la désambiguïsation sémantique du nom, aussi bien que celle du verbe sont réalisées à l'aide du contexte, mais dans des conditions différentes en vertu de l'incidence interne du nom et externe du verbe et de l'adjectif.

La **restriction** de sens est une addition de sèmes spécifiques:

Ex. *Gaz* 1<sup>0</sup> Tout corps qui se présente à l'état de fluide expansible et compressible (état gazeux) dans les conditions de température normale: *Gaz comprimé, gaz raréfié, gaz plus lourd que l'air.* 2<sup>0</sup> Corps gazeux utilisable pour le chauffage, l'éclairage: *Payer la note de gaz.*

Dans ce deuxième cas, le sème ajouté / +fonction utilitaire / restreint le sens du lexème.

Les relations explicatives se manifestent sous la forme d'extension de sens, soit métonymique:

*Ivoire* „substance dure provenant des défenses ou des dents de l'éléphant ou d'autres animaux” désigne aussi des objets d'art fabriqués en cette matière: *De petits ivoires du Moyen Age* (DFC)

soit métaphorique:

Ex. *Ride* 1<sup>0</sup> Pli de la peau sur le visage, le cou, les mains et qui est ordinairement l'effet de l'âge: *Il a des rides sous les yeux.* 2<sup>0</sup> Légère ondulation ou sillon sur une surface quelconque: *Le vent forme des rides sur l'eau, sur le sable, sur la neige.* (DFC)

La **pluralité de sens** est un effacement ET une addition de sèmes, les sémèmes ne se trouvent pas en relation immédiate et ordonnée. Dans le cas de la polysémie de sens, le lexème présente une restriction et une extension de sens à la fois. Si la substitution de sème(s) s'effectue dans les conditions de l'identité de l'archisémème on dit que la polysémie est **étroite**:

Ex. *Sillon* 1<sup>0</sup> Longue tranchée ouverte dans la terre par la charrue: *Tracer, creuser, ouvrir un sillon.* 2<sup>0</sup> Trace produite à la surface du disque par l'enregistrement phonographique.

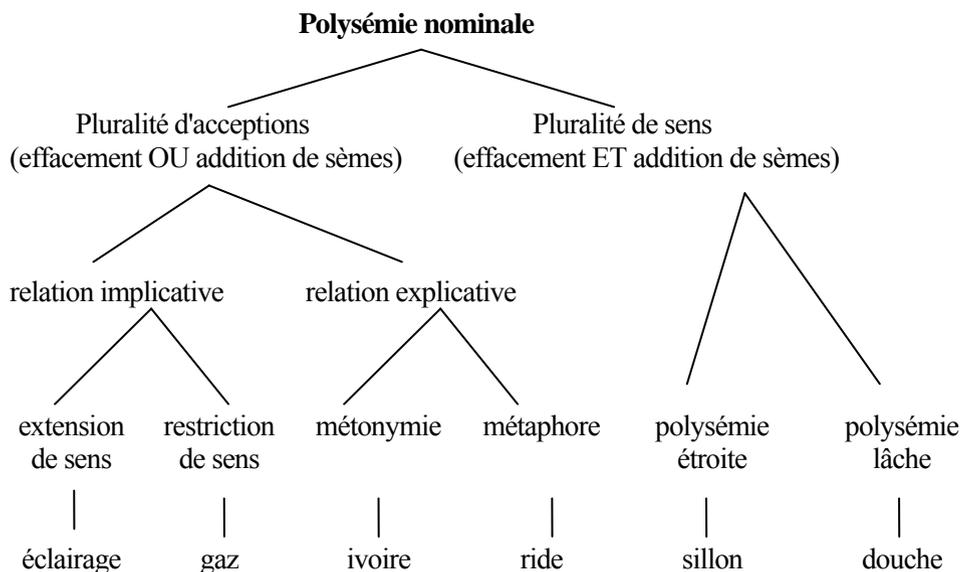
La polysémie est dite **lâche** si l'archisémème (le genre prochain dans la conception de R. MARTIN) est différent:

Ex. *Douche* 1<sup>0</sup> Projection d'eau en jet ou en pluie qui arrose le corps et produit une action hygiénique ou thérapeutique. 2<sup>0</sup> (*Fig. et fam.*) Violente réprimande: *Il va recevoir une bonne douche.*

A la différence des polysémies d'acceptions qui se caractérisent par l'identité du sème générique inhérent, la polysémie de sens suppose la non identité de ce sème. Comme on le voit par l'exemple ci-dessus le sème / + matériel / du mot *douche* devient / - matériel + moral/.

La polysémie se présente comme un phénomène scalaire, la relation entre sèmes étant plus ou moins étroite en fonction du nombre des sèmes communs ou différents et dans les conditions de l'identité ou la non identité de l'archisémème.

Le schéma suivant rend compte de la manière dont les relations polysémiques nominales s'articulent:



### 5.3.1.2. La polysémie verbale

A la différence du nom, le verbe polysémique est désambiguïsé par référence à son site actanciel.

On distingue une polysémie *interne*, où le sémème du verbe est modifié, et une polysémie *externe*, qui laisse intact le sémème verbal et présente des modifications opérées sur les actants.

La polysémie *interne* est parallèle à celle du nom et connaît les mêmes distinctions: il y aura donc une polysémie d'acceptions et une polysémie de sens.

Dans le premier cas, elle peut être implicative ou explicative. La polysémie implicative opère par effacement de sèmes spécifiques, auquel cas il y a extension de sens:

Ex. *Garer* 1<sup>0</sup> *Garer un véhicule*, le rentrer dans un garage ou dans un endroit aménagé, ou le ranger à l'écart de la circulation: *Garer sa voiture au bord du trottoir*. 2<sup>0</sup> *Garer qqch.*: le mettre en lieu sûr: *Garer sa fortune*. (Fam.) *Garer les meubles* sauver son bien.

Les sèmes spécifiques de nature spatiale (endroit aménagé) ou actancielle (véhicule) sont effacés et le verbe signifie „mettre à l'abri”.

La polysémie d'acceptions restrictive consiste en un gain de sèmes spécifiques:

Ex. *Tasser* 1<sup>0</sup> Comprimer le plus possible, en tapant, poussant, serrant: *Tasser du foin, de la neige*. *Tasser la terre dans un pot de fleurs*. 2<sup>0</sup> *Sport Serrer* irrégulièrement (un adversaire) contre le bord de la piste ou contre d'autres coureurs, en ne conservant pas sa ligne. (P. Robert).

Les sèmes spécifiques ajoutés sont / + irrégulièrement/, ainsi que des restrictions portant sur les actants /+adversaire/ et sur les circonstants / + bord de la piste/.

La polysémie explicative est une extension qui se réalise:

- par une extension métaphorique:

Ex. *Louvoyer* 1<sup>0</sup> Naviguer contre le vent, tantôt à droite, tantôt à gauche de la route à suivre: *Les petits voiliers louvoyaient le long de la côte.* 2<sup>0</sup> Prendre des détours pour parvenir à un but qu'on ne peut pas atteindre directement: *Il louvoya quelque temps avant de refuser.* (DFC)

Le verbe connaît une extension d'un domaine spécialisé (navigation) à un emploi courant, il ne conserve que l'acception „prendre des détours”.

- par une extension métonymique de cause à effet:

Ex. *Se tuer* 1<sup>0</sup> Se donner la mort: *Il s'est tué en voiture.* 2<sup>0</sup> (Fam.) Faire de grands efforts pour, ne pas cesser de: *Je me tue à vous répéter que je n'ai jamais vu cet homme.*

Dans cette polysémie d'acceptions le résultat de l'effort (*se tuer*) devient l'effort, la cause.

La polysémie verbale de sens, qui implique à la fois l'effacement et l'addition de sèmes (substitution de sèmes) et un noyau sémique commun se réalise en surface sous deux formes différentes:

- sans modification de construction
- avec modification de construction:

Ex. *Trancher* 1<sup>0</sup> Couper en séparant d'un seul coup: *Trancher la tête à qqn.* *Trancher un noeud.* 2<sup>0</sup> Terminer par une décision, un choix, résoudre en terminant: *Trancher une question, une difficulté.*

Le sème effacé est /couper/, les sèmes ajoutés / terminer/ /résoudre/ et les sèmes communs / action/, /rapidité/.

- avec modification de la construction:

Le verbe *aborder* construit avec un circonstant prépositionnel signifie „arriver au rivage, au bord”: *Aborder dans / sur une petite île;* s'il régit un objet direct, il signifie soit „heurter accidentellement un navire”: *Le pétrolier a abordé le cargo,* soit „prendre d'assaut”: *Les pirates ont abordé la caravelle.* Si l'objet direct est un nom /+personne/, le verbe *aborder* signifie „s'approcher de qqn. pour lui parler”: *Il fut abordé par un passant.* Avec un objet direct /+abstrait/ il a la signification „en venir à”: *Aborder un problème délicat.*

La polysémie de ce verbe montre quelles sont les répercussions sémantiques entraînées par la nature des actants qui l'entourent.

La polysémie externe affecte sémantiquement les actants sans entraîner la modification du sens du verbe, ce sont les actants qui sont le lieu de la polysémie. R. MARTIN distingue deux types de polysémie externe (1982 : 79 sqq.):

- la polysémie externe d'acceptions, qui comporte les mêmes indicateurs que toute polysémie d'acceptions, se manifestant par une extension ou une restriction sur les actants.

Le verbe *polluer* connaît une extension de sens par l'effacement de sèmes spécifiques de l'actant sujet:

Ex. *Polluer* 1<sup>0</sup> Dégrader l'atmosphère en répandant des matières toxiques: *Les gaz d'échappement polluent l'atmosphère.* 2<sup>0</sup> Dégrader l'atmosphère de quelque manière que ce soit: *Les slogans polluent l'atmosphère.*

La polysémie restrictive peut résulter de la limitation de l'objet direct, effacé en surface. Cette restriction du paradigme de l'objet direct se réalise de deux manières:

– en isolant un seul membre:

*Il boit* (« Il boit des boissons alcooliques »)

*Il accélère* (= « Il accélère la vitesse de la voiture »)

*Il conduit* (= « Il conduit la voiture »)

*Il récupère* (= « Il récupère ses forces »)

*Le coureur a abandonné* (« Le coureur a abandonné la course »)

*Ce peintre expose au salon* (« Ce peintre expose des tableaux au salon »)

D'autres verbes présentent le même genre de restrictions, mais avec un sujet /-animé/ :

*Le grand air creuse* (l'estomac).

*Une cheminée qui rabat* (la fumée)

*Un bateau qui mouille* (l'ancre)

*Le vin dépose* (la lie)

*La rivière prend* (la glace).

– en isolant le classème

L'objet direct effacé a soit le trait /+humain/ :

*Il aime la lecture.*

*Il aime une jeune fille.*

*Il aime* /+humain/

soit le trait /-animé/

*Il a perdu sa femme.*

*Il a perdu ses biens.*

*Il a perdu.* OD = /-animé + matériel/

La polysémie externe de sens réside dans la nature des actants, le sens du verbe étant constant. C'est le cas d'un verbe tel que le verbe *transmettre*, dont le site actanciel implique : un sujet / Source/, un objet direct / Objet de la transmission/, un objet indirect / But, soit un Destinataire, soit un Espace/ :

*Transmettre un héritage à qqn.* (« léguer »)

*Transmettre son autorité, son pouvoir* (« déléguer »)

*Transmettre un message à qqn.* (« faire parvenir »)

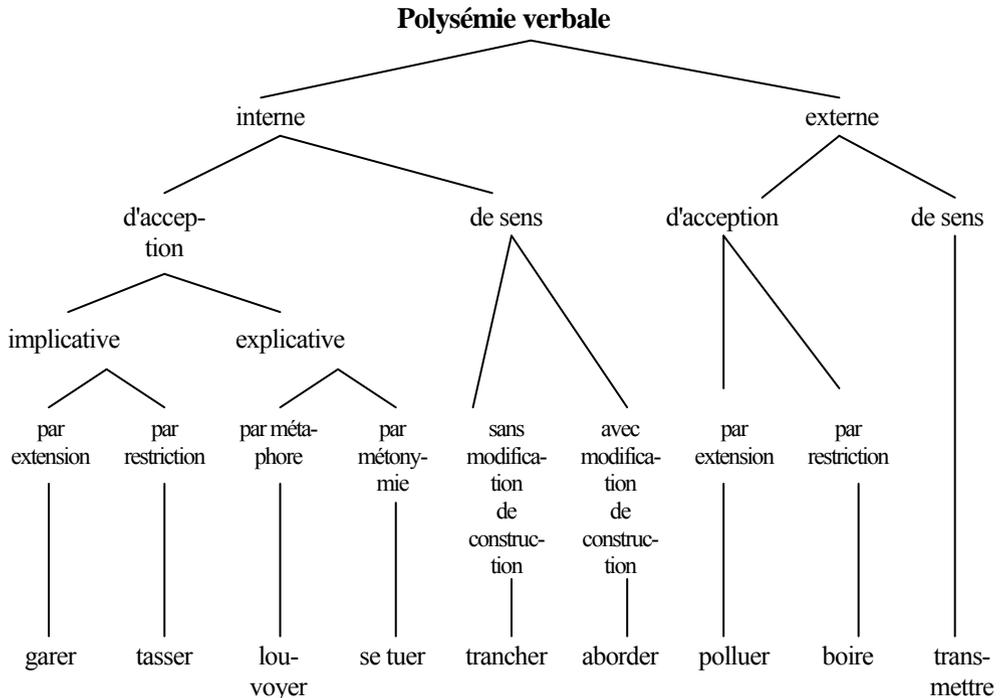
*Transmettre une information, une nouvelle.* (« communiquer »)

*Transmettre une maladie.* (« contaminer »)

*Transmettre le son, l'électricité, le mouvement.* (« conduire »)

Le sémème verbal est invariant, c'est la nature de l'actant objet direct qui est responsable de la polysémie, comme le prouvent les synonymes entre parenthèses.

Le tableau suivant présentent les différents types de polysémie verbale et les mécanismes qui les sous-tendent :



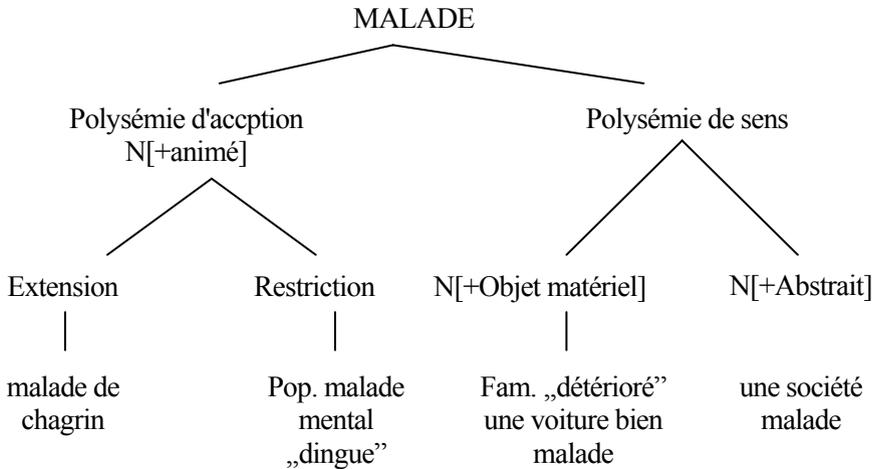
### 5.3.1.3. La polysémie adjectivale

Une structuration sémantique parallèle du verbe et de l'adjectif est aisément concevable en vertu du principe de dépendance fonctionnelle qui s'applique dans les deux cas : l'adjectif aussi bien que le verbe sont des éléments à incidence externe et leur interprétation est déterminée par les éléments avec lesquels ils se combinent. Ces relations, extrêmement diversifiées du point de vue contextuel, peuvent être finement détaillées et décrites dans leurs enchaînements récurrents, inscrits en langue.

Les diverses combinaisons possibles peuvent être étudiées du point de vue des distinctions polysémiques fondamentales : polysémie interne/vs/polysémie externe, polysémie d'acceptions/polysémie de sens.

Considérons à titre d'exemple l'adjectif *malade*. Son sens propre est « dont la santé est altérée » : *Il est gravement malade. Avoir la poitrine malade*. Si l'on efface le trait / + physiologique/, l'adjectif connaît une extension d'acception : (*Fam.*) *Malade d'inquiétude*. Dans l'usage populaire, l'adjectif connaît par l'addition du sème /+mental/ une restriction d'acception « dingue » : *T'es pas un peu malade ?* Il y a polysémie de sens si le trait /+humain/ ne se retrouve plus dans l'adjectif, étant remplacé par le trait /-humain/, soit /+matériel/ : (*Fam.*) *La reliure de ce bouquin est bien malade* (P. Robert) soit /-matériel (+social)/ : *Une économie malade. Un monde bien malade*.

Le schéma suivant rend compte de cette polysémie :

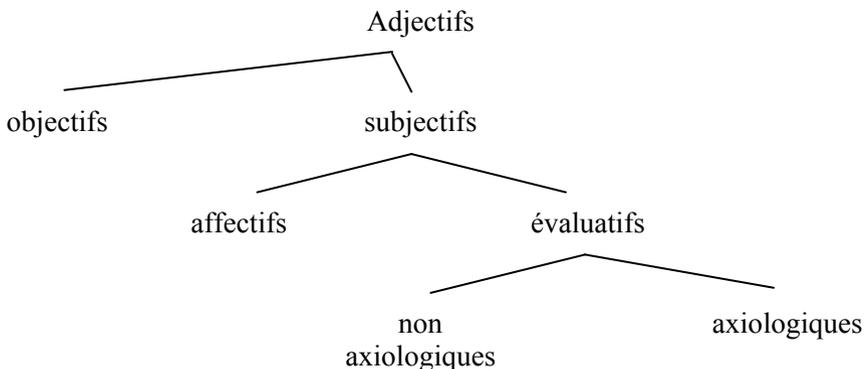


Quant à la polysémie externe, elle touche seulement le nom avec lequel l'adjectif se combine, la signification de l'adjectif étant stable : l'adjectif *menaçant* conserve sa signification « qui constitue une menace » quel que soit le trait inhérent du nom qu'il détermine : *Une foule menaçante. Un ton menaçant. Temps menaçant* « qui fait prévoir un orage ».

L'analyse de la polysémie adjectivale s'appuie sur des associations où interviennent comme pertinents les traits inhérents du nom support de la propriété attribuée par l'adjectif et les traits de l'adjectif qui l'accompagne, la polysémie adjectivale étant essentiellement sélectionnelle.

Ce double conditionnement implique un regroupement des adjectifs en classes distinctes, caractérisées par des traits inhérents, tant spécifiques que génériques. Or, on sait à quelles difficultés se heurtent ces classements, un même adjectif pouvant appartenir à plusieurs classes dont les frontières sont floues.

Dans ce qui suit nous avons adopté la classification proposée par C. KERBRAT-ORECCHIONI (1980 : 84) :



Les adjectifs **objectifs** (descriptifs) de forme, de couleur, de goût, etc. sont ainsi dénommés parce qu'ils n'impliquent aucune prise de position de la part du sujet énonciateur. Ils sont, dans leur acception primaire, attachés à un nom /+concret/ : *une tour carée, une table ronde, une robe noire, une boisson amère* etc.

Les adjectifs **subjectifs** expriment les rapports qui s'établissent entre le locuteur et l'objet qu'il qualifie et supposent l'expression, explicite ou implicite, d'une attitude.

Les adjectifs **affectifs** traduisent l'état émotionnel du locuteur : *un spectacle terrifiant, une scène émouvante, des paroles touchantes, une nouvelle navrante* etc.

L'emploi des **adjectifs évaluatifs non axiologiques** est régi par une double norme : une norme socialement codifiée, l'évaluation, qui n'implique aucun jugement de valeur, se situant sur une échelle généralement admise par les locuteurs d'une communauté. L'évaluation est implicitement ou explicitement comparative : *La souris est petite, le moineau est un petit oiseau, Pierre est petit pour son âge* et une norme idiolectale, toute évaluation étant par sa nature même subjective. Ce qui est perçu comme « petit » ou comme « long » par un sujet peut ne pas être comme tel par un autre ; *de longues minutes d'attente* est une expression essentiellement subjective, l'attente semble toujours longue même si elle dure très peu.

Les adjectifs **axiologiques** supposent un jugement de valeur positif ou négatif, émis par le sujet à l'égard d'un objet, d'une personne. En accord avec cette prise de position favorable ou défavorable, il choisira des adjectifs intrinsèquement valorisants (*bon, intelligent, admirable* etc.) ou dévalorisants (*méchant, mauvais, déplorable, pénible* etc.) Dans ces énoncés l'énonciateur « s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion » (C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980 : 170).

Dans des conditions contextuellement déterminées, un adjectif appartenant à l'une des classes mentionnées ci-dessus peut acquérir le sens caractéristique d'une autre classe, ce qui confère à l'adjectif en question le statut d'un polysème.

Examinons quelques cas de « transgressions classificatoires » des adjectifs.

Des adjectifs **descriptifs de forme** peuvent s'axiologiser dans le contexte d'un nom /+humain/ ou /+abstrait/ :

**Carré** 1<sup>0</sup> Qui forme un quadrilatère dont les angles sont droits et les quatre côtés égaux : *Une boîte carrée.* 2<sup>0</sup> Dont le caractère est nettement tranché : *Un refus carré. Une réponse carrée.* 3<sup>0</sup> Franc et décidé : *Un homme carré en affaires.*

**Rond** 1<sup>0</sup> Dont la forme extérieure constitue une circonférence : *Une table ronde.* 2<sup>0</sup> Franc et décidé, qui agit sans détours : *Un homme rond en affaires.* 3<sup>0</sup> Complet, entier : *Un chiffre rond.*

Les adjectifs descriptifs de couleur peuvent également franchir le seuil de la subjectivité en se combinant avec les noms ayant comme traits /+humain/ ou /+abstrait/ :

**Vert** 1<sup>0</sup> « Qui a de la vigueur » : *Un vieillard encore vert. Une verte vieillesse.* 2<sup>0</sup> Âpre, rude : *Une verte réprimande, une verte semonce.*

La riche polysémie de l'adjectif *noir* comprend une gamme variée d'acceptions centrées sur d'une idée négative :

- des acceptions descriptives / dérivées : « sombre, plongé dans l'obscurité : *Un couloir noir* »

- des acceptions axiologiques dépréciatives :

« triste, funeste » : *Des idées noires. Humeur noire. De noirs pressentiments.*

« hostile » : *Jeter un regard noir sur qqn. Une noire ingratitude ;*

« marqué par le mal » : *Messe noire. Magie noire. Roman, film noir ;*

« illégal » : *Travail noir. Marché noir. Caisse noire.*

Des adjectifs *évaluatifs non axiologiques*, qui évoquent l'idée de grandeur mesurable, sont également susceptibles d'emplois axiologiques. Ces adjectifs connaissent une structuration antonymiques ; à chaque terme de la paire sont attachées des valeurs, soit péjoratives soit mélioratives.

L'analyse du système évaluatif non axiologique et de la polysémie de ses éléments constitutifs permet de formuler quelques remarques générales sur les relations qui existent entre la signification de base et la valeur axiologique réalisée dans les conditions d'un nominal /-concret/ ou /+humain/. Plusieurs cas peuvent ainsi être distingués :

- certaines idées dimensionnelles sont connotées favorablement.

Ainsi, l'idée de grandeur, de hauteur et les adjectifs qui les expriment reçoivent une connotation favorable : *Un grand coeur. Une grande âme. Un grand artiste. Une grande oeuvre. Un haut fonctionnaire.*

D'autres reçoivent une connotation défavorable :

*Un petit esprit. Un petit caractère. Un esprit étroit. Un esprit épais. Une lourde plaisanterie. De lourds compliments. Un style lourd. Une âme basse. Une basse plaisanterie. Un coup bas.*

- d'autres adjectifs dimensionnels sont, suivant le contexte nominal, soit mélioratifs soit péjoratifs :

/+mélioratif/+péjoratif/

*Tenir en haute estime /Avoir une haute opinion de soi-même*

*Les hauts faits. La haute société / C'est de la plus haute fantaisie*

*Avoir des vues larges / Avoir la conscience large*

*Une jeune femme mince / Un profit bien mince*

*Une faute légère / Une femme légère.*

*Une démarche légère/ Un jugement léger.*

*Un grand homme / Un grand imbécile*

La perception subjective se manifeste dans les valeurs que l'on attribue à ces adjectifs, qui, suivant les noms avec lesquels ils se combinent, sont soit des valorisants, soit des dévalorisants: „*Grand et petit se charge aussi très naturellement d'émotion, grand à cause de ses rapports avec notre admiration, notre satisfaction, notre orgueil, notre peur, notre haine, notre dégoût, petit à cause de ses rapports avec notre plaisir, notre amour, notre pitié, notre mépris.*” (A. BLINKENBERG, 1950 : 86).

Notons aussi que des adjectifs axiologiques peuvent être „détournés” de leur signification primaire pour devenir des évaluatifs non axiologiques, plus particulièrement des quantitatifs: *Une belle tranche de viande. Un beau vacarme. Une belle somme. Deux bonnes heures. Une bonne gifle. Un bon impertinent.*

Un axiologique favorable peut être employé comme axiologique défavorable, si le nom qu'il détermine est caractérisé par le trait inhérent /+dévalorisant/: *Un beau salaud. Une belle menteuse. Un bel égoïste.*

Les linguistes et les grammairiens ont insisté sur les relations entre la nature subjective de l'adjectif et la position qu'il occupe par rapport au nom. „L'étude des adjectifs à place et à sens variables nous a fourni déjà une première notion des valeurs plus ou moins latentes qui se rattachent aux deux ordres. Postposé, l'adjectif détermine le sens du substantif en le délimitant, opération qui est avant tout logique et objective; antéposé, l'adjectif englobe le substantif dans une qualification générale, jugement à caractère fortement affectif à ses débuts, jugement très souvent devenu banal dans son développement ultérieur” (A. BLINKENBERG, 1950 : 80).

La principale raison de l'antéposition des adjectifs évaluatifs réside dans leur emploi axiologique. Ainsi, la valeur appréciative, qualifiante, attachée à l'adjectif *profond* détermine son antéposition, tandis que la valeur descriptive discriminante du même adjectif impose sa postposition: *Une profonde amitié. Une profonde tristesse. Un profond mépris /vs/ Une eau profonde. Une blessure profonde. Une grotte profonde.*

Les valeurs axiologiques dérivées des adjectifs doivent être mises en relation non seulement avec les intentions et les réactions des individus, mais aussi avec leur univers socio-culturel, l'ensemble des mentalités et des croyances dont l'individu ne peut faire abstraction.

#### 5.4. Polysémie et tropes lexicalisés

Il n'est pas question de faire ici une étude exhaustive des tropes. Nous n'avons choisi que les aspects saillants pour montrer que le cas des tropes lexicalisés se ramène à un phénomène de „polysémie naturelle” (B. POTTIER, 1992 : 40). Cette analyse abordera successivement les points théoriques suivants:

! la nature des relations sémantiques dans les trois principaux tropes classiques: **la métaphore, la métonymie, la synecdoque.**

! les principales thèses sur le sens tropique: la thèse de la double signification, la structure binaire des tropes, la théorie de la déviance, le rôle du contexte et la transmission des sèmes afférents.

A la base de l'emploi dit „figuré” se trouvent des relations sémantiques et présuppositionnelles entre les niveaux sémantiquement impliqués dans les mécanismes tropiques:

- la **métaphore** repose sur une **analogie**, une similarité entre les référents évoqués par les sémèmes qui sont en intersection: ils possèdent des traits qu'ils partagent en commun, les métasémèmes, en vertu desquels s'opère le transfert tropique:

Ex. *Ecueil* 1<sup>0</sup> Rocher, banc de sable à fleur d'eau contre lequel un navire risque de se briser ou d'échouer. 2<sup>0</sup> (*Fig.*) Obstacle dangereux, cause d'échec.

Métasèmes: / obstacle // risque // danger /

Sèmes différenciateurs / + concret / dans 1<sup>0</sup>; /+abstrait/ dans 2<sup>0</sup>

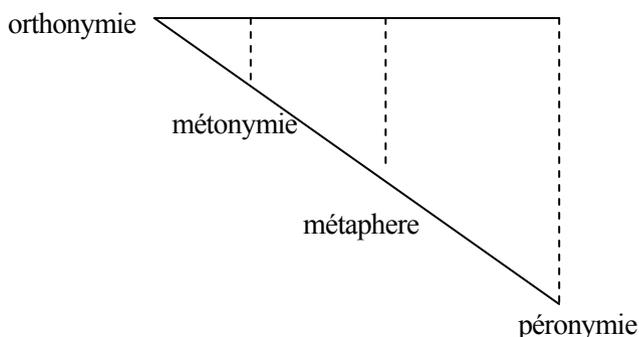
- la **métonymie** est fondée sur une relation de **contiguïté** entre les référents correspondant aux sémèmes entre lesquels il y a un rapport constant:

Ex. *Boire un verre* „boire le contenu d'un verre” (en opposition avec *casser un verre* ou verre = „récipient”).

- la **synecdoque** est fondée sur un rapport d'**inclusion** d'un objet dans un autre objet, d'une classe dénotative dans une autre:

Ex. *C'est un coeur d'or* - „la personne considérée dans ses sentiments”.

Dans la conception de B. POTTIER (1992 : 123 sqq.), les tropes se situent à des distances différentes par rapport au référent, les unités lexicales ont une désignation privilégiée, *immédiate*, qui se manifeste dans un environnement bien déterminé. Ces désignations sont appelées *orthonymes*. La figurativisation est conçue comme une opération mentale par laquelle l'énonciateur „prend ses distances” vis-à-vis de l'orthonymie et la désignation devient médiante. Dans ce continuum onymique, il existe différentes saisies qui définissent les emplois figurés:



La métonymie repose sur un lien entre référents qui est de l'ordre du VOIR (un VOIR sélectif), tandis que la métaphore, qui représente un pas de plus dans la libération par rapport au référent, repose sur une association mentale, conceptuelle, de l'ordre de l'IMAGINER.

Quant à la polysémie des tropes, c'est toujours B. POTTIER qui définit les tropes comme des sémèmes qui ne disposent pas de lexème correspondant et qui sont véhiculés par un lexème d'emprunt.

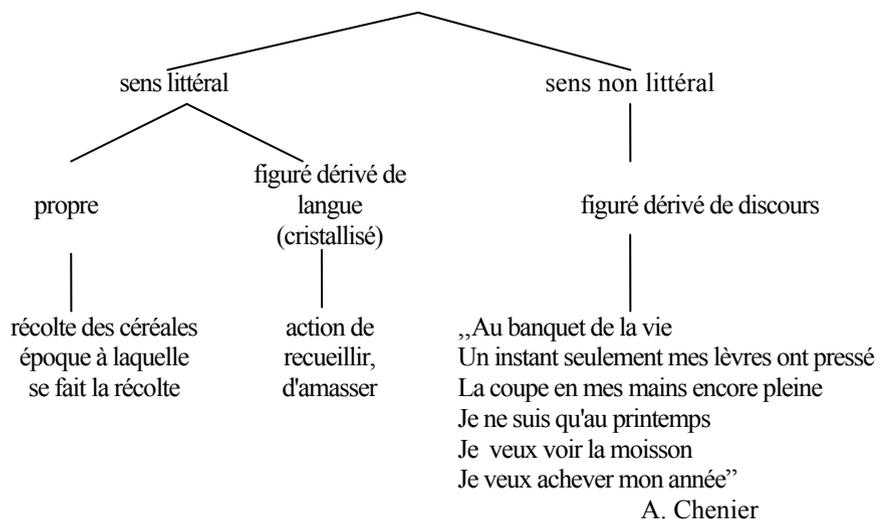
La tradition a toujours distingué entre le sens primaire ou „primitif” et le sens tropique, ce dernier étant soit figuré, soit extensif (si la nouvelle signification est devenue habituelle, catachrétique). Cette distinction terminologique n'est pas toujours observée, le terme „figuré” étant employé indifféremment du statut catachrétique ou non du lexème polysémique.

Cette thèse est fondée sur une double dissociation, entre sens littéral / sens non littéral d'une part, entre sens propre / sens figuré d'autre part. Un trope lexicalisé est à la fois littéral et figuré, littéral parce qu'il est inscrit dans le code avec une valeur stable, conventionnalisée et dérivé parce qu'il forme un paradigme avec un autre terme considéré primaire. Le sémème et son actualisateur, le lexème, entretiennent une relation soumise à une règle lexicale intériorisée en compétence.

Le cas des tropes lexicalisés, qui forment l'objet de ces remarques, se ramène donc à la polysémie: „lorsque je produis une métaphore lexicalisée, j'actualise un sémème qui n'est sans doute pas „propre”, mais qui n'en est pas moins littéral et explicite” (C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1986 : 86).

Dans cette perspective, la typologie des tropes se présente comme suit:

## Polysème: MOISSON



Cette classification appelle quelques justifications: le sens dérivé de langue est inscrit dans les dictionnaires avec l'une des mentions *fig.*, *métaph.*, *méton.*, tandis que le sens non littéral ressort d'une interprétation contextuelle. Dans l'exemple d'A. Chénier le sens „époque de la vie” est déduit du contexte *banquet de la vie, printemps, année*.

Un trope implique nécessairement l'existence d'au moins deux termes appartenant à la même catégorie grammaticale et réunis par une relation de prédication: „La comparaison de multiples figures fait apparaître deux premières constantes que nous considérons comme définitives: 1. la présence d'au moins deux termes; 2. l'union de ces deux termes par une relation logico-sémantique. C'est ce que nous appellerons les composantes lexicale et relationnelle des structures figurées” (TAMBA-MECZ, 1981 : 73).

Cette relation est une prédication inappropriée qui traduit l'indépendance du linguistique et de l'ontologique, l'incongruence entre le plan sémique et le savoir encyclopédique. La thèse de l'autonomie réciproque des structures linguistiques et des structures conceptuelles est développée par M. PRANDI dans ses ouvrages consacrés à la tropologie (1988, 1992). Cette incongruité conceptuelle, qui donne naissance à des énoncés „contradictaires” est saillante dans des expressions qui évoquent un „événement invraisemblable”: *dévorer des yeux, boire les paroles de qqn.*, etc. On parle dans ce cas d'anomalie sémantique ou référentielle (T. TODOROV, 1966). Entre les termes d'une structure tropique il existe une rupture d'isotopie, une incompatibilité des sémèmes en connexion qui sont des „partenaires non solidaires”. Cette incompatibilité se traduit linguistiquement par la violation des règles de sélection (des sélectèmes) qui définissent les conditions d'emploi d'un lexème en termes de solidarité avec d'autres lexèmes. Chaque lexème possède une caractéristique combinatoire qui indique quels sont les

sèmes qui doivent se retrouver dans un autre lexème pour que celui-ci puisse se combiner avec le premier. Par exemple, le verbe *mourir* aura comme caractéristique combinatoire (ou restriction sélective) un sujet /+vivant/:

*Le vieux est mort.*

Or, dans certains emplois, cette isotopie est brisée, ce qui donne naissance à un énoncé „déviant”:

*Les pneus sont morts.*

Ou bien, un adjectif tel que *malade* exige normalement un sujet /+vivant/:

*L'enfant est malade.*

Si on l'emploie avec un sujet /-animé/, l'énoncé est figuratif:

*L'économie du pays est malade.*

Les mêmes déviations sélectives peuvent être constatées dans les emplois métonymiques: le verbe *épouser* demande normalement un objet direct /+humain/, mais dans l'expression *épouser une dot*, il y a violation de cette règle de sélection.

La déviance apparaît ainsi comme un facteur constitutif des tropes, qui impliquent une relation par laquelle ils se voient attribuer un prédicat non solidaire. F. RASTIER (1987) définit, dans le cadre d'une sémantique componentielle, la déviance comme une incompatibilité sémique, en introduisant une hiérarchie. L'idée fondamentale est que l'interprétation figurative ne s'établit plus si les termes mis en jeu se placent trop bas dans la hiérarchie. La déviance métaphorique doit se situer au-dessus du taxème, la connexion métaphorique ne peut se produire entre les membres d'un taxème, ce qui d'ailleurs est en concordance avec la thèse qu'à l'intérieur du taxème il n'y a pas de polysémie. Toute incompatibilité sémique inférieure aux transgressions d'une dimension à l'autre ou d'un domaine à l'autre serait ainsi réfractaire à l'instauration d'une connexion métaphorique. „Cette connexion n'est établie qu'entre sémèmes relevant de classes sémantiques différentes. Nul ne prétendra que *fourchette* peut symboliser *couteau*, ou *châtaignier*, *marronnier* (sauf convention ésotérique particulière) (F. RASTIER, 1987 : 187).

L'incompatibilité entre taxèmes, surtout entre taxèmes de rang inférieur, n'est pas impliquée dans l'emploi métaphorique. En effet, il est difficilement concevable que des connexions métaphoriques puissent avoir lieu à l'intérieur d'un taxème tel que „instruments pour écrire”, entre *crayon* et *stylo*, entre *stylo* et *bic*. La déviance semble donc se situer au niveau d'organisation supérieur, la dimension ou le domaine. A l'intérieur du taxème il y a des traits contrastifs, mais ce sont des traits voisins.

Si l'incongruité est établie à l'intérieur du taxème, l'interprétation est du type métonymique. Ainsi dans la métonymie *une bonne fourchette* pour „un gros mangeur”, on met aux prises des sémèmes appartenant au même taxème, l'alimentation. On aurait, de cette manière, une contrainte à l'aide de laquelle on pourrait distinguer la métaphore de la métonymie.

Cette thèse rencontre pourtant certaines difficultés. Il existe ainsi des énoncés métaphoriques et plus spécialement des énoncés à sujet spécifique, qui mettent en relation des termes qui apparemment appartiennent au même taxème:

*Ce chirurgien est un boucher.*

Des énoncés de ce genre ne sont des contre-exemples qu'en apparence, car *chirurgien* et *boucher* n'appartiennent plus au même taxème en vertu du trait métaphorique conventionnel de *boucher* („tueur”). Cet énoncé se laisse paraphraser par

*Ce chirurgien risque de tuer ses patients.*

Même dans les énoncés où il n'y a pas de sens métaphorique conventionnel attaché à un terme, la métaphore peut surgir si un nouveau domaine est créé. Ainsi, dans

*Ce bouleau est un chêne*

il y a emploi métaphorique si l'on veut dire que ce bouleau est si énorme qu'il a la taille d'un chêne. La figure est fondée sur la reconnaissance d'une propriété générique, une propriété saillante, sur une sélection de traits, dans le cas ci-dessus la grande taille. Un nouveau genre est ainsi construit, celui des arbres de grande taille (R. MARTIN, 1982 : 193).

Les figures reposent sur des transgression classificatoires, ce sont des „délits référentiels” (G. KLEIBER, 1994 : 205), qui apparaissent aussi bien dans la métaphore que dans la métonymie.

Les anomalies ne possèdent pas toutes le même degré d'intensité. Cette intensité dépend du caractère plus ou moins général des catégories transgressées (T. TODOROV, 1966 : 107). Le sens métaphorique est interprété plus facilement si les sèmes que l'on met aux prises sont contradictoires /+vivant/ -vivant/, /+humain/ vs /-humain/, /+matériel/ vs /-matériel/.

#### 5. 4. 1. *L'extension métaphorique*

La très riche bibliographie consacrée à la métaphore présente une grande diversité d'approches qui proviennent d'horizons théoriques différents: „autant de théories linguistiques autant de conceptions de la métaphore (R. MARTIN, 1982 : 183). Les études récentes permettent de reformuler dans une perspectives nouvelle beaucoup de questions traditionnelles. Sont ainsi remises en cause la thèse de la double signification, la thèse de la déviance, les théories de la comparaison. (A. REBOUL & J. MOESCHLER, 1994 : 399 sqq.). Selon certains auteurs, les métaphores n'ont qu'une seule signification et il ne faut pas obligatoirement passer par le sens littéral pour interpréter le sens métaphorique. Le principal argument invoqué est l'impossibilité de paraphraser d'une manière satisfaisante une métaphore. Ce problème n'intéresse qu'indirectement l'analyse des métaphores lexicalisées, qui sont analysées en termes de polysémie.

Quant à la déviance métaphorique, elle est considérée, comme nous l'avons vu, comme un élément constitutif de la métaphore, mais ce n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante, puisqu'il existe des énoncés déviants qui ne sont pas métaphoriques. Considérons l'emploi métaphorique du lexème *abîme* „situation morale ou matérielle dangereuse”: *être au bord de l'abîme*, ou „une grande séparation”: Un abîme s'est creusé entre eux ou „d'une profondeur insondable”: *Il est un abîme de science*. Dans tous ces cas, il y a „anomalie sémantique” ou „incongruité”. La malformation n'est pas nécessairement tropique: *L'abîme est blond* n'est pas une métaphore. De même, la négation d'un énoncé métaphorique n'annule pas son caractère tropique: *Il n'est pas un abîme de science*.

La rhétorique classique présente la métaphore comme une „comparaison abrégée” ou „comparaison en raccourci” ou encore comme „une comparaison condensée”. Il faut comprendre par là que dans une métaphore il manque le terme introducteur, les marques

de la comparaison sont des connecteurs (*comme, ainsi que*), des adjectifs (*pareil à, semblable à*) des verbes (*ressembler à*), qui explicitent le caractère illusoire du rapport entre le comparé et le comparant.

R. MARTIN constate qu'on „a montré de façon irréfutable qu'un saut qualitatif sépare la métaphore de la comparaison et qu'il y a du fait même de l'imprudence à vouloir faire dériver l'une de l'autre” (1982 : 185). La différence essentielle consiste en cela que la comparaison, à la différence de la métaphore, relève d'une logique du vrai et du faux. Dans les termes d'une analyse logico-sémantique, les termes impliqués dans la comparaison conservent leur sens propre, ce qui fait que l'énoncé en question s'inscrit dans le champ du vrai et du faux. Si l'on dit *Cette jeune fille est belle comme une fleur*, on voit que la comparaison est fondée sur une implication conjointe d'une propriété commune: être fleur = être belle & être jeune fille = être belle.

En revanche, si l'on dit *Cette jeune fille est une fleur* c'est un énoncé faux parce que la jeune fille dont on parle n'est pas une „production colorée, souvent odorante, de certains végétaux” (P. Robert). De même, l'énoncé *Cette femme est une scie* ne veut pas dire qu'elle est „un outil dont la pièce essentielle est une lame dentée, dont on se sert pour couper des matières dures” (P. Robert), mais que c'est une personne désagréable et ennuyeuse. La métaphore établit une identité qui n'existe pas dans la comparaison.

Il existe, certes, des points communs entre la comparaison et la métaphore. Ainsi, l'extension de la propriété du comparant au comparé repose sur un savoir partagé (pour la grande majorité des hommes les fleurs sont belles), la reconnaissance de cette propriété étant largement socialisée.

Les deux figures exploitent la dissymétrie du posé et du présupposé: en disant qu'une jeune fille est une fleur, on présuppose que la fleur est belle, on pose que la jeune fille est belle. Il existe aussi une dissymétrie référentielle: le comparé renvoie obligatoirement à un objet d'univers, individu ou classe, tandis que le comparant désigne une propriété ou un ensemble de propriétés.

Dans la métaphore, le contexte sélectionne les sèmes qui sont neutralisés (virtualisés), actualisés et saillants. Dans l'énoncé *André est une lavette*, où *lavette* est interprété métaphoriquement, l'emploi orthosémique „morceau de linge ou éponge monté(e) sur un long manche pour laver la vaisselle” est inhibé au profit de l'emploi figuré „homme mou, sans énergie, veule”: le sème /-animé + matériel / est neutralisé, le sème / +humain/ est actualisé mais non saillant, le sème / +mou/ est actualisé et saillant.

Une description du fonctionnement de la métaphore doit également prendre en compte les propriétés morphosyntaxiques des mots engagés dans le transfert tropique. Une première distinction est de nature quantitative: toutes les parties du discours ne sont pas également productives: la première place est occupée par le nom, le verbe et l'adjectif venant après. Une deuxième distinction est de nature syntactico-sémantique: à la différence du nom, élément à incidence interne, le verbe et l'adjectif doivent s'inscrire dans un site actanciel, ce qui fait que c'est l'entier prédicatif qui est engagé dans la métaphore du verbal. Le calcul métaphorique est basé sur la transgression de ces actants.

### 5.4.1.1. La métaphore nominale

Par une métaphore nominale on applique un nom attribut à un actant sujet, en instituant de cette manière une nouvelle prédication centrée sur le verbe ÊTRE.

Elle repose sur des incompatibilités se situant à plusieurs niveaux:

- le niveau de la dimension
- le niveau du domaine
- le niveau du taxème, si l'on construit un nouveau domaine disjoint du premier.

Le plus souvent, dans une métaphore qui consiste en une transgression classificatoire du domaine, il y a aussi transfert de traits inhérents macro-génériques.

En voici quelques exemples:

(1) /+animal/ ---- /+humain/

En français familier et populaire ces extensions métaphoriques sont extrêmement fréquentes, comme une manifestation de la tendance à la péjoration qui caractérise ces sous-codes du français:

*Patte (Fam.)* „jambe”: *être court sur pattes, se casser la patte, traîner la patte,*

*avoir une patte folle* „boîter légèrement” „main”: *bas les pattes*

*Gueule (Pop.)* „bouche”: *une grande gueule, un fort en gueule*

*Bec ouvrir le bec, avoir bon bec* „être bavard”, *clore / clouer le bec à qqn.*

*Singe* „personne laide et contrefaite”

*Chameau (Fam.)* „personne méchante et désagréable” (se dit seulement d'une femme)

*Oie* „personne sotte et niaise”. *oie blanche* „jeune fille très innocente”

*Pie* „femme bavarde”

(2) /-animé/ ---- /+humain/

*Scie* „personne ennuyeuse”

*Perche* „une fille longue comme une perche”

*Andouille (Pop.)* „niais, imbécile”

*Nouille (Fam.)* „personne molle et niaise”

*Poire (Fam.)* „personne qui se laisse tromper facilement”

(3) /-animé/ ---- /partie du corps humain/

*Cuiller (Fam. et pop.)* „main”: *serrer la cuiller*

*Pince (Pop.)* „main”: *serrer la pince à qqn.*

*Cafetière (Pop.)* „tête”: *recevoir un coup sur la cafetière*

*Buffet (Pop.)* „ventre, estomac”: *Il n'avait rien dans le buffet.*

*Coffre (Fam.)* „poitrine”: *avoir du coffre* „avoir une solide carrure”

*Flûtes (Fam.)* „jambes”: *jouer des flûtes, se tirer des flûtes*

*Quille (Fam.)* „jambe”

*Citron (Pop.)* „tête”

*Citrouille (Pop.)* „tête”

*Poire (Pop.)* „face, figure”

(4) /+animé partie du corps/ ----/-animé/

*Les dents d'une scie, d'un peigne*

*La crête d'une montagne*

*La bouche d'un fleuve*

*Les flancs de la montagne*

*Le pied d'une colline*

*L'aile d'un bâtiment, les ailes d'un moulin*

*Le bec d'une théière*

*La gueule d'un four*

(5) /+concret/ ---- /-concret/

*Plage* 1<sup>0</sup> Étendue plate couverte de sable et de galets au bord de la mer. 2<sup>0</sup> Écart entre deux mesures possibles: *Plage des prix, des choix*.

*Éventail* 1<sup>0</sup> Instrument portatif qu'on agite d'un mouvement de va-et-vient pour produire de la fraîcheur. 2<sup>0</sup> Ensemble de choses diverses d'une même catégorie (qui peut être augmenté ou diminué comme on ouvre ou ferme un éventail: *Éventail des prix, des salaires*).

*Carrefour* 1<sup>0</sup> L'endroit où se croisent plusieurs voies. 2<sup>0</sup> Conjoncture où l'on doit choisir entre diverses voies: *Se situer au carrefour de plusieurs tendances*.

La transgression d'un domaine à l'autre peut donner naissance à des métaphores, qui n'impliquent pas le changement de la base classématique:

*Forçat* 1<sup>0</sup> Condamné aux travaux forcés. 2<sup>0</sup> Homme réduit à une condition très pénible: *Les forçats du travail, de la faim*. (P. Robert).

*Porcherie* 1<sup>0</sup> Bâtiment où l'on élève, on engraisse les porcs. 2<sup>0</sup> Local très sale.

#### 5.4.1.2. La métaphore verbale

La métaphore verbale est un phénomène de sémantique combinatoire qui repose sur les transgressions classificatoires des actants avec lesquels le verbe se combine. Si un verbe V se combine „normalement” avec un (ou plusieurs) actant(s) caractérisés par des sèmes génériques déterminés, toute autre combinaison réalisée avec des actants qui ont d'autres sèmes génériques apparaît comme une rupture d'isotopie de nature métaphorique.

Le verbe *tuer*, par exemple, se combine avec un actant objet direct /+vivant/:

*Il n'a jamais tué personne.*

*La boisson l'a tué.* (Lexis)

*La gelée a tué les plantes.*

Dans le célèbre logo *Le photocopillage tue le livre*, l'objet direct a le trait macrogénérique /-vivant (+matériel)/, le verbe *tuer* connaît une extension métaphorique due à la transgression de l'actant d'une dimension à l'autre.

On désigne par le terme d'*isosémie* l'harmonie sémantique établie entre plusieurs lexèmes et par *antisosémie* la non satisfaction de cette exigence combinatoire (B. POTTIER, 1992 : 40). Si le verbe s'inscrit dans un site actanciel propre à un emploi orthosémique, nous avons affaire à un usage propre du verbe, si, au contraire, le site actanciel correspond à un emploi métasémique, il y a extension métaphorique du verbe.



Si ces emplois métaphoriques sont „acceptés, généralisés, inscrits en mémoire” et enregistrés par les dictionnaires de langue, d'autres emplois sont „accidentels”, ce sont des tropes vivants:

„Ils se hâtaient avec des airs endormis, comme si la nuit, au lieu de *manger leur fatigue*, les avait chargés d'un nouveau fardeau.”

(R. Sabatier)

Une zone particulièrement riche en emplois métaphoriques est celle des verbes instrumentaux (C. CILIANU-LASCU 1992) Leur interprétation figurée dépend du sémème des actants sujet ou objet direct: construits avec un actant./ animé (+matériel)/ leur emploi est orthonymique (propre), si le trait macrogénérique de ces actants est différent, il y a emploi métagénérique:

*Balayer une pièce / balayer les obstacles*

*Ciseler un métal / ciseler son style*

*Clouer le couvercle d'une caisse / rester cloué d'admiration /de stupeur*

*Fouetter un cheval / fouetter le désir*

*Le forgeron martelait le fer sur l'enclume. / L'artillerie martèle les positions ennemies. Le boxeur martelait le visage de son adversaire. (DFC) Il martelait les phrases de son discours.*

*Empoisonner un plat, l'eau, l'atmosphère /empoisonner l'existence de qqn.*

Quant aux transgressions d'un domaine à l'autre, elles sont très nombreuses: chaque champ d'activité peut devenir une source d'extensions métaphoriques. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'expressions idiomatiques, dont l'interprétation est fonction de la nature des actants avec lesquels le verbe ou la locution verbale se combine.

Nous donnons ci-dessous quelques exemples de domaines qui ont fourni à la langue commune des verbes et des expressions dont l'emploi métagénérique ressort de la transgression de domaine et de la nature du site actanciel où ils s'inscrivent:

– la marine

*Aborder* 1<sup>0</sup> Atteindre, toucher le rivage. 2<sup>0</sup> Arriver à un lieu inconnu ou qui présente des difficultés: *aborder un virage*. 3<sup>0</sup> *Aborder qqn.* aller à qqn. pour lui adresser la parole: *Il fut abordé par un passant*. 4<sup>0</sup> Arriver au bord d'une situation, d'un état dans lequel on veut entrer: *Il a d'abord abordé le théâtre*. 5<sup>0</sup> En venir à ... pour en parler, en débattre: *Aborder un sujet délicat*.

*Echouer* 1<sup>0</sup> Rester immobilisé après avoir heurté la côte ou touché le fond (sujet nom désignant un bateau). 2<sup>0</sup> Ne pas atteindre le but qu'on s'est proposé: *Il a échoué dans son projet*. 3<sup>0</sup> Ne pas réussir: *Un plan qui échoue*. (DFC)

*Etre à la côte* être dans une situation pécuniaire fâcheuse, sans ressources, à sec d'argent (par allusion au navire échoué sur le rivage).

- la chasse:

*Ameuter* 1<sup>0</sup> Assembler la meute pour la chasse, rallier les chiens. 2<sup>0</sup> Attrouper dans une intention de soulèvement ou de manifestation hostile: *Ameuter la foule*.

### 5.4.1.3. La métaphore adjectivale

La métaphore adjectivale est, tout comme celle du verbe, de nature sélective. Les problèmes posés à l'analyse de la métaphore adjectivale concernent la combinaison nom + adjectif: l'adjectif qualificatif doit passer de son sens primaire au sens métaphorique dérivé à travers une référence contextuelle. Il ressort de cette propriété commune que nous avons évoquée que dans les combinaisons à deux variables c'est par les traits inhérents du nominal que s'effectue la transition au figuré. Le sémantisme du nom impliqué dans cette combinaison joue le rôle essentiel dans l'interprétation du verbe et de l'adjectif.

Le transfert d'une classe à l'autre de la même unité adjectivale est inscrit dans les dictionnaires de langue, souvent avec les mentions *Fig.* ou *Par ext.* Il s'opère, suivant le cas, des contraintes distributionnelles pouvant aller jusqu'au figement et qui limitent les combinaisons N + Adj.

Pour illustrer la dépendance contextuelle de la métaphorisation adjectivale, nous avons choisi le domaine de la sensibilité cénesthésique (plaisir / douleur). Du tact à la vue en passant successivement par le goût, l'odorat et l'ouïe, les incarnations linguistiques des sensations sont susceptibles d'acquiescer, dans le contexte, des valeurs axiologiques mélioratives ou péjoratives. Les expressions linguistiques qui désignent la sensibilité cénesthésique peuvent désigner aussi, dans des conditions déterminées, les autres modes de sensibilité.

Ce choix implique certaines présuppositions:

! les adjectifs cénesthésiques conceptualisent une expérience subjective, dont l'accès direct est réservé au seul sujet: une description de ce que le sujet éprouve se réalise par inférence. Les données sensibles sont interprétables différemment en vertu d'une norme individuelle ou socialisée (culturelle). L'emploi dérivé d'un adjectif de cette classe s'inscrit dans l'aire de l'axiologique d'essence subjective;

! la perte de la sensibilité immédiate liée au contact direct rejoint le plan cognitif et représentatif du jugement sensible. Cette décroissance de la donnée sensible élémentaire s'incarne linguistiquement dans l'emploi des adjectifs;

! des valeurs axiologiques mélioratives ou péjoratives sont attachées à certains adjectifs suivant leur signification primaire: il y a des adjectifs qui expriment des sensations agréables (*doux*) ou désagréables (*douloureux, dur, âpre, rude, cuisant, mordant, aigre, acide, amer, salé* etc.);

! l'intensité excessive de la sensation évolue vers une interprétation négative, ce qui est excessif vire au malaise: le tiède et le frais sont agréables, tandis que le froid, ce qui est glacé, sont considérés comme des valeurs négatives, le doux est euphorique, le sucré est dysphorique et connoté négativement;

! certains adjectifs cénesthésiques peuvent servir d'intensifieurs positifs (*rude*).

Nous analyserons dans ce qui suit quelques-uns de ces adjectifs qui tirent leurs valeurs appréciatives des états sensibles élémentaires: le toucher, le goût, la vue, l'odorat, etc.

*Douloureux* 1<sup>0</sup> N /+concret (matériel)/ Qui cause une douleur physique, qui s'accompagne d'une douleur physique *Une blessure douloureuse. Point douloureux.* 2<sup>0</sup> N /+abstrait/ Qui cause une douleur morale *Perte douloureuse. Souvenir douloureux.* 3<sup>0</sup> Ce qui exprime la douleur morale *Regard douloureux.*

*Rude* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Dur au toucher *Barbe rude. Brosse rude.* 2<sup>0</sup> Désagréable à entendre *Sonorités rudes.* 3<sup>0</sup> N /+temps/ *Hiver rude.* 3<sup>0</sup> N /+humain/ Homme qui mène une vie simple, mal dégrossi, primitif *Un rude paysan.* 4<sup>0</sup> N /+humain/ Redoutable *Un rude adversaire. Rude caractère.* 5<sup>0</sup> N /+abstrait/ Sévère *Rude caractère.* 5<sup>0</sup> N /+abstrait/ Qui donne du mal *Une rude épreuve. Un rude combat.* 6<sup>0</sup> Intensifieur *Un rude appétit.*

*Âpre* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Qui produit une sensation désagréable par son goût, sa sonorité, sa rudesse *Une saveur âpre. Un vin âpre. Un vent âpre. Froid âpre. Une voix âpre.* 2<sup>0</sup> N /+abstrait/ Qui présente un caractère de dureté, de violence *Une âpre lutte. Une âpre discussion. Vie âpre.*

*Cuisant* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Qui produit une sensation douloureuse analogue à celle d'une brûlure *Blessure cuisante.* 2<sup>0</sup> N /+abstrait/ *Un cuisant échec. Une déception cuisante. Une réflexion cuisante.*

*Mordant* 1<sup>0</sup> N /+matériel. *Froid mordant.* 2<sup>0</sup> Dont le timbre est dur: *Voix mordante.* 3<sup>0</sup> N /abstrait/ Qui attaque, qui raille *Ironie mordante.*

*Doux* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Qui produit une sensation agréable: au goût *Un sirop doux. Des amandes douces,* au toucher *Une peau douce,* à la vue *Une lumière douce,* à l'odorat *Un doux parfum,* à l'ouïe *Une musique douce.* 2<sup>0</sup> N /+matériel/ Se dit de ce qui ne demande pas d'effort *Une route en pente douce.* 5<sup>0</sup> N /+animé/ Se dit de qqn. qui a un caractère facile *Une jeune fille très douce. Il est doux comme un agneau / mouton.* 6<sup>0</sup> N /+abstrait/ Se dit de ce qui cause un sentiment de bien être, de contentement *Des souvenirs bien doux. Un regard doux.*

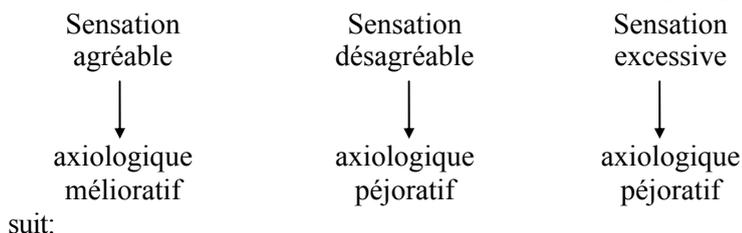
*Sucré* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Se dit de qqch. qui a la saveur du sucre *Biscuits sucrés.* 2<sup>0</sup> N /+personne ou + attitude/ Se dit de qqn. qui affecte une douceur extrême *Prendre un air sucré.*

*Aigre* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Qui produit une sensation désagréable au goût *Un petit vin aigre, au toucher Un petit vent aigre,* à l'ouïe *Une voix aigre. Le grincement aigre d'une porte,* 2<sup>0</sup> N /+humain/ ou /+abstrait/ Qui blesse par sa vivacité, son mordant, son amertume *Une femme aigre. Des remontrances aigres.*

*Amer* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Désagréable et rude au goût *Des oranges amères. Avoir la bouche amère.* 2<sup>0</sup> N /+abstrait/ Qui engendre l'amertume *Une amère déception. D'amers reproches.*

*Salé* 1<sup>0</sup> N /+matériel/ Qui a le goût du sel *Du beurre salé. Des biscuits salés.* 2<sup>0</sup> N /+abstrait/ licencieux *Des propos salés. Un langage salé.* 3<sup>0</sup> (Fam.) Exagéré, excessif *Condamnation salée. Note de restaurant salée.*

La polysémie des adjectifs cénesthésiques se présente, en lignes générales, ainsi:



#### 5.4.1.4. La systématique des métaphores lexicalisées

Le caractère systématique des métaphores lexicalisées est mis en évidence par une étude détaillée de notre langage ordinaire qui traite certains concepts en termes métaphoriques: „La métaphore envahit tout notre système conceptuel” (G. LAKOFF et M. JOHNSON, 1980 : 124). Cette systématique se manifeste par la création de noyaux figuratifs autour de certains éléments qui conceptualisent notre expérience. Le même trait figuratif est transmis à l'ensemble linguistique, ou onomasiologique.

C'est toujours au domaine cénesthésique que nous avons fait appel pour illustrer la cohérence conceptuelle des métaphores. Les deux microchamps antonymiques choisis sont le CHAUD et le FROID. Les expressions linguistiques correspondantes prennent leur source dans les sensations directes considérées soit comme euphoriques soit comme dysphoriques, connotées respectivement comme mélioratrices ou comme péjoratives. Il s'agit d'un système complexe qui met en jeu non seulement des métaphores nominales, adjectives, verbales et adverbiales mais aussi des métonymies, qui traduisent soit des appréciations subjectives, soit des appréciations relatives aux relations sociales qui s'instaurent entre individus.

5.4.1.4.1. Le CHAUD. Dans la structuration des métaphores dérivées des expressions inscrites dans cette zone, on peut distinguer deux lignes métaphoriques développées en rapport avec la disposition scalaire des unités:

- une zone d'emplois mélioratifs, le chaud étant perçu comme une sensation agréable (cf. *rester bien au chaud dans son lit*);
- une zone d'emplois péjoratifs qui apparaissent dans des conditions déterminées et étroitement liés à la sensation désagréable que donne l'excès.

Attirées dans le champ de l'affectivité, surtout dans les manifestations sociales, les unités de la première série sont connotées favorablement: *de chauds admirateurs, de chauds partisans, accueillir qqn. avec chaleur, une approbation chaleureuse, serrer chaleureusement la main de qqn., acclamer, applaudir, féliciter chaudement qqn.* De même, du point de vue subjectif, l'ardeur, la passion que l'on met dans quelque chose est considérée comme une qualité: *être ardent au travail, son ardeur à travailler, brûler d'amour etc.*

Le glissement vers le dépréciatif s'opère dans deux conditions précises:

- l'annulation par la négation du trait /+ favorable/:

*Il n'est pas très chaud pour cette affaire.*

(in P. Robert)

*On nous a présenté un nouveau ballet, j'avoue que je ne suis pas trop chaud pour ce genre de spectacle.*

(in Lexis)

- l'intensité de la sensation considérée comme source de violence, d'excès de toutes sortes est connotée négativement par une sanction sociale:

*L'alerte fut chaude.*

(in P. Robert)

*J'ai eu chaud.*

*Un point chaud* est ce qui provoque un conflit, une vive contestation.

L'absence d'ardeur dans ce qu'on fait ou de passion dans ses sentiments est considérée comme négative: si l'adjectif *tiède* au propre note une sensation agréable (cf. *une température tiède et agréable*), au figuré il glisse vers le péjoratif: *sentiments tièdes, être tièdement accueilli. Son enthousiasme a beaucoup tiédi.* (Lexis).

Notons aussi l'emploi des verbes, qui à travers une métonymie de la cause à l'effet, indiquent des actions ou des états désagréables par analogie avec les sensations excessives évoquées:

*Il brûlait/ il grillait d'impatience.*

*J'entendis autour de moi des mots qui me brûlèrent.*

(Fromentin, in Lexis)

*Il fut brûlé soudain par une idée insupportable.*

(Sartre, in P. Robert)

*Paul se retournait sur le gril, brûlé d'impatience.*

(Cocteau, in P. Robert)

*Sa lenteur me fait bouillir.*

*Echauder* en langue familière signifie „faire payer à qqn. un prix excessif” ou „lui faire subir une mésaventure qui lui serve de leçon”:

*J'ai été suffisamment échaudé la première fois, on ne m'y reprendra plus.*

(in Lexis)

*Être grillé/cuit/flambé* signifie „être démasqué par la police” ou „ne plus avoir d'issue”.

Dans d'autres cas, le glissement de l'appréciatif vers le dépréciatif peut s'opérer à l'intérieur de l'ensemble morphosémantique: si le nom *bouillonnement* peut recevoir une connotation favorable comme dans *bouillonnement des esprits, des idées*, le verbe *bouillonner* se combine le plus souvent avec des mots qui orientent l'interprétation vers des nuances dépréciatives: *bouillonner de colère, d'impatience, avoir le sang qui bouillonne.*

5.4.1.4.2. Le FROID. À la différence des expressions linguistiques de la zone CHAUD, celles qui appartiennent à la zone antonymique FROID sont presque toujours connotées négativement.

*Froideur* est devenu synonyme d'insensibilité, d'indifférence marquée:

*Elle me traite avec une froideur qui avait l'air de tenir du mépris.*

(Musset, in P. Robert)

Pour désigner une personne dure, insensible, hautaine on se sert d'expressions telles que: *un coeur froid, un homme glacial, être de glace, rester froid devant le malheur des autres, un glaçon* „une personne froide surtout en amour”.

En parlant d'une oeuvre d'art qui n'éveille aucune émotion c'est le même adjectif qui est utilisé: *peinture froide, style froid.*

Une action qui montre l'absence de scrupules est qualifiée par l'adverbe *froidement*:

*Il acheva froidement le prisonnier.*

(in P. Robert)

Les relations interpersonnelles, comportements, attitudes négatives sont décrites à l'aide d'expressions linguistiques appartenant à la même zone conceptuelle. Un accueil

dont la réserve exprime l'indifférence et même l'hostilité est *un accueil froid, frais, réfrigérant*. On accueille qqn., qqch. *avec froideur, froidement, fraîchement*, on réfrigère qqn. par son accueil. Des attitudes réservées voire hostiles sont exprimées par des expressions linguistiques s'inscrivant dans le même champ notionnel: *une politesse glacée, un abord qui glace les gens, un ton / un air froid, jeter un froid* „provoquer un sentiment de malaise, de gêne”, *provoquer l'effet d'une douche froide*.

Les relations entre individus qui ne sont pas en bons termes sont rendues par des locutions telles que: *battre froid à qqn., être / vivre en froid avec qqn., il y a un certain froid entre eux*. On parle d'un *refroidissement des sentiments, de l'amitié*.

Des actions préjudiciables à qqn. sont exprimées par des éléments de la même aire cénesthésique: le verbe *refroidir* dans ses deux emplois métaphoriques est péjoratif: a) „diminuer l'ardeur de qqn.”, b) (*Pop.*) „assassiner”. La locution familière *mettre au frais* est du même type.

Pour caractériser une situation fâcheuse où s'est mise une personne on fait appel à des expressions linguistiques de la zone FROID:

*Eh bien te voilà frais avec ton complet neuf tout déchiré:*

(*Fam., iron.*) – Comment va?

– *Fraîchement / froidement*. (comme ça peut aller par temps froid)

5.4.1.4.3. La métaphore trouve un terrain privilégié dans le domaine des sensations cénesthésiques qui relèvent d'une sensibilité profonde. La figurativisation ne fait que rendre linguistiquement la perte graduelle de l'affectivité immédiate liée au contact direct pour atteindre le plan cognitif. La douleur et le plaisir se transforment ainsi en „idée critique”, en jugement sensible. Le caractère subjectif se maintient dans tous les termes constitutifs de l'ensemble, mais par la figurativisation on franchit le seuil de l'évaluation non axiologique pour pénétrer dans le vaste domaine des évaluations, positives ou négatives, traversées par l'axe oppositionnel BON / MAUVAIS.

Les problèmes posés par l'analyse des métaphores concernent la combinatoire lexicématique: le passage du sens primaire cénesthésique au sens axiologique dérivé s'effectue à travers la référence contextuelle. Dans ces combinaisons à deux variables, c'est par les traits inhérents des noms, qu'il s'agisse de noms déterminés ou déterminants ou d'actants verbaux, que le passage au figuré se réalise.

Les valeurs axiologiques ne sont pas sans rapport avec les significations primaires des termes engagés. Les données sensibles sont interprétées d'une manière constante en vertu d'une norme socialisée et présentant des évolutions convergentes.

#### 5.4.2. La métonymie et la synecdoque comme sources de polysémie

La métonymie et la synecdoque sont des tropes qui consistent en un transfert de signifiants fondé sur un changement d'ordre référentiel: un lexème qui désigne un objet (ou un procès) arrive à désigner aussi un objet (ou un procès) associé au premier par une relation constante, une donnée d'expérience récurrente. Il s'agit par conséquent d'un phénomène de nature „syntagmatique” (R. JAKOBSON, 1973).

Il y a *métonymie*, par exemple, lorsqu'on emploie le nom de matière dont une chose est faite pour la chose même: *porcelaine* „objet en porcelaine” *Casser une porcelaine*.

Il y a *synecdoque* lorsque la relation qui relie les deux référents évoqués est une relation méronymique entre la *partie* constituante et le *tout* constitué: ex. la personne désignée par une partie du corps: *bras* „personne qui travaille”

*L'industrie réclame des bras* (P. Robert).

Il existe, quant au statut de ces deux tropes, deux prises de position divergentes:

! une position intégrante suivant laquelle on attribue à la synecdoque le statut d'une sous-espèce métonymique.

M. LE GUERN (1973) soutient que la distinction entre ces tropes n'est pas opérante, la synecdoque étant incluse dans le champ métonymique. C'est également la position adoptée par les auteurs du *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (1979), A. J. GREIMAS et J. COURTES: „Traditionnellement la figure rhétorique appelée *métonymie* (qui inclut le cas particulier de la synecdoque) désigne le phénomène linguistique selon lequel à une unité phrastique donnée est substituée une autre unité qui lui est liée.” De même, O. DUCROT et T. TODOROV affirment dans leur dictionnaire (1972) que la synecdoque est souvent difficile à distinguer de la métonymie. B. POTTIER dans son dictionnaire *Le Langage* (1973) considère que: „La synecdoque, emploi de la partie pour le tout, est un aspect de la métonymie”.

Quels sont les points communs qui permettent de parler d'une seule catégorie?

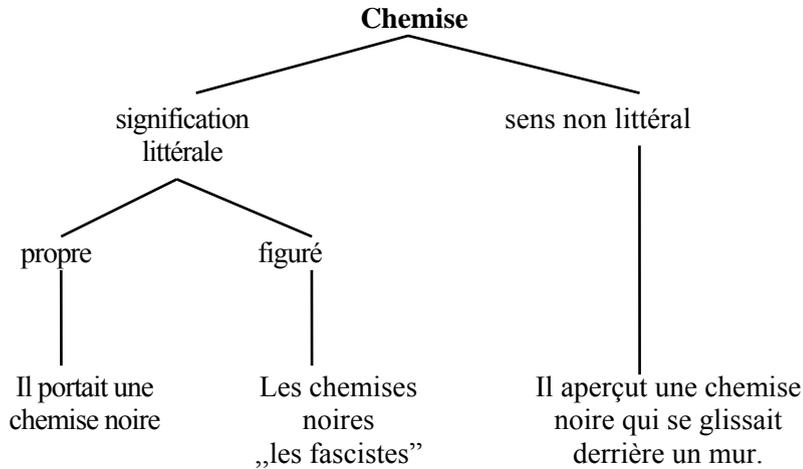
Dans les deux cas, un objet est désigné par le nom d'un autre objet, dans les deux cas, ce sont les objets (et pour une part les idées) qui entrent dans un rapport d'exclusion ou d'inclusion (P. RICOEUR, 1975 : 78). Dans les deux cas, le trope repose sur un changement d'ordre référentiel fondé sur une association constante, la contiguïté.

! une position selon laquelle une divergence notable sépare les deux tropes: dans le cas de la métonymie, les termes sont disjoints, la structure est englobante, le terme intermédiaire, *le métasémème*, inclut les termes de la relation métonymique. Dans la métonymie de l'abstrait - concret *la bonté - les bontés* (*traiter qqn. avec bonté - avoir des bontés pour qqn.*) le terme intermédiaire, le métasémème, englobe la qualité et les manifestations de la qualité, les actes de bonté.

Dans les termes de la logique traditionnelle, la synecdoque diffère de la métonymie du point de vue de l'opposition compréhension / extension. La métonymie opère un changement dans la compréhension logique d'un terme, en substituant à un lexème un terme de compréhension différente, tandis que la synecdoque opère un changement dans l'extension logique du lexème, elle substitue à un lexème un terme d'extension différente. Ainsi, si le mot *verre* arrive à signifier aussi bien le contenant que le contenu (*casser un verre / boire un verre*), son extension est plus grande, car le nombre d'objets est plus grand (contenant + contenu).

La métonymie et la synecdoque, en tant que tropes cristallisés, s'accumulent dans le lexique sous forme d'acceptions distinctes d'un même lexème, qui devient ainsi polysémique.

La métonymie et la synecdoque connaissent les mêmes oppositions que la métaphore entre signification littérale (propre et figuré) et signification non littérale:



#### 5.4.2.1. La métonymie

Ce trope implique une lecture sélective du sémème: certains traits spécifiques sont activés au détriment d'autres traits qui sont virtualisés. L'interprétation métonymique est guidée par des instructions fondées sur la nature du repérage impliqué. Les rapports qui s'établissent entre les termes d'une structure métonymique s'inscrivent dans certaines zones conceptuelles.

! Les métonymies *spatiales* sont fondées sur une prédication sous-jacente comportant un lieu de départ qui devient la dénomination du produit. Ainsi, la lecture métonymique d'un nom propre géographique est guidée par le prédéterminant partitif pour la perception massive ou par le prédéterminant défini ou indéfini pour la perception comptable:

- vins et boissons: *du bordeaux, du champagne, du cognac, du calvados, du bourgogne* etc.
- fromages: *du gruyère, du brie, du roquefort, du camembert* etc.
- tissus: *du cachemire, du tulle, du jersey* etc.
- objets fabriqués: *un vieux Sèvres, de la faïence* etc.

La métonymie du contenant pour le contenu comporte un repérage spatial d'intériorité:

- le contenant pour le contenu:  
*Aimer la bouteille et la table*  
*Prendre un pot*  
*Un sac de pommes de terre*
- le lieu pour les personnes qui s'y trouvent:  
*Toute la maison était en émoi.*  
*L'épidémie risquait de tuer tout le village.*  
*Il essaie d'amuser le café.*
- le lieu pour l'institution:  
*Le Quai d'Orsay*  
*La Maison Blanche*

*Paris présente la collection d'hiver.*

D'autres métonymies établissent un rapport entre le physique et le moral, entre une partie du corps humain considéré comme le siège d'une faculté de l'âme et cette faculté même:

*Avoir de la tête* „avoir de l'intelligence”

*Avoir du nez* „avoir du flair”

*N'avoir pas d'entrailles* „être impitoyable, insensible”

! La métonymie **temporelle** implique un transfert de l'action au temps où s'effectue l'action. On peut citer les emplois métonymiques qui se réalisent à l'intérieur du taxème des travaux agricoles: *moisson, vendanges cueillette* etc. :

*La moisson approche.*

! La métonymie **du comptable pour le massif**, ou inversement, met en jeu une opposition de nature référentielle fondée sur deux propriétés:

- la propriété de division homogène (dans le cas des noms massifs) et non homogène (dans le cas des noms comptables): si l'on prélève une certaine quantité d'eau c'est toujours de l'eau, si l'on prélève une partie d'une voiture (les roues, le volant, les pneus) ce n'est plus une voiture;

- la propriété d'addition homogène (pour les massifs) et non homogène (pour les comptables): si l'on ajoute de l'eau à de l'eau c'est toujours de l'eau, si l'on ajoute une voiture à une autre voiture, c'est deux voitures.

Deux situations doivent être prises en compte, avec des conséquences distinctes sur l'emploi de l'article:

- le transfert du massif au comptable.

On peut retenir comme exemples la métonymie des objets désignés par la matière dont ils sont fabriqués, le nom étant accompagné de l'article défini ou indéfini, au singulier ou au pluriel:

*Les nickels d'une voiture*

*Des porcelaines* (vases, assiettes en porcelaine)

*Placer des fers au bout de ses semelles pour les protéger* (DFC)

*Fer à repasser, à friser les cheveux, fer à cheval, fer de lance* etc.

Le nom conserve le genre initial, ce qui pourrait justifier la thèse suivant laquelle la base d'une métonymie il y a une ellipse: *boire un cognac, boire une prune*.

- le transfert du comptable au massif, avec emploi correspondant de l'article massif.

C'est le cas, par exemple, du taxème des viandes de boucherie: *du veau, du boeuf, du mouton* etc.

Les noms comptables employés métonymiquement donnent lieu à plusieurs interprétations; ainsi, le nom indique:

- une propriété spécifique:

*Il y avait de la paysanne en elle.*

(G. Simenon, *Signé Picpus*)

- une pluralité indéfinie:

*Il y avait du soldat dans les rues.*

- une quantité indéfinie:  
*Il y avait du scandale en l'air.*
- un objet „broyé” (une „bouillie homogénéisante”)  
*Il y a de l'oeuf sur ta cravate.*

(G. Kleiber, 1994 : 107):

- une massification qualitative:  
*Ça, c'est de la bagnole!* (mélioratif)

Dans certains cas il y a transfert successif du comptable au massif et du massif au comptable (métonymies en chaîne):

*un vison* (animal) —→ *du vison* (fourrure) —→ *un vison* (manteau de vison)

! Les métonymies qui mettent en relation *une cause et son effet* peuvent être expliquées en termes casuels (F. RASTIER, 1987 : 68). On peut distinguer deux grandes catégories de métonymies impliquant ce rapport:

- la métonymie qui repose sur une structure sous-jacente actionnelle directe du type:

(1) X fait Y                   →                   X pour Y

Le producteur X (causateur, auteur, inventeur) est employé pour le produit Y (artefacts de toute sortes: armes, voitures, mets, etc.). C'est le cas des noms propres métonymiques (personnes, enseignes, etc.), dont quelques-uns sont complètement lexicalisés: *poubelle*, *klaxon* (nom déposé d'une firme américaine), *frigidaire* (nom déposé d'une entreprise), *béchamel*, *savarin* etc. D'autres noms propres n'ont pas encore atteint le plein degré de „communisation”: le référent dénoté (musique, oeuvre littéraire, oeuvre d'art, etc.) n'est pas enregistré au niveau du nom propre dans les dictionnaires. La reconnaissance du référent visé par la métonymie est le résultat d'une interprétation fondée soit sur le contexte immédiat:

*On a vendu une toile pour une somme fabuleuse, un Picasso.*

*Il lit du Rutebeuf, c'est un poète du XIIIe siècle*

soit sur l'univers des connaissances:

*On a vendu un Picasso pour une somme fabuleuse.* (On sait qui est Picasso)

L'emploi métonymique des noms propres de personne présente certaines particularités qui résultent de la nature du rapport qui réunit les termes de la structure métonymique.

De ce point de vue, on distingue deux groupes d'emplois „insolites” des noms propres de personnes:

- celui des noms propres qui désignent les actes et les événements typiques pour un individu familier au locuteur:

*Cette plaisanterie, c'est bien du Louis.*

*Cette robe, c'est du Marie tout craché.*

(in Kleiber, 1994 : 95)

- celui où le nom propre désigne l'oeuvre:

*Il lit du Colette.*

*Il joue du Mozart.*

G. KLEIBER a consacré aux noms propres métonymiques deux importantes études (1994), en s'arrêtant sur deux points „énigmatiques”: le genre masculin et la détermination massif / comptable.

On voit par les exemples ci-dessus que le genre basique de ce noms n'exerce aucune influence sur le genre du nom métonymique (*du Marie, du Colette*), ce qui conduit à l'idée que la thèse de l'ellipse, invoquée par la tradition pour expliquer la métonymie, ne peut être maintenue.<sup>6</sup> La solution proposée par G. KLEIBER procède de la caractéristique essentielle de la métonymie - le glissement référentiel: „Dans l'emploi métonymique des noms propres *du Mozart, un Rodin*, ce n'est plus, nous l'avons souligné ci-dessus, le porteur du nom qui est visé, mais un référent différent. Or, ce nouveau référent n'est plus une personne, et n'est donc plus susceptible d'avoir un nom qui prenne le genre dit *sémantique*, c'est-à-dire le genre qui correspond au sexe de la personne en question. Il s'agit d'une catégorie référentielle d'inanimés dont le nom ne peut avoir qu'un genre arbitraire, puisqu'en français, on le sait, le masculin ou le féminin des noms d'inanimés n'a pas de justification sémantique comme les noms d'animés (cf. *ballon* est masculin, alors que *balle* est féminin). Le passage à la catégorie des inanimés entraîne le genre arbitraire. En échange, les noms propres de personne employés métaphoriquement, constituent une preuve en faveur de cette explication: L'institutrice de mon frère était un Napoléon en jupon” (G. KLEIBER, 1994 : 99).<sup>7</sup> C'est un masculin „par défaut” qui s'impose en l'absence de toute indication référentielle.

Appliquée aux noms propres métonymiques, l'opposition massif / comptable a une base différente, car elle n'est pas totalement arbitraire. Cette distinction entraîne un déséquilibre quantitatif dans l'emploi des articles correspondants: on a plutôt *du Mozart* qu'*un Mozart* (la musique étant perçue comme une entité homogène, un massif), plutôt *un Matisse* que *du Matisse* (une toile étant perçue comme une entité comptable).

– la métonymie fondée sur une structure actionnelle indirecte

(2) X fait Y faire Z → Y pour X

On distingue deux grandes catégories métonymiques qui appartiennent à cette structure sous-jacente:

– des métonymies où le transfert du référent se fait de l'Ergatif à l'Instrumental (métonymie de l'instrument pour la personne qui le manie):

*Une bonne fourchette*

*Une fine gâchette*

*Une fine lame*

Cette métonymie est fréquente dans le taxème des instruments de musique qui peuvent désigner aussi la personne qui joue de ces instruments: *un violon, un trompette, un clairon* etc. L'interprétation en termes casuels est proposée par F. RASTIER: „Les

---

<sup>6</sup> Il existe pourtant des distinctions sémantiques qui conservent le genre basique à valeur discriminatoire: *une Renault* (une voiture) / *un Renault* (un camion), mais ce sont des noms en voie de lexicalisation.

<sup>7</sup> Le genre basique est également conservé dans les métaphores qui engagent un nom commun: Luc est *une nouille*.

relations casuelles profondes paraissent permettre de rendre compte des afférences socialement normées qui distinguent entre elles les acceptions dites traditionnellement en relation métonymique. Ainsi pour l'afférence qui de l'instrumental conduit à l'ergatif:

'violon' (instrument) ——— 'violon' (violoniste)  
'lame' (d'une arme) ——— 'lame' (escrimeur, bretteur)

Cette relation est orientée et ne paraît pas réversible; on infère ordinairement de l'instrumental à l'ergatif, et non l'inverse. Il existe peut-être une contrainte anthropologique sur cette opération interprétative" (1987 : 58 note 22).

L'accès au référent se fait par un calcul interprétatif à partir des instructions suivantes:

– le déterminant:

*Les premiers, les seconds violons.*

*Une bonne fourchette.*

– le genre discriminatoire:

*La trompette (instrument) / le trompette (la personne).*

– par le prédicat incompatible avec le référent:

*Pierre est violon dans un orchestre symphonique.*

*Stradivarius a construit d'admirables violons.*

Une variante de cette structure instrumentale est la métonymie de l'exécutant pour le responsable:

*Une voiture m'est rentrée dedans.*

(3) X fait Y avec Z : Z pour fait Y (l'instrument pour l'activité):

*Vivre de sa plume.*

*Je n'ai pas la plume facile.*

(4) X cause Y : Y pour cause (l'activité pour le produit):

*La peinture ne nourrit pas son homme.*

*Cet homme vit de la chasse.*

(5) X cause Y : Y pour X (l'effet pour la cause)

La métonymie de l'abstraction peut être considérée comme une sous-espèce de ce type.

Engageant des relations entre un possesseur et un objet possédé; le transfert s'effectue de l'objet possédé au possesseur, la qualité étant employée pour la personne qui la possède:

*C'est un talent.*

*C'était une beauté.*

*Épouser une dot*

*Les bontés qu'il a eues pour moi*

Le caractère essentiellement nominal de la métonymie a été souvent invoqué dans les analyses traditionnelles. Le cas des verbes qui sont employés pour désigner la cause par l'effet semblent contredire cette affirmation. Ainsi des verbes comme *trembler* où l'effet de la peur, *trembler*, signifie „avoir peur” ou *se tuer*, *s'échiner*, *se casser*, *s'égosiller*, *s'époumoner*, *s'éreinter*, *s'esquinter*, *se fatiguer* qui désignent normalement l'effet d'un très grand effort et qui, par métonymie, désignent l'effort même sont „une brèche ouverte à la colonisation du verbe par la métonymie” (M. PRANDI, 1992 : 90).

Ex. *Il tremble pour ses enfants.*

*Je me fatigue à lui expliquer cela depuis deux heures.*

*Voilà une heure que je m'époumone pour essayer de vous convaincre. (DFC)*  
*Je me tue à vous répéter que je n'ai jamais vu cet homme. (DFC).*

#### 5.4.2.2. La synecdoque

Tout comme la métonymie, la synecdoque consiste en un changement référentiel, mais elle implique l'inclusion d'un des termes dans l'autre.

La synecdoque repose sur deux relations principales: la partie pour le tout et l'inclusion des individus dans les classes et des espèces dans le genre. On distingue ainsi:

– une synecdoque **généralisante** (inclusion de l'espèce dans le genre) qui consiste en une suppression de sèmes spécifiques:

*Ce chien est blessé, le pauvre animal.*

– une synecdoque **particularisante** qui repose sur une addition de sèmes spécifiques:

*Pierre est le bras droit du directeur.*

La synecdoque PARS PRO TOTO, la seule qui est reconnue comme telle par tous les théoriciens, est de loin la plus fréquente. Il s'agit plus particulièrement de la synecdoque des parties du corps humain et des vêtements caractéristiques d'une certaine catégorie d'individus. La relation sous-jacente de cette synecdoque est essentiellement locative-possessive, entre un possesseur et l'objet possédé (possession inaliénable ou constante).

La synecdoque des parties du corps humain implique le changement de la partie en tout. Cette interdépendance structurelle des différentes parties constitutives d'un objet devient directement perceptible, le tout est marqué d'un double sceau, de l'individualité de la partie et de l'interdépendance entre les parties.

Examinons à titre d'exemple les emplois synecdochiques de quelques noms qui expriment des possessions inaliénables:

*Tête* 1<sup>o</sup> Désigne la personne:

*Prendre une chose sur sa tête* „en prendre la responsabilité”

*Mettre un nom sur une tête.*

*Une tête couronnée.*

*Être la tête d'une action.*

*Payer tant par tête (Fam. par tête de pipe)*

*C'est une tête.*

2<sup>o</sup> Avec un déterminant, *tête* désigne la personne qui possède les qualités exprimées par le déterminant:

*Une mauvaise tête* „une personne obstinée, querelleuse, boudeuse”.

*Une petite tête* „une personne peu intelligente”.

*Une grosse tête* „une personne très intelligente”

*Une forte tête* a) „personne qui ne se plie pas à la discipline commune”, b) „un esprit plein de jugement”.

*Une tête brûlée (un cerveau brûlé)* „individu exalté, épris d'aventures et de risques”

*Une tête en l'air* „un étourdi”

*C'est une tête de cochon / de lard / de mule, de pioche* „individu têtû”

*Une tête à gifles / à claques* „individu déplaisant et irritant”

*Une sale tête* „individu méprisable”.

La synecdoque du vêtement est fondée sur l'idée que le vêtement caractéristique d'une catégorie d'individus est assimilé à un objet inaliénable, ce qui permet le glissement référentiel synecdochique:

*Les blouses blanches* „les médecins”

*Les blousons noirs* „jeunes dévoyés”

*Les blousons dorés* „jeunes gens riches et oisifs”

Pour les autres objets, la synecdoque est plus rare. On peut constater la même invariabilité de genre que pour la métonymie:

*Il a un nouveau deux-roues.*

#### 5.4.3. *Le système tropique*

La distinction qui sépare les trois tropes de la rhétorique classique n'est pas aisée à établir. Les recherches modernes essaient de décrire le mécanisme des tropes et leurs composantes fonctionnelles afin de fixer la place qui revient à chaque terme dans le cadre du système tropique. Les distinctions traditionnelles sont en train de se charger d'un contenu nouveau. Jusqu'à présent, la tendance était de démontrer la spécificité de chaque trope. Une convergence doctrinale rassemble des pensées sur l'existence d'opérations communes de figurativisation. De là à conclure à un subtil renversement de rapport il n'y a pas loin. La différenciation est en passe de changer de caractère: une tendance au nivellement des tropes se manifeste.

De ce point de vue, on peut constater que les différentes prises de position peuvent être réduites aux suivantes:

! un regroupement qui rapproche métaphore et synecdoque, en les séparant de la métonymie:

synecdoque - métaphore / métonymie

Dans cette conception, la synecdoque apparaît comme le trope matrice „Le résultat principal (...) est que la synecdoque prend la première place et que la métaphore se réduit à la synecdoque par le biais d'une addition et d'une suppression qui font de la métaphore le produit de deux synecdoques” (P. RICOEUR, 1973 : 208 sqq.). La métaphore se présente, dans cette perspective, comme le produit de la conjonction de deux synecdoques: *fleur* employé métaphoriquement serait ainsi le résultat d'une démarche synecdochique à deux temps: généralisante d'abord, faisant passer *fleur* à *beauté*, particularisante ensuite par le remplacement de *beauté* par *jeune fille*.

La zone d'intersection peut être décomposée en deux synecdoques qui fonctionnent en sens inverse:

terme de départ —> terme intermédiaire —> terme d'arrivée

En rapprochant la métaphore de la synecdoque on instaure une opposition très nette entre cette dernière et la métonymie qui sera définie négativement: ce n'est ni une synecdoque, ni une métaphore (P. RICOEUR, 1973 : 208 sqq.)

! un regroupement qui rapproche métonymie et métaphore.

A. J. GREIMAS et J. COURTÈS assimilent la métonymie à la métaphore en parlant de la métonymie comme d'une „sorte de métaphore déviante” (1979 : 227).

Le lion est l'emblème du courage, relativement à un homme; c'est autant une métaphore, où l'on a retenu le sème saillant /+courage/, qu'une métonymie pour autant qu'on opère un changement de compréhension, en se référant à des propriétés attribuées à l'objet en question.

! un regroupement qui oppose la métaphore à la métonymie et à la synecdoque considérées en bloc comme formant une seule catégorie (v. ci-dessus 5.4.2.):

métaphore / métonymie + synecdoque

Pour certains autres auteurs, la distinction entre métaphore et métonymie est une question de hiérarchie de classes lexicales: lorsque les deux termes appartiennent au même taxème ils peuvent donner naissance à des déviations de type métonymique: *bonne fourchette* pour mangeur, *fine gâchette* pour tireur, *tête* pour *personne*. „Si l'incongruence consiste en une incompatibilité de champs ou de domaines, l'interprétation est du type métaphorique. Si elle réside dans une incompatibilité à l'intérieur d'un même domaine notionnel, l'interprétation peut être du type métonymique” (G. KLEIBER; 1994 : 193).

Pour qu'il y ait interprétation métaphorique, l'incongruence (la déviance) devrait se situer au-dessus du taxème:

Interprétation Niveau	Interprétation métaphorique	Interprétation métonymique
supérieur: domaine	+	
inférieur: taxème		+

! une organisation en trois termes distincts:

métaphore / métonymie / synecdoque

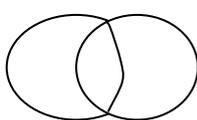
L'opposition qui sépare ces trois tropes consiste en un traitement différent de l'interaction sémémique:

- intersection pour la métaphore;
- co-inclusion (ou exclusion) pour la métonymie

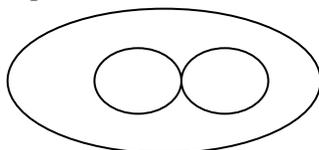
Dans la contiguïté il n'y a pas d'intersection sémique, il y a inclusion commune, la structure métonymique est englobante, les deux termes en relation étant contigus dans un ensemble plus vaste;

- inclusion pour la synecdoque.

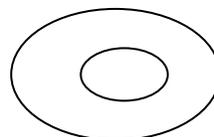
Ces différents rapports pourraient être visualisés de la manière suivante:



métaphore



métonymie



synecdoque

## 5.5. Polysémie et calcul interprétatif

La calcul interprétatif consiste en une récupération du référent visé par le polysème; elle se fait à travers les données co(n)textuelles ou encyclopédiques, sur la base des liens indissolubles entre les référents évoqués.

En vue de choisir une interprétation parmi l'ensemble des interprétations possibles, il faut identifier les instructions qui guident le récepteur du message dans sa démarche. Il semble donc naturel de prendre en compte le degré de compatibilité associée à chaque combinaison d'unités lexicales.

La thèse de la dépendance contextuelle part de l'idée que c'est le contexte qui est déterminant dans le choix de l'interprétation. Or, même si on laisse de côté les difficultés soulevées par la définition même de la notion de contexte, une question se pose: sur quels critères s'opère la sélection contextuelle? „Dire qu'une interprétation est adéquate au contexte n'explique pas pourquoi c'est telle ou telle interprétation qui a été sélectionnée” (J. MOESCHLER, 1996 : 60). Dans le cas des polysèmes lexicalisés, on fait appel à ce qui est désigné par le terme de „normalité collocative”, qui correspond à des règles inscrites en langue.

Une autre question soulevée par la démarche interprétative est si dans le cas de la polysémie tropique il est légitime de mettre en relation la valeur „primitive” qui se cache derrière le trope avec la valeur „dérivée”. Là encore les positions théoriques sont divergentes.

Pour C. KERBRAT-ORECCHIONI l'apparition simultanée de la valeur primitive non actualisée et de la valeur dérivée est affirmée explicitement: on doit passer obligatoirement par la première pour atteindre à la deuxième (1986 : 88). A plus forte raison, cette démarche s'impose dans le cas des tropes lexicalisés.

On sait que les théories du double sens (ou de la double signification) ont été battues en brèche par certains sémanticiens (F. RASTIER, 1987: 173 sqq.) et les pragmaticiens. Selon ces derniers, les tropes n'ont qu'une seule signification, celle que l'on appelle signification littérale. „Le problème de la métaphore n'est pas un problème sémantique de double signification, mais un problème d'usage des mots” (A. REBOUL et J. MOESCHLER, 1994 : 413).

Une dernière question concerne le caractère plus ou moins idiomatisé des tropes lexicalisés: un glissement de référence entre deux significations rattachées au même signifiant, révélé par une expérience commune, est moins dépendant de la structuration sémantique d'une langue. Ainsi, la polysémie métonymique ou synecdochique est subordonnée aux rapports entre référents, et par conséquent revêt un caractère moins idiomatisé. Les relations qui fondent ces deux tropes permettent de conceptualiser une chose au moyen d'une association constante avec quelque chose d'autre qui risque de se retrouver dans plusieurs langues. En échange, la métaphore est plus dépendante de l'organisation sémantique d'une langue naturelle donnée (M. LE GUERN, 1973 : 25).

Une analyse bilingue des tropes lexicalisés serait de nature à vérifier le bien-fondé de cette remarque, en mettant en vedette le caractère translingual de certains tropes lexicalisés, en opposition avec la nature fortement idiomatisée de certains autres.

## Idées à retenir

- Un seul signifiant peut correspondre à plusieurs signifiés. C'est le phénomène de *l'ambiguïté lexicale* qui recouvre *l'homonymie* et *la polysémie*.
- La distinction polysémie / homonymie est fondée respectivement sur la présence / l'absence d'au moins un trait commun.
- Les homonymes diffèrent entre eux par tous leurs sèmes inhérents, mais la distinction entre polysémie et homonymie n'est pas toujours aisée.
- La polysémie est la réalisation par un lexème de deux (ou plusieurs) sémèmes distincts qui présentent au moins un sème inhérent commun.
- Les polysèmes se laissent répartir en plusieurs classes ou sous-classes d'après la classe grammaticale à laquelle appartient le lexème (nom, verbe, adjectif), d'après le rapport quantitatif entre les sèmes des sémèmes en question (polysémie lâche / polysémie étroite).
- On oppose une polysémie de *sens* et une polysémie d'*acceptions*.
- La polysémie nominale d'acceptions consiste en un effacement ou une addition de sèmes ; elle est de nature implicative (extension ou restriction) ou explicative (métaphorique ou métonymique). La polysémie de sens suppose la non identité d'un sème générique.
- La polysémie du verbe et de l'adjectif est régie par le principe de dépendance fonctionnelle qui stipule que leur interprétation est déterminée par les éléments avec lesquels ils se combinent. La polysémie verbale est interne, si c'est le sémème verbal qui est modifié et externe, si la modification touche le schéma actanciel.
- Les tropes lexicalisés (*métaphore, métonymie, synecdoque*) relèvent d'un phénomène de polysémie naturelle, ce sont des dérivés de langue, inscrits dans les dictionnaires.
- Les principales thèses sur le sens tropique sont: la double signification, la structure binaire du trope, la déviance, la transmission des sèmes afférents.
- La déviance métaphorique doit se situer au niveau supérieur de la dimension ou du domaine; si elle s'établit au niveau du taxème, elle est de nature métonymique.
- Dans la métaphore, le contexte sélectionne les sèmes qui sont neutralisés, actualisés et saillants.
- La métaphore nominale extensive est la plus fréquente et consiste en un transfert classificatoire d'une dimension à l'autre ou d'un domaine à l'autre.
- La métaphore verbale est un phénomène de sémantique combinatoire qui repose sur la transgression des actants avec lesquels le verbe se combine.
- La métaphore adjective est, comme celle du verbe, de nature sélectionnelle, son interprétation dépend du nom avec lequel l'adjectif en question se combine.
- Les métaphores s'organisent en systèmes cohérents conditionnés du point de vue socio-culturel et sont une manifestation de la manière dont nous conceptualisons la réalité.
- *La métonymie et la synecdoque* sont des sources de polysémie. Ces deux tropes présentent des points communs et des points divergents. Dans les deux cas il y a un transfert opéré sur la base d'une association constante, ce qui fait que les deux tropes sont

considérés comme faisant partie d'une seule catégorie. Mais des divergences notables les séparent: la structure métonymique est englobante, le métasémème inclut les deux termes contigus. La métonymie opère un changement dans la compréhension logique d'un terme. En échange, la synecdoque repose sur un rapport d'inclusion et opère un changement dans l'extension logique d'un terme.

- Les métonymies se répartissent en plusieurs classes suivant les rapports établis entre les membres de la structure métonymique: métonymies spatiales (lieu de provenance pour le produit, le contenant pour le contenu), temporelles (l'activité pour le temps où elle est effectuée), le comptable pour le massif et inversement, la cause pour l'effet (le producteur pour le produit etc.). Il existe des métonymies nominales et verbales.

- La synecdoque revêt deux formes de réalisation; il y a une synecdoque généralisante (le genre pour l'espèce) et une synecdoque particularisante (l'espèce pour le genre). Les synecdoques les plus fréquentes sont celles de la partie pour le tout et celle du vêtement caractéristique pour une catégorie d'individus.

- Le système tropique présente une organisation différente suivant les options des théoriciens; il y a une tendance au nivellement des tropes et une réorganisation qui rapproche tantôt la synecdoque de la métaphore, tantôt la synecdoque de la métonymie ou qui sépare, suivant la tradition rhétorique, les trois tropes classiques.

- Le calcul interprétatif, dans le cas d'un polysème, consiste en une récupération du référent visé par le polysème et repose sur les données co(n)textuelles ou encyclopédiques dont dispose le locuteur.

### **Sujets de débat et applications**

- Commentez le texte suivant:

„La seule (tâche) qui revienne au linguiste, ce n'est évidemment pas de montrer du doigt le vrai sens-en-soi, qui pour nous n'existe pas, mais c'est de tenter d'expliquer comment procèdent les sujets parlants pour extraire de l'énoncé, sur la base des signifiants textuels, de certains indices extra-textuels et en vertu de leurs compétences propres, un sens qu'ils croient correct, comment éventuellement il peut se faire qu'ils n'y parviennent qu'imparfaitement, ou bien encore qu'ils extraient un sens différent de celui voulu par l'émetteur.”

(C. KERBRAT-ORECCHIONI)

- Appuyez à l'aide de quelques exemples de votre choix l'affirmation suivante:

„Les métaphores et les métonymies ne sont pas l'effet du hasard, elles forment au contraire des systèmes cohérents en fonction desquels nous conceptualisons notre expérience.” (G. LAKOFF & M. JOHNSON)

- Analysez du point de vue componentiel les polysèmes suivants: *égarer*, *couper*, *casser*, *descendre*; *dur*, *chaud*, *sale*, *droit*.

- Donnez un exemple de réseau métaphorique.

- Donnez quelques exemples d'adjectifs descriptifs employés avec une valeur axiologiques.

- Cherchez dans un dictionnaire des métaphores qui présentent le transfert /+matériel/ .....> /+personne/, /+animé/ .....> /-animé/, /+humain/ .....> /-animé/.

- Donnez quelques exemples de transgressions classificatoires d'un domaine à l'autre.
- Trouvez des noms propres entrés dans l'usage courant.
- Donnez quelques exemples de métonymies du vêtement.
- Donnez quelques exemples de métonymies cause - effet.
- A l'aide d'une liste des parties du corps humain dites quelles synecdoques leur nom a permises.
- Expliquez l'emploi métaphorique des noms suivants: *dinde, moule, veau, chameau, singe, buse, oie, serin*.
- Analysez les métaphores du texte suivant:

### **La campagne engloutie par la ville**

Elle avance, elle pousse, elle gagne... Déjà la verdure grisaille car les forêts ne sont plus que des parcs, les champs des terrains vagues. Jaillissant droit de la ville en rayons d'étoile, des routes taillent et tranchent à travers la campagne, se fortifient d'une double carapace de maisons, d'un double rempart de pierre, entre lequel se met à couler le flot d'acier des voitures... Et voici que les maisons se bousculent, se prennent l'une à l'autre des coins de vue imprenable. Voici que les champs raréfiés, rétrécis, se frottent les uns contre les autres, réduits en tranches de jardin parallèles. Voici que les fermes bloquées agonisent. Voici que les chemins de terre se chargent de mâchefer, s'enduisent de goudron, voici que se querellent les murs mitoyens.

(Roger Ikor, *Les eaux mêlées*)

- Dans le texte suivant distinguez les métaphores lexicalisées des métaphores d'invention:

### **L'entreprise enfin**

Après des décennies de réputation déplorable, une vedette perce enfin, qui n'a pas volé sa place au soleil. Elle ne fut longtemps identifiée que comme sorcière de l'exploitation du genre humain, ou mère marâtre au sein avare. Elle n'a souvent représenté que la „boîte”, la „tôle”, celle pour laquelle on bosse. Le patron ou encore „le singe”, ne pouvait être que buveur de sang, disant toujours **niet** et ne concédant que des miettes. Bref, la galère. Même pour ses commandants qui déploraient volontiers la mer mauvaise ou les carences de l'équipage.

(Henri Vacquin, *Paroles d'entreprise*)

- Relevez les métonymies du texte suivant :

C'est l'heure où sortent de l'église dans un recueillement grave toutes les mantilles de drap noir cachant les jolis cheveux des filles et la forme de leur corsage, tous les bérêts de laine pareillement abaissés sur les figures rasées des hommes.

(P. Loti)

## Références bibliographiques

- BLINKENBERG, A., 1958 : *L'ordre des mots en français moderne*, Kobenhaven.
- CILIANU-LASCU, C., 1992 : «La métaphore instrumentale en français et en roumain», in *Revue Roumaine de Linguistique*, nos. 2-3, p.145-156.
- DUCROT, O. & TODOROV, T., 1972 : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, A.J. & COURTÈS, J., 1979 : *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, CEPL.
- JAKOBSON, R., 1963 : *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Editions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980 : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986 : *L'implicite*, Paris, A. Colin.
- KLEIBER, G., 1994 : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin.
- LAKOFF, G. & JOHNSON, M., 1980 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- LE GUERN, M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse.
- LERAT, P., 1983 : *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.
- MARTIN, R., 1982 : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MELČUK, J. CLAS, A., POLGUERE., A., 1995 : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain - la Neuve, Duculot.
- POTTIER, B., (sous la direction de), 1973 : *Le Langage*, Paris, CEPL.
- POTTIER, B., 1992 : *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- PRANDI, M., 1987 : *Sémantique du contresens*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- PRANDI, M., 1992 : *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- RASTIER, F., 1987 : *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- REBOUL, A., & MOESCHLER, J., 1994 : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- RICOEUR, P., 1973 : *La métaphore vive*, Paris, Seuil.
- TAMBA-MECZ, I., 1981 : *Le sens figuré*, Paris, PUF.
- TODOROV, T., 1966 : «Les anomalies sémantiques», in *Langages*, no. 1, p.101-123.
- TURCU, A., 1995 - *Metonimia poetică*, Timișoara, Amphora.

## 6. L'HYPO-HYPERONYMIE

*Qui veut appliquer au lexique les concepts de la science moderne du langage ne peut manquer de se poser cette question: le lexique est-il structuré? ou encore cette autre: y a-t-il dans le vocabulaire un ensemble de lois par lesquelles s'ordonnerait en signes l'expérience sensible?*

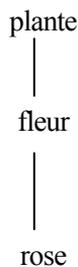
(A. CULIOLI et al.)

- La hiérarchie lexicale
- Hyponymie et inclusion sémique
- Hypo-hyperonymie et implication
- Hypo-hyperonymie et structures discursives
- Hypo-hyperonymie et méronymie
- La structuration du lexique

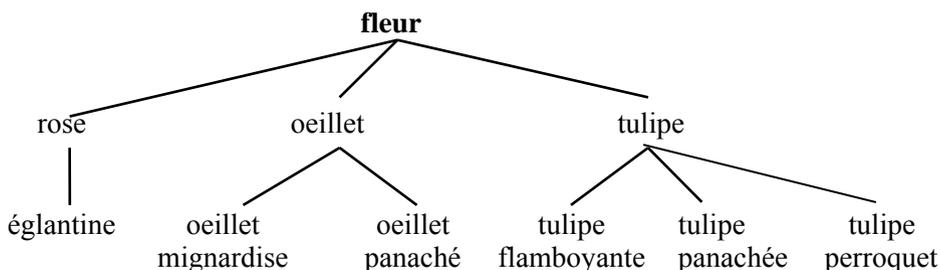
### 6.1. La hiérarchie lexicale

Du point de vue lexical, l'hypo-hyperonymie est un principe organisateur du lexique: la classification des lexèmes par ordre de généralité conduit à la structuration du lexique d'une langue donnée. On dira ainsi que *fleur*, terme général, est l'hyperonyme de *rose*, terme de moindre généralité, qui est l'hyponyme de *fleur*, tandis que *rose*, *tulipe*, *oeillet* sont des co-hyponymes „subordonnés” au même hyperonyme *fleur*. Cette structure hiérarchique impliquant des termes subordonnés et superordonnés s'établit par domaines et par taxèmes.

Du point de vue référentiel, hyperonymes et hyponymes fonctionnent comme des dénominations distinctes applicables à des classes de référents. Des objets classés comme roses sont automatiquement classés comme fleurs. Par une procédure de reclassification cumulative, les classes se laissent classer par superordination successive et graduelle. La définition classificatoire assure le passage d'un ordre de généralité à l'autre:



Cette structuration hiérarchique pourrait être représentée sous une forme arborescente:



Le transfert d'une classe à l'autre peut suivre une marche ascendante: on passe d'un hyponyme à son hyperonyme, en neutralisant le caractère spécifique du terme: *Il lui a envoyé des fleurs* pour *Il lui a envoyé des roses*. ou on peut descendre dans l'arbre, d'un hyperonyme à son hyponyme, soit en changeant de signe: *Cette fleur est une rose*, soit en ajoutant un déterminant: *Cet oeillet est un oeillet panaché*. Comme on le voit par ces exemples, un lexème peut fonctionner tantôt comme hyperonyme, tantôt comme hyponyme: *fleur* est hyponyme par rapport à *plante* et hyperonyme par rapport à *rose*, *tulipe* etc.

Le couplage des deux schèmes d'intégration généralisante et de spécification diversifiante joue un rôle essentiel dans la constitution des hiérarchies lexicales. Les classes moins générales sont englobées dans une classe plus générale (un taxème dans un domaine). L'hyponymie est identifiée à la démarche de spécification descendante, qui permet des subdivisions de plus en plus fines (G. KLEIBER et I. TAMBA, 1990 : 27).

La relation hypo-hyperonymique se réalise de proche en proche, les spécifications étant limitées à l'hyponyme, elle ne peuvent transiter à l'hyperonyme: \* *une fleur perroquet*, \* *une fleur mignardise*.

Du point de vue de leur formation lexicale, on peut distinguer deux types de relations entre l'hyperonyme et son hyponyme:

! sans rapport formantiel: MEUBLE - *table, chaise, armoire*, etc. CÉRÉALE - *blé, maïs, seigle, avoine, blé sarrazin* etc.;

! avec une liaison formelle, l'hyperonyme (H) + déterminant = hyponyme (h) : (H + dt = h):

TABLE - *table de cuisine, table gigogne, table de travail, table de jeu* etc.;  
ARMOIRE - *armoire à glace, armoire frigorifique* etc.

L'hypo-hyperonymie, comme mode d'organisation du lexique, recouvre diverses classes de lexèmes : nom, verbe, adjectif, avec les deux modes de formation mentionnés.

OISEAU - *moineau, grive, merle, oiseau de proie*

COUPER - *hacher, tailler, hacher menu*

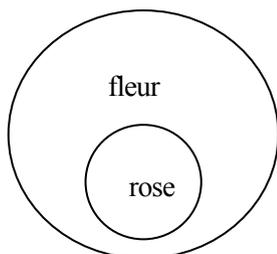
JAUNE - *citron, jaune paille*

La relation d'une sous-classe à la classe superordonnée est marquée par certaines propriétés associatives communes (G. KLEIBER & I. TAMBA, 1990 : 26). Ainsi, un verbe tel que *fleurir* se combine aussi bien avec l'hyperonyme qu'avec ses hyponymes: *Une fleur, une rose fleurit*.

Les hyponymes partagent avec leur hyperonyme des caractéristiques dérivationnelles, des relations sémantiques et des latitudes combinatoires, la cohérence lexicale se trouvant ainsi renforcée, par la transmission des caractéristiques du niveau supérieur aux niveaux inférieurs.

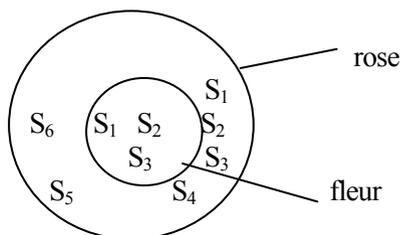
## 6.2. Hyponymie et inclusion sémique

Dans une perspective sémantico-référentielle, l'hypo-hyperonymie est définie comme un rapport **d'inclusion** entre deux sémèmes. Deux hypothèses se confrontent dans l'analyse des relations de subordination sémémique. Une divergence fondamentale sépare les deux conceptions sur la notion d'inclusion. Les deux approches déterminantes pour l'idée d'inclusion sont centrées sur l'opposition **extension / intension**.<sup>8</sup> On peut proposer de l'inclusion une définition **extensionnelle** en vertu de laquelle un ensemble est défini par l'énumération des éléments qui le constituent, cette définition étant formulée en termes d'appartenance à une classe: la classe des référents X est incluse dans la classe des référents Y. Ainsi, la classe *rose* est incluse dans la classe *fleur*.



Le terme *fleur* entre dans la définition de *rose*. Dans cette perspective extensionnelle, les définissants sont des hyperonymes.

L'inclusion **intensionnelle** (de compréhension) se situe dans un cadre sémantique, elle est fondée sur l'analyse componentielle: les sèmes du terme plus général sont inclus dans le sémème du terme plus particulier; le sémème de *rose* inclut les sèmes de *fleur*, car il contient un nombre plus grand de sèmes vu sa plus grande spécificité. L'hyponyme possède des sèmes restrictifs supplémentaires. Ce type de relation pourrait être représenté de la manière suivante:




---

<sup>8</sup> L'extension est définie comme l'ensemble des objets concrets ou abstraits auxquels s'applique un concept. L'intension s'exprime en termes de propriétés, l'ensemble des caractères qui définissent l'appartenance à une classe.

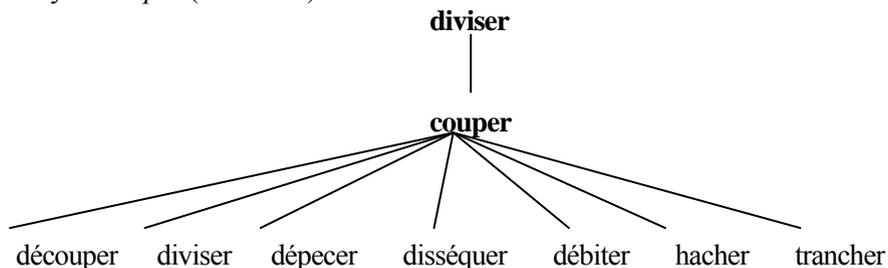
Les roses ont toutes les propriétés des fleurs et quelques propriétés supplémentaires qui les opposent aux tulipes, aux oeillets, etc.

Cette double possibilité pourrait faire croire que seule l'inclusion intensionnelle aurait une dimension sémantique, tandis que l'autre se placerait dans le cadre d'une sémantique inférentielle; or l'inclusion intensionnelle, qui va à l'encontre de l'intuition, a une contrepartie référentielle, tandis que l'inclusion extensionnelle est aussi une relation de nature sémantique.<sup>9</sup> Le concept d'inclusion permet de réunir extension et intension. Si l'on prend en compte l'extension c'est l'hyperonyme qui est plus inclusif, si c'est l'intension que l'on considère, c'est l'hyponyme qui est plus inclusif.

La structuration sémémique différente de l'hyperonyme et de l'hyponyme se traduit par le fait que la signification d'un hyponyme se présente comme le produit de la signification de son hyperonyme plus un spécificateur, incorporé (formant distinct) ou non.

Examinons ces relations, telles qu'elles se manifestent dans la structure hiérarchisée de quelques micro-zones.

Les co-hyponymes du verbe *couper* (par morceaux) présentent des traits différenciateurs supplémentaires, tout en conservant dans leur sémème les traits de l'hyperonyme *couper* (ou *diviser*):



*Découper* „diviser en morceaux, en coupant”

*Dépecer* „couper en morceaux”

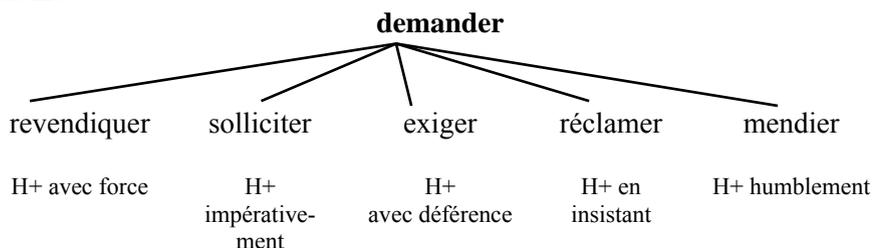
*Disséquer* „diviser méthodiquement les parties d'une plante, d'un corps”

*Débiter* „couper en morceaux”

*Hacher* „couper en menus morceaux”

*Trancher* „couper en séparant d'un seul coup”

Dans la plupart des cas, le trait supplémentaire différenciateur est incorporé dans le lexème:



<sup>9</sup> Pour une discussion plus détaillée v. G. KLEIBER et I. TAMBA (1990).

Les spécificateurs hyponymiques introduisent des caractéristiques de différents types: ils peuvent avoir trait (A. CUNITA, 1977 : 93 sqq.):

– à l'aspectivité du verbe:

Couler + lentement = *dégouliner*

Descendre + précipitamment = *dévaler, dégringoler*

Arriver + en hâte = *accourir*

– à la quantité:

Arriver + en grand nombre = *affluer*

Manger + trop = *se gaver*

– à l'intensité:

Étonner + fortement = *éberluer*

Boîter + légèrement = *boitiller*

Critiquer + vivement = *fustiger*

– à la manière:

Manger + avidement = *dévorer*

Réparer + grossièrement = *ravauder*

Attendre + sans irritation = *patienter*

### 6.3. Hypo-hyperonymie et implication

La relation logique d'implication unilatérale peut constituer une base pour l'analyse de l'hypo-hyperonymie. L'hyponymie établit un rapport d'implication unilatérale (asymétrique), ce qui l'oppose à la synonymie où les termes s'impliquent réciproquement. L'hyponyme implique l'hyperonyme, mais l'inverse ne se vérifie pas:

*J'ai acheté des roses* implique *J'ai acheté des fleurs* mais *J'ai acheté des fleurs* n'implique pas *J'ai acheté des roses*.

Les échanges qui peuvent avoir lieu entre hyponymes et hyperonymes sont donc asymétriques: *measure* implique *maison* mais *maison* n'implique pas *measure*. Cela ne veut pas dire que l'hyperonyme se substitue automatiquement à son hyponyme pour former un couple paraphrastique:

*Dans ce quartier il n'y avait autrefois que des mesures.*

\* *Dans ce quartier il n'y avait autrefois que des maisons.*

La signification de *measure* est le produit de *maison* + *vieille* + *délabrée*. Si le terme superordonné est accompagné de ces spécificateurs, il peut se substituer à son hyponyme:

*Dans ce quartier, il n'y avait autrefois que de vieilles maisons délabrées.*

Dans leur fonctionnement, les hyponymes se séparent de leur hyperonymes par certaines restrictions d'emploi, ce qui est révélé par les réponses données à certains tests:

– le test de la négation:

\* *Les roses ne sont pas des fleurs.*

– le test *sauf*

*J'aime toutes les fleurs sauf les tulipes.*

\* *J'aime toutes les tulipes sauf les fleurs.*

- le test de la comparaison:  
*Il n'y a pas de fleurs plus belles que les tulipes.*  
*\* Il n'y a pas de tulipes plus belles que les fleurs.*
- le test de la prédication qui implique un nom superordonné:  
*Les sénateurs qui sont des professeurs sont rares.*  
*\* Les sénateurs qui sont des citoyens sont rares.*
- le test de la détermination spécifique:  
*Le fer est un métal.*  
*\* Ce fer est un métal.*

#### 6.4. Hypo-hyponymie et structures discursives

Les hyponymes et leurs hyperonymes peuvent s'insérer dans certaines structures spécifiques (A. MAGUREANU, 1984 : 87), où se manifestent les propriétés logico-sémantiques mentionnées précédemment:

! la structure **définitionnelle**

La définition lexicale fait intervenir la hiérarchisation implicative du lexique parce qu'elle met en rapport un hyponyme (le terme défini) avec son hyperonyme (le terme définissant) accompagné du spécificateur qui précise (le genre prochain et la différence spécifique). Certes, il y a une différence notable entre les définitions scientifiques et celles de la langue courante, mais il existe entre elles des transitions continues. „Comme paraphrase, la définition est soit scientifique, soit non scientifique. La paraphrase non scientifique caractérise le fonctionnement quotidien du discours où la relation entre dénomination et définition est une simple équivalence (identité sémique partielle); en revanche, la paraphrase scientifique s'inscrit au niveau du métalangage et appelle une identité totale” (A. J. GREIMAS & J. COURTES, 1979 : 86).

En didactique des langues, les relations d'hypo-hyponymie sont largement mises à profit dans l'introduction des vocables nouveaux. Le lexique employé dans ce cas est constitué d'un élément caractérisé par un haut degré de généralité. Ainsi, les définitions du *Dictionnaire fondamental de la langue française* de G. GOUGENHEIM(1958) ont été formulées à l'aide de définissants qui sont des hyperonymes; on peut en distinguer plusieurs catégories:

- des définitions fonctionnelles, qui précisent la valeur d'usage de l'objet exprimé par l'hyperonyme:

*Arme* „instrument qui sert à blesser”

- des définitions contenant les spécifications (traits définitoires et non définitoires) qui accompagnent l'hyperonyme:

*Argent* „beau métal de couleur blanche”

- des définitions extensionnelles de l'hyperonyme:

*Le pain, les légumes, la viande sont des aliments.*

On voit facilement quelles sont les incidences de la relation d'hypo-hyponymie sur l'enseignement des langues; on exploite systématiquement cette relation qui s'instaure entre le signe et les autres signes.

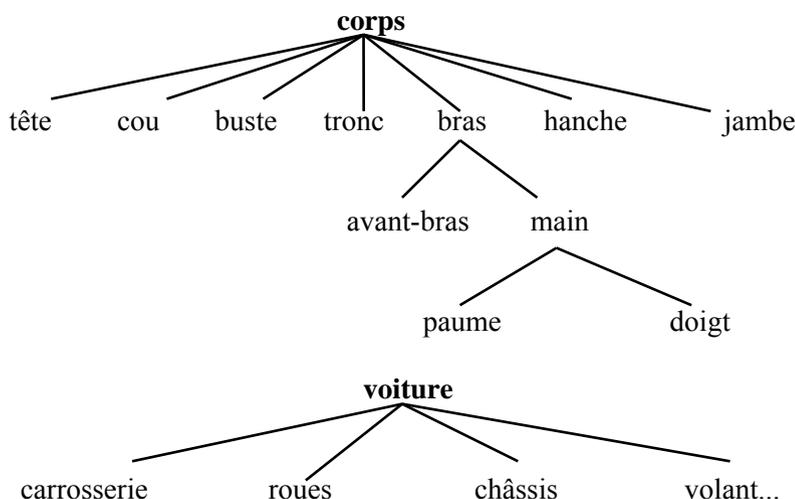
! la structure **énumérative** structurée comme suit: h + h'...h<sup>n</sup> + h<sup>n</sup>) et d'autres H

*On y élève des moutons, des vaches et d'autres animaux domestiques.*

! la structure *exemplificatoire*: H (toutes sortes de) + h', h"...h<sup>n</sup>  
*Il y avait toutes sortes d'articles: articles de luxe, de toilette, de voyage.*

### 6.5. Hypo-hyperonymie et méronymie

La relation sémantique entre un item lexical qui dénote une partie avec le terme qui dénote le tout correspondant est désignée par le terme de *méronymie* (du gr. *mero-* „partie”). La structuration hiérarchique des noms des parties du corps humain ou des artefacts sont des exemples prototypiques de méronymies (A. D. CRUSE, 1989: 157 sqq.):



Dans ces structures hiérarchisées, les lexèmes *corps* et *voiture* désignent le tout, ce sont des *holonymes*, les lexèmes *tête*, *carrosserie* sont des *méronymes*, tandis que les lexèmes *tête*, *cou*, *buste*, *tronc*, *bras*, *hanche*, *jambe* etc., ou *carrosserie*, *roues*, *châssis*, *volant* etc. sont des *co-méronymes* (parties constitutives d'un tout).

Les parties sont caractérisées du point de vue référentiel par trois propriétés principales: l'autonomie, la délimitation non arbitraire, une fonctionnalité bien définie.

Entre le méronyme et son holonyme il peut y avoir une relation qui présente divers degrés de nécessité; on peut distinguer ainsi un rapport canonique comme entre *doigt* et *main* ou un rapport facultatif comme entre *université* et *musée*. Cette opposition est marquée linguistiquement par certaines restrictions, comme par exemple le refus du prédéterminant générique dans le cas du rapport facultatif:

*Un doigt est une partie de la main.*

\* *Un musée est une partie de l'université.* (L'université n'a pas obligatoirement un musée).

Si les relations partie-tout sont facultatives on parle de para-méronymie.

Bien que les structurations hypo-hyperonymiques et méronymiques semblent parallèles, il existe des différences notables qui les séparent et qui sont révélées par les réponses divergentes à différents tests:

- le test *une sorte de, et autres (sortes de)*

L'hypo-hyperonymie admet une structure de ce genre:  
*Le chêne est une sorte d'arbre utilisé dans la construction.*  
*Les tulipes et les autres sortes de fleurs à bulbe.*

tandis que la relation méronymique la refuse:

\* *Les branches et les autres sortes de chênes.*

\* *Les roues et les autres sortes de voitures.*

\* *Le bras et les autres sortes de corps.*

– le test est une partie de:

L'hypo-hyperonymie fournit une réponse négative à l'application de ce test:

\* *La tulipe est une partie de la fleur.*

\* *Le chêne est une partie de l'arbre.*

La méronymie réagit positivement à ce test:

*Le doigt est une partie de la main.*

*La racine est une partie de l'arbre.*

– le test de la possession

Les linguistes n'ont pas manqué d'observer le comportement particulier des noms qui relèvent du domaine référentiel de ce que Ch. Bally appelait „la sphère personnelle”. Il s'agit particulièrement des possessions dites inaliénables, plus exactement des noms qui désignent des parties du corps. En français, la structure possessive est fixée par la relation méronymique: si l'holonyme est un /+animé/ et le méronyme une partie du corps on peut avoir une structure éclatée à datif possessif adnominal:

*Les mains lui tremblaient.*

*Le coeur lui battait.*

*La tête lui tournait.*

*Je me suis lavé les mains.*

*Il lui caressait la joue.*

Le possessif est obligatoire si le nom n'est pas une partie du corps (possession aliénable).

*Sa robe était tachée d'encre.*

*J'ai rangé mes affaires.*

*J'ai réparé sa voiture.*

*J'ai lavé ses chaussettes.*

Du point de vue logique, la relation méronymique est tout comme l'hypo-hyperonymie transitive: si une chose X fait partie d'une chose Y qui fait partie d'une chose Z, alors Z fait partie de X. Mais, en fait, de nombreuses difficultés s'attachent à la réalisation effective des rapports entre lexèmes, du point de vue de la transitivité. La méronymie opère de proche en proche elle ne peut sauter le terme intermédiaire:

*L'arbre a des feuilles.*

*Les feuilles ont des nervures.*

\* *L'arbre a des nervures.*

*Les fenêtres de la maison.*

*Les espagnolettes des fenêtres.*

\* *Les espagnolettes de la maison.*

*Les doigts de la main gauche.*  
*Les ongles des doigts.*  
*? Les ongles de la main gauche.*

Dans certains autres cas, la transitivité est opérante:

*Les portières de la voiture.*  
*Les vitres des portières.*  
*Les vitres de la voiture.*

*Les manches de ce chemisier.*  
*Les poignets de ces manches.*  
*Les poignets de ce chemisier.*

Le traitement de la relation partie-tout diffère en fonction de la nature du nom qui y est impliqué : dénombrable/vs/indénombrable.

Si la relation oppositive entre l'hyponymie et la méronymie est relativement claire dans le cas des noms dénombrables, elle paraît beaucoup moins évidente si c'est un nom indénombrable qui y est impliqué. Les noms concrets et abstraits peuvent s'insérer dans des structures refusées par les noms dénombrables:

*Cet alliage contient de l'or.*  
*Cet alliage se compose d'or et d'autres métaux.*

mais il serait inacceptable de dire:

\* *Le corps contient des bras, des jambes...*

\* *Cet animal se compose d'une vache et d'autres mammifères.*

(in Lyons, 1978 : 255)

Une catégorie de noms qui occupent une place particulière dans la structuration du lexique est celle des collectifs, qui peuvent être considérés comme des termes superordonnés, admettant les structures caractéristiques de l'hypo-hyperonymie:

*Les vaches, les taureaux et les autres bestiaux.*

Les étiquettes collectives pourtant (*troupeau, vol, meute, liasse* etc.) n'entretiennent pas une relation hyperonymique avec leur déterminant:

\* *Les vaches, les veaux et autres troupeaux.*

On peut dire *un vol d'oiseaux, un vol de moucherons* mais on ne peut pas dire  
\* *des moucherons, des oiseaux et d'autres vols.*

Tous ces exemples servent à illustrer les difficultés de traitement des relations de hiérarchies lexicales.

## 6.6. La structuration du lexique

Tous les lexèmes d'une langue ne s'organisent pas de manière hiérarchique: les relations d'hypo-hyperonymie et de méronymie ne recouvrent pas la totalité du lexique d'une langue donnée et l'existence des „trous lexicaux” en est une preuve évidente. Ainsi, il n'existe pas de terme paradigmatiquement superordonné pour les verbes de mouvement comme il n'existe pas non plus pour les adjectifs cénesthésiques (*doux, amer, aigre* etc.) qui entretiennent un rapport quasi-paradigmatique avec *goût*. Les adjectifs descriptifs *rond, carré, triangulaire* sont en rapport paradigmatique avec *forme*; ce sont des quasi-

hyponymes puisque leur terme superordonné n'appartient pas à la même classe de mots. „Si l'on ajoute la quasi-hyponymie à l'hyponymie, l'hypothèse selon laquelle le vocabulaire d'une langue est organisé hiérarchiquement à partir d'un ensemble de lexèmes de sens général devient plus plausible” (J. LYONS, 1978 :243).

Nous devons ajouter que les lacunes lexicales qui se manifestent par l'absence d'archilexèmes dans une zone lexicale donnée peuvent être différentes d'une langue à l'autre.

En dépit des difficultés signalées, la classification des lexèmes d'une langue d'après une disposition hiérarchique joue un rôle central dans l'acquisition et l'organisation interne des structures lexicales. Ce rôle est déterminé par l'intervention des relations de hypo-hyperonymie et de méronymie dans „deux activités langagières de première importance: celle d'**identification** d'objets de référence au moyen de leur **nom** et celle de **classement hiérarchique** des signes, en fonction de leur rapports intra-systématiques, dans les définition des mots en particulier” (I. TAMBA-MECZ, 1988 : 87).

### Idées à retenir

- **L'hypo-hyperonymie** est un principe organisateur du lexique par ordre de généralité en termes superordonnés (les hyperonymes) et subordonnés (les hyponymes). Les termes subordonnés au même hyperonyme sont des co-hyponymes.

- Du point de vue formantiel on distingue deux types de relations entre hyperonyme et les hyponymes correspondants:

- sans rapport formantiel : TABLE - *armoire*
- avec rapport formantiel H + spécificateur = h: TABLE - *table de cuisine*

- Un lexème peut fonctionner tantôt comme hyponyme, tantôt comme hyperonyme.

- **L'hypo-hyperonymie** recouvre les classes des lexèmes de „sens plein” : noms, verbes, adjectifs.

- **L'hypo-hyperonymie** peut être définie comme une relation d'**inclusion**:

- **extensionnelle** en termes d'appartenance à une classe (la classe des référents X est incluse dans la classe des référents Y);

- **intensionnelle** en termes de propriétés sémantiques: les sèmes du terme plus général sont inclus dans le sémème du terme plus particulier.

- L'hypo-hyperonymie est une relation logique d'implication unilatérale.

- Dans leur fonctionnement, les hyponymes se séparent de leur hyperonyme par certaines restrictions d'emploi révélées par les réponses à certains tests: la négation, *sauf*, la comparaison, le nom générique, la détermination par spécificateur, etc.

- Les hyponymes et leur hyperonyme peuvent entrer dans des structures discursives telles que : les définitions, les énumérations, les exemplifications.

- Le terme de **méronymie** désigne la relation partie (méronyme) - tout (holonyme).

- Il existe des différences notables entre l'hypo-hyperonymie et la méronymie qui se traduisent par des réponses différentes aux tests: *une partie de, une sorte de, et autres (sortes de)* etc.

- Les relations méronymiques se manifestent différemment suivant la nature du nom engagé dans la structure. Dans la classe des dénombrables elles sont le plus souvent intransitives, dans la classe des indéénombrables elles se rapprochent de l'hypo-hyperonymie.

- Les relations hiérarchiques ne recouvrent pas la totalité du lexique d'une langue; elle ne jouent pas moins un rôle important dans l'acquisition et l'organisation interne des structures lexicales.

### Sujets de débat et applications

- Commentez le texte suivant:

«Les termes techniques d'*hyponymie* et d'*hyperonymie* se sont imposés seulement entre 1966-1970 chez les linguistes sémanticiens. Ils ne marquent pas la découverte de quelque nouveau concept théorique, mais l'accession de notions déjà connues au rang de relations lexicales structurelles, aux côtés de la *synonymie* et de l'*antonymie*, comme l'indiquent leurs dénominations mêmes.» (I. TAMBA-MECZ)

- Quel est le rôle de l'hypo-hyperonymie dans l'acquisition des structures lexicales du français? Essayez de justifier votre réponse en l'appuyant sur des exercices.

- Constituez une hiérarchie lexicale à partir des hyperonymes *arbre*, *bijou*, *parler*, *se déplacer*, *rouge*, *sale*.

- Donnez des exemples d'hyponymes:

- réalisés par des formants différents de leur hyperonyme

- réalisés par l'hyperonyme + spécificateur

- Donnez quelques exemples de structures hypo-hyperonymiques énumératives.

- Constituez un ensemble méronymique à partir des holonymes *tête*, *arbre*, *maison*.

- Donnez quelques exemples de structures méronymiques transitives et intransitives.

- Dans les phrases suivantes remplacez l'hyperonyme par un hyponyme plus précis:

- Il a apporté toutes les choses nécessaires à cette opération.

- Il a apporté toutes les choses nécessaires à cette réparation.

- Tu as vu cette chose qu'il tenait à la main?

- J'ai lu des choses, des machins, des trucs, des bidules. (Prévert, in P. Robert).

- La patience est une chose utile à un professeur.

- Elle rassemblait tous les ingrédients nécessaires à la préparation de la tarte.

### Références bibliographiques

CRUSE, D. A., 1989 - *Lexical Semantics*, Cambridge, Text Books in Linguistics.

KLEIBER, G. et TAMBA, I., 1990 - «L'hyponymie révisée: inclusion et hiérarchie», in *Langages*, no. 98, p.7-32.

LYONS, J., 1978 - *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MĂGUREANU, A., 1984 - *La sémantique lexicale*, București, PUF

TAMBA-MECZ, I., 1988 - *La sémantique*, Paris, Que sais-je.

## 7. LA SYNONYMIE

« *Quelle que soit la phrase qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer, qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jusqu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, et ne jamais se contenter de l'à peu près.* »

(GUY DE MAUPASSANT)

- Synonymie, parasyonymie, quasi-synonymie
- Synonymie et co-hyponymie
- La parasyonymie
  - La synonymie relative
  - La synonymie partielle
- Synonymie et contexte

### 7.1. Synonymie, parasyonymie, quasi-synonymie

Dans l'usage courant on dit que deux ou plusieurs mots de forme distincte sont synonymes s'ils ont un sens identique ou voisin et s'ils appartiennent à la même classe morpho-syntaxique. Cette idée intuitive de la synonymie est fondée sur la possibilité de substituer un mot à un autre mot sans que le sens de l'énoncé en soit modifié. L'identité de sens et son corollaire, la substituabilité, forment la vision de la synonymie accréditée par la tradition, malgré le démenti des faits. Conscients que l'identité n'est, le plus souvent, que partielle et la substituabilité limitée, nombre d'auteurs ont essayé de se dégager de cette conception qui brouillait les pistes, en préférant parler de parasyonymie ou de quasi-synonymie. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés devant plusieurs options qui procèdent de certaines réductions théoriques (J. RAY-DEBOVE, 1997 :95) :

- **le rejet de toute relation synonymique** : « Chaque mot n'a qu'un seul signifié qu'il ne partage avec aucun autre signe. » Chaque mot désigne soit des choses différentes, soit il présente des connotèmes différents. Il en résulte que les mots sont inéchangeables à cause de leur contenu ; les différences correspondent à des analyses plus fines de la référence. La synonymie ne serait donc qu'une « grossière approximation ». « Cette réaction à l'encontre de la „perspective de l'identité de sens (qui) manque totalement de subtilité marque la redécouverte de la spécificité des sémantismes linguistiques liés aux formes d'expression, et leur relative autonomie par rapport aux réalités dénotées » (C. FUCHS, 1994 : 51).

Ainsi, *traquenard* est synonyme de *piège*, mais il contient en plus les sèmes : „soigneusement préparé d'avance”. Les lexèmes *victoire* et *triomphe* présentent des zones d'emploi communes : *remporter une victoire / un triomphe* mais le sème

/+ intensif / inclus dans le sémème de *triomphe* bloque son emploi dans un contexte tel que *\*un triomphe douteux*, tout en admettant *une victoire douteuse*.

- **le refus de considérer les mots hors contexte** : « Les mots ne vivent que dans le tissu de la parole ou de l'écriture » (E. GENOUVRIER, Cl. DÉsirAT, T. HORDÉ, *Nouveau Dictionnaire des Synonymes*, 1992).

Une étude de la synonymie en termes contextuels implique donc une analyse des restrictions auxquelles deux lexèmes censés être synonymes sont soumis, ce qui fait qu'ils ne peuvent s'employer indifféremment l'un à la place l'autre dans n'importe quel contexte. L'équivalence des lexèmes est testée par substitution directe de ces lexèmes dans l'énoncé, mais le degré d'autonomie des constituants d'une lexie figée ou semi-figée joue un rôle essentiel dans la substituabilité. Ainsi on dit *mettre dans le même panier* mais on ne peut dire avec le même sens figuré *\* mettre dans le même cabas*. De même on dit *redresser les torts* « rétablir les droits de ceux qui sont injustement lésés » mais on ne peut pas remplacer *torts* par son synonyme *préjudices*, *\* redresser les préjudices*. Dans la suite *porter préjudice* on ne peut pas substituer *torts* à *préjudices* - *\* porter torts*.

« Le contexte permet de définir des différences particulières qui dépassent les différences décrites en langue » (M. CAVAZZA, 1994 : 87).

- la troisième attitude pose en principe la distinction entre une **théorie de la désignation**, qui établit des relations entre les signes et le monde et une **théorie de la signification**, qui s'attache à étudier les relations entre les signes. Cette distinction prend pour hypothèse de départ que le signe est constitué d'une partie **désignative** (ou dénotative), qu'il peut avoir en commun avec d'autres signes et une partie **connotative** propre, qu'on ne retrouve dans aucun autre signe. « C'est évidemment la prise de conscience des connotations qui a amené à parler de signifié désignatif, pour distinguer deux aspects du signifié, et à réintroduire ainsi la relation signe référent dans la relation signifiant – signifié » (J. RAY-DEBOVE, 1997 : 95). Sur la dimension désignative vient se greffer la dimension connotative qui individualise le signe. La synonymie s'inscrit dans une théorie de la désignation, elle n'est pas concevable dans une théorie de la signification à cause des valeurs connotatives qui marquent le signe du sceau de la spécificité. L'interprétation de la synonymie dépend donc du point de vue où l'on se place : si l'on envisage la signification du point de vue **extensionnel**, en la ramenant à la référence, on reconnaît l'existence de la relation synonymique, sinon on conteste cette relation, le signe étant unique du point de vue **intensionnel**. La même position est adoptée par K. BALDINGER, qui insiste sur l'opposition entre les **synonymes extensionnels** qui impliquent, d'une façon ontologiquement pertinente, la réalité extralinguistique, et les **synonymes par compréhension**, les deux catégories ne se superposant pas obligatoirement (1984 : 198). Il y a synonymie par extension si l'on part de la réalité et synonymie par compréhension si l'on part de la langue. Ainsi, *Paris* et *La Ville Lumière* ne sont que des synonymes extensionnels. En même temps il faut remarquer que ce qui est synonyme par compréhension (synonymie intensionnelle) l'est aussi par extension, tandis que l'inverse ne se vérifie pas toujours.

Selon cette théorie, il n'existe pas de mots différents ayant la même signification : à chaque différence de forme il correspond une différence de signification. On arrive ainsi

à formuler la théorie de la **non-synonymie** intensionnelle. L'identité extensionnelle est une condition nécessaire mais non suffisante : deux signes peuvent renvoyer à la même réalité, sans pour autant être des synonymes. C'est le cas, entre autres, des coréférents. Si l'on examine le texte suivant, on peut constater que les noms coréférents, qui renvoient au même objet de la réalité ne sont pas des synonymes :

*La boule de papier bleu, vite détrempee, s'était à demi déployée et nageait entre deux eaux à quelques centimètres de la surface. On reconnaissait mieux à présent, l'enveloppe d'un paquet de cigarettes ordinaires.*

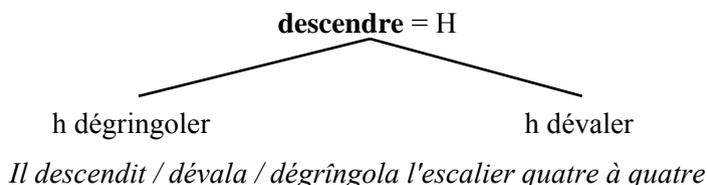
(Robbe-Grillet, *Le voyeur*)

*Boule de papier* renvoie au même objet que *enveloppe d'un paquet de cigarettes* et pourtant on ne saurait parler de synonymie, car pour que deux signes soient des synonymes ils doivent entrer dans « les mêmes réseaux de relations lexicales et référentielles » (I. TAMBA-MECZ, 1988 :82). Ce n'est que ce double ancrage relationnel qui est la condition nécessaire de la synonymie.

La synonymie n'est concevable que dans le cadre d'une théorie de la désignation, ce qui implique une variance référentielle.

## 7.2. Synonymie et co-hyponymie

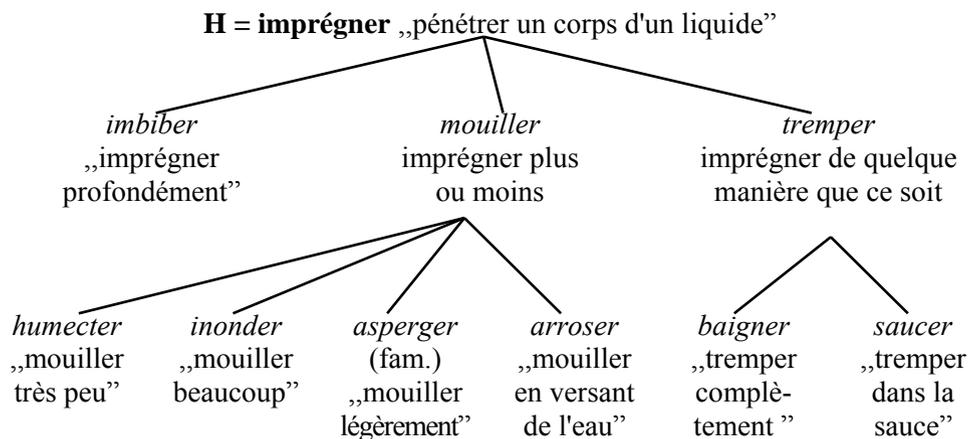
La co-hyponymie (v. supra 6) est une relation triangulaire qui s'établit par l'hyperonyme qui la domine. Certains des co-hyponymes peuvent contracter une relation de synonymie, l'hyperonyme jouant, dans ce cas, le rôle d'un axe. C'est la conscience même de l'hyperonyme qui permet de rapprocher les signes entre eux :



L'hyperonyme apparaît comme le terme non marqué échangeable avec les co-hyponymes qui seraient les termes marqués.

Tous les co-hyponymes ne sont pas des synonymes, la condition d'identité référentielle devant être remplie pour que la relation de synonymie s'instaure entre deux ou plusieurs signes.

La puissance définitionnelle (capacité d'une unité lexicale de figurer dans la définition d'autres unités) et la puissance extensive (capacité d'une unité de se substituer à d'autres unités) peuvent servir d'instruments de classification. Cette procédure établit, à l'intérieur du lexique, une hiérarchie qui n'est pas sans conséquence pour la mise en place des ensembles synonymiques. Les sous-systèmes obtenus par la parasynonymie s'ordonnent suivant une relation d'hypo-hyperonymie, qui fait intervenir à chaque palier une nouvelle série, comme on le voit par l'exemple suivant :



Les séries synonymiques hiérarchisées englobent des lexèmes présentant des traits différenciateurs quantitatifs (*très peu*, *légèrement*, *beaucoup*, etc.) ou qualitatifs.

Le mot vedette des dictionnaires de synonymes est le plus souvent l'hyperonyme qui commande la série.

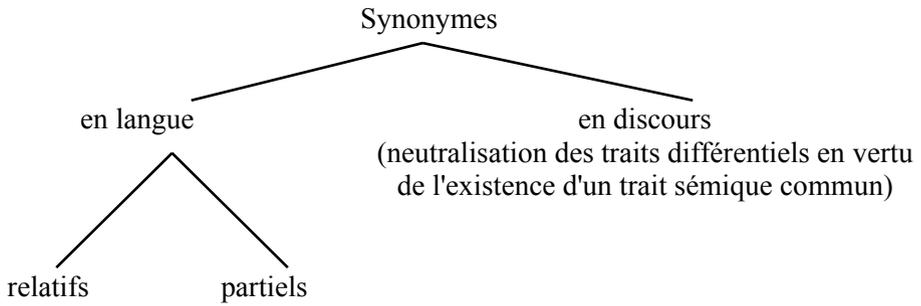
La parasynonymie lexicale opère dans des conditions déterminées, sémantiques (présence de traits différenciateurs) et syntaxiques (constructions spécifiques pour certains synonymes: structure actancielle, régime des prépositions, etc.)

### 7.3. La parasynonymie

Le lieu commun suivant lequel il n'y a pas de synonymie parfaite (absolue et complète) a donné naissance à un travail poursuivi pendant de très longues années par des lexicographes soucieux de distinguer avec le plus de précision possible les nuances qui séparent les sens « voisins ». Les linguistes se sont attachés à assurer des fondements théoriques au travail sur la synonymie. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à déceler deux perspectives dans l'interprétation des relations synonymiques: la perspective extensionnelle qui reconnaît, comme nous l'avons vu, l'existence d'une synonymie *absolue* à base référentielle, et la perspective intensionnelle, qui rejette la synonymie absolue, en introduisant, pour désigner cette identité faible, les termes de quasi-synonymie, de parasynonymie et même celui de pseudo-synonymie. Dès que l'on quitte le plan de la référence, les synonymes deviennent soit des synonymes *relatifs*, qui présentent des traits différentiels négligés dans certains contextes, soit des synonymes *partiels*, dont l'emploi est contextuellement limité par le caractère polysémique d'un lexème ou par le (semi-) figement de la lexie complexe.

On doit également séparer la synonymie *en langue*, presque toujours relative et partielle, et la synonymie *en discours* où les traits différentiels existant entre les synonymes sont neutralisés.

Le schéma suivant rend compte de ces types généraux de synonymes :

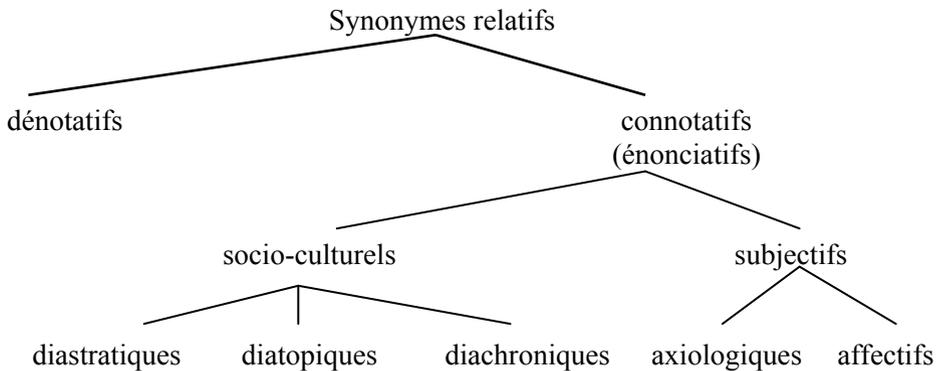


### 7.3.1. La synonymie relative

Ce type de synonymie repose sur des différences qui se placent au niveau sémémique. Les différentes classifications des synonymes relatifs se proposent de s'écarter de l'empirisme du seul usage pratique, tel qu'il est enregistré dans les dictionnaires. Ces classifications sont tributaires à la fois des caractéristiques du référent évoqué par les signes et des traits distinctifs relevant d'autres sous-codes de la langue ou de l'attitude du sujet.

La synonymie relative suppose l'existence d'un noyau sémique commun et des traits différentiels qui relèvent soit de la nature du dénoté se traduisant par une configuration sémique spécifique (synonymes dénotatifs), soit d'une stratification socio-culturelle ou d'une attitude subjective (synonymes connotatifs).

Cette taxinomie pourrait être représentée comme suit :



On découvre assez vite l'inconvénient d'une telle représentation : nous touchons ici à l'un de ces points où la séparation radicale entre dénotatif et connotatif devient pratiquement impossible. Des valeurs axiologiques s'attachent souvent à des lexèmes familiers ou populaires (cf. Cette publicité Volvo : « apprenez à reconnaître une voiture d'une bagnole » in F. RASTIER, 1987 :42). L'axiologie ne se sépare pas rigoureusement de l'affectivité, mais l'imprègne. Les séries synonymiques affectives sont souvent fondées sur des distinctions dénotatives d'intensité. La synonymie des verbes psychologiques en est un bon exemple : entre *aimer* et *adorer* il y a une différence

d'intensité, entre *aimer* et *chérir* un rapport d'hyperonyme à hyponyme, puisque *chérir* signifie « aimer tendrement ».

Si l'évaluation marque l'expression linguistique en imposant entre certaines unités lexicales des distinctions axiologiques, d'autres attitudes contribuent aussi à différencier le lexique où des réseaux sémantiques sont conformes aux postures et aux sentiments.

Le principal critère de classification mis en oeuvre est la nature des sèmes différenciateurs ; il conduit à deux types principaux de synonymes :<sup>10</sup>

- des synonymes « dénotatifs » (les sèmes neutralisés sont des dénotèmes)
- des synonymes « connotatifs ». (les sèmes neutralisés sont des connotèmes)

### 7.3.1.1. Les synonymes dénotatifs

Les sémèmes de synonymes *dénotatifs* se composent d'un ou de plusieurs sème(s) inhérent(s) commun(s) qui permettent l'interchangeabilité dans des contextes déterminés et de sèmes différentiels par définition, qui peuvent bloquer la substitution dans certains autres contextes, ou bien entraîner des modifications sur le plan du contenu.

L'analyse componentielle révèle la configuration sémémique de l'ensemble synonymique.

Entre les synonymes de cette catégorie, il existe un double rapport :

- entre l'hyponyme et son hyperonyme ; ce dernier apparaît comme le terme non marqué et peut figurer ainsi dans le nombre le plus grand de contextes;
- entre co-hyponymes, la synonymie pouvant être envisagée comme une relation d'hyponymie réciproque (J. LYONS, 1978 :237) ;

Si l'on examine la série synonymique suivante, on peut constater qu'en dépit des traits différentiels qui séparent les membres de la série, ceux-ci peuvent se substituer l'un à l'autre :

*Voler* « s'approprier la propriété d'autrui »

*Dévaliser* « voler à qqn. tout ce qu'il a sur lui »

*Dérober* « s'emparer furtivement de ce qui appartient à autrui »

*Subtiliser* « dérober adroitement »

*Des voleurs l'ont volé / dépouillé / dévalisé dans le train.*

*On lui a volé / dérobé / subtilisé / son portefeuille.*

De même, les ensembles synonymiques peuvent réunir des lexèmes qui diffèrent entre eux par des sèmes constants, comme par exemple l'intensité. La notion d'intensité, telle qu'elle a été définie par Ch. BALLY, devient une norme de classement pour les unités constitutives d'un micro-champ lexical, une « rubrique idéologique ». « Dans son acception la plus large, cette notion est impliquée dans toute comparaison des faits de langage à condition qu'on comprenne sous le terme d'intensité toutes les différences qui se ramènent à une mesure de la quantité de la grandeur, de la force, etc. » (1919 : 170 sqq.).

---

<sup>10</sup> A. MĂGUREANU (1984 :90) distingue deux grandes catégories de synonymes : *nucléaires* qui sont soit dénotatifs soit connotatifs et *classématiques* qui ne sont que connotatifs, en vertu de l'invariance contextuelle exigée par la substitution synonymique.

Les synonymes intensifs sont notés dans certains dictionnaires par une flèche pointée vers le haut :

*Peur* : ↑ *effroi, frayeur, terreur, panique*

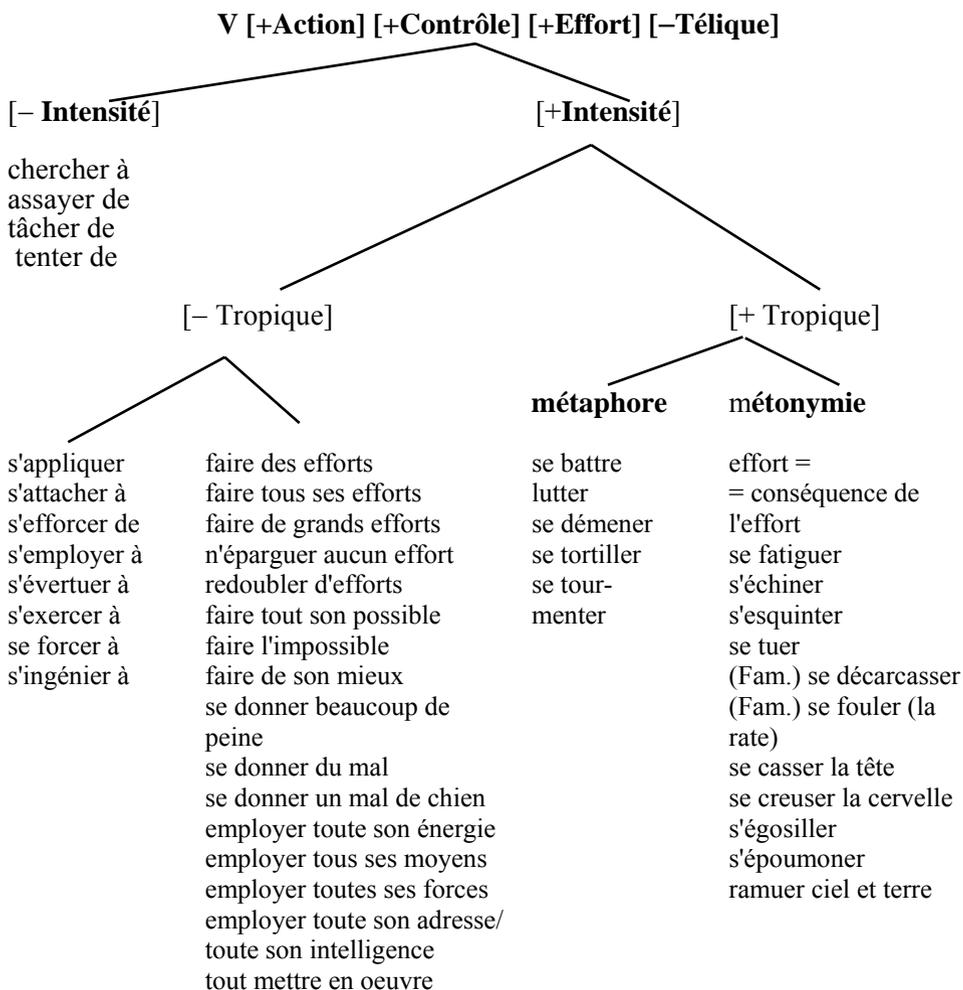
*Hardi* : ↑ *audacieux, intrépide, téméraire*

*Etre fatigué* : ↑ *harassé, brisé, broyé, fourbu, rompu, éreinté, épuisé, (Fam.) claqué, (Fam.) crevé, (Fam.) lessivé, (Pop.) pompé, sur le flanc / les genoux / les rotules / les dents, etc.*

L'ensemble des verbes d'effort est caractérisé par une riche synonymie intensive qui comprend des unités verbales de plusieurs types :

- des unités verbales simples
- des unités verbales complexes constituées d'un verbe support et d'un nom exprimant l'effort ou les moyens mis en oeuvre
- des séries intensives tropiques :
  - métaphoriques (physique → psychique)
  - métonymiques (conséquence de l'effort → effort)

Le schéma suivant représente cet ensemble synonymique :



### 7.3.1.2. Les synonymes connotatifs

Cette classe de synonymes informe soit sur l'appartenance du message à un sous-code de la langue (synonymes socio-culturels), soit sur l'attitude du sujet énonciateur qui choisit un synonyme pour exprimer une évaluation, positive ou négative (synonymes axiologiques) ou ses sentiments (synonymes affectifs).

7.3.1.2.1. Les variétés de langue. Il existe en français plusieurs variétés de langue qui présentent une diversification lexicale se manifestant surtout par une très grande richesse synonymique.

Les connotations variétales peuvent être de plusieurs types : *diastratiques, diaphasiques, diatopiques, diachroniques*.<sup>11</sup>

Les synonymes diastratiques correspondent à la diversification que le français connaît sur le plan synchronique. Une ligne de partage tranche profondément entre les variantes du français, en juxtaposant des structures stratifiées qui interfèrent souvent :

- les lectures, associés aux groupes sociaux (les niveaux de langue) ;
- les registres, variétés disponibles à l'intérieur du lecte en fonction de la situation communicative (J. ROSS, in V. VIȘAN, 1985 :95 sqq.)

En règle générale, on peut considérer que chaque adulte possède deux registres de langue au minimum : l'un qui est naturel, lié à ses origines et à son milieu socio-professionnel, et qu'il manie avec une aisance satisfaisante ; un autre, du moins en principe, qui lui est imposé par un milieu différent ou un apprentissage culturel et qu'il utilise moins bien » (J.P. CAPUT, in V. VIȘAN, 1985 :97).

On distingue plusieurs niveaux et registres de langue :

- le français soutenu, cultivé, littéraire
- le français standard, courant, neutre
- le français familier, très familier
- le français populaire
- le français argotique

A ces variétés viennent s'ajouter d'autres distinctions comme les différentes langues de spécialité, le français technique et scientifique etc.

Le critère social est doublé du critère culturel et situationnel : il existe donc des sèmes afférents socialement normés.

Voici des exemples qui illustrent ces distinctions de niveau ou de registre de langue :

Pour rendre l'idée de *mourir* il existe en français des expressions qui appartiennent aux différentes variétés de langue :

fr. courant : *mourir*, des euphémismes comme *s'en aller, partir, s'endormir* etc.

fr. soutenu : *rendre l'âme, rendre le dernier soupir, paraître devant Dieu, s'éteindre, expirer, trépasser, passer de la vie au trépas* etc. (administr.) *décéder*.

---

<sup>11</sup> Pour une discussion sur les notions de diastratique, diatopique, diachronique et diaphasique v. *Lingvistica integrală* interviu cu Eugenio Coseriu realizat de N. Saramandu, București, Editura Fundației Culturale Române, 1996, p.14 et D. Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

fr. familier : *partir les pieds devant, avaler son bulletin / extrait de naissance, casser sa pipe, passer l'arme à gauche, fermer son parapluie, manger / bouffer les pissenlits par la racine* etc.

fr. populaire : *crever, calancher, clamecer, claquer, claboter* etc.

Pour exprimer l'idée de quantité, on dispose des synonymes suivants :

fr. courant : *beaucoup de, quantité de..., une foule de...*

fr. soutenu : *maint, force*

fr. familier : *des tas de..., une masse de...*

fr. populaire : *une tapée, une tripotée, une flopée, une dégelée, une biturée, une chiée de...*

Les limites entre le français populaire, le français familier et l'argot sont difficiles à tracer : d'une part le français populaire est largement ouvert à l'argot d'autre part, le français familier s'alimente au français populaire. Cette instabilité a pour conséquence le fait que les dictionnaires diffèrent du point de vue des connotations socio-culturelles. Ainsi, Le Petit Robert (1988) considère que *se grouiller, se magner* = „se dépêcher” sont populaires, le dictionnaire des synonymes de Genouvrier, Désirat et Hordé (1992) les connote comme familiers.

D'une façon générale, on peut dire que le français familier et le français populaire se caractérisent par une très riche synonymie. Il suffit, pour s'en rendre compte, de reprendre l'exemple des synonymes du verbe *voler* :

fr. fam. : *subtiliser, chiper, faucher, délester* etc.

fr. pop. : *barboter (Pop. ou fam.), choper, piquer, ratiboiser, faire* etc.

D'autres variétés peuvent également être prises en compte lorsqu'on étudie la synonymie en langue ; les termes enfantins : *bobo, dodo, teuf-teuf* etc.

En discours, la substitution synonymique est soumise à des contraintes pragmatiques, les conditions situationnelles : le statut des co-énonciateurs, leurs rapports, les intentions communicatives, etc.

Les synonymes *diatopiques* indiquent des différences de nature géographique, des particularités locales.

*Septante, octante, nonante* sont des numéraux synonymes de *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix* que l'on emploie en Belgique, en Suisse Romande ou dans l'Est de la France. *Mas*, est un mot languedocien ou provençal qui désigne une ferme ou une maison de campagne de style traditionnel en Provence. *Combe* est un régionalisme synonyme de *vallée profonde, dépression*.

P. GUIRAUD a relevé la riche synonymie métaphorique développée dans les patois : « Nous appelons *haquenée, haridelle* ou tout simplement *grand cheval* une grande femme, mal faite, dégingandée et désagréable. Cette image prolifère dans les patois où *bringue, bique, bidelle, carcan, grolle, catau, bécasse, gole* etc. désignent à la fois „un mauvais cheval” et „une grande fille maigre, stupide, paresseuse”... (1965 :90).

Les synonymes *diachroniques* sont des mots sortis de l'usage ou d'un emploi plus rare, souvent cantonné à la seule langue littéraire. Dans les dictionnaires ils sont notés par *vx.* ou *vieilli.* : *clorre (vx ou litt)* „fermer”. Souvent, les expressions figées constituent un contexte conservateur : *à huis clos, trouver porte close* etc.; un adjectif tel que *chiche* est connoté comme *vieilli*.

7.3.1.2.2. Les synonymes énonciatifs (subjectifs). Informent sur l'énonciateur, sur le jugement qu'il porte sur une personne, un objet ou un état de choses, sur son attitude affective, ses émotions, ses sentiments. L'attitude psycho-sociale de l'individu se cristallise dans une forme linguistique qui porte les traces de son insertion. Les synonymes subjectifs sont donc des *subjectivèmes*, dans le sens que la théorie de l'énonciation restreinte attribue à ce terme.

L'étude du lexique permet de mettre en relief l'existence de deux modes d'émergence du sujet qui correspondent à deux états distincts mais corrélatifs : l'état judiciaire et l'état affectif. Le caractère sélectif de l'évaluation et de l'affect impose une différenciation sur le plan de l'expression linguistique, ce qui se traduit par l'existence d'une synonymie *axiologique* et/ou *affective*.

C'est à partir d'une donnée psycho-sociale que se jouent chez chaque sujet la sympathie et l'antipathie, l'appréciation et la dépréciation, qui s'actualisent dans des formes linguistiques.

Les synonymes axiologiques sont les traces lexicalisées de certaines opérations d'évaluation effectuées par le sujet, évaluation qui peut être *appréciative (valorisante)* ou *dépréciative (dévalorisante)* à l'égard du dénoté. L'opposition s'établit le plus souvent entre le terme neutre et le terme marqué, soit mélioratif, soit péjoratif, mais il existe des cas où la synonymie oppose le terme mélioratif au terme péjoratif, le même dénoté pouvant être perçu sous deux aspects différents.

Les lexèmes *minois* et *frimousse* désignent un jeune visage et sont marqués par le trait /+ mélioratif / tel qu'il résulte de la définition des dictionnaires qui contient les qualificatifs « délicat, éveillé, plein de charme ». Ils se combinent souvent avec le qualifiant *joli* : *un joli minois* et repoussent la combinaison avec la qualification péjorative : *\*un sale minois*.

La part d'évaluation subjective prévaut dans les termes qui constituent la série synonymique dont le terme neutre est *enfant* :

*Chérubin* « nom que l'on donne à un enfant joli et frais »

*Garnement* « enfant turbulent, insupportable »

*Polisson* « enfant espiègle, désobéissant »

*Vaurien* « mauvais sujet, petit voyou »

*Morveux* « garçon, fille très jeune qui se donne des airs d'importance »

La distinction neutre / péjoratif est souvent marquée par des procédés dérivationnels :

*Chauffard* « chauffeur maladroit ou imprudent »

*Poétereau* « mauvais poète, poète mineur »

*Écrivailleur, écrivillon, écrivassier* « écrivain médiocre, plumitif »

*Écrivasser, écrivailer (péjor.)* « composer des écrits sans valeur »

*Pleurnicher (péjor. fam.)* « pleurer sans raison, d'une manière affectée »

*Discutailler (péjor.)* « discuter »

*criailler (péjor.)* « crier »

La même qualité dénotée peut être envisagée comme quelque chose de positif ou de négatif, si elle est excessive elle est connotée négativement :

*Une couleur éclatante (mélior.)* « vive » *Une couleur voyante (péjor.)* « trop vive, qui choque la vue »  
*Minutieux, méticuleux (mélior.)* « attentif aux détails, scrupuleux » *Pointilleux, tatillon (péjor.)* « d'une minutie excessive »  
*Un employé poli (mélior.) / obséquieux (péjor.)* « servile »  
*Une critique minutieuse (mélior.) / vétilleuse (péjor.)* « pointilleuse »  
*Un geste pudique (mélior.) / pudibond (péjor.)* « d'une pudeur affectée »  
*Une saveur douce (mélior.) / douceâtre (péjor.)* « écœurante »  
*Un jugement rapide (mélior.) / hâtif (péjor.)* « précipité »

Les synonymes  **affectifs**  traduisent la disposition favorable ou défavorable du sujet.

La synonymie hypocoristique est le meilleur exemple pour la manière dont le sujet traduit linguistiquement son affectivité. La diversité des termes d'affection ou d'amitié est une preuve de la manière dont le sujet entend manifester ses sentiments. On s'adresse à un être cher en lui disant : *mon cœur, mon petit, mon (petit) chou, mon (petit) lapin, mon rat, ma cocotte, ma biche, ma puce, ma poule, mon poulet, ma poulette* etc. Au lieu de dire à un ami *mon ami* on lui dit *mon vieux, ma vieille (branche)* etc. En langue familière et populaire, le redoublement apparaît comme une marque d'affectivité : *chouchou* « favori, préféré », *poupoule, bobonne* etc.

Dans les désignations de l'enfant il y a des nuances affectives : *bambin, petit bonhomme* désignent un enfant avec une nuance de sympathie ou de protection.

La français familier et populaire s'opposent à la langue standard par un coefficient élevé d'affectivité. « Il y a une sorte d'hypertrophie de l'affectivité dans la pensée et l'expression populaire. Mais il serait sans doute plus exact de dire qu'il y a une hypertrophie de l'intellectualité dans la pensée de l'homme cultivé » (P. GUIRAUD, 1965 :78).

### 7.3.2. La synonymie partielle

Lorsque les linguistes parlent de synonymie partielle, ils visent normalement la substituabilité dans un contexte déterminé. De ce point de vue, la synonymie partielle est un phénomène de combinatoire lexicale. L'échelle des valeurs sémantiques d'un lexème, telles qu'elles sont enregistrées en langue, est soumise à des choix restrictifs aussitôt que l'on passe à l'emploi effectif. En fait, aucune substitution synonymique n'est concevable en dehors du contexte. « La synonymie est dépendante du contexte à un plus haut degré que ne l'est aucun autre rapport de sens » (J. LYONS, 1970 :345).

Les variations contextuelles sont soumises à des facteurs de plusieurs types, qui peuvent se présenter en faisceau et qui décident du choix d'un des termes du paradigme synonymique constitué en langue. Parmi ces facteurs nous citons les suivants :

- **le registre (niveau) de langue**

Même si deux lexèmes fonctionnent, du point de vue conceptuel, comme des synonymes absolus, ils ne peuvent se substituer l'un à l'autre dans n'importe quel contexte s'ils appartiennent à deux registres (niveaux) de langue différents :

*Le témoin ne peut pas déposer en faveur de l'accusé, il est décédé.*

*Le témoin ne peut pas déposer en faveur de l'accusé, il \*a cassé sa pipe (Fam.) /, il \*a avalé son extrait de naissance.*

Les interférences diastratiques conduisent à des énoncés incongruents du point de vue de la stylistique fonctionnelle.

- **la polysémie**

Dans le cas d'un polysème, le choix du synonyme est dicté par le sens actualisé. « Au niveau du système lexical, la synonymie est généralement *partielle*, liée à une acception d'un vocable, le plus souvent polysémique. Elle contribue de la sorte, à distinguer les différents « sens » d'un mot. Par exemple, on reconnaît à *vache* un sens de « personne de caractère dur, et sans pitié » (G.L.L.F.) qui rend ce vocable synonyme de *chameau* ou *rosse*. Synonymie qui n'existe pas pour *vache*, au sens de « femelle reproductrice de l'espèce bovine » (I. TAMBA-MECZ, 1987 : 81-82).

Un lexème polysémique est membre de plusieurs réseaux synonymiques à la fois et son degré de polysémie peut être calculé à partir du nombre des réseaux synonymiques : plus un lexème a de sens (ou d'acceptions), plus le nombre des réseaux est grand et inversement. La synonymie partielle est une manifestation des divergences entre les réseaux groupés autour d'un lexème, le recoupement entre les termes de ces réseaux pouvant être lui aussi partiel ou divergent. La substitution d'un terme appartenant à un réseau synonymique (Rsyn 1) par un terme appartenant à un autre réseau (Rsyn2) peut être bloquée. Le choix du synonyme peut être conditionné plus strictement encore si le lexème possède les deux sens, propre et figuré.

Examinons quelques exemples qui illustrent les rapports entre la polysémie et la synonymie et qui montrent de quelle manière fonctionne la divergence entre les ensembles synonymiques qui gravitent autour d'un polysème.

Lexème	Signification	Contexte	Réseaux synonymiques
<b>Amer</b>	1. « désagréable et rude au goût »	Des prunelles amères	âpre
	2. « qui engendre l'amertume »	Des regrets amers Une amère déconvenue	pénible, cruel, triste, douloureux
	3. « qui exprime l'amertume »	Une raillerie amère. Des paroles amères	blessant, dur, mordant, sarcastique.
	*Des regrets mordants, *Une déconvenue sarcastique		
<b>Aigre</b>	1. « qui a une acidité désagréable »	Fruit aigre	acide, acerbe
	2. « froid »	Vent / bise aigre	froid, glacial, glacé, cuisant, vif
	3. « peu aimable »	Un ton aigre Des propos aigres Des critiques aigres	cassant, mordant, incisif, acrimonieux, acerbe
	4. « fort et désagréable »	Une voix aigre	aigu, criard, perçant
	5. « triste, morose, irrité »	Humeur aigre	mauvais, méchant, massacrant, noir
	* Un vent criard * Un fruit perçant		

- **le (semi-) figement**

L'interdiction qui pèse sur certains lexèmes, pourtant voisins du point de vue de leur signification ordinaire, de se substituer l'un à l'autre peut provenir du caractère (semi-)figé de la séquence linguistique.

Les trois lexèmes *lieu*, *endroit*, *place*, en relation de synonymie « étroite », comme le montrent leurs définitions respectives, présentent de nombreuses restrictions d'emploi dans des suites cristallisées:

*Lieu* : „portion déterminée de l'espace, considérée de façon générale et abstraite”  
(*Petit Robert*) „partie déterminée de l'espace” (*Lexis*)

*Endroit* : „partie déterminée d'un espace” (*P. Robert*)  
„place, lieu déterminé” (*Lexis*)

*Place* : „partie d'un espace ou d'un lieu” (*P. Robert*)  
„espace qu'occupe ou peut occuper une chose ou un être vivant”  
(*Lexis*)

Les contextes où ces trois lexèmes peuvent s'employer concurremment attestent leur synonymie :

*A cet endroit / lieu / à cette place de l'histoire* (DICO)

Dans la majorité des cas, la synonymie va par paires :

*Lieu(x) / place* :

*Choisir un lieu / une place pour s'installer*

*Vider les lieux / la place*

*Lieu / endroit* :

*En quel lieu / endroit ?*

*Dans un autre lieu / endroit*

*Un lieu / endroit ensoleillé*

*Endroit / place*

*Vous le trouverez toujours à la même place / au même endroit*

*Par places / par endroits* (DICO)

De nombreux contextes sont restrictifs, étant limités à l'emploi d'un seul de ces trois lexèmes :

*Lieu / \*endroit / \* place de naissance*

*Lieu / \*endroit / \* place de départ / de destination*

*Le lieu / \*l'endroit / \* la place du travail*

*En haut lieu / \* endroit / \* place*

*Lieu / \*endroit / \* place de perdition / de débauche*

*Regagner / reprendre sa place / \* son lieu / \* son endroit*

*Ne pas tenir en place / \* lieu / \* endroit*

*Être cloué sur place / \* lieu / \* endroit*

*Remettre quelqu'un à sa place / \* à son lieu / \* endroit*

*Avoir sa place / \* son lieu / \* endroit au soleil*

*Les gens de l'endroit / \* du lieu / \* de la place*

*Être de l'endroit / \* lieu / \* de la place*

Comme on le voit par ces exemples, la substituabilité est bloquée dans les séquences (semi-)figées par un emploi réitéré.

- **les traits inhérents des actants** qui font partie de la constellation du verbe

Si nous considérons la série synonymique *trembler*, *grelotter*, *frissonner*, *frémir*, *chevroter*, nous pouvons constater qu'il existe des contextes communs :

*Il tremble / grelotte / frissonne / frémit de froid / de peur.*

*Sa voix tremble / chevrote.*

Si le verbe *trembler* en tant qu'hyperonyme de la série, peut figurer dans le plus grand nombre de contextes, les autres termes de la série connaissent des choix restrictifs :

*Une explosion fit trembler / \*grelotter / \*frissonner / \*frémir les vitres.*

*Il tremble / \*grelotte / \*frissonne / \*chevrote pour les siens.*

Le verbe *chevroter* a comme présupposé lexical la voix.

#### 7.4. Synonymie et contexte

Si le terme de synonymie relative désigne une relation en langue, celui de synonymie partielle se réfère à l'actualisation. Dans l'optique contextuelle qui est la nôtre, ce qui importe davantage c'est que la synonymie est envisagée sous l'angle des variations imposées par l'insertion dans des structures de caractère plus ou moins stable. Il ne s'agit plus de simple substitution, mais plutôt de préciser les conditions de substituabilité. « Toute la question est de savoir dans quel contexte, dans quel jeu de langage ils peuvent être substituables l'un à l'autre. C'est bien parce que ils ne sont pas substituables dans tous les contextes envisageables, dans tous les „mondes possibles” que la synonymie paraît une notion problématique, qu'elle se présente comme une relation partielle. Qu'elle soit partielle néanmoins ne signifie pas qu'elle soit vague, ni approximative. En fait il faut restreindre le champ d'application à la relation de synonymie entre A et B plutôt qu'il ne faut affaiblir celle-ci. Il existe donc bien une relation de synonymie entre deux termes dans certains contextes déterminés de discours, pour autant que certaines conditions d'utilisation soient réunies. En fait, il est difficile de dire que A et B sont synonymes, il faut plutôt définir les limites à l'intérieur desquelles ils sont substituables l'un à l'autre. C'est en ce sens qu'on dira que la synonymie est partielle. Dire qu'elle est partielle c'est seulement dire que la substitution n'est pas possible dans tous les contextes de discours, dans tous les mondes possibles. » (J.G. ROSSI, 1997 : 112).

Les différences sémantiques, contenues dans la configuration sémémique de chaque synonyme, ne sont gommées que dans certains contextes, lorsqu'elles deviennent non pertinentes et peuvent être négligées en vertu de l'existence d'un noyau commun. Mais même dans ce cas, le signe conserve ces traits spécifiques. C'est donc cette « rémanence » qui se trouve à la base de la synonymie partielle.

La polysémie limite le choix du synonyme, car ce n'est que lorsqu'on l'intègre dans l'ensemble des réseaux synonymiques que le lexème prend son véritable sens différentiel, sa valeur. Dans une perspective interprétative, et non seulement, il est absolument nécessaire de prendre en compte la manière dont ce paradigme différentiel se projette sur l'axe syntagmatique.

C'est également par l'analyse des contextes que l'on peut établir le degré de parenté entre synonymes et les disposer d'une manière scalaire : plus le nombre des contextes communs est grand, plus leur relation est étroite.

En contexte, la synonymie apparaît comme le résultat d'un triple ancrage relationnel : entre sémèmes (en rapport d'intersection ou d'implication), entre les signes et la réalité qu'ils dénotent, entre l'individu, les signes et la réalité, pour autant que le choix peut être influencé de l'extérieur par des normes socio-culturelles ou subjectives.

### Idées à retenir

- Dans l'usage courant, on dit que deux ou plusieurs mots de forme distincte sont synonymes s'ils ont un sens identique ou voisin et s'ils appartiennent à la même classe morpho-syntaxique.
- Du point de vue de l'interprétation théorique de la synonymie on peut mentionner trois prises de position :
  1. Le rejet de toute relation synonymique : chaque mot désigne soit des choses différentes, soit il présente des connotèmes différents ;
  2. Le refus de considérer les mots hors contexte : les synonymes ont, le plus souvent, des distributions différentes, bien qu'il existe aussi des contextes communs ;
  3. Le refus de concevoir la synonymie autrement que dans le cadre d'une sémantique *extensionnelle* qui établit des relations entre les signes et le monde.
  4. Du point de vue *intensionnel* (relatif au rapport entre les signes), il n'y a pas de synonymie : à chaque différence de forme il correspond une différence de signification.
- Certains co-hyponymes peuvent se trouver en relation de synonymie, l'hyperonyme étant le terme non marqué.
- La synonymie *en langue* doit être séparée de la synonymie *en discours*.
- Il existe deux types généraux de parasynonymie : relative et partielle.
  - La synonymie *relative* repose sur des différences qui se placent au niveau sémémique. Dans la classification des synonymes relatifs on tient compte de la nature des sèmes différentiels : dénotatifs ou connotatifs.  
La synonymie dénotative suppose l'existence d'un ou de plusieurs sème(s) commun(s) et de sèmes différenciateurs (spécifiques).  
Les connotations variétales peuvent être de plusieurs types diastratiques (correspondant à la différenciation de registre ou de niveau de langue), diatopiques (régionales), diachroniques (marquant les étapes de l'évolution de la langue).  
Les synonymes énonciatifs (subjectifs) informent sur l'énonciateur, sur le jugement qu'il porte une personne, un objet, un état de choses, sur son attitude émotionnelle.
- La synonymie *partielle* est un phénomène de combinatoire lexicale ; elle se réfère aux contraintes auxquelles le choix d'un synonyme est soumis. Ces restrictions dépendent :

- du registre de langue
- de la polysémie
- des traits inhérents des actants
- En contexte la synonymie apparaît comme résultat d'un triple ancrage relationnel :
  - entre sémèmes (dans le cadre d'une sémantique intensionnelle)
  - entre signes et réalité (dans le cadre d'une sémantique extensionnelle).
  - entre l'énonciateur, les signes et la réalité (dans le cadre d'une sémantique énonciative).

### **Sujets de débat et applications**

- Commentez à la lumière de la distinction synonymie relative / synonymie partielle l'affirmation suivante : « Le bon synonyme c'est le mot juste à sa juste place ».
- Essayez de trouver des arguments en faveur de l'idée que la synonymie est un phénomène de nature scalaire, comportant des synonymes „étroits” et des synonymes „moins étroits”.
- Faites une analyse componentielle des séries synonymiques suivantes ; en vous guidant sur les définitions des dictionnaires :
  - a. mur, muraille, paroi, cloison ;  
rêve, songe ;  
mot, parole.
  - b. demander, prier, supplier, implorer, conjurer ;  
pillier, saccager, ravager, dévaster, écumer ;  
punir, châtier, sévir, sanctionner, corriger, taper sur les doigts ;  
salir, tacher, maculer, encrasser, barbouiller, souiller ;
  - c. bas, ignoble, vil, abject, infâme ;  
usé, élimé, éraillé, râpé, fatigué ;  
nouveau, neuf, récent ;
- Dans les séries synonymiques suivantes indiquez quels sont les synonymes intensifs :
 

aplomb, assurance, effronterie, impudence.  
pauvreté, gêne, indigence, misère ;  
courage, bravoure, vaillance, hardiesse, audace, témérité ;  
aimer, affectionner, chérir, adorer, idolâtrer ;  
faire peur, effrayer, effaroucher, terrifier, effarer, glacer d'effroi, épouvanter ;  
haïr, détester, abhorrer, excréter.  
surpris, étonné, saisi, stupéfait, stupéfié, sidéré, ébahi.
- Dans quelle relations se trouvent les termes des couples synonymiques suivants :
 

nuisible / nocif ; las / fatigué ; habile / adroit ; enfantin / infantile ;  
hautain / altier ; étroit / étriqué ; simple / simpliste ; maigre / étique ;  
doux / douceâtre ; combler / accabler.

- Analysez les synonymes du nom *voleur* : cambrioleur, pickpocket, ravisseur, kidnappeur, escroc, filou, chapardeur.
- Indiquez le registre (niveau) de langue auquel appartiennent les termes des séries synonymiques suivantes :
  - a. argent, fric, flous, galette, oseille, pépètes, pèze, picaillons, pognon ;
  - b. s'enfuir, fuir, se sauver, déguerpir, déloger, filer, se barrer, se carapater, se débîner, s'esbigner, se tirer, se trisser, fiche / foutre le camp, mettre les bouts / les voiles ;
  - c. peureux, craintif, pusillanime, dégonflé, foireux, froussard, trouillard ; fou(*adj.*), dément, dérangé, désaxé, détraqué, azimuté, braqué, cinglé, barjo, cinoque, dingo, dingue, fada, fêlé, frappé, loufoque, louftingue, marteau, maboul, piqué, siphonné, sonné, tapé, timbré, toc-toc, toqué, tordu.
- Voici des synonymes appartenant soit registre soutenu (S), soit au registre courant (C), soit au registre familier (F), ou au niveau populaire (P). Mentionnez à quelle variété de langue appartient chacun des trois termes de la série :

eau	se grouiller	audacieux
flotte	se hâter	imprudent
onde	se dépêcher	casse-cou, risque-tout
labeur	ingurgiter	couard
travail	boire	lâche
boulot	siffler	froussard
policier	se méprendre	fastidieux
flic	se tromper	ennuyeux
flicard	se gourer	barbant

- Indiquez les connotèmes des synonymes suivantes : *mari / époux ; femme / épouse ; les futurs conjoints / les fiancés.*
- Proposez des synonymes partiels pour les lexèmes suivants : *abîme ; rêve ; vague (subst.) ; pencher ; gâter ; atteindre ; fade ; privé.*
- Trouvez un ou plusieurs synonyme(s) des mots en italique :
  - Le *bruit* était tel qu'on ne pouvait plus s'entendre.
  - Les enfants font un *bruit* infernal.
  - Il laissa tomber par terre les assiettes avec un grand *bruit*.
  - On entendait *le bruit* des vagues.
  - Le *bruit* de la foule s'amplifiait.
  - Le *bruit* des canons était de plus en plus proche.
  - On entendait au loin le *bruit* d'un moteur d'avion.

Qu'est-ce qui te *préoccupe* ?

Cette question me *préoccupe* depuis longtemps.

Pendant quinze jours cette question me *préoccupait*.

Le coffret *contenait* quelques bijoux de pacotille.  
 Cette bouteille *contient* deux litres.  
 Ce domaine *contient* plus de cent hectares.  
 Ce dictionnaire *contient* plus de vingt mille mots.

Il lui tendit un verre *plein* jusqu'aux bords.  
 Il aimait parler devant une salle *pleine*.  
 Les cafés et les bars étaient *pleins*.  
 Les autobus sont *pleins* aux heures de pointe.  
 Il lui a donné *pleine* satisfaction.  
 Il est *plein* de santé, de vie.

- Choisissez le synonyme qui vous semble le mieux convenir :  
*Augmenter, croître, grandir, s'amplifier*  
 L'hostilité contre les gouvernants ..... de jour en jour.  
 Il sentait ..... en lui son amour pour elle.  
 A mesure que le temps passait, son angoisse .....  
 L'orage ..... d'intensité.  
 Il sentait sa gêne .....  
 Le brouhaha .....
- *Battre, frapper, taper, cogner*  
 Il lui ..... sur l'épaule.  
 Il ..... sur le bureau du plat de la main.  
 Le volet ..... contre le mur.  
 Il ..... trois coups brefs sur la porte.  
 Il ..... Un clou à grands coups de marteau.
- *Abonder, foisonner, fourmiller, regorger*  
 Ses copies ..... de fautes.  
 Le gibier ..... dans ce bois.  
 Les grandes usines ..... dans la banlieue.  
 D'immenses territoires ..... de richesses inexploitées.
- *Casser, rompre, briser, fracasser*  
 Les eaux furieuses ..... les digues.  
 Il ..... son crâne sur une pierre.  
 Sa voix était ..... par l'émotion.  
 Il était tellement furieux qu'il voulait tout .....
- *Arriver, parvenir, atteindre, gagner*  
 Il était grand jour lorsqu'il ..... à Paris.  
 La lettre lui ..... avec un très grand retard.  
 Il ..... à grands pas.  
 Par avion on ..... Rome en trois heures.
- *Presser, hâter, se dépêcher*  
 Il faut ..... le pas.  
 Il a dû ..... son départ.  
 Si vous ne ..... nous allons rater notre train.

- *Conversation, entretien, causerie, causerie*  
 Il essayait de ranimer .....  
 ..... était languissante.  
 Il ne perdait pas un mot de .....  
 Elle venait faire un brin de .....  
 Il relata ..... avec son directeur.  
 Ce scandale faisait les frais de .....
- *Abri, refuge, retraite*  
 Il cherche ..... contre le soleil.  
 Il n'y avait pas pour lui ..... plus sûre.  
 Il dut quitter .....  
 ..... pour vieillards peut admettre une cinquantaine de personnes.
- *Court, bref*  
 Cet exposé doit être ..... et complet.  
 Il avait le souffle .....  
 Soyez ....., s.v.p.  
 La mode est maintenant aux jupes .....  
 Il était ..... de bras et de jambes.

- Proposez des synonymes contextuels pour le lexème *place* :

Vous le trouverez toujours à la même place.  
 L'assassin a été pris sur place.  
 Cet élève a eu une bonne place ce trimestre.  
 Cet employé a perdu sa place.

- Quel est le synonyme imposé par la structure (semi-)figée :

- *chemin, route, voie*

Il se fraya ..... à travers la foule.  
 C'est lui qui nous a montré ..... à suivre.  
 Il a rebroussé .....  
 Passez votre .....  
 Il est resté en .....  
 Nous nous sommes mis en ..... à cinq heures du matin.  
 Ces négociation ont préparé ..... à un accord.  
 ..... faisant, il me raconta ses aventures.

- *part, partie*

Chacun a sa ..... de bonheur et de misère.  
 Il a perdu une grande ..... de ses biens.  
 Il ne fait pas ..... de ce parti.  
 Il faut faire la ..... du feu.  
 Il faut que chacun paie sa .....  
 Il passe la plus grande ..... de son temps à regarder la télé.  
 Il s'est taillé la ..... du lion.  
 Il a pris ..... à plusieurs réunions internationales.  
 Je lui ai fait ..... de mes projets.

Il prend ..... à vos soucis.  
Il lui a fait la ..... belle.  
Il a eu sa ..... du gâteau.  
Il n'a pas donné sa ..... aux chats.

### Références bibliographiques

- BALIBAR MRABTI, A., 1997, « Synonymie abstraite et synonymie concrète », in *Langages*, no.128, p.25-49.
- BALDINGER, K., 1984, *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.
- FUCHS, C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- GROSS, G., 1998, « Pour une véritable fonction „synonymie” dans un traitement de texte », in *Langages*, no. 131, p.103-113.
- LYONS, J., 1970, *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
- MAGUREANU, A., 1984, *Sémantique lexicale*, Bucarest, TUB.
- RASTIER, F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- REY-DEBOVE, J., 1976, « Problèmes de sémantique lexicale », in B. POTTIER (éd.), *Sémantique et logique*, Paris, J.-P. Delage, p.167-181.
- REY-DEBOVE, J., 1997, « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique », in *Langages*, no. 128, p. 91-104.
- ROSSI, J.-G., 1997, « Considérations logico-philosophiques sur la synonymie », in *Langages*, no. 128, p. 105-112.
- TAMBA-MECZ, I., 1988, *La sémantique*, Paris, Que sais-je.
- VIȘAN, V., 1985, *Norme et usage dans l'enseignement du français*, Bucarest, TUB.

## 8. L'ANTONYMIE

*„Il est indéniable que le principe d'opposition binaire est essentiel au fonctionnement des langues naturelles. L'antonymie constitue la manifestation la plus tangible de ce principe en ce qui concerne le vocabulaire.”*

(J. LYONS)

- Les oppositions lexicales
- Le statut sémantique des antonymes
- Classes d'antonymes
  - La gradualité
  - Oppositions privatives / oppositions équipollentes
  - Antonymes d'inversion
  - Types et sous-types d'opposables lexicaux
  - Les oppositions multiples : séries et cycles
- Antonymie et incompatibilité
- L'antonymie partielle
- Pragmatique et antonymie

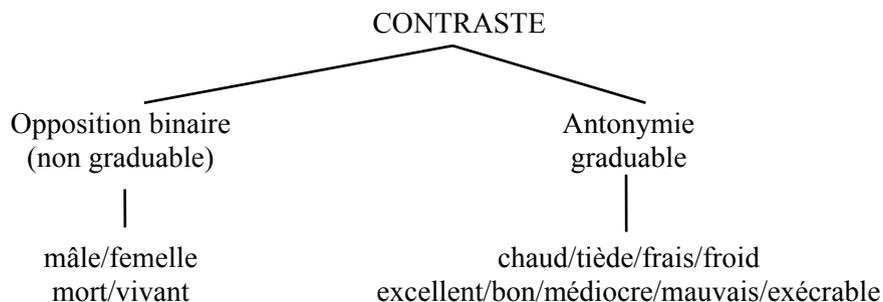
### 8.1. Les oppositions lexicales

Il existe au niveau lexématique des relations d'opposition qui sont reconnues comme telles par les locuteurs d'une langue L. Tout le monde sera d'accord que des mots tels que : *beau / laid, apprécier / déprécier, utile / inutile* expriment des notions contraires. Mais de la reconnaissance intuitive d'un phénomène jusqu'à son interprétation théorique la distance est grande et de nombreuses difficultés surgissent lorsqu'on entreprend d'analyser d'une manière systématique ces relations désignées traditionnellement par le terme d'antonymie. La diversité des faits regroupés sous l'étiquette „antonymes” ne fait qu'accroître ces difficultés. En effet, on parle d'antonymie dans le cas d'oppositions de nature différente, en réunissant dans le même cadre des contraires comme *présent / absent, chaud / froid, mari / femme, entrer / sortir, acheter / vendre, droite / gauche* etc.

Les études portant sur les oppositions lexicales présentent un tableau d'une richesse et d'une variété considérables. Dans l'analyse de ces relations on met l'accent tantôt sur les distinctions de la logique (classique ou non classique), tantôt sur les aspects sémantiques dans le cadre d'une sémantique intensionnelle, tantôt enfin sur les procédés de formation morpho-lexicaux. La pléthore terminologique reflète les différentes orientations auxquelles on fait appel et des définitions et des taxinomies très diverses en résultent. Cela correspond à la diversité des approches qui s'attache normalement à un phénomène linguistique pluridimensionnel.

## 8.2. Le statut sémantique des antonymes

Le statut des antonymes a, dans la bibliographie du problème, tantôt une acception très large, englobant des relations diverses, tantôt une acception restreinte. *Largo sensu*, l'antonymie désigne l'ensemble des oppositions lexicales, indépendamment du nombre des lexèmes engagés dans cette relation. *Stricto sensu*, ce terme est réservé à la seule relation graduable, qui implique un continuum des termes opposés et l'existence d'un territoire neutre. J. LYONS (1978 : 226) emploie le terme de *contraste* comme terme générique s'appliquant à tous les éléments en contraste, celui d'*opposition* pour les contrastes binaires (dichotomiques) et celui d'*antonymie* pour les contrastes graduables :



Le sens du terme *antonymie* se trouve ainsi sensiblement restreint.

Avant de passer à la description des différents types d'antonymes, il convient de fixer le lieu de cette relation. La première constatation est que la relation ne peut s'établir au niveau du lexème. Deux arguments sont invoqués en faveur de cette hypothèse : d'une part il existe de nombreux lexèmes qui sont dépourvus d'antonyme correspondant et d'autre part il existe une disparité quantitative entre lexèmes de sens opposé, un terme positif pouvant avoir deux ou plusieurs antonymes négatifs. „A des mots comme *honnête, intègre, probe, incorruptible, loyal, droit, scrupuleux* font écho des vocables comme *malhonnête, corrompu, vénal, dépravé* et d'autres. Mais comment les faire correspondre deux à deux ? A intelligent, pratiquement sans synonyme, correspond toute une kyrielle de mots : *sot, bête, stupide, borné, abruti* et tout bonnement *inintelligent*. En revanche, *se taire* est à lui seul l'antonyme de *parler, bavarder, crier, chanter*, et pourquoi pas de *murmurer, bafouiller, bégayer, marmotner, baragouiner* et d'autres. En revanche, à la série *étonné, surpris, stupéfait, abasourdi*, on découvrirait difficilement un vocable de sens opposé” (R. MARTIN, 1976: 65-64).

La relation antonymique ne se place pas non plus au niveau du sémème, car les lexèmes sont, dans leur grande majorité, polysémiques, ce qui entraîne une antonymie en fourche, chaque signification du polysème ayant son propre antonyme.

Le lieu de la relation antonymique est le sème. L'antonymie, quel que soit le sens qu'on lui attribue, large ou étroit, implique un noyau sémique commun aux lexèmes que des sèmes différenciateurs séparent par ailleurs. La relation antonymique s'établit donc entre co-hyponymes dominés par la catégorie sémique comportant un trait positif et un trait négatif: *rapide* et *lent* sont des antonymes dominés par la catégorie [vitesse], *lourd / léger* par la catégorie [poids], *rapproché / éloigné* par la catégorie [distance], etc.

### 8.3. Classes d'antonymes

La classification des antonymes prend pour base plusieurs critères: logiques, sémantiques, morpho-lexicaux (procédés de formation).

#### 8.3.1. La graduabilité

La *graduabilité* est l'un des principaux critères servant à distinguer les grandes classes d'antonymes. La distinction non graduable / graduable correspond à l'opposition de la logique classique entre termes contradictoires (non graduables) et termes contraires (graduables). Les relations d'opposition entre deux unités divisent de manière stricte un champ notionnel en deux sous-ensembles complémentaires. La prédication de l'un des termes du couple implique la prédication de la négation de l'autre et la prédication de la négation de l'un implique la prédication de l'autre:

„X est présent” implique „X n'est pas absent”  
„X n'est pas présent” implique „X est absent”

Par contre, avec les termes graduables, la prédication de l'un implique la prédication de la négation de l'autre, mais l'inverse ne se vérifie pas, car la négation de l'un n'implique pas nécessairement la prédication de l'autre :

„X est chaud” implique „X n'est pas froid”  
„X n'est pas froid” n'implique pas „X est chaud” (X peut être tiède).

Au plan discursif, les graduables tendent à se réduire à des couples complémentaires : *chaud* s'oppose à *froid* plutôt qu'à *tiède*.

L'antonymie non graduable est propre surtout à la catégorie nominale, tandis que les graduables sont surtout des adjectifs évaluatifs, ce qui s'explique par le caractère flou des évaluatifs, qui expriment un jugement empreint de subjectivité; ils se situent sur un continuum dont la limite supérieure n'est pas strictement définissable et que l'on peut parcourir dans un sens croissant ou décroissant. Un adjectif graduable situe l'objet sur une échelle qui connaît une disposition allant du degré le plus faible au degré le plus fort. Les adjectifs graduels ne sont interprétables que par rapport à un repère, qui peut être explicite ou implicite. Le repère implicite est socialement ou subjectivement normé; Dans le cadre de la catégorie sémique [poids] *lourd* exprime ce qui est perçu par le sujet ou la collectivité comme ayant un poids au-dessus de la moyenne, tandis que *léger* exprime ce qui est perçu comme ayant un poids inférieur à la norme objective ou subjective. Cette idée avait été déjà mise en évidence par E. SAPIR qui, en étudiant la psychologie de la gradation affirmait : „Nous pouvons dire que tous les „quantifiables” (= termes susceptibles d'être quantifiés) et tous les „quantifiés” (= termes auxquels des valeurs de quantité ont été appliquées) mettent en jeu le concept de gradation de façon plus ou moins explicite.” (1968 : 207 sqq.)

Le repère par lequel on évalue un objet est étroitement lié à la notion de moyenne manifestée à l'intérieur d'une classe d'objets :

*La souris est un petit animal* (par rapport à d'autres animaux)

*Cette souris est grande* (par rapport à d'autres exemplaires de la même espèce)

Le repère peut être explicité par des constructions spéciales:

**X est P** pour un ...

*X est généreux pour un Écossais*

Quant à la gradation, elle aussi peut être rendue explicite, cette explicitation pouvant servir de test pour distinguer les graduables des non graduables.

La gradation devient explicite si on emploie un adverbe:

– de comparaison (*plus, moins, aussi*):

*Pierre est moins intelligent que Paul.*

*Pierre est plus courageux que Paul.*

– de degré : faible (*peu, médiocrement* etc.) ; moyen (*assez peu*); haut (*très, fort* etc.); global (*complètement, entièrement* etc.)

*Paul est très intelligent.*

*Je suis médiocrement satisfait de votre travail.* (DFC)

Les deux catégories d'adverbes sont solidaires: les adjectifs graduables se combinent aussi bien avec des adverbes de comparaison qu'avec des adverbes de degré.

Il faut pourtant remarquer que des adjectifs considérés, en vertu des seuls critères logiques, comme des non graduables, peuvent être traités en discours comme des graduables et admettre la combinaison avec des adverbes:

*Ce qu'il prétend être un mensonge n'est pas entièrement faux.*

*Son opinion est très juste.*

(apud T. Giermak Zielinska)

Aussi a-t-on considéré nécessaire de faire appel à un autre test pour départager les deux catégories d'adjectifs, le test de la négation simultanée, qui prend la forme **ni ... ni** (T. GIERMAK ZIELINSKA, 1988 : 110). Si les adjectifs antonymes peuvent s'insérer dans la structure X n'est ni P<sub>1</sub> ni P<sub>2</sub>, ils sont graduables:

*Le café n'est ni chaud ni froid, il est tiède.*

*X n'est ni grand ni petit, il est de taille moyenne.*

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'énoncé qui en résulte n'a pas de sens après l'insertion des adjectifs, ceux-ci sont non graduables :

\**Cet outil n'est ni utile ni inutile.*

\**X n'est ni présent ni absent.*

Les adjectifs évaluatifs connaissent une disposition symétrique, étant placés des deux côtés d'un axe de symétrie, le repère par rapport auquel on interprète les repérés antonymiques. Il s'agit en premier lieu d'adjectifs qui expriment la dimension spatiale, la quantité, la sensation:

*grand/petit*

*large/étroit*

*haut/bas*

*épais/mince*

*éloigné/proche*

*lourd/léger*

*chaud/froid* etc.

Ces adjectifs se caractérisent par les traits suivants:

- ce sont des adjectifs graduables : ils admettent la détermination adverbiale et la négation simultanée;
- ce sont des antonymes contraires et symétriques;
- ce sont des adjectifs symétriques;
- ce sont des évaluatifs non axiologiques.

Les adjectifs antonymiques asymétriques constituent des paires dont les termes diffèrent par la présence d'une qualité Q /vs/ absence ou diminution de la qualité Q.

$P_1$  = valeur positive /vs/  $P_2$  = valeur négative ou valeur positive diminuée:

*humide / sec* - „qui n'a pas ou qui a peu d'humidité”

*clair/obscur* - „qui est privé de lumière, peu lumineux”

Ce type d'adjectifs peuvent s'insérer dans une structure quantifiée globale du type :

X n'est ni très  $P_1$  ni complètement  $P_2$

ou

X n'est pas très  $P_1$  sans être complètement  $P_2$

*X n'est pas très adroit, sans être complètement maladroit.*

*X n'est ni très semblable ni complètement différent de Y.*

*X n'est ni complètement identique à Y ni très différent de Y.*

(in T. Giermak-Zielinska)

### 8.3.2. *Oppositions privatives /vs/ oppositions équipollentes*

La distinction entre oppositions **privatives** et oppositions **équipollentes** recoupe la distinction entre graduables et non graduables. L'opposition privative s'établit entre un terme positif et un terme négatif (qui ne possède pas la propriété attribuée à un X) et se réalise en général par un préfixe négatif : *connu / inconnu*, *modéré/immodéré*, *fidèle / infidèle*, *fidélité / infidélité*. Une opposition équipollente est une relation entre des termes qui possèdent chacun une propriété positive : *mâle / femelle*.

### 8.3.3. *L'opérateur d'inversion*

Une autre classification des antonymes repose sur l'application de ***l'opérateur d'inversion*** (R.MARTIN, 1976 ; 66 sqq.). On peut distinguer plusieurs sous-types d'antonymes d'inversion:

- antonymes d'inversion positionnels (spatiaux, temporels, notionnels):  
*à gauche / à droite*, *devant / derrière*, *inférieur/ supérieur*, *cause / conséquence* etc.

- antonymes d'orientation inverse.: *aller / venir*, *monter / descendre*,  
*entrer / sortir*, *aimer / haïr*, *sympathie/ antipathie* etc.

Entre les antonymes qui désignent un mouvement inversé, l'opposition s'établit soit entre les deux termes opposés, soit entre l'un des termes du couple et le terme qui annule le mouvement:

*entrer / sortir*

*sortir / rester*

- antonymes inversifs de degré:

Les termes de cette opposition sont disposés symétriquement par rapport à une intensité moyenne: *faible / fort, suralimenter / sous-alimenter* etc.

#### 8.3.4. Les antonymes converses

Les antonymes converses sont des prédicats à deux places interchangeables : les deux arguments peuvent occuper, à tour de rôle, la même position dans la phrase, les structures obtenues par le changement des actants étant en relation de paraphrase (d'équivalence):  $R(x,y) = R(y,x)$ :

*X est le mari de Y = Y est la femme de X*

*X est le professeur de Y = Y est l'élève de X*

Un grand nombre d'antonymes d'inversion appartiennent à cette catégorie:

*X est supérieur à Y = Y est inférieur à X*

*X est derrière Y = Y est devant X*

*X précède Y = Y suit X*

*X est la cause de Y = Y est la conséquence de X*

Les opposables que l'on appelle *réiproques* (M.ILIESCU,1977) ou *symétriques* (P. CHARAUDEAU,1992) sont des converses où les actants (les rôles) sont en jeu: *acheter / vendre, donner/recevoir* etc.

Notons qu'il existe aussi des opposables non réiproques (ou asymétriques) où l'un seulement des antonymes implique l'autre, tandis que l'autre terme ne présuppose pas le premier: *demander / répondre, accepter / inviter* etc.;

#### 8.3.5. Les opposables multiples (séries et cycles)

Les opposables *multiples* sont ordonnés sériellement ou cycliquement (J.LYONS,1978 : 234-235).

On dit qu'un ensemble est ordonné sériellement s'il y a deux éléments extrêmes et si chaque élément occupe une position intermédiaire entre deux autres lexèmes. Les lexèmes d'une série tendent à s'organiser par couples autour d'une paire considérée comme fondamentale dans le cadre de l'échelle intensive. Dans la série dominée par la catégorie sémique [température] le couple fondamental est *chaud / froid*.

	tiède / frais	
	chaud	/
		froid
	brûlant	/
		glacial

Dans la série dominée par la catégorie [qualité] le couple fondamental est *bon / mauvais*.

médiocre  
 bon / mauvais  
 excellent / exécration

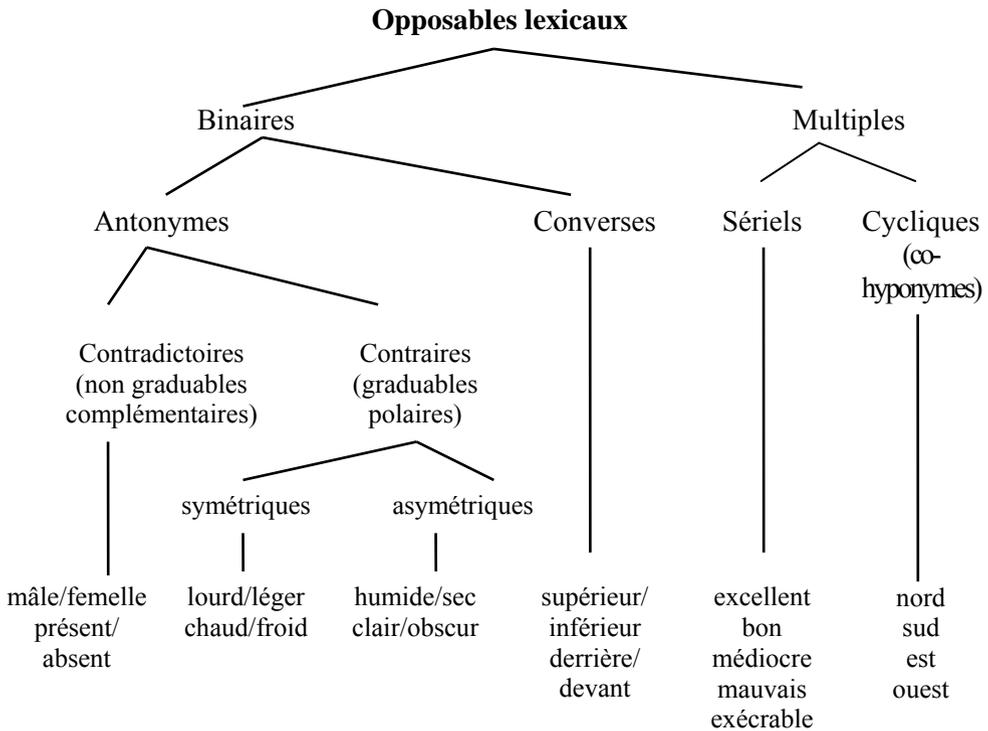
A la différence des séries, les cycles ne présentent pas de termes extrêmes. Les noms des saisons de l'année, des mois de l'année, des jours de la semaine, des couleurs sont des exemples d'antonymes cycliques.

On constate pourtant que, là encore, certains termes de l'ensemble s'organisent binaires. Dans le cycle des noms de couleur *noir* s'oppose à *blanc* plutôt qu'à *bleu* ou à *vert* et cette opposition fondamentale se maintient dans les emplois métaphoriques ou symboliques.

A l'intérieur de l'ensemble cyclique des points cardinaux *nord* s'oppose de préférence à *sud* et *est* à *ouest*.

### 8.3.6. Types et sous-types d'opposables lexicaux

La classification des opposables lexicaux a constitué un point central pour les sémanticiens qui ont proposé plusieurs critères provenant de sources différentes. Le schéma suivant essaie de synthétiser ces classifications :



#### 8.4. Antonymie et incompatibilité

L'incompatibilité des antonymes, tant contraires que contradictoires, est posée en principe dans l'étude des oppositions lexicales : deux lexèmes opposables ne peuvent être co-présents :

\* *La valise est lourde et légère.*

\* *X est malade et bien portant.*

\* *X est présent et absent.*

Dans certaines conditions discursives les antonymes peuvent s'additionner (P. CHARAUDEAU, 1992 : 54) :

- en succession :

*Il est entré en coup de vent pour sortir tout de suite après.*

*Il a monté l'escalier puis l'a descendu.*

- dans une alternance (en interrogation) :

- *La valise est lourde ou légère ? -*

*Il est grand ou petit ?*

- avec une différence de point de vue :

*Il est grand par la taille mais petit par l'esprit.*

*Il est physiquement présent mais intellectuellement absent.*

(in P. Charaudeau)

- dans des unités figées:

*Un mort vivant*

*Un clair obscur*

*Un chaud et froid*

*Une jolie laide*

#### 8.5. L'antonymie partielle

Deux aspects plus importants de l'antonymie partielle seront examinés dans ce qui suit :

- les rapports entre l'antonymie et la polysémie
- la contextualisation des antonymes

La relation entre l'antonymie et la polysémie n'a pas manqué d'attirer l'attention des linguistes. En abordant l'étude de ces rapports on arrive inévitablement au contexte, car c'est dans et par le contexte que certains sèmes du polysème sont activés, tandis que d'autres sèmes sont inhibés. Or, c'est en fonction de cette activation que s'institue la relation antonymique, par une démarche à trois temps :

(1) valences  
contextuelles

(2) trait(s)  
sémantique(s)  
activé(s)

(3) constitution  
de la relation  
antonymique

L'exemple suivant illustre la double dépendance polysémie – contexte dans la constitution des couples antonymiques :

<i>Lexème</i>	<i>Signification</i>	<i>Contexte</i>	<i>Antonyme</i>
Épais	1. „qui est gros dans son épaisseur”	Une épaisse tranche de pain	mince
	2. „grossier”	Des doigts épais Un drap épais	mince, délié fin
	3. „court et gros, massif”	Taille épaisse	élancé, svelte, délié
	4. „consistant”	Soupe, sauce épaisse	clair
	5. „dense”	Un brouillard épais	léger, transparent
	6. „dont les constituants sont nombreux et épais”	Dex cheveux épais Une forêt épaisse	clairsemé
	7. „qui manque de finesse”	Un esprit épais	subtil

Une tentative intéressante de dédoubler le rapport entre polysémie et contexte est celle de J. PICOCHÉ (1986 : 120 sqq.). Dans la séquence *un soleil clair, un ciel clair* l'antonymie se diversifie. \**Un soleil sombre* est impossible, mais *un ciel sombre* est parfaitement admis. Si *sombre* refuse de s'associer à des des mots dénotant une source de lumière ponctuelle il est combinable avec ceux qui dénotent une lumière diffuse, dont il souligne la faiblesse.

Dans ce qui suit, nous analyserons le comportement contextuel des antonymes adjectivaux dans le contexte nominal. Les facteurs qui décident du choix de l'antonyme dont de nature :

- syntaxique : la récurrence du groupe N+Adj
- syntactico-sémantique : le trait inhérent du N
- sémantique : le sens propre / figuré du N ou de l'expression entière

La variation du contexte nominal peut conduire:

- à des réaménagements des contours sémantiques en fonction du N auquel l'adjectif est incident;
- à une réorganisation du couplage antonymique stéréotypique ;
- à un blocage de l'antonymie, seul l'un des termes du couple étant admis dans le contexte C.

Les exemples auxquels je ferai appel appartiennent à la zone des adjectifs dimensionnels (susceptibles d'une quantification) et centrés sur l'opposition *grand/petit*

La structuration antonymique de cette zone conceptuelle est prouvée entre autres par les définitions lexicographiques. La définition est orientée, elle opère dans un seul sens: ce ne sont que les adjectifs de la série du pôle négatif [*petit*] qui sont définis au moyen des dimensionnels de sens opposé; l'élément qui annule le sème [grande quantité] est le plus souvent l'adverbe *peu*, ou une autre unité de signification interne négative : *étroit* „qui a peu de largeur”, *court* „qui a peu d'étendue en longueur, *mince* „qui a peu d'épaisseur”.

La relation d'antonymie est réglée par l'opposition entre groupe libre et groupe (semi-)figé (récurrent). Ce n'est que dans le premier cas que l'antonymie stéréotypique s'exerce pleinement:

*une grande / une petite maison*  
*une rue large / une rue étroite*  
*un mur haut / un mur bas*

Dès que le groupe nominal où figure un dimensionnel évaluatif présente une certaine stabilité, l'antonymie est régie par la spécificité de la combinaison. Plusieurs cas sont à retenir:

– l'antonymie peut se maintenir sous sa forme prototypique:

*de hauts salaires / des salaires bas*  
*la ville haute / la ville basse*  
*marcher la tête haute / marcher la tête basse*  
*à long / à court terme*  
*de longue / de courte portée*

– l'antonymie est bloquée:

*être court / \*long sur pattes*  
*faire la courte / \*longue échelle*  
*tirer à la courte / \*longue paille*

Seuls les adjectifs de la série [grand] admettent la quantification numérique :

*haut / \*bas de trois mètres*  
*large / \*étroit de cinq mètres*  
*long / \*court de trois centimètres*

Si les significations dimensionnelles fondamentales glissent vers la zone de l'évaluation subjective, l'antonymie stéréotypique ne joue plus. L'adjectif *grand*, par exemple, peut exprimer une idée d'intensité, lorsqu'il s'applique à un phénomène de la nature ou à une action humaine:

*les grandes / \*les petites chutes de neige*  
*les grandes / \*les petites chaleurs*  
*se laver à grande / \*petite eau*

A plus forte raison, l'opposition antonymique est bloquée dans les emplois figés figurés :

*un grand échalas (fig.)*  
*un grand escogriffe*  
*un grand flandrin*  
*une grande perche de fille*

Le même blocage est signalé si l'adjectif dimensionnel acquiert une valeur axiologique, de connotation méliorative ou péjorative dans le contexte d'un nom /+abstrait/:

*un grand / \*un petit coeur*  
*une âme basse / \*haute*  
*tenir en haute / \*en basse estime*  
*une basse / \*une haute vengeance*  
*une basse / \*une haute plaisanterie*  
*avoir la conscience large / \*étroite*

C'est le cas aussi des expressions non compositionnelles (globales) où l'adjectif détermine un nom /+ partie du corps humain/:

*avoir la haute / \*basse main*  
*faire main basse / \*haute sur qqch.*  
*avoir le bras long / \*court*

Le couple antonymique stéréotypique subit une modification des contenus sémantiques, ce qui se manifeste:

– par une diversification sémantique des adjectifs qui forment un couple antonymique stéréotypique, l'antonymie de l'adjectif répertorié en langue se maintient mais l'antonymie de la séquence est annulée: *un grand homme / une grande dame* ne s'opposent pas à *un petit homme / une petite dame*, car *grand* à une valeur axiologique et *petit* une valeur subjective non axiologique. *Son grand ami* n'est pas l'antonyme de *son petit ami*, cette séquence ayant une valeur dénotative et non une valeur qualificative, *un grand malade* est un intensif par rapport à un *petit malade* qui est physique.

– par la constitution d'un nouveau couple antonymique:

*une petite somme / une somme rondelette*  
*une petite fortune / une honnête fortune*  
*une petite dose / une forte dose*  
*un mince profit / un profit important*

Une nouvelle paire est créée aussi si l'un des adjectifs est employé dans un sens dérivé :

*grosse mer/ mer calme, plate*  
*gros temps / beau temps*

Si l'on envisage la relation antonymique au seul niveau du paradigme, en langue, l'opposition paraît simple, mais si l'on pousse plus avant, les choses ne sont pas aussi claires ni tellement aisées, car la pression du contexte s'exerce par une double action:

– la dissymétrie des oppositions  
– la polyvalence des relations antonymiques ayant comme source la polysémie des unités. Cette dissymétrie a des conséquences diverses, qui se ramènent à la scission antonymique:

*long / court : de longs cheveux / des cheveux courts; à longue / courte portée*  
*long / bref : à longue / brève échéance*

*large / étroit : une vallée large / étroite ; des vues larges / étroites.*  
*large / étriqué : un vêtement large / étriqué*

*haut / bas : une porte haute / basse*  
*haut / plat : talons hauts / plats*  
*haut / petit : un homme de haute / petite taille*

De pareilles scissions sont loin de constituer un phénomène marginal, car la polysémie est un phénomène de large étendue qui recouvre la majorité des lexèmes.

## 8.6. La pragmatique de l'antonymie

Au niveau discursif (ou textuel), le statut de la relation de contraire est difficile à situer entre une simple symétrie et une interdépendance véritable des termes situés sur une échelle. Deux tendances qui se manifestent dans l'échange courant des informations semblent plaider en faveur d'une symétrie très large et d'une interdépendance restreinte aux seuls couples stéréotypiques :

– la réduction de l'antonymie graduable à une antonymie non graduable (complémentaire): les graduables contraires sont traités comme des contradictoires. Cette réduction semble être „une tendance générale chez l'homme à catégoriser l'expérience en termes de contrastes dichotomiques” (J. LYONS, 1978 : 224). Ainsi, *chaud* s'oppose de préférence à *froid* et non à *frais*. A l'intérieur des cycles également la tendance est à former des couples antonymiques;

– l'interprétation de la négation d'un des termes appartenant à une série graduelle comme une opposition stricte.

La distinction établie en termes de propriétés logiques entre graduables et non graduables peut s'annuler dans la conversation. Si à une question contenant un terme situé sur une échelle intensive on répond par non, l'interlocuteur interprétera la réponse comme l'affirmation du terme strictement opposé, à moins que des précisions supplémentaires n'interviennent sur le parcours conversationnel. „Si quelqu'un nous demande *X, il est bon aux échecs?* et que nous répondions *Non*, la personne qui nous a posé la question considérera sans doute que nous avons, implicitement, souscrit à la proposition „*X est mauvais aux échecs*” (J. LYONS, 1978 : 225). Une telle réponse n'apparaît pas comme ambiguë, elle ne prête pas à deux lectures a) „*X est mauvais aux échecs*” b) „*X est médiocre aux échecs*” et l'on considère qu'elle répond d'une manière satisfaisante à la loi de la pertinence. Ce qui plus est, si l'on dit par exemple d'une femme qu'elle n'est pas laide, cela peut signifier qu'elle est même très jolie.

On peut signaler aussi le mouvement inverse : des contradictoires peuvent être traités, dans certaines de leurs acceptions, comme des contraires et admettre même des déterminations adverbiales ou la négation simultanée :

*Elle est très femme.*

*Ceci est plus faux, plus incertain que vous ne croyez.*

(in Giermak-Zielinska)

*X n'est ni très semblable ni complètement différent de Y.*

(in Giermak-Zielinska)

„De même, si nous déclarons „*X fait plus célibataire que Y*”, nous comparons probablement X et Y sur la base de certaines connotations plus ou moins répandues de „*célibataire*” (J. LYONS, 1978 : 215). La norme établie par le locuteur est subjective et, en outre, elle peut varier avec la situation.

L'antonymie peut être entendue strictement, telle qu'elle apparaît en langue, ou par extension, telle qu'elle apparaît en discours (ou dans le texte). Ainsi, si nous examinons les contraires enregistrés dans les textes par M. COYAUD (1972 : 102 sqq.) nous pouvons observer les particularités suivantes:

- il existe de nombreuses paires stéréotypiques:

*Si je prête volontiers, je n'emprunte pas.* (ex.15)

*S'il grimpe passablement, il descend non sans peine.* (ex. 2)

*S'il ouvre sa porte généreusement, il la ferme quelquefois.* (ex. 5)

- l'antonymie peut s'établir entre termes situés à des degrés différents sur une échelle intensive:

*Or, si l'azote ammoniacal est une mauvaise source d'azote pour les plantes supérieures, celles-ci trouvent dans les nitrates d'excellents aliments azotés.*

(Moreau, ex. 62)

Dans l'exemple ci-dessus, *mauvais* s'oppose à *excellent* et non à *bon* comme on aurait pu s'y attendre.

- des termes qui, en langue peuvent être considérés comme synonymes peuvent s'opposer:

*Si je parle volontiers, je ne bavarde pas.* (ex. 19)

*Si je suis ton ami, je ne suis pas ton pote.* (ex.30)

- dans de très nombreux cas, l'opposition est complètement imprévisible:

*Si les merveilles qui brillent dans l'ordre physique décèlent quelque intelligence, les désordres qui règnent dans l'ordre moral anéantissent toute Providence.*

(Diderot, ex. 44)

Dans cet exemple, *merveilles* s'opposent à *désordres* et *décèlent* à *anéantir*.

*Si elle voyait un gentilhomme en lui, la fille ne voyait pas le mari.*

(Balzac ex.37)

- la liste contient aussi des antonymes par transitivité, le second terme est le contraire de celui qu'on attendrait, l'antonymie étant établie par l'annulation de l'inférence qui résulte d'un savoir partagé :

*S'il est petit, il est fort.* (ex. 33)

*S'il est maigre, il est robuste.* (ex.34)

Certes, examiner l'utilisation des oppositions lexicales dans la dynamique discursive n'est pas chose aisée. Disons simplement qu'à défaut de parvenir à enregistrer tous les cas particuliers, du moins faut-il signaler les ressources potentielles de l'antonymie.

### **Idées à retenir**

- Le terme **antonymie** a tantôt une acception très large, lorsqu'il désigne l'ensemble des oppositions lexicales quelle que soit leur nature et le nombre d'éléments engagés dans la relation, tantôt une acception très restreinte, étant réservé aux seules oppositions graduelles.
- L'antonymie présuppose l'existence d'un noyau sémique commun. La relation antonymique ne s'établit pas au niveau du lexème, elle ne s'établit pas non plus au niveau du sème, mais au niveau du (des) sème(s) particularisant(s).

- Les classifications des antonymes prennent pour base des critères de nature différente : logiques, sémantiques, morpho-lexicaux.
- Il existe des opposables binaires et des opposables multiples.
- Le principal critère servant à distinguer les grandes classes d'opposables est la **gradualité**.
- Les adjectifs graduables tendent à s'organiser par couples autour d'un repère, socialement ou subjectivement normé. Ce repère peut être rendu explicite à l'aide d'une détermination adverbiale: *plus grand, très grand* (par rapport à une norme).
- Pour départager les catégories d'adjectifs on a eu recours au test de la négation simultanée : les graduables répondent positivement à ce test : *ni chaud ni froid*.
- L'opposition privative s'établit entre un terme positif et un terme négatif : *fidèle / infidèle*, tandis qu'une opposition équipollente s'établit entre termes qui possèdent chacun une propriété positive : *mâle / femelle*.
- Les opposables converses sont des prédicats à deux places interchangeable: *X est le mari de Y = Y est la femme de X*.
- Les oppositions multiples sont de deux types: les séries, constituées de lexèmes situés sur une échelle intensive, à l'intérieur de laquelle ils s'organisent par couples: *brûlant, chaud, tiède, frais, froid, glacial* et les cycles (co-hyponymes), qui ne présentent pas d'extrêmes : *printemps, été, automne, hiver*.
- L'incompatibilité des antonymes est une relation qui est posée en principe, mais il existe des cas particuliers où les antonymes peuvent s'additionner.
- L'antonymie partielle est de nature essentiellement contextuelle et elle s'explique par la polysémie. Des couples antonymiques divergents se constituent à partir de chaque signification d'un polysème ; l'antonymie est révélée par la combinatoire lexicale. Dans les structures (semi-)figées elle peut être bloquée.
- Le niveau discursif (textuel) peut présenter un traitement non stéréotypique de l'antonymie : des réductions antonymiques du graduable au non graduable ou inversement et des oppositions insolites.

### Sujets de débat et applications

- Commentez le texte suivant:  
 „L'antonymie est finalement un problème qui concerne plus la logique que la linguistique. Celle-ci est plus intéressée par le jeu des phrases affirmatives et négatives que par la vérité des propositions. Pour le sémanticien linguiste, la pierre de touche est la paraphrase : la façon dont *normal* s'oppose d'une part à *anormal* et d'autre part à *pathologique, profond à peu profond* et à *superficiel*, etc. importe plus que la question de savoir si la surface de l'eau d'un puits est profonde ou superficielle. De même, en langue, ce qui compte ce n'est pas de savoir à partir de quelle température on est fondé à juger chaude l'eau de sa baignoire, mais de situer *chaud* par rapport à *brûlant* et *tiède*. Ou encore, pour prendre un exemple qui ne saurait crucifier un linguiste, *petit éléphant* et *grosse*

*mouche* sont des syntagmes bien formés et non contradictoires, bien que les réalités désignées soient disproportionnées.” (P. LERAT)

- Quels sont les rapports entre l'antonymie et la négation?
- Quels sont les procédés de formation des antonymes?
- Donnez quelques exemples d'antonymes hétérolexes (mots complètement différents) et homolexes (par préfixation).
- Donnez quelques exemples d'antonymes converses et introduisez-les dans des phrases.
- Analysez les couples antonymiques *beau / laid, propre / sale* dans toutes leurs significations.
- Établissez des grilles d'antonymie partielle pour les polysèmes : *défendre, oublier, obscur, faible*.
- Analysez les antonymes formés à l'aide du préfixe *dé-* (et var.)
- Analysez les antonymes formés à l'aide du préfixe *mal-* (et var.).
- Proposez des antonymes pour les adjectifs en italique :
  - Une pente *douce* - Une attitude *rigide* - Un repas *copieux* - Une eau *limpide*
  - Un employé *expérimenté* - Un texte *incompréhensible* - Un film *insipide*
  - Une activité *intense* - Un visage *rebutant* - Des joues *rebondies*.
- Proposez des antonymes contextuels pour les adjectifs en italique:
  - Un thé *fort*. - Un café *fort*
  - Du beurre *frais* - Des poissons *frais!*
  - Des légumes *frais* - Un accueil *frais*
  - Un jeune homme *ingrat* - Un visage *ingrat* - Une mémoire *ingrate*
  - La rivière est *large* à cet endroit; - Un *large* sourire; - Une *large* avenue;
  - Mener une vie *large*; - Le veston était trop *large*.
  - Une *lourde* tâche à accomplir; - Avoir l'esprit *lourd*; - Une *lourde* plaisanterie
  - Des bagages *légers* - Une neige *légère* recouvrait le sol. - Il ressentait de *légères* douleurs - Une blessure *légère* - Une faute *légère* - Un rire *léger*
  - Une démarche *légère*.
  - Elle avait les joues *maigres*. - Il est devenu bien *maigre* avec l'âge. - Une viande *maigre*. - Faire un *maigre* repas. - La moisson est bien *maigre* cette année.
  - Une voix *menue*. - De *menus* frais.
  - Une pâte *molle* - Une chair *molle* - Un bruit *mou* - De molles *protestations*
  - Opposer une *molle* résistance.
  - Un mouchoir *propre*. - Des enfants *propres*. - Employer le mot *propre*.
  - Une herbe *rare*. - Une femme d'une *rare* beauté - Les beaux jours sont *rare*s en hiver.
  - Un petit garçon bien *sage* - Un jeune homme *sage* - Une conduite *sage*
  - Un homme *paisible* - Avoir un air *paisible* - Mener une vie *paisible*
  - Des citoyens *libres* - Des prix *libres* - La voie est *libre* - Un prévenu *libre*
- Proposez des antonymes pour les noms en italique:

Le *réchauffement* de l'atmosphère - Le *mépris* des convenances - Le *mépris* de l'argent - Le *mépris* de la mort - Il était au comble de la *joie* - Il ressentit une grande *joie*.

- Proposez des antonymes pour les verbes suivants:

Il *a relevé* son col. - Il *a rempli* la bouteille. - Les fruits *abondent* sur le marché. - Les pourparlers *ont abouti*. - Il *accéléra* la vitesse de la voiture.

### Références bibliographiques

CHARAUDEAU, P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

CRISTEA, T., 1998 - «Antonymie et polysémie divergente», in *Études romanes dédiées à Maria Iliescu*, Craiova, p.78-86.

GIERMAK-ZIELINSKA, I., 1988 - «Les adjectifs antonymes, statut logique et interprétation sémantique», in *Langages*, no. 89, p. 109-124.

ILIESCU, M., 1977 : «Oppositions sémantiques. Antonymie linguistique et antonymie logique», in *Folia Linguistica*, no. X - 1/2, p.151-168.

LYONS, J., 1978. : *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MARTIN, R., 1976. : *Inférence, antonymie, paraphrase*, Paris, Klincksieck.

PICOCHÉ, J., 1986 : *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.

## 9. LA COMBINATOIRE LEXICALE

*La combinatoire est la formation constituée par la présence de plusieurs éléments, telle qu'elle est produite, à partir d'éléments simples par la combinatoire. On peut considérer que des combinaisons de dimensions variées forment l'axe syntagmatique du langage.*

(A. J. GREIMAS, J. COURTÈS)

- Valeur et valence
- (Non) compositionnalité et figement
- Les affinités combinatoires (l'attraction lexicale)
- La fonction lexicale
- Les lexies figées
  - Classes syntaxiques de lexies figées
  - Les lexies nominales
  - Les lexies verbales
- Expressions idiomatiques / expressions métaphoriques
- Les sources des expressions idiomatiques
- Syntaxe et sémantique dans l'analyse des lexies complexes

### 9.1. Valeur et valence

L'association dans la chaîne de deux (ou de plusieurs) unités lexicales en vue de constituer une nouvelle unité de rang supérieur est un phénomène commun à toutes les langues, un principe fondamental de leur fonctionnement même. Les unités du plan de l'expression aussi bien que celles du plan du contenu se combinent entre elles en formant des unités de plus en plus complexes. Cette fonction de la langue est désignée par le terme de fonction combinatoire et définit l'axe syntagmatique.

Les items lexicaux peuvent être définis et caractérisés non seulement par les rapports paradigmatiques qu'ils entretiennent à l'intérieur du système, c'est-à-dire par leur **valeur**, mais aussi par leur capacité de se combiner pour former des unités plus ou moins complexes, plus ou moins stables, c'est-à-dire par leur **valence**.

Du point de vue de leurs latitudes combinatoires qui définissent l'axe syntagmatique, les lexèmes présentent des variations considérables et c'est une réalité fort complexe qui se présente à l'analyse. Par suite de cette complexité, on est amené à prendre en compte dans l'analyse syntagmatique deux niveaux fonctionnels:

- le niveau intersyntagmatique
- le niveau intrasyntagmatique.

Au premier niveau, c'est la distribution des unités dans le cadre de la phrase qui entre en jeu, c'est-à-dire la capacité d'une unité d'apparaître à la place d'un argument, d'assurer une fonction syntaxique donnée. Il existe deux possibilités de représenter la distribution d'une unité lexicale : en donnant la liste exhaustive des éléments ou en spécifiant les

propriétés de ces éléments (A.GUILLET, 1986 : 91). Ainsi, pour établir la distribution d'une lexie nominale dans le contexte prédicatif, on fait appel à des traits sémantiques oppositionnels du type [ $\pm$  animé], [ $\pm$  humain], [ $\pm$  concret], etc.

Les verbes d'expérience subjective [ $+$  psy], par exemple, sélectionnent des sujets [ $+$  humain] :

*Jacques admire ses professeurs.*

*Marie hait sa rivale.*

Les verbes d'expérience subjective physique n'admettent que des sujets [ $+$  animé]

*Cet animal souffre*

Mais les traits binaires ne sont pas de „bons outils distributionnels parce qu'ils ne peuvent pas rendre compte de l'ensemble des occurrences des unités prises en considération, ils ne recouvrent pas les emplois figurés. Aussi a-t-on considéré nécessaire de recourir à des substantifs classificateurs. Un verbe tel *arpenter* se combine avec des noms ayant le trait [ $+$ espace]: *Arpenter le trottoir en attendant quelqu'un* (DFC).

Si l'on examine les relations intrasyntagmatiques, on constate la même variation valencielle des unités, qui connaissent, de ce point de vue, une disposition scalaire. Il y a des lexèmes qui entrent dans un très grand nombre de lexies complexes, qui ont donc une faible densité sémantique, leur latitudes combinatoires ne sont limitées que par la vraisemblance référentielle. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les dictionnaires de langue: les lexèmes qui forment des articles très développés sont des unités plurivalencielles. On peut citer comme exemple le mot *coup* „action de très courte durée accomplie en une seule fois”:

*coup de poing, de pied, de patte*

*coup de revolver, de téléphone (de fil), de sonnette, de balai, de peigne, d'oeil, coup de filet* „piège” etc.

*coup de tonnerre, de vent, de feu (fig.), de foudre*

*coup bas* „coup donné au-dessous de la ceinture”; (fig.) *coup de bec* „trait piquant”, (fig.) *coup de main, de pouce, d'épaule* – „aide accordée à qn.”, (fig. fam.) *coup de gueule* – „engueulade de courte durée”

*coup de grâce, coup d'essai, coup de maître, coup de théâtre, coup d'État, (sport) coup franc* etc.

D'autres lexèmes, en échange, entrent dans des combinaisons très limitées, réduites à un seul ou à deux, éventuellement trois éléments :

*aquilin (nez), crasse (ignorance), saur (hareng), salant (marais), pote (main), bai (cheval), cochère (porte), cocher (col), alézan (cheval, mulet), grège (soie, couleur), bot (main, pied, hanche), canine (race, dent, faim)*

Les cas cités relèvent d'un phénomène de solidarité lexicale (E.COSERIU 1967). „Il y a solidarité lexicale quand un trait d'un lexème doit être récurrent dans un second lexème qui détermine le premier de ce fait” (F. RASTIER, 1987: 67).

Nous devons ajouter à ces exemples le cas de certains verbes qui ne sélectionnent qu'un seul nom en position de déterminant : *cligner* (des yeux, de l'oeil), *hocher* (la tête) ou des locutions adverbiales qui ne s'emploient qu'avec certains verbes.

## 9.2. (Non)compositionnalité et figement

Les lexies complexes se caractérisent non seulement par la coprésence des éléments, mais aussi par des propriétés spécifiques. Leur description et leur classement reposent sur la signification et sur le comportement lexico-syntaxique.

Sur le plan sémantique, les constituants peuvent manifester une autonomie, comme ils peuvent perdre leur signification initiale au profit d'une signification globale. On distingue ainsi:

- ***des unités compositionnelles***

La signification de ces unités est la somme de la signification de chaque constituant, pris séparément. Dans la suite *casser un verre*, le verbe *casser* et le nom *le verre* conservent leur signification primaire et la signification de l'ensemble peut être déduite (calculée) à partir des éléments constitutifs ;

- ***des unités non compositionnelles***

Leur signification est globale et ne correspond pas à la somme des constituants. Dans l'expression *casser le morceau*, la signification „avouer” est différente des significations particulières de *casser* et de *le morceau*; elle est non motivée et elle ne peut pas être calculée sur la base de ses composantes. Les expressions idiomatiques doivent être apprises une à une comme on apprend n'importe quelle lexie simple.

Les unités lexicales complexes diffèrent entre elles non seulement par la (non)compositionnalité, mais aussi par leur figement. On distingue ainsi:

- ***des unités libres (discursives)***

Ces unités sont „libres” de se décomposer et de se recomposer avec des éléments équivalents ou identiques, dans les limites d'une cohérence factuelle. Ainsi, l'unité *casser un verre* admet en position d'objet direct n'importe quel nom qui désigne un objet cassable : *casser une coupe, un vase, une bouteille, une vitre* etc. On peut également remplacer le verbe *casser* par un synonyme : *briser une vitre*.

Les liens entre les composants de ces groupements de mots peuvent être rompus après leur formation et les mots sont libres de se combiner avec d'autres unités.

- ***des unités figées***

Il y a aussi des groupements stables dont les éléments constitutifs sont liés par des relations très étroites. Les groupements figés (phrasèmes) sont des associations qui entrent dans le système lexical de la langue. Du point de vue sémantique ces séquences peuvent avoir une signification globale, unitaire et dans bien des cas elles peuvent être remplacées par une unité simple: *tenir tête = résister, prendre la fuite = s'enfuir*. Du point de vue syntaxique, les unités de ce type ne peuvent être soumises à des manipulations portant sur les constituants. On ne peut remplacer *le morceau* par un synonyme sans perte du caractère idiomatique, on ne peut changer le nombre du nom (*\*casser les morceaux*) ou l'article par un autre prédéterminant (*\*casser des morceaux, un morceau*) etc.

On entend souvent opposer les lexies complexes libres aux lexies figées (locutions, expressions idiomatiques, idiomes, unités phraséologiques, etc.), mais ces lexies se situent sur une échelle de combinaisons allant d'une valence assez large au blocage de tous les éléments.

Entre les deux pôles extrêmes il y a une zone caractérisée par une certaine liberté de manipulation : la zone des unités semi-figées. „En descendant la hiérarchie syntagmatique, nous arrivons à un point où la syntagmatique discursive s'arrête pour faire place à la syntagmatique semi-automatisée ; ce domaine passé, nous arrivons aux syntagmes automatisés ou lexicaux (aux mots en tant que ceux-ci sont analysables)” (F. MIKUS, 1957: 172-173). Le figement est une propriété graduelle, la variabilité des éléments constitutifs de l'expression pouvant être différente d'une catégorie à l'autre:

### 9.3. Les affinités combinatoires

Le continuum de formes se situant entre les unités libres et les unités figées présente une zone intermédiaire qui relève du semi-figé et où les deux propriétés de compositionnalité et de figement se rencontrent pour donner naissance à des types divers entre lesquels il est parfois difficile de tracer des frontières nettes.

Tout en restant compositionnelles dans leur signification et libres de se reconstituer dans des combinaisons différentes, ces unités complexes n'en présentent pas moins une certaine stabilité due en partie à une relation ontologique récurrente. On parle dans ce cas *d'affinité combinatoire* (ou *d'attraction lexicale* ou de *stéréotypie lexicale*). Cette notion exprime la probabilité d'occurrence d'une combinaison lexicale qui limite le paradigme distributionnel. Ainsi, autour d'un nom se groupe un ensemble d'éléments lexicaux avec lesquels il s'établit un rapport constant. Les dictionnaires explicatifs se proposent d'en rendre compte en offrant des exemples de combinatoires statistiquement fréquentes. Voici, à titre d'exemple, le traitement du nom *doigt* dans le dictionnaire P. Robert, avec la spécification des épithètes courantes et des verbes avec lesquels ce mot se combine le plus souvent :

- *doigts fins, longs, courts, boudinés*
- *prendre, pincer, presser, serrer avec ses doigts, pétrir dans ses doigts, caresser, effleurer, palper, tâter, toucher avec ses doigts, fourrer ses doigts partout, désigner, montrer du doigt.*

D'autres dictionnaires spécialisés sont conçus de telle manière qu'ils enregistrent ces combinaisons récurrentes : U. LACROIX, *Dictionnaire des mots et des idées* (1961). L'auteur précise dans sa préface les intentions qui ont présidé à la rédaction de ce petit dictionnaire :

„Le nom du présent ouvrage indique que l'on y a réuni, autour de certains substantifs, les principaux noms, qualificatifs et verbes qui peuvent éventuellement être employés avec eux”.

Voici deux articles tirés de ce dictionnaire :

FAIM *Apaiser, calmer, assouvir, rassasier, satisfaire sa faim. Manger à sa faim. La faim tenaille, dévore, ronge. Gémir, crier de faim. QUAL. insatiable, canine, atroce, terrible, dévorante.*

DANGER *Courir, encourir, dénoncer, braver, affronter, mépriser, conjurer, écarter, éviter, sentir, fleurir, côtoyer, nier, constituer, deviner un danger. Échapper, s'exposer à un danger. Présenter, se prémunir, se défendre contre un danger. Parer au danger. Trembler, frémir devant un danger. Un danger menace, naît, renaît,*

*guette, subsiste, persiste, apparaît, disparaît. QUAL : grave, pressant, imminent, croissant, menaçant, redoutable, immédiat, évident, certain.*

La question à laquelle il faudrait fournir une réponse est jusqu'où aller dans l'enregistrement de ces stéréotypes lexicaux. C'est également la question que se posait G. MOUNIN (1976) : „Comment tracer la limite pour en faire un dictionnaire entre ces unités lexicales simples d'une part et ces unités lexicales complexes d'autre part ; en d'autres termes, est-ce que *mur de pierres sèches* doit figurer dans un dictionnaire et où?

L'acquisition de ces structures libres et compositionnelles mais récurrentes, qui forment une composante de la compétence lexicale du sujet doit être inscrite dans un programme d'enseignement.

#### 9. 4. La fonction lexicale

Pour expliquer, classer et enregistrer ces paradigmes de sélection lexicale, les tenants d'une lexicologie explicative et combinatoire, (I. MEL'ČUK, A. CLAS, A. POLGUÈRE, 1995) ont élaboré une méthode qu'ils appellent *la fonction lexicale*. Dans la conception des auteurs, le dictionnaire explicatif et combinatoire doit prévoir, pour la lexie vedette, les informations qui permettent „un choix des cooccurrents lexicalement contraints, c'est-à-dire les cooccurrents dont la combinatoire n'est déterminée ni par leur sémantisme, ni par leurs propriétés syntaxiques” (125). On veut mettre ainsi en évidence le caractère idiosyncrasique de ces combinaisons et qu'elles doivent être apprises comme on apprend les mots simples d'une langue.

Par exemple, on dit *étancher sa soif, apaiser sa faim* et non *étancher sa faim, éclater de rire et fondre en larmes*, ces verbes n'étant pas interchangeable : \* *fondre en rire, \*éclater de larmes*.

Par la méthode des fonctions lexicales on vise à résoudre les deux tâches essentielles du dictionnaire : le choix du mot juste et la production de la combinatoire adéquate.

La fonction lexicale peut être représentée comme une fonction mathématique  $f(x) = y$ , où  $x$  est l'argument de la fonction (en l'occurrence le mot-clé) et  $y$  sa valeur (les éléments avec lesquels il se combine dans des conditions déterminées). Dans les expressions comparatives intensives par exemple, *mince comme un fil, maigre comme un clou, mince et maigre* sont les arguments, les mots-clé et les échantils *comme un fil, comme un clou* sont les valeurs.. Les échantils sont contraints et ne peuvent être inversés : \**mince comme un clou, \*maigre comme un fil*. Le sens associé à une fonction lexicale est très général, abstrait : intensification, figuratif, antonymie, etc. L'intensification, par exemple, peut qualifier de très nombreuses lexies, mais le choix de l'intensifieur dépend de la nature du mot-clé.

Les intensifs pour le verbe *remercier* sont *vivement, profondément, énormément, infiniment, de tout coeur*, pour le verbe *pleurer* *amèrement, à chaudes larmes, comme une Madeleine, toutes les larmes de son corps, comme un veau*.

La fonction intensive pour un verbe peut se réaliser aussi par une comparaison : *boire comme un trou, fumer comme une cheminée* etc.

Pour les noms, les intensifieurs sont des qualifiants : *un bruit est fort, infernal, étourdissant, assourdissant, le froid est intense, vif, vigoureux, âpre, cuisant, glacial, polaire, sibérien, meurtrier, de loup, de canard* etc.

Les intensifieurs des adjectifs sont soit des comparatifs, soit des déterminants exprimant la conséquence: *noir comme de l'ancre, comme du cirage / comme un corbeau, fou à lier / bête à manger du foin* etc.

La fonction **anti** met en évidence le caractère contraint de l'antonyme qui est choisi en accord avec le mot-clé: *on dit un café/un thé fort mai un café faible, un thé léger, repas maigre / repas copieux, joues maigres, joues rebondies* etc.

## 9.5. Les lexies figées

Les lexies figées sont des combinaisons qui se caractérisent par des propriétés syntactico-sémantiques qui les séparent des lexies libres ou semi-figées. „Nous appelons ici expression figée (EF) toute phrase ou partie de phrase simple, d'abord détectée intuitivement comme figée à cause de son caractère non compositionnel et ayant la propriété formelle suivante : les éléments qui la composent ont une distribution unique ou très restreinte” (J.LABELLE,1988: 74).

### 9.5.1. Lexies figées et classes morphosyntaxiques

Les lexies figées sont déversées dans les différentes classes morphosyntaxiques. Il y aura ainsi des lexies figées :

- nominales : *du sang froid, un bout de chou* – „un petit enfant”
- verbales : *battre son plein, mettre les pieds dans le plat* - „intervenir de façon maladroite ou brutalement”
- adjectives : *un sourire mi figue mi raisin* - „ambigu”, *vieux jeu*
- adverbiales : *à brûle-pourpoint* - „brusquement”, *à tout bout de champ* – „à chaque instant”

Une lexie complexe occupe à l'intérieur de la phrase les mêmes positions et assure les mêmes fonctions syntaxiques qu'une lexie simple :

Sujet : *Son sang froid a fini par nous irriter.*  
*Son calme a fini par nous irriter.*

Objet direct : *Il a réussi à garder son sang froid.*  
*Il a réussi à garder son calme.*

Objet circ. : *Je l'admire pour son sang froid.*  
*Je l'admire pour son calme.*

Prédicat : *Il a cassé le morceau.*  
*Il a avoué.*

### 9.5.2. Les lexies nominales

Les lexies nominales présentent divers degrés de compositionnalité et de figement, ce qui produit divers types et sous-types de combinaisons, parmi lesquelles les noms composés occupent une place de premier ordre. Leur définition est fondée sur des renseignements relatifs à leur signification et à leur comportement syntaxique.

La tradition grammaticale définit le nom composé comme l'unité qui évoque dans l'esprit une image unique, mais ce critère s'avère insatisfaisant dans la mesure où une lexie simple peut elle aussi évoquer plusieurs images. Si nous analysons de ce point de vue un lexème tel que *compare* - „acteur qui remplit un rôle muet” ou „personnage dont le rôle est insignifiant” on ne voit pas très bien où s'arrête la notion d'image unique. Pour circonscrire la zone des noms composés on a eu recours à des critères syntaxiques. Ainsi, on a élaboré des tests très précis qui, appliqués à des séquences nominales N + Adj, donnent des résultats qui délimitent d'une manière significative la zone en question. Ces tests sont les suivants (G.GROSS, 1988 : 63 ssq) :

- **la prédicativité**

La suite dont l'adjectif peut figurer en position d'attribut peut être considérée comme une suite libre, si la prédication est bloquée, nous sommes en présence d'une lexie figée.

Considérons les deux séries suivantes:

a. *eau chaude, eau froide, eau tiède, eau trouble, eau sale*

b. *eau lourde* – „composé dans lequel l'hydrogène de l'eau est remplacé par le deutérium”, *eau blanche* – „solution d'acétate de plomb utilisée comme émoullient”, *eau gazeuse, eau plate, eaux usées* etc.

Si on compare les suites des deux séries on constate que les adjectifs de la première série peuvent apparaître en position d'attributs:

*l'eau est froide / tiède, sale* tandis que le résultat est différent pour les termes de la seconde série \**l'eau est lourde, \* l'eau est blanche, \*l'eau est plate, etc.*

- **la nominalisation**

Les adjectifs des lexies figées et non compositionnelles résistent à la nominalisation. À comparer :

*une démarche lourde - la lourdeur de cette démarche*

*de l'eau lourde - \* la lourdeur de l'eau*

*un teint blanc - la blancheur du teint*

*un mariage blanc - \*la blancheur du mariage*

*le ciel bleu - le bleu du ciel*

*une peur bleue - \* le bleu de la peur*

- **la variation en nombre**

Un groupe nominal discursif peut varier en nombre :

*une chemise blanche - des chemises blanches*

Une lexie nominale figée (ou semi-figée) est réfractaire à cette variation :

*de l'eau lourde - \*des eaux lourdes*

*de l'eau blanche - \*des eaux blanches*

Toute une série d'expressions. sont bloquées en nombre (G. GROSS, 1988 : 66) :

Plur. *les sables mouvants, les eaux usées, les blouses blanches, les deniers publics* etc.

Sing. : *l'instant présent, le devoir conjugal*

- **l'adjonction d'un adverbe quantifiant**

Un adjectif constituant d'une lexie libre admet en général la quantification :

*une robe élégante - une robe très élégante*

*une eau froide, sale - une eau très froide, très sale*

*de l'eau plate, de l'eau lourde - \* de l'eau assez plate, \*de l'eau très lourde*

*\*une arme très blanche*

*\*la race très jaune*

*\*un terrain très vague*

L'adjonction d'un adverbe quantificateur peut, dans certains cas, entraîner la perte de la signification idiomatique:

*passer une nuit blanche, \*une nuit très blanche.*

Certains groupes interprétés comme figés admettent l'insertion entre le nom et l'adjectif des identifiants tels que *dit, appelé, prétendu* etc. (G. GROSS, 1988 : 67): *l'art appelé figuratif, la jeunesse dite dorée* etc.

- **l'adjonction d'un autre adjectif**

A la différence des adjectifs figurant dans un syntagme discursif, les adjectifs des expressions figées n'acceptent pas la coordination d'un autre adjectif :

*un film passionnant et troublant*

*une robe élégante mais voyante*

*\*un fait divers et troublant*

*un air vague et rêveur*

*\*un terrain vague et dangereux*

- **l'effacement de l'adjectif et la règle d'identité**

Dans les lexies libres, l'adjectif épithète est syntactiquement facultatif :

*Il a écrit un roman intéressant. - Il a écrit un roman.*

L'adjectif ne peut pas être supprimé dans les lexies figées, toute attache entre le nom simple et la lexie figée étant alors rompue :

*être le bête noire de qn. \*être la bête de qn.*

*être l'âme damnée de qn. - \*être l'âme de qn.*

Conformément à la règle d'identité, l'effacement de l'adjectif dans les suites compositionnelles n'annule pas l'identité du nom tête: N + Adj. = N

*un film passionnant est un film*

*une petite robe est une robe*

Dans les lexies figées, la situation est totalement différente : l'identité de la tête nominale est annulée, l'expression étant non compositionnelle :

*Une petite main n'est pas une main, mais une apprentie couturière*

*Une poule mouillée n'est pas une poule mais un homme sans énergie, veule*

*Une oie blanche n'est pas une oie mais une jeune fille candide.*

- **les restrictions distributionnelles**

Les séries distributionnelles sont des paradigmes constitués autour d'un hyperonyme susceptible de se combiner avec un nom. Suivant ses capacités combinatoires (sa valence) un nom peut se combiner avec tous les membres de la série distributionnelle, comme il peut refuser la combinaison avec certains membres de ce paradigme. Ces contraintes peuvent affecter soit la tête nominale, soit l'adjectif.

Le premier terme peut être figé, il n'admet pas de substitution synonymique, ou si la substitution synonymique est possible c'est au prix de la perte du caractère idiomatique:

*C'est le bras droit du directeur - \*C'est la main droite du directeur.*

*C'est l'âme damnée du directeur. - \*C'est le cœur damné du directeur.*

Dans d'autres cas, c'est l'adjectif qui est figé ; le blocage antonymique en est un bon exemple:

*un coup bas / \*un coup haut*

*une âme basse / \*une âme haute*

*une grande surface – „un grand magasin” / une petite surface (perte du caractère figé)*

*une première main „une première couturière” / \*une dernière main*

Certaines de ces propriétés se retrouvent aussi dans les groupes nominaux prépositionnels ; elles sont révélées par les tests suivants :

- l'insertion d'un adjectif auprès du déterminant prépositionnel :

Dans le cas des groupes figés, qui se caractérisent par la soudure des éléments, ce dt ne peut qualifier que le groupe en son ensemble :

*\* une pomme ronde de terre - une pomme de terre ronde, \*une feuille blanche de papier – une feuille de papier blanc, \*un char abandonné d'assaut - un char d'assaut abandonné.*

- l'effacement du dt et la règle d'identité : N + Prép + N = N

Les lexies nominales figées, dont beaucoup ont un sens figuré, ne présentent pas l'identité du nom déterminé avec le même nom employé sans déterminant (J. C. ANSCOMBRE, 1994 : 53)

À comparer les lexies libres, caractérisées par l'identité du nom, aux lexies figées, qui ne connaissent pas la règle d'identité :

*un mouchoir de poche est un mouchoir*

*un rat de bibliothèque n'est pas un rat, c'est une personne qui passe son temps dans les bibliothèques.*

*un rat d'hôtel n'est pas un rat, mais une personne qui s'introduit dans le hôtels pour dévaliser les voyageurs.*

*un rat de l'Opéra – „jeune fille élevée dans la classe de danse”.*

*un rat de cave – „bougie longue et mince, enroulée sur elle-même dont on se sert pour éclairer”.*

*une vache à lait n'est pas une vache, c'est une personne que l'on exploite.*

*une vache à roulettes c'est un agent cycliste.*

*un sac à vin n'est pas un sac, c'est un ivrogne.*

### 9.5.3. Les lexies verbales

Les lexies verbales peuvent être rangées dans les mêmes catégories générales : il y a des groupes verbaux libres et il y a des groupes verbaux (semi-) figés. Ces derniers se caractérisent par des propriétés syntactico-sémantiques qui les séparent des unités de la première catégorie.

Les lexies verbales complexes s'organisent suivant les formules définitionnelles suivantes :

1) V + (Pd)N : *ajouter foi, savoir gré, donner le jour, prêter l'oreille, avoir de la veine, prendre la parole* etc.

2) V + Prép (Pd)N : *prendre en défaut, fondre en larmes, mesurer à son aune, se tenir sur ses gardes* etc.

3) V + Adj + (Pd)N : *jouer gros jeu, se faire du mauvais sang* etc.

4) V + N<sub>1</sub> + PrépN<sub>2</sub> : *acheter chat en poche, faire boule de neige, prendre le taureau par les cornes* etc.

5) V + N + Prép. + Pd + N : *avoir qqch. sur le bout de la langue*

Les structures ayant plus de trois constituants sont figées : *faire contre mauvaise fortune bon coeur* - „se résigner” *faire bonne mine à mauvais jeu* - „cacher de mauvaises affaires par une démonstration de gaieté”.

Les contraintes sur la manipulation lexico-grammaticale des lexies verbales peuvent affecter tous les constituants ou seulement certains d'entre eux :

– figement de tous les éléments : *se faire rouler dans la farine* „se laisser avoir, être trompé”, *prendre la poudre d'escampette* – „s'enfuir”

– figement du complément du verbe: *tomber / donner dans le panneau* – „se laisser prendre à un piège, à une ruse”, *éventer / découvrir la mèche* – „découvrir le secret d'un complot”, *donner / passer un savon à qn.* – „réprimander qn.”

– figement du centre verbal : *taper sur les nerfs / sur le système, avaler le morceau / la pilule* – „supporter sans protester un traitement désagréable”, *perdre la tête / la boule / la boussole / le nord / la tramontane / les pédales.*

– figement du nombre du complément verbal : *avoir une dent contre qn* – „lui en vouloir”, *se casser les dents sur...* – „ne pas en venir à bout d'une difficulté”, etc.

La variation du Pd qui introduit le dt nominal du verbe a, dans certains cas, des conséquences sur la signification de l'expression verbale :

*faire tête / „faire front” / faire la tête* – „bouder”

*prendre le parti de ...* „prendre la décision de : *prendre parti pour qn. / contre qn.* – „se prononcer pour ou contre qn.”, *prendre un parti* – „prendre une décision”, *prendre son parti de qqch.* – „accepter comme inévitable”, etc.

Notons également que beaucoup de locutions verbales contiennent un complément introduit par l'article zéro, ce qui est la trace d'un ancien moule syntaxique, d'une époque où l'emploi de l'article ne s'était pas encore généralisé : *avoir voix au chapitre* – „avoir le droit de faire entendre son avis”, *trouver visage de bois* „ne pas trouver la personne que l'on venait voir”, etc. Notons pourtant que cette structure est productive dans les lexies compositionnelles : *demandeur confirmation, perdre connaissance, prendre connaissance*, en concurrence parfois avec l'article : *avoir (un) libre accès* (ANSCOMBRE, 1990).

Les lexies verbales figées résistent également à d'autres manipulations de nature syntaxique :

- ***l'effacement de l'adjectif***

*faire la fine bouche* - \**faire la bouche*

*jouer gros jeu* - \**jouer jeu*

*donner tête baissée dans* - \**donner tête dans...*

Dans certains cas, l'effacement de l'adjectif entraîne la modification de la signification : *avoir la dent dure* - „être cinglant, méchant dans ses critiques” / *avoir la dent* „avoir faim”

- ***la modification grammaticale de la base verbale***

Les lexies figées n'acceptent ni la passivation, ni le clivage, ni la dislocation avec opération sur le pronom :

*L'assassin a cassé le morceau.*

\**Le morceau a été cassé par l'assassin.*

\**C'est le morceau qui a été cassé par l'assassin.*

\**Le morceau, l'assassin l'a cassé.*

*Paul a avalé sa langue*

\**Sa langue a été avalée par Paul.*

\**C'est sa langue qui a été avalée par Paul.*

\**Sa langue, Pierre l'a avalée.*

Les résultats de l'application de ces tests ne sont pas toujours homogènes : „Il existe des expressions figées qui acceptent ces transformations : *briser la glace* (E. MOESCHLER, 1996 : 93).

*Ce joyeux drille a brisé la glace.*

*La glace a été brisée par ce joyeux drille*

*Ce joyeux drille l'a brisée, la glace.*

? *C'est la glace que ce joyeux drille a brisée.*

- ***la substitution synonymique***

Les lexies verbales figées résistent à la substitution synonymique.

*rompre/briser les liens d'amitié* et non \* *déchirer les liens d'amitié.*

La substitution peut entraîner la perte du caractère idiomatique :

*briser la glace* – *casser la glace*

Entre le figement d'une lexie non compositionnelle et le nombre de manipulations auxquelles elle peut être soumise il existe un rapport inverse : plus le nombre de ces manipulations est réduit, plus la lexie est figée.

## 9.6. Expressions idiomatiques / expressions métaphoriques

L'opposition entre les expressions idiomatiques et les métaphores trouve ses fondements dans le caractère non compositionnel des structures figées et les mécanismes qui entrent en jeu dans le cas de la métaphore. M. GROSS (1988 : 7) distingue nettement entre une suite telle que *prendre le taureau par les cornes*, qu'il considère comme

idiomatique, et *bouillir d'impatience*, qui engage la métaphorisation du verbe *bouillir*. Dans cette perspective, *avalé le morceau* est une expression idiomatique et *avalé un livre* un emploi métaphorique du verbe *avalé*.

Il existe, certes, entre les deux types d'expressions des différences notables comme il existe des points communs. Dans le cas de la métaphore, ce qui est en jeu c'est la déviance sémantique résultant de la violation des restrictions sélectives qui définissent les conditions d'emploi d'un item lexical en termes de solidarité avec d'autres items. La métaphore implique une transgression classificatoire d'une dimension ou d'un domaine à l'autre. Dans le cas des expressions figées, la question qui se pose c'est la concurrence entre la lecture littérale et la lecture idiomatique (J. MOESCHLER, 1996 : 53 sqq.).

Pour certaines expressions, la lecture idiomatique est la seule possible, dans la mesure où l'on combine linguistiquement des éléments qui désignent un état des choses contradictoire, ontologiquement inacceptable. Des lexies telles que *tondre un oeuf* – „être très avare”, ou *casser du sucre sur le dos de qn.* – „le calomnier, en médire”, ou bien *se fourrer le doigt dans l'oeil jusqu'au coude* – „se tromper” n'admettent qu'une lecture idiomatique parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans les limites du vraisemblable factuel.

Dans d'autres situations, la lecture référentielle et la lecture idiomatique sont toutes les deux possibles, mais l'on peut constater une certaine préférence pour la lecture idiomatique. Le rôle du contexte est primordial, il existe des normes de vraisemblance contextuelle. Une expression telle que *se mordre les doigts* permet : a) une lecture littérale („se mordre les doigts en signe d'impatience” – *Il ne cessait pas de se mordre les doigts et de s'agiter*) et b) une lecture idiomatique („regretter, se repentir”) : *Tu te mords les doigts de ton imprudence.* (A. France in P. Robert).

La différence essentielle entre le sens idiomatique et le sens métaphorique est que le premier est non compositionnel, tandis que le second repose sur un emploi déviant.

Il existe un point que les deux catégories d'expressions partagent en commun : la non littéralité. Dans le cas des idiomes, la lecture référentielle est la lecture littérale, alors que la lecture idiomatique est la lecture non littérale ; dans les métaphores, la lecture littérale est défectueuse, et seule la lecture non littérale et métaphorique correspond au sens de l'énonciation (J. MOESCHLER, 1996 : 54).

Si dans le cas des verbes simples, l'interprétation métaphorique résulte de l'application du principe de dépendance fonctionnelle suivant lequel le verbe est une fonction prenant le sujet (si le verbe est intransitif) ou l'objet direct (si le verbe est transitif) comme argument, dans le cas des expressions idiomatiques provenant de domaines autres que la vie quotidienne c'est le discours qui fournit la clé de leur interprétation.

### 9.7. Les sources des expressions idiomatiques

Un grand nombre d'expressions idiomatiques proviennent des domaines qui ont joué un grand rôle dans la vie socio-économique, ce qui explique l'extension de leur emploi et leur pénétration dans la langue courante.

Nous en citons quelques exemples:

- la marine

*s'embarquer sans biscuit* = „se lancer dans une entreprise sans avoir pris ses précautions”

*battre son plein* se dit de la mer étale à marée haute, qui bat le rivage. (*Fig.*) „être à son point culminant”: *La fête bat son plein.* (P.Robert)

*être à la côte* = „être dans une situation pécuniaire fâcheuse, sans ressources, à sec d'argent” (par allusion au navire échoué sur le rivage)

- la chasse

*être aux abois* : On dit que le cerf est aux abois lorsqu'il n'en peut plus et s'arrête, réduit à endurer, sans pouvoir fuir davantage, les abois des chiens qui l'entourent. (*Fig.*) „Être dans une situation désespérée” (M. Rat)

*être d'attaque* : On nomme chien d'attaque un chien destiné à faire lever le gros gibier, à le lancer. (*Fig.*) „être vigoureux”.

*aller/marcher sur les brisées de qqn.*: „profiter de la chasse d'autrui”. (*Fig.*) „entrer en concurrence avec qqn.”

*donner le change* : „substituer une autre bête à la place de celle qui a été lancée” (*Fig.*) „faire prendre une chose pour une autre, tromper”.

*être/se mettre à l'affût* : „attendre le gibier” (*Fig.*) „guetter l'occasion de saisir ou de faire”.

*rompre les chiens* : „empêcher les chiens de suivre la voie” (*Fig.*) „interrompre une conversation dont le sujet est délicat ou dangereux”.

*soulever / lever le lièvre* : (*Fig.*) „soulever à l'improviste une question généralement embarrassante ou compromettante pour autrui”.

- la vie militaire:

*battre en brèche* : „attaquer à coups de canon pour ouvrir une brèche” (*Fig.*) „attaquer” *monter qqn. sur la brèche, être toujours sur la brèche*, „être toujours à combattre ou prêt au combat”.

*tirer à boulets rouges sur qqn.*: „l'attaquer violemment”.

*battre la chamade* (se dit du coeur) : „être affolé” (la chamade = appel de trompettes et de tambours).

## 9.8. Syntaxe et sémantique dans l'analyse des lexies complexes

Dans l'analyse des lexies complexes, les linguistes ont été amenés à mettre en place des traitements qui relèvent de différentes orientations théoriques. Les deux notions fondamentales de compositionnalité et de figement sur lesquelles repose l'analyse des lexies complexes mettent en jeu un faisceau de faits syntactico-sémantiques. Depuis les groupements libres jusqu'aux unités phraséologiques, non compositionnelles et figées, en passant par les unités partiellement compositionnelles et semi-figées, une telle palette de faits se présente que la question se pose de savoir quel est le traitement capable de rendre compte de la complexité des cas envisagés, en distinguant de manière claire entre les unités mémorielles et les unités discursives.

Quant aux unités figées proprement dites, les linguistes n'ont pas manqué de signaler les difficultés majeures que rencontrent les approches lexicales qui imposent le traitement de la lexie comme une seule unité (*casser le morceau* = „avouer”, *casser sa pipe* = „mourir”). „L'un des arguments en faveur du traitement lexical des idiomes est leur caractère non compositionnel (thèse de la non compositionnalité des idiomes): le sens de „mourir” de l'idiome *casser sa pipe* ne serait pas le produit du sens de *casser*, de *sa*, de *pipe*. Si effectivement les idiomes ne sont pas sémantiquement compositionnels, alors un traitement lexical s'impose, et l'adjonction d'un trait [+idiome] s'explique” (J. MOESCHLER, 1996 : 93).

La position sera de ne considérer comme des locutions idiomatiques que des unités qui évoquent une seule image, un seul objet. Mais cette position est intenable, car les lexies complexes présentent, comme nous l'avons vu, divers degrés d'intégration. Confronter de telles structures revient à comparer les conséquences sur le comportement syntactico-sémantique de l'unité complexe. Les convergences des données qui résultent de l'application des tests élaborés en vue d'établir le degré de figement justifient les classements proposés, mais ces résultats ne correspondent pas toujours à l'intuition. Comment expliquer alors le comportement différent par rapport à ces tests des locutions verbales telles que *casser sa pipe* et *briser la glace*? Selon le sentiment du locuteur, les deux expressions sont au même titre des unités non compositionnelles et figées.

Une autre question qui se pose est dans quelle mesure de tels procédés ressortissent à la sémantique et quel est le rôle imparti à la syntaxe. Il est incontestable que des propriétés syntactiques diversifiées sont corrélées aux lexies complexes. D'autre part, une analyse sémantique plus nuancée des unités phraséologiques serait nécessaire. „... il nous paraît indispensable de répertorier et de structurer la phraséologie, considérée comme le support principal des afférences socialement normées”(F. RASTIER, 1987 : 64).

L'étude des lexies complexes figées apparaît à la fois, comme fondamentale dans la mesure où elle met en lumière des aspects du fonctionnement de la langue et comme relativement privilégiée, si l'on fait référence à l'emploi usuel de ces expressions dans des situations énonciatives déterminées.

### **Idées à retenir**

- Les items lexicaux peuvent être définis par leur *valeur* (les rapports qu'ils entretiennent avec les autres unités à l'intérieur du système) et par leur *valence* (les capacités combinatoires qui leur sont propres).
- L'analyse des relations syntagmatiques implique de prendre en vue deux niveaux : le niveau intersyntagmatique (capacité d'une unité complexe d'apparaître à la place d'un argument et d'assurer une fonction syntaxique) et le niveau intrasyntagmatique (la structure interne de la lexie complexe).
- Les lexèmes se différencient entre eux par leur puissance valencielle : il existe des lexèmes à faible densité sémantique pouvant se combiner avec un grand nombre d'items et des lexèmes à combinatoire limitée ou figée.
- Les constituants d'une lexie complexe peuvent être autonomes du point de vue sémantique et cohésifs du point de vue syntagmatique. On distingue des unités *compositionnelles* dont la signification est la somme des significations particulières de chaque constituant et des unités *non compositionnelles* ayant une signification globale, non motivée. On distingue aussi des unités libres de se décomposer et recomposer avec des éléments différents ou partiellement identiques et des unités figées dont les constituants ne

peuvent être qualifiés, individualisés ou spécifiés séparément, toute modification de ce genre devant s'appliquer à l'unité tout entière.

- Le figement étant une propriété graduelle, entre les unités libres et compositionnelles et les unités figées et non compositionnelles il y a une zone de semi-figement et semi-compositionnalité.

- Il existe des unités libres et compositionnelles qui présentent une stabilité de récurrence: *les affinités combinatoires* (stéréotypes lexicaux).

- Pour atteindre le double objectif d'un dictionnaire explicatif et combinatoire, choisir le mot juste et produire la combinaison adéquate, on fait appel à la méthode de la *fonction lexicale*. En appliquant cette méthode, on peut prévoir les combinaisons récurrentes et les restrictions combinatoires.

- Les lexies figées se caractérisent par des propriétés spécifiques testées par des réactions sémantico-syntaxiques.

- Les lexies figées appartiennent à diverses classes morpho-syntaxiques (noms, verbes, adjectifs, adverbes) et occupent à l'intérieur de la phrase les mêmes positions et assurent les mêmes fonctions que les lexies simples.

- Les lexies nominales présentent divers degrés de compositionnalité et de figement. Elles résistent à certaines épreuves : la prédicativité, la nominalisation, l'adjonction d'un quantifiant ou d'un autre adjectif coordonné, l'effacement de l'adjectif constituant ; elles présentent aussi des restrictions distributionnelles, étant réfractaires à la substitution synonymique ou antonymique. Les groupes nominaux prépositionnels figés résistent à l'insertion d'un qualifiant, à l'effacement du déterminant.

- Les lexies verbales connaissent des contraintes sémantico-syntaxiques qui pèsent sur tous les constituants (lexies complètement bloquées dans tous leurs éléments). Elles peuvent être partiellement bloquées : figement du centre verbal, du déterminant nominal du verbe, du nombre du déterminant; elles résistent à l'effacement d'un des constituants, à la modification de la base verbale (passivation, clivage, dislocation), à la substitution synonymique..

- Entre les expressions idiomatiques et les métaphores intégrées à des lexies complexes il existe des oppositions qui tiennent à la double lecture possible dans le cas des idiomes (référentielle-littérale /vs/ idiomatique) et à la déviance dans le cas des métaphores ce qui fait que la lecture non littérale est seule possible et adéquate au contexte énonciatif.

- Un grand nombre de locutions idiomatiques proviennent de divers champs d'expérience (domaines): marine, chasse, vie militaire, vie religieuse, etc.

### **Sujets de débat et applications**

- Commentez le texte suivant:

„Les expressions figées, fréquentes dans la langue, sont source de nombreuses difficultés lors de l'apprentissage d'une langue étrangère ou lors d'une traduction (manuelle ou automatique)” (L.DANLOS)

- Illustrez à l'aide de quelques exemples de votre choix les difficultés de traduction causées par le transfert des locutions figées.

- Cherchez dans le dictionnaire les lexies complexes formées avec le nom *bout* et analysez-les du point de vue sémantique et syntagmatique.

- Quels sont les verbes avec lesquels les locutions adverbiales suivantes se combinent de préférence :

à toute allure, à perdre haleine, à coeur ouvert, à bâtons rompus, à perte de vue, à la dérobée, sous le couvert de, à huis clos, à belles dents.

- Quel est le degré de figement des lexies nominales suivantes :

*du vin blanc, une arme blanche, la race blanche, la gelée blanche, fer blanc; tableau noir, race noire, froid noir, un regard noir, marché noir, travail au noir, caisse noire.*

- Quels sont les verbes et les adjectifs avec lesquels se combinent le plus souvent les noms suivants :

*amitié, activité, chance, chemin, colère, départ, dette, haine, larme, lutte, mensonge, piège, regard, silence.*

- Indiquez quelques intensifieurs des adjectifs et des verbes suivants :

*amer, aigre, blond, jaune, bête, malin, sale, propre, têtu; parler, dormir, manger, boire, mentir, pleuvoir, foncer.*

- Dressez l'inventaire des adjectifs qui se combinent le plus souvent avec des noms désignant des parties du corps :

*des yeux, des cheveux, des joues, un nez, une bouche, des lèvres, un menton.*

- Vérifiez la règle d'identité dans les lexies nominales suivantes :

*une tige de fer, un coeur de fer, une volonté de fer, un gibier de potence, un cheval de retour.*

- Quels sont les verbes synonymes qui peuvent se substituer aux verbes des lexies suivantes :

*sceller une amitié, brûler d'impatience, rentrer bredouille?*

- Quelle est l'opposition de sens entre les lexies figées suivantes :

*ne pas desserer les dents, être sur les dents?*

- Quelle différence de comportement oppose les lexies suivantes :

*tirer sur une ficelle, tirer la ficelle, tirer les ficelles?*

- Proposez pour les locutions suivantes des expressions synonymes puisées dans le registre familier ou populaire :

*se faire du souci, avoir peur, avoir très faim, faire fausse route.*

- Proposez des ensembles synonymiques de lexies figées qui recouvrent les zones conceptuelles :

*inquiétude, tristesse, mort, tromperie, attente.*

- Inventez un texte dans lequel vous introduirez les expressions :

*se tenir sur ses gardes, ouvrir l'oeil.*

- Parmi les locutions suivantes choisissez celles qui admettent une double lecture, référentielle et idiomatique :

*mettre les voiles, tomber à l'eau, lever le coude, casser les pieds de qn., vendre la mèche, se casser les dents, mettre la main à la pâte, se laisser rouler dans la farine.*

- Indiquez l'origine des expressions idiomatiques :

*faire amende honorable, être sur la sellette.*

- Relevez et classer les lexies complexes du texte suivant :

Ils savaient tous qu'ils auraient des vies difficiles. Ils acceptaient de gaieté de coeur les difficultés du lendemain mais c'était la plus jeune de la bande qui s'était jetée dans la bagarre. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser aux dangers qu'elle devait courir, presque chaque jour, depuis qu'elle avait résolu de tenter sa chance au théâtre.

(A. Chamson, *La fleur et la neige*)

- Dans le texte suivant relevez les expressions métaphoriques et les expressions idiomatiques:

Mais hier, devant Logan, les vagues se sont gonflées jusqu'à la hauteur d'un deuxième étage pour s'affaler sur le port et se répandre jusqu'aux villages de l'arrière-pays. Leurs lignes de collines fumantes montaient à l'assaut de la terre sous un ciel de leur diffuse, venue on ne sait d'où, aussi blême que la chair des morts. Dans un bruit de tonnerre, elles ont écrasé les toits les plus proches, enfoncé les portes et les fenêtres des maisons du quai. Entre leurs coups de béliers, l'on entendait les cris de détresse des pauvres gens, échappés à grand-peine de leurs logis avec leurs enfants demi nus, et qui s'évertuaient, dans l'eau jusqu'aux cuisses, à gagner le refuge des rares mamelons élevés de quelques mètres au-dessus du niveau des grandes marées.

(Pierre Jakez Helias, *L'herbe d'or*)

• Dans le texte suivant relevez les expressions idiomatiques et les expressions techniques:

La vulnérabilité des ressources technologiques a été particulièrement mise en lumière à l'occasion de la crise économique qui a conduit de nombreuses entreprises à se séparer prématurément de certains de leurs collaborateurs. Chaque départ entame peu ou prou le capital technologique de l'entreprise; chaque fois, une part de savoir-faire, une part d'expérience quittent à tout jamais l'entreprise - sans que ces disparitions figurent sur aucun compte de pertes et profits. De nombreux exemples illustrent ce propos : tel ce chercheur parti en préretraite et revenu de lui-même pour mettre au point la rédaction d'un brevet, nul n'ayant plus la compétence voulue ; tel ce responsable d'un important thème de recherches, obligé de quitter son entreprise pour la même raison, puis entré dans un laboratoire universitaire, lequel n'a pas tardé à passer un contrat d'étude avec cette entreprise pour que la poursuite de ses travaux soit assurée. D'ailleurs, combien d'entreprises ont évalué les risques que leur fait encourir leur situation démographique?

(J. Morin, *L'excellence technologique*)

### Références bibliographiques

- ANSCOMBRE, J.-C., 1990 : «Espaces discursifs et contraintes adjectivales sur les groupes nominaux à article zéro», in W. de MULDER, F. SCHUEREWEGEN, L. TASMÓWSKI (éds.), *Énonciation et parti pris*, Anvers, p. 17-23.
- ANSCOMBRE, J.-C., 1994 : «Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux», in *Langue française*, no. 103, p. 52-69.
- COSERIU, E., 1967 : «Lexicalische Solidaritäten», in *Poetica 1*, p. 293-303.
- GROSS, G., 1988 : «Degré de figement des noms composés», in *Langages*, no. 90, p. 57-72.
- GROSS, M., 1988 : «Les limites de la phrase figée», in *Langages*, no. 90, p. 7-22.
- GUILLET, A., 1986 : «Représentation des distributions dans un lexique-grammaire», in *Langue française*, no. 69, p. 85-103.
- LABELLE, J., 1988 : «Lexique-grammaire comparé. Formes verbales figées en français du Québec», in *Langages*, no. 90, p. 73-89.
- LACROIX, U., 1961 : *Les mots et les idées*, Paris, Nathan.
- MĂGUREANU, A., 1984 : *La sémantique lexicale*, București, TUB.
- MELČUK, I., CLAS, A., POLGUÈRE, A., 1995 : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris, Duculot.
- MIKUS, F., 1957 : «En marge du V<sup>e</sup> Congrès International des Linguistes», in *Hommages Martinet*, Canarias, p. 173-175.
- MOESCHLER, J., 1996 : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Berne, Peter Lang.
- MOUNIN, G., 1976 : *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart & Mardaga.
- PIOT, M., 1988 : «Conjonctions de subordination et figement», in *Langages*, no. 90, p. 39-56.
- POTTIER, B., 1964 : *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*, Nancy.
- RASTIER, F., 1987 : *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RAT, M., 1958 : *Petit dictionnaire de locutions françaises*, Paris, Garnier.

## DEUXIÈME SECTION

# LA SÉMANTIQUE DE LA PHRASE

## 10. LA PHRASE - UNITÉ DE SENS

*La mésosémantique rend compte du palier intermédiaire entre la lexie et le texte. Elle traite donc de la phrase ou plus précisément de l'espace qui s'étend du syntagme pourvu d'une fonction syntaxique jusqu'à la phrase complexe.*

(F. RASTIER)

- La phrase et son statut dans la tradition grammaticale
  - Le contour intonatif
  - La composante syntaxique dans les grammaires du type sujet-objet
  - La complétude de la phrase et l'autosuffisance de la prédication
- La structure de la prédication et les trois niveaux : sémantique (rôles thématiques), syntaxique (structure actancielle), énonciatif (thème – rhème)
  - Les grammaires à base sémantique
  - La grammaire casuelle de CH.J.FILLMORE
    - Relations configurationnelles et relations étiquetées
    - L'accès à la fonction 'sujet de'
    - Le marquage des cas
  - Le niveau énonciatif:thème - rhème
- Sens et signification
- De la sémantique des mots à la sémantique de la phrase

### 10.1. La phrase et son statut dans la tradition grammaticale

À confronter les différentes tentatives de préciser le statut de la phrase dans les différentes définitions plus ou moins traditionnelles que l'on en a données, on constate qu'elles font intervenir des éléments d'identification qui relèvent de plans différents.

La définition suivante essaie de synthétiser ces plans en offrant une caractérisation multidimensionnelle :

„Unité grammaticale possédant des caractéristiques prosodiques (intonation) ou typographiques (suite de signes entre deux ponctuations fortes) et que l'on peut définir soit par des règles de bonne formation syntaxique, soit par des règles sémantiques. (= énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant)” (A.CULIOLI et al.)

Cette définition fait état des trois plans que l'on retrouve dans la majorité des définitions, à des titres différents, il est vrai :

- ***le contour intonatif et sa contrepartie graphique***

Les marqueurs prosodiques et leur correspondants typographiques de la clôture de la phrase sont corrélés aux types de phrases :

assertive : *Ce ne sont pas les boutiques qui manquent.*

(J.Romains, *Knock*)

interrogative : *Les commerçants sont-ils très absorbés par leurs affaires ?*

(J.Romains, *Knock*)

impérative : *Ne nous égarons pas dans des querelles d'école !*

(J.Romains, *Knock*)

Or, on sait très bien que la recherche des points de ponctuation forts ne suffit pas pour délimiter les unités phrastiques, comme on le voit par la segmentation du texte suivant :

*Jamais l'automne n'avait été plus tendre, sa lumière plus douce. Midi était comme une fête. Une fête pour les autres.*

(Boileau-Narcejac, *A coeur perdu*)

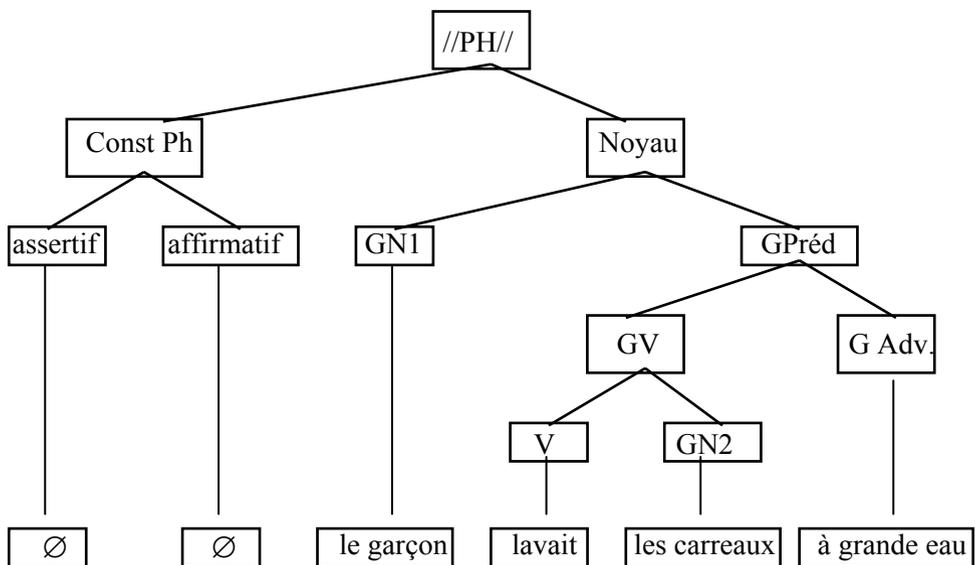
- **la composante syntaxique**

C'est le lieu d'application des règles de bonne formation qui permettent de tracer une ligne de démarcation entre les phrases qui sont correctes et celles qui ne le sont pas.

Si l'on adopte un point de vue essentiellement syntaxique, la phrase apparaît comme une unité de rang supérieur structurée hiérarchiquement par des relations de dépendance entre les éléments constitutifs. Traditionnellement, on définit la phrase comme une unité formée d'un verbe à une forme personnelle („le roi de la phrase”) qui établit une relation entre les différents termes qui assurent des fonctions syntaxiques déterminées : sujet, objets, attribut, circonstants:

Le garçon                      lavait                      à grande eau                      les carreaux  
S                                      V                                      C circ.                                      CD

Dans les grammaires dites de constituants immédiats, la phrase est représentée sous la forme d'un graphe dont le symbole initial //PH// domine le Constituant de Phrase (le type de phrase) et le Noyau constitué d'un Groupe Nominal Primaire GN<sub>1</sub> et d'un Groupe Prédicatif. La représentation de la phrase ci-dessus serait :



La phrase donnée en exemple est formée sur un schéma canonique. Il existe pourtant de nombreux cas qui ne répondent pas à ce schéma. Ce sont des phrases à prédication implicite :

- des injonctions à l'infinitif : *Ralentir! Travaux.*
- des prédications d'existence: *Tiens! Un écureuil!*
- des phrases descriptives nominales : *Personne dans les rues.*
- des exclamations graduelles : *Quelle merveille, ce tableau!*

- ***la complétude de la phrase***

Une caractéristique sur laquelle on insiste surtout dans les grammaires scolaires, est la complétude et l'autosuffisance de la prédication. Une distinction pourtant s'impose entre ce qui est grammaticalement complet et ce qui est sémantiquement complet. „La phrase se trouve définie selon deux critères : elle est l'ensemble des mots que l'utilisateur de naissance accepte comme complet, c'est à dire se suffisant à lui-même et n'exigeant pas d'addition c'est-à-dire pour être grammaticalement correct et sémantiquement interprétable. Le second critère est formel, un certain contour intonatoire indique les frontières de la phrase” (C.HAGÈGE, 1985 : 208). Encore faudrait-il savoir ce que l'on entend exactement par *sémantiquement interprétable*.

Il faut remarquer aussi qu'il existe, surtout dans la conversation courante, de nombreux énoncés „elliptiques” qui ne sont pas complets et qui sont interprétables par l'auditeur. „Il y a beaucoup d'énoncés dans la conversation normale et quotidienne qui dans leur forme interne dépendent d'énoncés antérieurs réalisés par le même locuteur ou par l'interlocuteur” (J.LYONS, 1970 : 135).

Les réponses à une question ne sont quelquefois ni sémantiquement interprétables ni grammaticalement complètes sans l'appui des énoncés déjà présents dans le contexte linguistique ou situationnel :

Knock : ... *Vous demeurez loin?*

La dame : *Mais non, à deux pas. La maison qui est en face du poids public.*

Knock : *J'essaierai de faire un bond tous les matins jusque chez vous.*

*Sauf le dimanche. Et le lundi à cause de ma consultation*

(J.Romains, *Knock*)

Notons aussi le cas des énoncés qui contiennent des déictiques, des anaphores qui, comme on le sait, ne tirent leur référence qu'à travers la situation ou les éléments antérieurement exprimés :

„*Pourquoi crois-tu que c'était à moi ?*”

– *Il est tout pareil à ceux-ci.*

– *Et alors? Je les ai achetés au bourg, n'importe qui peut en faire autant.*

(A. Robbe-Grillet, *Le Voyeur*)

Un autre aspect ayant retenu l'attention des spécialistes concerne la construction de la signification de la phrase. En vertu du postulat de la compositionnalité, la signification d'une unité complexe est déterminée par la somme des significations des constituants, ce qui fait de la signification de la phrase une construction cumulative. Vivement contestée, cette théorie est considérée, si on l'applique à la phrase, comme une procédure qui peut

fausser l'interprétation et qui s'avère incapable de résoudre des cas d'ambiguïté. Les phrases suivantes montrent clairement que la somme des significations particulières ne saurait à elle seule rendre compte de la signification des phrases en question et qu'il faut introduire la relation d'ordre séquentiel :

*Viens avec ton frère et non pas avec ta soeur.*

*Viens avec ta soeur et non pas avec ton frère.*

*Jacques avait posé cette question à Pierre.*

*Pierre avait posé cette question à Jacques.*

## 10.2. La structure de la prédication

Les études essentiellement axées sur les préoccupants problèmes sémantiques au niveau de la phrase ont introduit dans l'analyse de la prédication des hypothèses qui remettent en question l'autonomie de la syntaxe. Ce vaste ensemble d'études consacrées aux rapports entre syntaxe et sémantique dans le cadre phrastique font ressortir un certain consensus sur l'existence de trois niveaux d'analyse dans la structure de la prédication :

a) le niveau sémantique des rôles actanciels ; (désignés également comme fonctions sémantiques, relations casuelles ou rôles thématiques);

b) le niveau syntaxique des fonctions „sujet de”, „objet direct de”, „objet indirect de” etc.

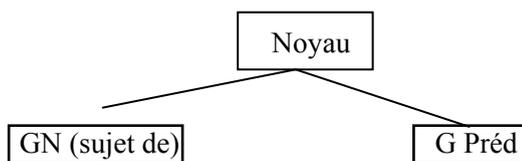
c) le niveau énonciatif de la „perspective fonctionnelle de la phrase” la structuration en thème /vs/ rhème, topique /vs/ commentaire etc.

### 10.2.1. La grammaire des cas

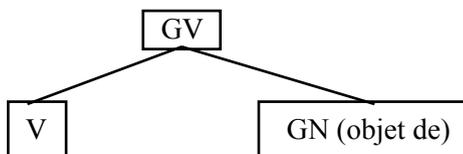
Parmi les modèles qui ont conduit à une révision des concepts fondamentaux de la grammaire et de ses rapports avec la sémantique, le plus prometteur s'est avéré celui des grammaires à base sémantique connues sous le nom générique de **grammaires des cas**.

La première en date (1968), celle de CH.J. FILLMORE, *The Case for Case*, a joué un rôle décisif dans l'évolution ultérieure de la théorie des cas. La nouvelle orientation est une réaction à la grammaire générative dans sa version standard (1965) et commence par remettre en cause le concept fondamental de structure profonde, en introduisant le concept de structure „très profonde”. Tout en acceptant l'hypothèse d'un niveau sous-jacent à partir duquel on entreprend la description de toutes les phrases d'une langue, les tenants de la grammaire des cas contestent à ce niveau, tel qu'il était conçu et défini par les générativistes de la première génération, son pouvoir explicatif. La principale constatation à laquelle aboutissent ces critiques est que les catégories 'sujet de', 'objet de' ne sont pas pertinentes au point de vue sémantique et ne peuvent recevoir d'interprétation au niveau le plus profond de l'analyse. Ce sont des catégories superficielles, derrière lesquelles il y a des catégories „cachées” que l'on doit découvrir.

L'un des points sur lesquels portent les critiques est le caractère hétérogène du modèle proposé par la théorie standard. En effet, dans cette version du générativisme on opère avec deux types de relations syntaxiques : **configurationnelles** ou „directes” et **étiquetées** ou „indirectes”. Les premières, qui correspondent à des fonctions grammaticales, peuvent être exprimées en termes de domination immédiate. Ainsi, la relation 'sujet de' peut être identifiée comme une relation entre un GN et le Noyau qui la domine immédiatement :



La relation 'objet de' peut être identifiée comme une relation entre un GN et un GV immédiatement dominant:



Par relation étiquetée, qui correspond à une fonction sémantique, on entend la relation entre un GN et le GV ou le G Préd qui est médiée par une étiquette sémantique - Manière, Temps, Location etc. Les définitions configurationnelles ne sont pas capables de rendre compte de ces distinctions.

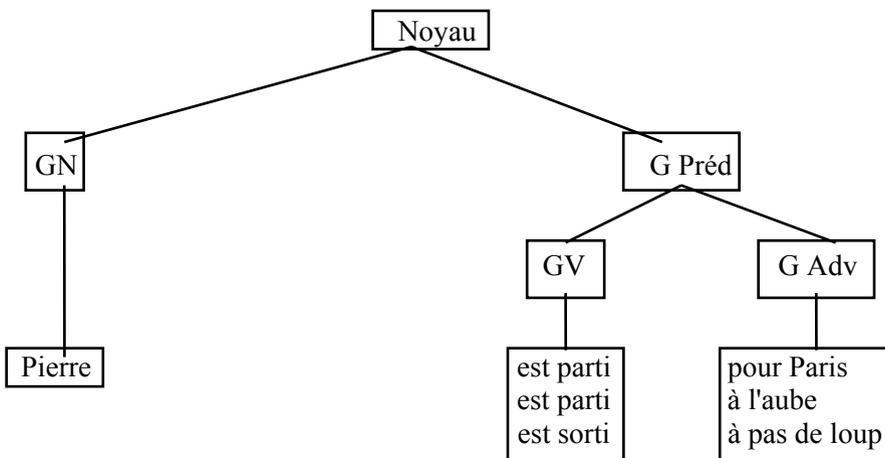
Soit les phrases suivantes:

*Pierre est parti pour Paris.*

*Pierre est parti à l'aube.*

*Pierre est sorti à pas de loup.*

On constate que les trois constituants *pour Paris*, *à l'aube*, *à pas de loup* occupent dans l'arbre qui représente la structure sous-jacente la même position :



La distinction entre les relations qui se laissent définir en termes de domination et celles pour lesquelles une pareille définition n'est pas opérante ne peut concerner que la description de la structure superficielle. La notion 'sujet de', par exemple, ne touche que des questions superficielles : l'ordre séquentiel et l'accord du verbe.

Le principal argument invoqué contre la théorie standard est fourni par la neutralisation des catégories configurationnelles : des relations sémantiques différentes peuvent être réalisées, comme nous l'avons vu, par des constituants occupant la même position dans l'arbre.

Ainsi, la position 'sujet de' peut exprimer :

- un agent du procès (dans des phrases à sujet actif) :

*Pierre frappe son adversaire.*

*Pierre ouvre la porte.*

- un patient du procès dans les phrases actives en présence d'un verbe d'expérience subjective ou dans des phrases passives (sujet réceptif ou affecté):

*Il éprouva une grande tristesse.*

*Le visiteur fut introduit dans le salon.*

- une force agissante (sujet [- animé]):

*La fièvre accable le malade.*

- un bénéficiaire de l'action:

*Mon ami a acheté sa voiture à tempérament.*

- un locatif spatial :

*Le sommet fut enfin atteint.*

La fonction grammaticale 'objet de' n'a pas non plus une valeur sémantique constante. Elle peut exprimer, en fonction de la nature du verbe pivot, plusieurs fonctions sémantiques :

- un objet préexistant (affectum) :

*Il but son café.*

- un objet résultatif (effectum):

*Il prépara son café.*

- un sujet réceptif :

*Son intervention calma les esprits.*

- un bénéficiaire / perdant de l'action :

*Il a secouru le blessé.*

*Le voleur a agressé le passant.*

- une localisation spatiale:

*Ils quittèrent les lieux.*

La fonction grammaticale 'objet indirect de' recouvre une réalité conceptuelle très diversifiée, en exprimant des relations sémantiques sensiblement différentes telles que :

- le destinataire [+ humain] de l'action :

- le bénéficiaire

*Je vais lui annoncer cette bonne nouvelle.*

- le perdant de l'action

*Il lui arracha le livre.*

- le siège du procès (datif de la personne concernée)  
*Cet aveu lui a beaucoup coûté.*
- l'agent, le patient ou le bénéficiaire d'une proposition régie (sujet monté):  
*Il lui a fait réciter sa leçon.*  
*Il lui a appris à compter.*
- la possession :  
*La maison lui appartient.*
- la conformité :  
*Sa fille lui ressemble beaucoup.*
- une localisation spatiale:  
*La lettre ne lui est pas parvenue.*

Comme on le voit par les exemples ci-dessus, il y a une différence très nette entre les fonctions grammaticales et les fonctions sémantiques qui leur correspondent. La principale conclusion à laquelle ont abouti les représentants de la grammaire casuelle est que toutes les fonctions syntaxiques doivent devenir des relations étiquetées, c'est-à-dire qu'elles doivent être analysées en termes de fonctions sémantiques. Le nombre et la nature des étiquettes peuvent être différents d'une orientation théorique à l'autre.

Dans la théorie des cas, les éléments déterminants de la structure profonde sont les relations qui s'établissent entre le prédicat (exprimé par un verbe, un adjectif ou un connecteur) et ses arguments, réalisés en surface par des actants.

Le bilan des contributions des représentants de la grammaire des cas à la théorie de la langue laisse apparaître au moins trois conclusions majeures :

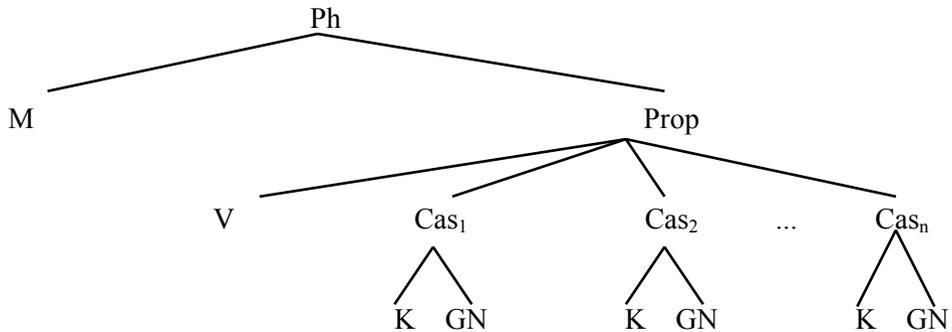
- les cas sont censés exprimer des concepts primitifs, communs, sinon à toutes les langues, au moins à un très grand nombre d'entre elles (universaux ou quasi-universaux du langage);
- les relations casuelles se réalisent en structure superficielle par une diversité de formes casuelles. Il ne faut pas confondre la notion traditionnelle de „cas”, comme forme fléchie avec la notion de cas utilisée pour désigner une relation casuelle réalisée en surface soit par une forme fléchie, là où les traces de la flexion persistent, comme par exemple dans les pronoms personnels français, soit par une préposition, soit par la position dans la phrase ;
- il existe un système de règles qui placent un cas et le nominal dominé par ce cas dans une position privilégiée, celle de sujet de la phrase; ce sont les règles pour la formation du sujet, qui définissent la hiérarchie des cas dans l'accès à la position de sujet.

La forme de la structure sous-jacente peut être différente d'une théorie casuelle à l'autre.

#### 10.2.1.1. La grammaire casuelle de Ch. FILLMORE

Appelée aussi théorie non localiste, elle a été développée dans une série d'études publiées à partir de 1968.

Dans le système de CH. J. FILLMORE, la structure profonde comprend un verbe et une série d'arguments ou cas. Cette structure est représentée le schéma arborescent suivant :



Le symbole initial Ph(rase) est développé en une suite de symboles M(odalité) + P(roposition). À son tour, la P(roposition) se réécrit comme V + un ou plusieurs cas. Le symbole *cas* se développe en un symbole K, le marqueur de la relation casuelle et un Groupe Nominal qui lexicalise le cas sémantique.

Les arguments du verbe (rôles thématiques) se différencient entre eux par la nature de la participation au procès spécifié par le verbe et par les traits inhérents des nominaux impliqués.

L'inventaire des cas fixés par la théorie grammaticale a varié dans les diverses versions proposées par FILLMORE :

**L'Agentif (A)** est le cas de l'instigateur typiquement animé de l'action identifiée par le verbe :

*Le fermier scie du bois.*

**L'Instrumental (I)** est le cas de la force inanimée impliquée de manière causale dans l'action ou l'état identifié(e) par le verbe :

*Le gel a tué les plantes.*

*Il a cassé la vite avec une pierre.*

**Le Datif (D)** est le cas de l'être animé affecté par l'état ou l'action identifié(e) par le verbe :

*La jeune fille resta un moment silencieuse.*

*La pièce n'a pas plu au public.*

Le Datif n'est plus conçu comme une forme flexionnelle, interprétation qui se maintient dans le cadre morphosyntaxique ; c'est l'un des arguments du verbe qui se différencie des autres arguments par la nature de sa participation à la signification de la phrase et par le trait inhérent [+ animé] du nominal qui le réalise. Le terme 'datif' devient ainsi ambigu car il désigne à la fois une marque morphologique (datif flexionnel) et un argument du verbe, un rôle thématique.

Dans ses écrits ultérieurs, CH. FILLMORE (1971 a, 1971 b) rejettera le cas Datif en fragmentant la gamme des significations qu'il recouvrait en plusieurs relations casuelles :

**L'Expérienteur (ou Ressenteur)** d'un événement psychologique, défini comme l'entité qui reçoit, accepte, ressent, subit l'effet d'une action ou d'un état. C'est le rôle qui apparaît dans le contexte des verbes d'expérience subjective, psychologiques ou physiologiques, l'Expérienteur est nécessairement affecté du trait [+animé] :

*La jeune femme manifesta un peu de lassitude.*

*L'enfant avait terriblement peur.*

**La Cible** (But) défini comme le cas régi par des verbes qui expriment un transfert ou un déplacement de quelque chose vers une personne :

*L'enfant a offert un livre à son ami.*

*Il lui a expédié un colis.*

FILLMORE rejettera également le cas Bénéficiaire. Les constructions bénéficiaires figurent seulement dans des phrases à Agentif et en présence d'un verbe qui exprime une action intentionnelle, délibérée. L'appareil casuel devra par conséquent rendre compte de la distinction intentionnel /vs/ non intentionnel. Plutôt que d'introduire la description des actes volontaires, FILLMORE préfère reconsidérer le sémantisme des phrases avec Bénéficiaire; elles seront réinterprétées en termes de Agentif + Objectif + Cible :

*Il a fait cela pour son ami.*

*Il a écrit des livres à l'intention des spécialistes.*

**L'Objectif** (O) est le cas des verbes non psychologiques qui indique l'objet subissant une modification ou un mouvement :

*Il a acheté une maison à la campagne.*

*Les oeuvres de cet écrivain sont traduites dans un grand nombre de langues.*

L'Objectif est le cas le plus neutre du point de vue sémantique. Il ne doit être confondu ni avec la catégorie traditionnelle d'objet direct ni avec le cas superficiel de l'accusatif.

**Le Factitif** (Résultatif) est le cas de l'objet qui résulte de l'action identifiée par le verbe :

*L'institut avait été construit pour être un collège.*

*Avant de construire l'Arc, on avait élevé en 1810 un arc en bois.*

**Le Locatif** est le cas qui spécifie la localisation ou l'orientation spatiale de l'action ou de l'état spécifié(e) par le verbe :

*Le Louvre est construit au bord de la Seine.*

*Elle reprit sa place habituelle.*

*Le voyageur se dirige vers la sortie.*

Le Locatif à son tour est scindé, suivant l'orientation, en deux cas :

– **la Source**, le cas qui indique le lieu à partir duquel quelque chose se dirige:

*Il quitte le bureau à six heures du soir.*

*Il sort de la bibliothèque.*

– **la Cible**, le cas du lieu vers lequel quelque chose se dirige :

*Il part au lycée à moto.*

Ces diverses relations casuelles pourraient être représentées par le schéma suivant :

Trait	[+ animé]	[- animé]
Participant		
+ Agissant	Agentif (A)	Instrumental (I) Force (F)
+ Subissant	Expérienceur (E) Destinataire (Cible) Source	Objectif (O) Factitif (F)
– Non participant	Locatif Source Cible	



*Le sentier aboutit au village.*

O L (Cible)

*Ces pourparlers ont abouti à des résultats satisfaisants.*

O L Cible)

*Cette route conduit à la ferme.*

O L (Cible)

*Cette découverte a conduit à de nouvelles conclusions.*

O L (Cible)

*La grande allée accédait au perron du château. (DFC)*

O L (Cible)

*Ce petit employé accéda à de hautes fonctions.*

A L (Cible)

*Le papier peint adhère bien au mur.*

O L (Cible)

*Le directeur a adhéré à cette opinion.*

A L (Cible)

*Le piéton s'écarta du passage d'une voiture.*

A L (Source)

*Il s'écarta du sujet de la discussion.*

A L (Source)

*Il s'engagea dans un couloir sombre.*

A L

*Ils s'engagèrent dans de longs pourparlers.*

A L

*Il est entré dans ce bâtiment.*

A L

*Il est entré dans le vif du sujet.*

A L

*Les locataires ont abandonné cette maison.*

A L (Source)

*Les locataires ont abandonné ce projet.*

A L (Source)

Les relations casuelles peuvent servir de base à une classification des verbes en catégories établies d'après le site actanciel propre à chaque item verbal et / ou d'après la formation du sujet :

– les verbes *voir*, *regarder*, *montrer* différent entre eux par leur cadre casuel :

*voir* [—D(E) +O] *Pierre voit les affiches.*

*regarder* [—A + O ] *Pierre regarde les affiches.*

*montrer* [—A + O + D ] *Pierre montre les affiches à Jean.*

– les deux verbes *posséder* et *appartenir* ont la même structure prédicationnelle [- O + D] mais, tandis que le verbe *appartenir* choisit l'Objectif comme sujet et le Datif comme objet indirect, le verbe *posséder* place le Datif (Exp) en position de sujet :

*Cet appartement appartient à nos amis.*

O D

*Nos amis possèdent un petit appartement.*

D O

Toute relation casuelle se réalise par une forme casuelle, constituée d'un nominal et un marqueur de cas (K). Ce marqueur peut revêtir plusieurs formes :

• **la position  $\emptyset$  (marqueur segmental zéro)**

Le marqueur de position est étroitement lié à la position de sujet ou d'objet de la phrase, toutes les relations casuelles étant susceptibles d'être choisies en position de sujet ou d'objet. Notons aussi que l'objet direct de lieu scénique (M.GROSS) se caractérise aussi par le marqueur zéro :

*Ses parents habitent la province.*

D L

• **la préposition**

Le marquage des relations casuelles par des prépositions a retenu l'attention des linguistes qui se sont longuement penchés sur les fonctions de la préposition en tant qu'expression des relations casuelles<sup>12</sup>.

La préposition peut fonctionner comme marqueur spécifique d'un rôle thématique donné il existe des valeurs constantes assignées à des prépositions telles que *à* comme marqueur du Locatif de la Cible ou *de* comme marqueur du Locatif de la Source.

La régularité des correspondances entre rôle et préposition se manifeste souvent à l'intérieur des micro-systèmes lexicaux de verbes synonymes :

– *foisonner, fourmiller, regorger, grouiller + de*

*La cour de la ferme foisonnait de bêtes et de gens.*

*Cette édition fourmille de fautes.*

*De vastes territoires regorgent de richesses qui ne sont pas encore exploitées.*

*Les rues grouillent de monde.*

– *se passer, se priver + de*

*Elle ne peut pas se priver de café.*

*Elle essaie de se priver de sucre.*

– *introduire, fourrer, couler + dans*

*Il introduisit la clé dans la serrure.*

*Il coula sans bruit la clé dans la serrure.*

*Il a fourré la lettre dans sa poche.*

---

<sup>12</sup> Considérée comme inadéquate, cette fonction a été soumise à une analyse détaillée qui a mis en évidence d'autres fonctions de la préposition dans ses rapports avec les rôles sémantiques, à savoir celles de transmetteur de rôle et celle d'attribueur de rôle (v. à ce sujet G. RAUH, «Prépositions et rôles», in *Langages*, n° 113, 1994, p. 45-78).

- *méditer, réfléchir + sur*  
*Je vous demande de réfléchir sur cet aspect.*  
*Il a longuement médité sur ces problèmes.*
- *s'apitoyer, s'attendrir + sur*  
*Il s'attendrissait sur le sort de ces enfants.*  
*Il s'apitoyait sur le sort de ces malheureux.*

Le choix de la préposition peut relever d'autres facteurs, comme par exemple l'opposition *concret / vs / abstrait* du nominal impliqué :

- Il s'est heurté contre le mur.*
- Il s'est heurté à un refus catégorique.*

Dans un très grand nombre de cas le choix de la préposition est idiosyncrasique, étant dicté par le thème verbal. Il existe par conséquent une triple détermination possible dans le marquage des rôles :

- relation entre le rôle et la préposition
- relation entre la préposition et le verbe
- relation entre la préposition et le nominal qui lexicalise le rôle.

#### • *la flexion*

C'est un marqueur casuel qui n'apparaît en français que dans certaines classes de pronoms : personnel (*il, le, lui* et var.), interrogatifs (*qui, que, prép. + quoi*), relatifs (*qui, que, prép.+quoi* etc. ). Les pronoms *en* et *y* sont des marqueurs pour des relations casuelles déterminées :

- locatif abstrait ou concret:  
*Il est entré au magasin et il en est sorti.*  
*Ils entendirent des cris du côté de la maisonnette et ils y coururent tous.*

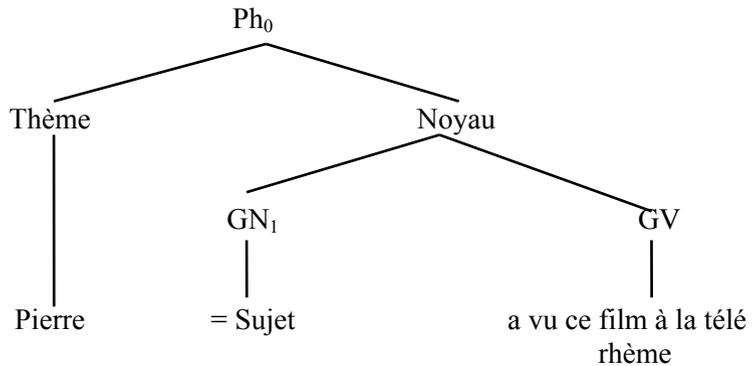
La grammaire casuelle envisage une approche systématique des éléments lexicaux et spécialement des lexèmes verbaux, en proposant une nouvelle configuration de la structure prédicationnelle dont les éléments déterminants sont les relations qui s'instaurent entre le prédicat et les rôles thématiques (arguments).

#### 10. 2.2. *Le niveau énonciatif*

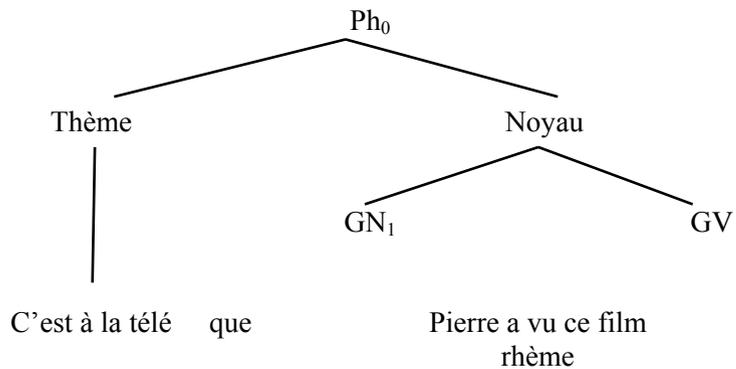
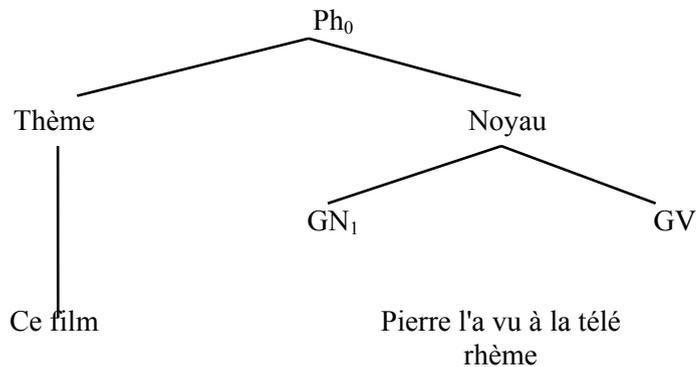
Le troisième niveau de la structure prédicationnelle, le niveau dit „énonciatif” parce qu'il engage le sujet énonçant, opère un choix parmi les constituants de la phrase. Ceux-ci, à la suite d'un ensemble d'opérations, sont disposés hiérarchiquement suivant leur importance informationnelle dans le message à transmettre.

La première opération effectuée par le sujet énonçant c'est de choisir un argument comme point de départ de son énoncé : c'est le **thème** (ou le **topique**), le reste sera le **rhème** (ou le **commentaire**) de ce thème. „On appelle topique le sujet du discours, défini comme „ce dont on dit quelque chose”, ce qui est donné comme thème par la question de l'interlocuteur ou par la situation, par opposition au commentaire „ce qui est dit de la personne ou de la chose” (J. DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*). La création du sujet

se fait en deux phases : une phase de sélection et une phase de topicalisation (R. MARTIN, 1976 : 52 sqq). Dans la phase de sélection, appelée aussi topicalisation primaire, le sujet grammatical est identique au topique, s'il s'agit d'une phrase assertive non emphatisée :



La topicalisation secondaire est une opération par laquelle le sujet sélectionné dans la première phase cède la place à un autre actant et glisse du côté des éléments rhématiques :



La topicalisation peut revêtir plusieurs formes : emphase, passivation, impersonnel (v. ci-dessous).

### 10.2.3. La structure prédicationnelle de la phrase

Les trois niveaux (sémantique, syntaxique, énonciatif) s'articulent en un schéma complexe qui assure à la phrase une configuration prédicationnelle unique :

<i>Structure prédicationnelle</i>		
Niveau sémantique	Niveau syntaxique	Niveau énonciatif
Fonctions sémantiques Structure des cas (rôles thématiques)	Fonctions syntaxiques Structure actancielle	Thème (topique) Rhème (commentaire)

### 10.3. Phrase /vs/ énoncé

Dans la tradition des grammaires formelles la phrase apparaît comme une unité linguistique abstraite, un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe et prise hors de toute situation de discours. Dire d'une phrase qu'elle est la combinaison de mots est juste mais insuffisant parce que la phrase n'est pas une unité isolée. Si l'on établit le rapport avec le cotexte linguistique qui évoque un état de choses ou avec le contexte situationnel, la phrase cesse d'être une unité abstraite pour devenir un événement unique, un énoncé. „Ce que produit un locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase „(O. DUCROT, 1980 : 7). En instaurant ce rapport avec la situation, par chaque acte énonciatif on attribue à la phrase des valeurs particulières relatives à l'espace-temps de l'énonciation, à ceux qui parlent, les coénonciateurs, avec leurs attitudes, leurs relations réciproques et leurs intentions communicatives qui s'articulent en un système complexe - „l'appareil formel de l'énonciation” (E. BENVENISTE, 1974).

L'opposition phrase / énoncé se superpose à l'opposition signification/sens.

La signification de la phrase relève des règles du système, elle dépend de la seule compétence linguistique, le sens est dû à l'emploi de la même unité par un locuteur avec une intention communicative précise et s'adressant à un interlocuteur déterminé dans une situation de discours. „La phrase a une signification, l'énoncé un sens.” (O. DUCROT, 1980 :7).

Ces distinctions peuvent être représentées par le schéma suivant :

(Phrase) Signification	(Énoncé) Sens
– relève des conventions du système	– relève du discours
– associe à une forme de l'expression une forme du contenu	– associe un sens à une intention communicative adressée à un interlocuteur précis
– est constante	– est contextuel

### 10.4. De la sémantique des mots à la sémantique de la phrase

L'un des phénomènes les plus marquants de l'évolution linguistique des dernières années est, sans conteste, la part croissante de la sémantique. De cette sémantique définie comme „l'étude du sens des mots” (P. GUIRAUD : 1955 : 6) à la sémantique conçue

comme étude du sens des mots, des phrases et des énoncés (P. LERAT, 1983 : 3), la distance est grande. La nécessité de mettre en place une sémantique de la phrase est un objectif formulé explicitement : „La sémantique doit dépasser le niveau lexical pour envisager les niveaux supérieurs comme celui de la phrase et du discours” (C. BAYLON, P. FABRE, 1978 : 183).

Longtemps considérée comme le lieu privilégié de la syntaxe, la phrase réservait à la sémantique une place marginale. „Le postulat de l'unité sémantique de la phrase, s'il n'est jamais contesté, n'est pas davantage exploité pour décrire le sens phrastique” (I. TAMBA-MECZ, 1988 :110). Peu à peu, on commence à remettre en question l'autonomie syntaxique qui consacrait la „complétude et l'autosuffisance de la prédication”.

A une étape de leur évolution, les grammaires formelles ont été amenées à introduire les catégories sémantiques dans leur dispositif. „Par contre, si les considérations sémantiques ne devaient, en principe, prendre aucune part à la construction de la grammaire, on ne cachait pas que les progrès de la description grammaticale devaient pouvoir dégager progressivement un cadre propice à la description sémantique” (M. GALMICHE, 1975 : 7).

Certaines théories linguistiques arrivent même à restreindre le domaine de la syntaxe, en lui assignant le rôle d'étudier les structures de surface, tandis que la structure profonde (ou „très” profonde) relèverait de la sémantique. En mettant en relief l'importance des catégories cachées (*covert*), obscurcies par la considération exclusive des structures superficielles dans les grammaires du type sujet - objet, la grammaire casuelle a posé en principe l'existence d'une base propositionnelle qui comprend un prédicateur et un certain nombre de syntagmes nominaux liés au prédicat par des relations casuelles qui sont des fonctions sémantiques. L'apport le plus important de la théorie des cas à l'évolution de la science linguistique consiste en une réorientation de la perspective et en un approfondissement des rapports syntaxe - sémantique. Entre l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique il existe de multiples interactions (A. ABEILLÉ, 1994 : 142).

La sémantique de la phrase s'attaque à un objet particulier qui fait intervenir plusieurs niveaux : le niveau sémantique des rôles sémantiques (ou cas), le niveau syntaxique des actants et du site actanciel du verbe, le niveau énonciatif des relations entre thème et rhème; ces trois niveaux assurent à la phrase une configuration spécifique.

La tâche du linguiste devient encore plus complexe au moment où l'on envisage l'énoncé, objet bien „flottant” si l'on tient compte de la diversité des situations. „A l'autonomie syntaxique qui reflèterait la complétude et l'autosuffisance de la prédication, on doit opposer les relations sémantiques qui rattachent toute phrase à son contexte linguistique et situationnel”(F. RASTIER, 1994 : 115).

La conclusion la plus générale qui se dégage est que dans l'analyse sémantique de la phrase il faut fixer un objectif pluridimensionnel.

### **Idées à retenir**

- L'examen critique des définitions de la phrase fait ressortir certains points discutables : la clôture de la phrase, la complétude, l'autosuffisance de la prédication.

- Parmi les critères de délimitation figurent la composante prosodique (le contour intonatoire) avec sa contrepartie typographique, corrélées aux types de phrase (assertive, interrogative, impérative, exclamative).

- La composante syntaxique des grammaires traditionnelles, structurales et génératives (de la première génération) était constituée suivant un schéma sujet - objet.

- La composante sémantique a été négligée, la priorité étant accordée à la syntaxe.

- Le principe de compositionnalité fait de la signification de la phrase une signification cumulative résultant de la somme des significations des mots constitutifs. Ce postulat s'avère incapable de rendre compte des ambiguïtés et n'explique pas les cas où seules les relations d'ordre séquentiel sont pertinentes pour l'interprétation.

- La complétude sémantique de la phrase est contredite par l'analyse des faits qui mettent en évidence la dépendance d'une phrase par rapport à ce qui précède ou à ce qui suit (ellipses, anaphores etc.).

- La prédication connaît une structuration tripartite, comportant trois niveaux: un niveau sémantique (les rôles thématiques ou relations casuelles), un niveau syntaxique (la structure actancielle sujet, objet direct, objet indirect etc.), le rôle énonciatif (thème - rhème).

- Les grammaires à base sémantique ont mis en évidence l'importance des catégories qui se cachent derrière les catégories superficielles de sujet, objet, objet indirect etc., en établissant une distinction entre fonction sémantique et fonction syntaxique.

- Une grammaire casuelle doit spécifier l'inventaire des cas et les règles de la formation du sujet.

- L'inventaire des cas dans la version non localiste de CH. J. FILLMORE, la première en date des grammaires casuelles (1968) comprend les unités suivantes : Agentif, Instrumental (Force), Datif (scindé ultérieurement en Expérienceur, Cible), Objectif, Factitif (Résultatif), Locatif (Source, Cible). Le principe de cette grammaire est un seul cas par proposition.

- Dans la sélection argumentale il existe un ordre de priorité : dans le choix du sujet la hiérarchie est la suivante : Agentif – Expérienceur - Instrument /Force - Objectif - Destinataire - Locatif.

- Toute relation casuelle se réalise par un N(ominal) et par un marqueur de cas (une forme casuelle). En français ces marqueurs sont la position (pour le sujet et l'objet), la préposition, la flexion.

- Le nominal qui lexicalise la relation casuelle peut être concret ou abstrait, le principe d'explication étant commun, quel que soit le trait du nominal.

- Du point de vue de la hiérarchie informationnelle établie par le sujet énonçant, la phrase est structurée suivant un schéma binaire en thème et rhème. Le thème (le topique) est le point de départ (le sujet du discours) et le rhème (commentaire) est le point d'aboutissement, qui apporte l'élément nouveau. Le sujet grammatical peut être identique au

sujet du discours dans la phrase assertive non emphatisée, dans certains cas, le sujet grammatical peut glisser du côté du rhème, en cédant la place à un autre constituant considéré comme plus important pour le message.

- La phrase est une entité abstraite, définie par ses constituants syntaxiques et considérée hors contexte. L'énoncé est une phrase produite dans des conditions déterminées et s'adressant à un interlocuteur déterminé. La phrase a une signification, l'énoncé a un sens.

- L'un des phénomènes les plus marquants de la théorie sémantique des derniers temps a été son extension à tous les paliers fonctionnels supérieurs : phrase, texte / discours. Cette évolution a soulevé un certain nombre de problèmes théoriques : les rapports entre syntaxe et sémantique, entre sémantique lexicale et sémantique phrastique, entre système et situation.

### **Sujets de débat et applications**

- Analysez les définitions suivantes de la phrase et précisez les composantes impliquées :

„Tout assemblage d'éléments linguistiques capable de représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant.” (P. Robert)

„Unité élémentaire de l'énoncé, comprenant un ensemble de termes représentant le message d'un sujet parlant” (Lexis).

„Assemblage de mots, énoncé qui présente un sens complet. (Dictionnaire Hachette encyclopédique).

- Donnez quelques exemples de phrases non canoniques, à prédication implicite.

- Analysez la complétude sémantique des phrases du texte suivant :

L'automobiliste et l'imprudent piéton échangent des invectives sonores. Le silence c'était le silence. Compact et tout quand il était de service. Mais si on le rompait, les responsables de cette rupture en voulaient pour leur fric.

(Léo Malet)

- Montrez comment les énoncés du texte suivant sont rattachés à ce qui précède :

– Savez-vous quel est ce numéro, mademoiselle?

– Bien sûr. C'est celui de la maison où la dame travaille. Justine le demande tous les jours : vous pouvez le voir sur la liste.

– Vous avez écouté les conversations de Justine?

– Souvent. Je ne m'en donne plus la peine, car c'est toujours la même chose.

(Simenon)

- Quelles sont les phrases à prédication implicite dans le texte suivant :

„Servez-vous>”, lui dit madame

„Je vous en prie”, répond-il.

Elle s'exécute.

Trois verres.

„Servez-vous”, lui dit monsieur

„Après-vous”, rétorqua-t-il.

Il accepte.

„À vous maintenant”, dit Angèle.

(M. Butor)

- Analysez les relations casuelles lexicalisées dans les phrases suivantes:

La chaleur était infernale. - La voiture soulevait un nuage de poussière. - Le chauffeur aborda le virage à angle droit. - Un ronronnement de moteur troubla le silence. - Il corrige les fautes des copies. - Je demande pardon aux enfants d'avoir dédié ce livre à une grande personne. (A. de Saint-Exupéry). - Les derniers gamins attardés abandonnaient l'école refroidie où roulaient des tourbillons de neige. (A. Fourmier)

- Précisez les relations casuelles qui sous-tendent les sujets des phrases suivantes :

Des bruits discordants s'échappaient du poste de radio. – Il avait extrait de ses poches un petit carnet. - Il se doutait bien qu'on lui jouait la comédie. - Son silence prêtait à confusion. - Cette apparition le plongeait dans un grand embarras. - Une lettre glissa de sa poche. - Il avait reçu des nouvelles de son ami.

- Précisez les relations casuelles exprimées par l'objet indirect des phrases suivantes:

L'agent lui fit signe de descendre. - Les larmes lui vinrent aux yeux. - La faute a échappé au correcteur. - On ne peut pas lui cacher la vérité plus longtemps. - Il aurait pu leur donner des conseils. - Il lui imposait une discipline très stricte. - Il était bien capable de leur couper les vivres. - Il passera un coup de fil à son collaborateur. - Ils expliquèrent au rédacteur du journal l'objet de leur visite.

- Quelles sont les relations casuelles qui se cachent derrière la fonction grammaticale d'objet direct :

Il ramassa les pages éparées. - Elle s'essuya les mains. - L'inconnu traversa la chaussée. - Le chauffeur immobilisa son véhicule. - J'éteins la lumière de ma chambre. - Nous enfilons une rue à droite. - Je le vois monter l'escalier quatre à quatre. - Il tenait ce renseignement de son meilleur ami.

- Précisez le cadre casuel dans lequel peuvent s'inscrire les verbes suivants: *escalader, s'éloigner, se diriger, toucher, disparaître.*

- Utilisez les noms suivants comme des Locatifs, dans les positions de sujet, d'objet direct, de complément circonstanciel :

*les fourrés, la lisière du bois, le taillis, la forêt, les buissons ;  
les vagues, la rive opposée, le centre de la ville, une route fréquentée.*

- Introduisez successivement dans des phrases complètes les noms suivants, d'abord en fonction d'Agentif, ensuite en fonction d'Expérienceur:

*l'étranger, le passager, le guetteur, l'occupant de la voiture, l'homme-grenouille.*

- Utilisez les noms suivants d'abord comme des Objectifs, ensuite comme des Instrumentaux (Forces):

*la sonnerie du téléphone, un grondement de moteur, une fusée, une explosion, une trombe d'eau.*

- Employez les noms suivants comme sujets, comme objets directs, comme objets indirects et précisez leurs fonctions casuelles :

*le vendeur, le client, le garagiste, la standardiste.*

- Complétez les phrases suivantes par la forme casuelle qui convient :
  - A la fin du spectacle on a applaudi ... les acteurs. - Il a applaudi ... ce projet. - Il a aidé ... son frère dans cette entreprise. - Ces notes aident ... la compréhension du texte. - Il a demandé ... plusieurs journaux. - Il a demandé ... votre frère. - Ce projet se heurte ... de très grandes difficultés. - L'oiseau blessé se heurta ... le mur. - Elle aime courir ... les magasins. - Il court ... le succès. - Il regarde ... les panneaux avec attention. - Il regarde ... la pendule pour voir l'heure qu'il est.

- Complétez les phrases suivantes par le marqueur qui convient et précisez les relations casuelles lexicalisées :

- Ils sont arrivés ... sommet. - Ils ont atteint... le sommet. Elle se souvient ... son arrivée dans cette ville. - Elle se rappelle ... ses premières journées dans cette ville. - Il s'aperçut... mon trouble. - Il remarqua ... mon trouble. Il réussit à triompher .. ses incertitudes. - Il réussit à surmonter ... son chagrin.- Le conseil municipal a discuté... la question de l'adduction de l'eau. (DFC) - On discutera... cette affaire en assemblée plénière. (DFC)

- Remplacez les pronoms *en* et *y* par des groupes prépositionnels et analysez les formes casuelles ainsi obtenues :

- On s'y amuse toujours beaucoup. - J'aurais voulu t'y voir. - J'ai manqué d'y étouffer. - Ils n'y pensèrent plus. - Il s'y blottit et ne tarda pas à s'endormir. - Ils s'y joignirent en criant et gesticulant.- Ils cherchèrent un abri pour y déposer leurs provisions. - J'en dirai bien d'autres quand vous n'y serez pas. - Je m'en serais bien tiré. - Je n'aurais eu besoin du secours de personne pour m'en sortir. - Il n'osait plus en approcher.

- Comment l'ambiguïté de la première phrase a-t-elle été levée :

- Ces deux nanas, comment les avez-vous trouvées?
- Charmantes.
- Je veux dire où.

(San Antonio)

### Références bibliographiques

- ABEILLÉ, A., 1994 : «Syntaxe et sémantique : interaction dans une grammaire d'unification», in F. RASTIER et al., *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Milan, Barcelone, Masson.
- BAYLON, C., FABRE, P., 1978 : *La Sémantique*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE, E., 1974 : *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard.
- CRISTEA, T., 1976 : *Relations et formes casuelles en français contemporain*, București, TUB.
- CULIOLI, A. et al. (sans date) : *Définitions de quelques termes en linguistique*, Unité de Formation de Recherche en Linguistique (EFRL), Laboratoire de Linguistique Formelle (LLF), Paris.
- DUBOIS-CHARLIER, F., 1975 : «Avant-propos : Les premiers articles de Fillmore», in *Langages*, no. 38, p. 104-127.
- DUCROT, O., 1980 : *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- FILLMORE, CH., J., 1968 : «The Case for Case», in BACH & HARMS éd., *Universals in Linguistic Theory*, London, Holt Rinehart & Winston, p. 1-88.
- FILLMORE, CH., J., 1971: «Types of Lexical Information», in Steinberg & Jakobowitz (éd.), *Semantics*, Cambridge University Press, p. 370-392.

- FILLMORE, CH., J., 1971b : «Some Problems for Case Grammar», in *Monograph Series on Language and Linguistics*, n° 24, trad. française in *Langages*, no. 38, 1975, p. 65-80.
- FRANÇOIS, J., & BROSCART, J., 1994 : «La mise en ordre des relations actanciennes», in *Langages*, no. 113, p. 7-44.
- GALMICHE, M., 1975 : *La Sémantique générative*, Paris, Larousse.
- GUIRAUD, P., 1955 : *La Sémantique*, Que sais-je, PUF.
- HAGÈGE, C., 1985 : *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard.
- LAURIER, D., 1993 : *Introduction à la philosophie du langage*, Bruxelles, Mardaga.
- LERAT, P., 1983 : *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.
- LYONS, J., 1970 : *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
- MARTIN, R., 1976 : *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- RASTIER, F., 1994 : «La mésosémantique», in F. RASTIER et al., *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Milan, Barcelone, Masson.
- TAMBA-MECZ, I., 1988 : *La Sémantique*, Paris, Que sais-je, PUF.

## 11. LA PARAPHRASE

*Loin de constituer un accident malencontreux du système de la langue, une inutile redondance, la paraphrase est au contraire révélatrice du mode de fonctionnement de la **sémantique des langues naturelles**, dans sa souplesse, sa labilité, ses „jeux” - bref elle nous instruit sur les conditions d'emploi et d'évolution des langues. A charge pour le linguiste de décrire les mécanismes par lesquels le système de la langue permet de transformer un même énoncé ou texte jugés équivalents et comment ces mécanismes servent de support à des stratégies de reformulation au niveau de l'activité langagière effective des sujets.”*

(C. FUCHS)

- Paraphrase et théorie linguistique
  - La paraphrase horizontale
  - L'approche logico-sémantique de la paraphrase
  - Paraphrase et approches énonciatives
  - La paraphrase et la théorie Sens-Texte
- Pour ou contre une paraphrase sémantique
- Paraphrase sémantique/vs/paraphrase pragmatique (situationnelle)
- Paraphrase et valeurs illocutionnaires
- Paraphrase et référence
- La paraphrase linguistique intralinguale
  - Les opérateurs paraphrastiques
  - Les règles de paraphrase
  - Les paraphrases lexicales (substitutives)
  - Les paraphrases syntaxiques (à lexique constant)
  - Les paraphrases lexico-syntaxiques
- Pour une possible typologie des paraphrases
- Paraphrase et enseignement des langues vivantes

### 11.1. Paraphrase et théorie linguistique

Fondée sur l'idée que les phrases d'une langue s'organisent en ensembles qui présentent une parenté de sens, une branche nouvelle de la linguistique s'est constituée, la **grammaire de paraphrase**. Elle se donne pour principal objectif de démontrer l'unité sémantique de certains couples (ou familles) de phrases dans les conditions de leur diversité de structuration lexicale et/ou grammaticale, de déceler les mécanismes qui permettent à une séquence phrastique  $x$  de fonctionner comme équivalent sémantique d'une autre séquence  $y$ .

Définie comme un acte de traduction intralinguale par lequel on peut substituer à une phrase (ou à un texte) une ou plusieurs phrases différentes sans que cela entraîne des modifications notables de sens, la paraphrase se trouve aujourd'hui au coeur même des

préoccupations des théoriciens de la langue. „La linguistique théorique présuppose nécessairement une théorie de la paraphrase.” (I.MEL'ČUK, 1988 : 13).

L'intérêt que les grammairiens ont porté à la reformulation des phrases s'est manifesté de tous temps, mais le caractère implicite des approches traditionnelles a masqué les opérations déclenchées lors de la constitution des relations paraphrastiques qui réunissent sémantiquement deux ou plusieurs phrases. Ce n'est qu'avec le développement de la science du langage que ces préoccupations deviennent dominantes et tendent à se constituer en système.

L'intérêt constant pour les aspects théoriques de la paraphrase trouve sa source dans le développement de la linguistique contemporaine et ses coordonnées majeures :

- la centralité de la notion de transformation ;
- l'extension de l'aire de la sémantique à la phrase et au texte ;
- le traitement automatique des textes ( recherche d'information, documentation scientifique).

Les usagers d'une langue naturelle donnée ont incontestablement l'intuition de l'équivalence sémantique entre phrases, ils savent déceler une même idée sous des formulations différentes comme ils savent exprimer une même idée par des formes différentes. Pour éviter autant que possible une interprétation intuitive de la paraphrase et découvrir les indices objectifs permettant de décider si deux phrases constituent ou non un couple paraphrastique, des hypothèses ont été formulées qui s'inscrivent dans des courants linguistiques différents :

- l'approche transformationnelle illustrée par Z. S. HARRIS et en France par M. GROSS
- l'approche sémantico-logique de R. MARTIN
- les approches énonciatives de A. CULIOLI et C. FUCHS
- l'approche SENS - TEXTE de I. MEL'ČUK

La diversité des théories sur la paraphrase marque une ligne de partage entre les différentes orientations linguistiques : „Dis-moi quelle est ta conception de la paraphrase et je te dirai quel linguiste tu es” (P. LERAT, 1983 : 56).

#### 11.1.1. *La paraphrase horizontale de Z. S. HARRIS*

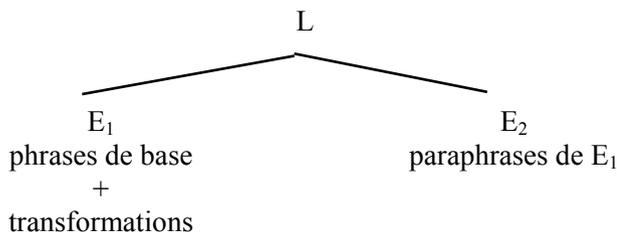
C'est dans la perspective harrissienne que se situent la plupart des études consacrées à la transformation paraphrastique.

Pour Z. S. HARRIS, la transformation apparaît comme une opération rendant compte de relations entre phrases produites. C'est la conception „horizontale” des transformations, dans le cadre de laquelle il s'agit de caractériser différents schémas morphosyntaxiques de phrases entre lesquels, à lexique constant, le sens se trouve conservé (C. FUCHS, 1980 : 98). Considérée sous cet angle, une transformation n'est autre chose qu'une relation entièrement déterminée par le couple de phrases superficielles qu'elle relie.

Z. S. HARRIS distingue deux systèmes de grammaire : le système prédicatif et le système paraphrastique. Le premier renvoie aux transformations incrémentielles, qui se caractérisent par l'effet de sens constant qu'elles confèrent à la phrase opérande (ou phrase source), effet repérable dans la résultante (ou phrase d'arrivée). Le second système fait

intervenir les transformations paraphrastiques, qui consistent à convertir une séquence de phonèmes en une autre séquence de phonèmes, dans les limites de certaines contraintes spécifiées par la grammaire. Le premier système contient des variantes libres, qui seront des sources susceptibles de se réaliser par des variantes combinatoires définissables dans le système paraphrastique.

La situation que nous venons de définir correspondrait à une conception de la langue comme ensemble stratifié du point de vue informationnel. La grammaire d'une langue serait, en vertu de cette hypothèse, formée de deux sous-ensembles, celui des phrases de base et des transformations incrémentielles (qui ajoutent un élément ayant un effet de sens systématique : interrogatif, négatif, etc.) et celui des paraphrases des premières :



La grammaire de paraphrase devient ainsi „un système de règles établissant des relations généralisables entre les différentes chaînes de chacun des ensembles paraphrastiques” (M. COYAUD, 1972 : 116).

Si l'on admet cette solution, on définit les couples (ou les ensembles) paraphrastiques par leur simple appariement, en éliminant les opérations qui les projettent les uns sur les autres.

Se situant par sa conception horizontale de la transformation dans la lignée de Z. S. HARRIS, M. GROSS justifie son option théorique et sa méthodologie par la nécessité de construire un système qui explicite les conditions dans lesquelles des expressions linguistiques sont en relation de paraphrase. L'équipe de chercheurs de L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) dirigée par M. GROSS a entrepris de construire un lexique-grammaire en donnant pour chaque item lexical du français une description des phrases où celui-ci peut s'insérer, En spécifiant les relations entre ces phrases, on discute aussi les procédés de paraphrasage (M.GROSS, 1975 : 30 sqq). Sont ainsi mentionnées les possibilités combinatoires en général et la constitution des couples (ou des familles) paraphrastiques en particulier, ainsi que la manipulation de sens que l'on peut effectuer sur une (ou sur plusieurs) phrase(s); en même temps sont spécifiées et bloquées les transformations interdites. De cette manière, on procède à deux opérations conjointes :

- une évaluation absolue de sens visant une interprétation sémantique fondée sur des propriétés intrinsèques de la phrase ;
- une évaluation différentielle - résultat de la mise en rapport de deux (ou de plusieurs) évaluations absolues, ce qui permet d'établir les paraphrases possibles et d'éliminer celles qui sont interdites.

Ainsi, dans la phrase *X amuse Y*, l'interprétation sémantique dépend du trait inhérent que l'on attribue au sujet :

– si X est marqué par le trait [+ humain] il y a ambiguïté :

a) *Paul amuse (volontairement) Pierre.* „Paul veut amuser Pierre”

b) *Paul amuse (involontairement) Pierre.* „Paul ne veut pas amuser Pierre mais il le fait tout de même, sans le vouloir”.

– si X est marqué par le trait [- humain], il n'y a qu'une seule interprétation possible :

*Ce livre amuse Pierre.*

*\*Ce livre amuse volontairement Pierre.*

Dans le cadre d'une évaluation absolue on met en rapport des traits à l'intérieur de la phrase: (*in*)*volontairement* doit être mis en relation avec le trait [+humain], tandis que l'évaluation différentielle met en rapport le résultat de deux évaluations absolues. En comparant des phrases on arrive à établir des différences de sens très fines, ce qui n'est pas sans conséquence pour la constitution des paraphrases, car il faut savoir où est la limite, ou s'arrête l'équivalence de sens. Ainsi, il existe des paraphrases admises :

*(Paul + ce garçon + il) observe Marie.*

*(Paul + ce garçon), souvent, observe Marie.*

*\*Il souvent observe Marie.*

*Lui, souvent, observe Marie.*

(in M. Gross, 1975 : 42)

L'une des contributions les plus importantes de M. GROSS et de son école à l'étude de la paraphrase a été la dérivation à verbe support du type (v. ci-dessous) :

*Paul gifle Marie = Paul donne une gifle à Marie*

*Paul cria = Paul poussa un cri*

En analysant les différences et les équivalences entre phrases on peut arriver à des généralisations prometteuses, mais il est toujours très important de procéder à des évaluations absolues qui sont une condition préalable des paraphrases possibles.

### 11.1.2. *L'approche logico-sémantique de la paraphrase*

R. MARTIN (1976) commence par mettre en relief les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on entreprend de formuler une définition de la paraphrase qui ne soit pas purement intuitive, mais qui rende compte de l'intuition.

Le point de départ de la théorie vériconditionnelle est la distinction entre paraphrases pragmatiques et paraphrases linguistiques. Les premières ne peuvent fonctionner que dans une situation discursive donnée, tandis que les secondes ne sont pas tributaires de la situation. „Alors que certaines équivalences sont en effet fortement liées à la situation, il semble bien que d'autres en soient tout à fait indépendantes” (R. MARTIN, 1976 : 81).

En effet, les deux énoncés suivants n'apparaissent comme des paraphrases que dans des conditions déterminées par les paramètres situationnels :

*Il y a du courant d'air. = Fermez la fenêtre.*

*Il fait froid aujourd'hui. = Je vais mettre un lainage.*

Deux phrases sont en relation de paraphrase linguistique si leur sens logique est le même, identité qui n'est pas fonction des conditions :

*Pierre a ôté son manteau. = Pierre a enlevé son manteau.*  
*Voilà la clef qui ouvre le coffre-fort. = Voilà la clef avec laquelle s'ouvre le coffre-fort.*  
(in R. Martin, 1976 : 77)

En termes logico-sémantiques, il y a relation de paraphrase linguistique si l'une des deux phrases est vraie, l'autre est nécessairement vraie et si l'une est fausse, l'autre est nécessairement fausse.

Selon R. MARTIN, la relation de paraphrase est obtenue :

– par l'identité des „contenus sémiques” et la correspondance des „schémas actanciels” :

*Les fruits abondent dans cette région. = Cette région abonde en fruits.*

– par l'identité des „schémas actanciels” et la correspondance des „contenus sémiques” :

*Elle ne pouvait se passer de sucre. = Elle ne pouvait pas se priver de sucre.*

R. MARTIN analyse en détail les mécanismes de la paraphrase linguistique. Les modifications qui n'affectent pas le contenu logique des phrases, en laissant intact le rapport entre leurs valeurs de vérité se réduiraient à plusieurs grands types :

– les variations de topicalisation :

*Pierre est revenu avec la vieille voiture. = La vieille voiture est revenue avec Pierre.*

– les variations par substitution synonymique :

*Il accepta de nous emmener avec lui. = Il consentit à nous emmener avec lui.*

– les variations par double inversion :

*Il est possible. = Il n'est pas impossible.*

– les variations connotatives :

*Vous n'êtes même pas en mesure de me donner ce renseignement. = Tu n'es même pas fichu de me passer ce tuyau.*

En constatant que la paraphrase est surtout un fait de discours, R. MARTIN arrive à la conclusion qu'elle devrait être abordée dans une perspective pragmatique, plutôt que de se limiter à une analyse qui ne prendrait en compte que des différences de structuration linguistique.

### 11.1.3. Paraphrase et approches énonciatives

L'étude de la paraphrase entreprise dans le cadre de la théorie de l'énonciation est centrée sur le système de „dérivation” des couples (ou des familles paraphrastiques). Qu'il s'agisse de reconnaissance ou de production de phrases équivalentes, les règles de leur mise en relation sont expliquées à la lumière des conditions énonciatives. De cette manière, on vise à introduire une vision dynamique des relations de paraphrase dans leur fonctionnement même qui vient se substituer à une analyse limitée aux seules différences de structuration.

Attribuant un rôle de premier ordre à la notion de famille paraphrastique, A. CULIOLI (1976) se propose de découvrir les régularités qui commandent la dérivation des paquets de phrases équivalentes. L'hypothèse fondamentale de la syntaxe énonciative d'A. CULIOLI est que deux opérations de base sont constitutives de l'énoncé :

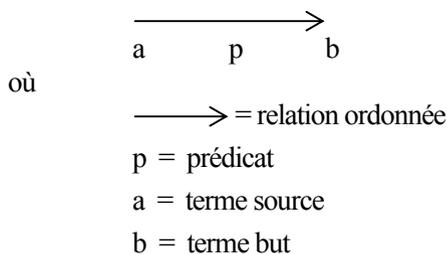
– la **prédication**, par laquelle on organise les éléments de l'énoncé les uns par rapport aux autres ;

– la **référenciation** par laquelle on institue une relation entre un élément du domaine du linguistique et un élément du domaine de l'extralinguistique, en ancrant l'énoncé dans la situation énonciative.

Il faut préciser qu'il n'y a pas de relation directe entre les domaines mentionnés. Par l'énonciation on construit un système de coordonnées qui permet l'accès aux valeurs référentielles de l'énoncé. Le premier énonciateur produit un agencement avec l'intention de signifier. Cet agencement est transindividuel, d'où une opération en miroir.

Les deux opérations sont solidaires : la référenciation impose des contraintes qui pèsent sur l'organisation même des relations prédictives, sur leur acceptabilité et sur leur interprétation.

La dérivation du paquet de phrases en relation d'équivalence sémantique se réalise à partir d'un schéma abstrait, **la lexis**, mécanisme générateur d'énoncés appartenant à une même famille paraphrastique. On dispose d'une relation primitive contenant des places vides : ( ) r ( ) qui doivent être instanciées en accordant des valeurs aux éléments combinés. Un énoncé est muni d'une orientation du prédicat calculée sur la base de l'ordre de la relation primitive :



Si l'on a une relation à deux termes on peut fabriquer, moyennant contraintes, des énoncés commençant

soit par a „Paul a insulté Jean”

soit par b „Jean a été insulté par Paul.”

„Jean s'est laissé insulter par Paul.”

Dans le cas d'un énoncé à trois termes, a(Jean), b (l'histoire), c(Paul) on peut commencer l'énoncé:

soit par a : „Jean a raconté l'histoire à Paul”

soit par b : „L'histoire a été racontée par Paul à Jean.”

soit par c : „ Paul s'est fait raconter l'histoire par Jean.”

(in A.Culioli)

Par des opérations de repérage, de thématization, de focalisation, de modalisation on arrive à rendre compte d'énoncés ayant une structure plus compliquée tels que :

*Jean joue drôlement bien du violon.*

*Jean, le violon, il en joue drôlement bien.*

En articulant la syntaxe à l'énonciation, A. CULIOLI précise que tout énoncé est le résultat d'une localisation et d'une orientation, réalisées à travers un réseau de relations entre

le sujet de l'énoncé et le sujet énonciateur, entre le moment de l'énoncé et le moment de l'énonciation.

Les études poursuivies par C. FUCHS (1980, 1982, 1988, 1994) visent à démontrer qu'une approche de la paraphrase ne saurait se limiter exclusivement à une analyse dans le système de la langue et faisant abstraction de la dimension énonciative. „Je voudrais défendre ici l'idée qu'un traitement purement prédicatif de la réorganisation paraphrastique d'un énoncé de départ est nécessairement partiel et réducteur, en ceci qu'il méconnaît la dimension énonciative de ces réorganisations” (C. FUCHS, 1988 : 157-158).

Déjà en 1982 C. FUCHS insistait sur la nécessité de mettre en place une théorie unifiée du fonctionnement paraphrastique, projet qu'elle réalisera en 1994 par la publication de son ouvrage *Paraphrase et énonciation*. A partir de la constatation que ce qui vaut pour la phrase ne vaut pas nécessairement pour l'énoncé, elle propose une interprétation des énoncés appréhendables par référence aux paramètres constitutifs de la situation d'énonciation (énonciateur, co-énonciateur(s), moment de l'énonciation). C'est dans le cadre d'une approche énonciative de la paraphrase, dans la lignée de la syntaxe énonciative d'A. CULIOLI, que l'on peut articuler la langue à *l'usage de la langue* par les sujets (C. FUCHS, 1982 : 176), en unifiant la problématique de la paraphrase.

#### 11.1.4. *La paraphrase et la théorie Sens-Texte*

Le modèle Sens - Texte dont les fondements ont été jetés dans les années '60 par I. MEL'ČUK et A. ZHOLKOVSKY attribue à la paraphrase un rôle exceptionnel dans la théorie linguistique : „La linguistique théorique présuppose nécessairement une théorie de la paraphrase langagière” (I. MEL'ČUK, 1988 : 13).

Le mécanisme-clé qui assure la production de l'ensemble des phrases correspondant à une seule représentation sémantique est appelé *système de paraphrases*. On distingue deux grands types de paraphrases :

– *sémantiques* qui consistent en une distribution différente du sens de départ entre des unités lexicales :

*Pierre connaît ces projets. = Pierre est au courant de ces projets.*

– *syntaxiques* qui impliquent le choix de constructions syntaxiques différentes dans le cadre d'une constante lexicale :

*Il m'est pénible de vous voir dans cet état. = Vous voir dans cet état m'est pénible.*

Le système de paraphrase comporte des règles de deux ordres : les règles dites lexicales et les règles dites syntaxiques. (I. MEL'ČUK, 1988 : 34). Elles spécifient les modifications qui accompagnent les substitutions lexicales effectuées par les règles lexicales. En même temps il faut préciser que l'applicabilité des règles lexicales est contrainte par des conditions syntaxiques. Les paraphrases se constituent sous le contrôle sémantique en ce sens que dès qu'il existe un décalage sémantique entre deux unités, la paraphrase peut être bloquée :

la synonymie partielle des deux unités *pleurer* et *être en larmes* permet la constitution de paraphrases telles que :

*Elle pleurerait. = Elle était en larmes.*

mais leur différence de signification, *pleurer* „répandre des larmes sous l'effet d'une émotion” / *être en larmes* „avoir le visage baigné de larmes”, peut entraîner le blocage du paraphrasage :

*Elle pleurait bruyamment. \*Elle était en larmes bruyamment.*

De même, l'adverbe *infiniment* auprès du verbe *remercier* ne s'accommode que de l'emploi performatif :

*Je vous remercie infiniment. \*Il l'a remercié infiniment.*

(in I. Mel'čuk et al.)

La paraphrase est soumise à un double contrôle : celui des représentations sémantiques et celui des propriétés syntaxiques telles qu'elles se manifestent dans le nombre et le type d'actants et les latitudes combinatoires spécifiques.

## 11.2. Pour ou contre une possible équivalence sémantique

Comme il résulte de la présentation précédente, l'éventail des positions théoriques adoptées par divers auteurs est extrêmement ouvert. Mais si diversifiées qu'elles soient, ces prises de position s'inscrivent dans des orientations souvent divergentes, n'en sont pas moins polarisées. Elles reprennent sur un autre plan la problématique de la synonymie.

Pour les linguistes guillaumiens, la paraphrase n'existe pas, car tout changement de structuration linguistique a pour contrepartie un changement de contenu sémantique. Selon ces auteurs, il n'existe pas de relation de paraphrase pas plus qu'il n'existe de vraie synonymie. La substitution d'un signe à l'autre, de la restructuration lexico-grammaticale jusqu'à la moindre inflexion intonatoire, correspondent à un changement de sens. Les énoncés suivant disent la même chose mais de manière différente :

*Pierre a prêté de l'argent à Jean. = Jean a emprunté de l'argent à Pierre.*

À preuve que ces énoncés ne sont pas strictement équivalents est qu'ils ne se prêtent pas aux mêmes enchaînements :

*Pierre a prêté de l'argent à Jean, il n'hésite pas à aider ses camarades. \*Jean a emprunté de l'argent à Pierre, il n'hésite pas à aider ses camarades.*

Notons ensuite que la paraphrase peut avoir une fonction de discrimination discursive. Des énoncés tels que :

*On est obligé d'assister aux travaux pratiques.*

*L'assistance aux travaux pratiques est obligatoire. (DFC),*

bien que véhiculant un contenu identique du point de vue de l'information, appartiennent à deux types de discours et ne peuvent se substituer l'un à l'autre dans toutes les conditions : la première ne saurait figurer dans un avis officiel.

De même, les deux énoncés suivants ne peuvent s'employer dans n'importe quel contexte, car ils appartiennent à deux registres de langue différents :

*Ils se sont mis d'accord.*

*Ils ont accordé leurs violons. (fig.)*

Pour les pragmaticiens, en échange, un même énoncé admet, moyennant certaines conditions, un nombre indéfini de paraphrases ;

*Son bureau était couvert de livres. = Son bureau était couvert de bouquins.*

*Il empilait des livres sur son bureau. = Il entassait toutes sortes de bouquins sur son bureau.*

Les linguistes ont été amenés à reconnaître que la paraphrase, tout comme la synonymie, peut relever de deux types de sémantiques, ce qui implique les divergences de traitement mentionnées ci-dessus :

– une sémantique *faible* qui renvoie à une équivalence sémantique entre les énoncés, sans que l'on pose la question de savoir ce que ces énoncés signifient ; c'est la conception dite binariste de la sémantique ;

– une sémantique *forte* (substantialiste) qui étudie les relations entre énoncés dans leur rapport avec la référence.

La majorité des écrits portant sur la paraphrase reposent sur une réduction du signifié au référent, ce qui conduit à l'idée que la relation de paraphrase est une équivalence référentielle et la transformation paraphrastique une opération qui préserve intact le contenu informationnel. Ce qui réunit sémantiquement deux phrases en relation de paraphrase c'est le sens dénotatif en vertu duquel elles peuvent se substituer, dans certains contextes, l'une à l'autre.

Les énoncés paraphrastiques ont en commun un sémantisme fondamental, ce qui n'exclut pas, au contraire, il présuppose, des éléments différenciateurs. „Si l'on renonce à caractériser la paraphrase comme relation d'identité sémantique totale (synonymie absolue), il est possible d'essayer de l'appréhender comme une relation d'équivalence sémantique fondée sur l'existence d'un noyau sémantique commun sur lequel se greffent des différences sémantiques secondaires (cf. les notions de „pseudo”-, „quasi”- ou „parasynonymie”, en matière de lexique). Entre deux phrases déclarées paraphrastiques, il y aurait donc à la fois du „pareil” et du „pas pareil” ; tout le travail du linguiste consisterait, dans une telle optique, à définir la nature des sémantismes différentiels et à établir des degrés d'équivalences entre phrases, selon le type et le nombre des éléments sémantiques communs à deux paraphrases” (C. FUCHS, 1982 : 53).

### 11.3. Paraphrase sémantique /vs/ paraphrase pragmatique (situationnelle)

L'équivalence de sens qui est posée en principe dans la paraphrase peut fonctionner dans n'importe quelle situation ou elle peut être conditionnée par la situation énonciative. Ainsi, les deux énoncés suivants sont en relation paraphrastique indépendamment du contexte situationnel où ils sont performés :

*Nous nous étions bien couverts pour sortir par ce froid. (DFC) = Nous avons mis des vêtements chauds pour sortir par ce froid.*

En revanche, les deux énoncés :

*On étouffe ici.*

*Je vais prendre un peu d'air.*

ne fonctionnent comme des paraphrases que dans des conditions déterminées.

On appelle paraphrase sémantique (ou linguistique) celle qui est indépendante de la situation et paraphrase situationnelle (ou pragmatique) celle dont l'équivalence supposée est totalement tributaire de la situation. „P<sub>1</sub> est une paraphrase pragmatique de P<sub>1</sub> si, dans une situation donnée, P<sub>1</sub> se réfère à la même intention que P. Ainsi, *Il y a du courant d'air* peut renvoyer à *Je veux que l'on ferme la fenêtre*, aussi bien que la phrase *Fermez la porte, s.v.p.* La relation entre le courant d'air et la fermeture de la porte est une donnée d'expérience, indépendante de la langue, mais commune à un grand nombre de personnes, de telle sorte

que deux phrases de sens distinct peuvent s'interpréter, grâce à une expérience d'univers commune, comme des paraphrases pragmatiques" (R. MARTIN, 1976 : 118).

En échange, la paraphrase linguistique n'est pas dépendante du contexte situationnel : „Deux phrases P et Q sont en relation de paraphrase linguistique si leur sens est le même et si elles ne s'écartent que par leurs topicalisations et leurs connotations" (R. MARTIN, 1976 : 118).

Cette distinction, trop tranchante, soulève pourtant un certain nombre de questions, car à examiner les choses de plus près on peut constater que le fonctionnement des paraphrases sémantiques obéit à des facteurs extérieurs, de nature dicursive. Ainsi, deux phrases qui ne diffèrent entre elles que par leurs topicalisations respectives sont des paraphrases seulement si l'on fait abstraction du discours où elles s'insèrent. Si l'on analyse sous cet angle les deux phrases suivantes :

a) *Pierre a pris ses congés en juillet.*

b) *C'est en juillet que Pierre a pris ses congés.*

on constate que la phrase *b* fonctionne comme paraphrase de la phrase *a* si et seulement si elle est la réponse à la question :

*Quand Pierre a-t-il pris ses congés ?*

Mais si la phrase *a* est une réponse à une question portant sur le sujet *Qui a pris ses congés en juillet?*, les deux phrases *a* et *b* ne sont plus en relation de paraphrase, car la phrase *b* ne peut normalement fonctionner comme réponse à la seconde question.

La conclusion qui s'impose est que l'opposition entre les deux types de paraphrases n'est pas aussi évidente que l'on pourrait croire. D'ailleurs, R. MARTIN lui-même affirme que la tentation est grande de dire que toute paraphrase est de nature pragmatique (1976 : 80).

Il résulte de ces remarques que l'étude de la paraphrase doit être entreprise dans les deux plans, linguistique et langagier. „Dans le domaine de la grammaire de compétence, elle permet de déterminer les ensembles paraphrastiques, c'est-à-dire l'ensemble des transformations, dans le domaine de la grammaire d'un modèle de performance elle fournit un critère de distinction entre des discours différents, selon l'ensemble des paraphrases admissibles ou non à l'intérieur du discours et par rapport aux autres discours" (D. LEEMAN, 1973 : 87).

S'il est vrai que la relation de paraphrase ne se réalise pleinement que dans le discours, on ne peut pourtant pas nier l'existence d'une équivalence sémantique entre phrases appréhendables au niveau du système.

#### 11.4. Paraphrase et valeurs illocutionnaires

C'est surtout dans le domaine des actes de langage que s'est développée une stratégie interactionnelle qui se manifeste par le choix de moyens diversifiés qui constituent de véritables familles paraphrastiques incorporant des marqueurs dénotatifs et des marqueurs potentiels imprévisibles. Les actes de langage dits indirects mettent en jeu un processus conversationnel fondé sur une stratégie inférentielle de l'interlocuteur qui implique les principes de la coopération et le savoir partagé des interlocuteurs.

Un acte essentiellement agressif tel la requête revêt rarement la forme de la directivité, le locuteur faisant le plus souvent appel à des formules déviées conventionnelles. Ces différentes formules appartiennent à un ensemble à trois volets, le choix de l'un de ces trois volets étant déterminé par les exigences de clarté et de politesse

qui gouvernent les relations entre individus qui parlent. Cette famille paraphrastique pourrait être représentée schématiquement de la manière suivante (E. ROULET, 1980 : 106) :

Faire l'acte de requête	ouvertement	Sans action atténuative : <i>Fermez la porte! Je vous demande de fermer la porte/</i>
		Avec action atténuative : <i>J'aimerais que vous fermiez la porte. Pouvez-vous fermer la porte, s. v. p. ? Puis-je vous demander de fermer la porte ?</i> <i>Je dois vous demander de fermer la porte.</i>
	allusivement	<i>Il y a un courant d'air.</i>

Une requête formulée sous la forme d'une question peut fonctionner comme une paraphrase situationnelle conventionnelle d'un énoncé impératif. Ces énoncés interrogatifs présentent une certaine ambiguïté, mais le plus souvent ils sont interprétés comme des requêtes et non comme de vraies questions. Un énoncé tel que *Vous pouvez me décrire cette chambre?* peut être interprété comme une question portant sur la capacité du destinataire de décrire la chambre en question, mais aussi comme une sollicitation. Dans le premier cas, il entre en relation de paraphrase avec *Êtes-vous à même de me décrire cette chambre?* dans le second avec *Décrivez-moi cette chambre, Je vous prie de me décrire cette chambre, etc.*

Les réalisations ouvertes avec action atténuative et principalement, dans le cas de la requête, l'interrogation, sont les formes les plus fréquemment utilisées, parce qu'elles laissent plus ou moins de liberté à l'interlocuteur de réagir conformément à ses intérêts, tout en l'orientant vers une réaction positive.

En faisant appel à des moyens allusifs, le locuteur risque de ne pas se faire comprendre par le destinataire de son acte illocutoire.

Dans la théorie des actes de langage on insiste sur le fait que deux énoncés peuvent être équivalents du point de vue de leur force illocutoire, tout en étant réalisés linguistiquement par des actes énonciatifs (assertion, interrogation, injonction) différents.

Ainsi, une sollicitation peut être exprimée :

– par une assertion:

*Je vous prie de m'aider.*

– par une interrogation:

*Peux-tu / pourrais-tu / ne pourrais-tu pas m'aider ?*

– par une injonction (énoncé impératif):

*Aide-moi s'il te plaît.*

De même, le même acte énonciatif peut être porteur de forces illocutoires différentes:

– une question peut valoir pour une assertion:

*Ne t'avais-je pas averti ? = Je t'avais pourtant averti.*

– un acte directif (jussif) peut être réalisé par une assertion :

*Je vous demande de partir tout de suite. = Partez tout de suite !*

- une injonction peut exprimer une sollicitation (demander de dire) :  
*Dites-moi s'il est parti. = Il est parti?*

La question qui se pose est si de telles relations méritent le nom de paraphrase : il y a modification de la nature de l'acte énonciatif, ce qui met en doute la synonymie de ces énoncés. Il est pourtant toujours possible de dégager une parenté de fonctionnement langagier qui réunit ces énoncés.

### 11.5. Paraphrase et référence

Il existe certains énoncés qui entrent en relation de paraphrase par le renvoi à la référence.

C'est en premier le lieu le cas des termes déictiques dont le sens ne peut être décodé qu'en fonction de la situation énonciative ; la paraphrase ne peut être reconnue ou construite sans ce décodage. Dans une phrase telle *Ici les hivers sont très rudes*, le déictique spatial *ici* peut signifier, en fonction de l'espace énonciatif „dans ce pays”, „dans cette région”, „dans ce village de montagne”, etc., ce qui limite le champ des paraphrases possibles.

C'est le cas également des périphrases qui désignent une personne ou un objet décrits à l'aide d'une propriété et non par une dénomination directe. Les paraphrases de ce genre, appelées descriptions définies, impliquent des connaissances encyclopédiques ; il faut savoir que *l'étoile du matin*, *l'étoile du soir*, *l'étoile du berger* renvoient au même référent, la planète Venus, pour pouvoir reconnaître et construire des paraphrases telles que :

*L'étoile de matin brille dans le ciel. - L'étoile du berger brille dans le ciel.*

La figure de style connue sous le nom d'antonomase relève du même type de paraphrase : la Pucelle d'Orléans, la bergère de Domrémy = Jeanne d'Arc.

Ces paraphrases relèvent du domaine extralinguistique, car elles dépendent de la connaissance du monde extérieur. „Diverses représentations ont été proposées pour rendre compte de la différence entre paraphrase linguistique et paraphrase référentielle. C'est ainsi, par exemple, que, pour la sémantique générative qui adopte le point de vue de la logique intensionnelle, la paraphrase linguistique correspond à une sémantique définie sur l'ensemble des „mondes possibles”, tandis que la paraphrase référentielle correspond à une sémantique définie au niveau d'un „monde particulier”, mettant en jeu des „objets uniques” (C. FUCHS, 1982 : 65).

### 11.6. La paraphrase linguistique intralinguale

Une analyse approfondie de la paraphrase linguistique exige que l'on précise les critères servant à distinguer les types et les sous-types de paraphrases. Nous en avons retenu deux principaux :

- la nature des opérateurs appliqués à la phrase de base ;
- la nature des règles qui sous-tendent les transformations paraphrastiques.

#### 11.6.1. Les opérateurs paraphrastiques

Les différences de structuration qui séparent les paraphrases sont considérées comme le résultat de l'application de certains opérateurs. La paraphrase est alors conçue comme une transformation orientée engageant deux phrases de surface, une phrase source et une phrase opérande.

Les principaux types d'opérateurs, qui se retrouvent aussi dans la paraphrase interlinguale (la traduction) sont<sup>13</sup>

| **L'ajout** qui consiste en l'insertion d'un élément à l'intérieur de la phrase source:

*Elle avait un vieux manteau qu'elle mettait quand il pleuvait. = Elle avait un vieux manteau qu'elle mettait sur le dos quand il pleuvait. = Elle avait un vieux manteau râpé qu'elle mettait sur son dos quand il pleuvait.*

Dans certains cas, il y a ajout d'un élément modal :

*Ce que j'ai compris, c'est qu'il sera absent la semaine prochaine. = Ce que j'ai cru comprendre c'est qu'il sera absent la semaine prochaine.*

*Tu vas faire des conquêtes. = Je suis sûr que tu vas faire des conquêtes.*

Dans la traduction, l'ajout correspond au procédé de la dilution ou de l'étoffement.

| **L'effacement** d'un ou de plusieurs éléments de la phrase source :

*Il trouve que Marie est fort jolie. = Il trouve Marie fort jolie.*

*Marie chante et Marie danse. = Marie chante et danse.*

La pronominalisation est également une forme de réduction :

*Il saisit sa femme d'une main brutale. = Il la saisit d'une main brutale.*

*Il entendait les ouvriers causer et travailler. = Il les entendait causer et travailler.*

| **la permutation** (le déplacement d'un ou de plusieurs éléments de la phrase source):

*Il ne reviendra plus jamais. = Il ne reviendra jamais plus. = Jamais plus il ne reviendra.*

*J'avais dit à mon amie que je reviendrais le lendemain. = À mon amie, j'avais dit que je reviendrais le lendemain.*

| **la transposition** (le changement de classe grammaticale affectant un constituant de la phrase) :

*Il se rendit compte de son erreur après que sa femme fut partie. = Il se rendit compte de son erreur après le départ de sa femme.*

| **la substitution** d'un ou de plusieurs éléments dans le même point de la phrase source:

*Elle essaya de refouler ses larmes. = Elle essaya de retenir ses larmes.*

Souvent, la transformation paraphrastique consiste en l'application de plusieurs opérateurs à la fois :

*Je ne sais pas qui a écrit ce roman. = Je ne connais pas l'auteur de ce roman.*

### 11.6.2. Les règles de paraphrasage

Le système des paraphrases est fondé sur deux types de règles (I. MELČUK, 1988 : 36):

les règles lexicales qui sous-tendent les paraphrases substitutives

les règles syntaxiques, qui à leur tour se divisent en deux sous-types :

---

<sup>13</sup> Pour les opérateurs paraphrastiques v. aussi C. FUCHS, 1994 : *Paraphrases et énonciation*,

– les règles qui commandent la constitution des paraphrases grammaticales à lexique constant:

– les règles qui décrivent les modifications structurales qui accompagnent les substitutions lexicales.

Si nous notons par le signe + la modification subie par les composantes fondamentales de la phrase source (lexique, grammaire), on obtient une première typologie des paraphrases que l'on pourrait représenter par le schéma suivant :

Lexique	+	-	+
Cadre syntaxique	-	+	+
Type de paraphrase	Lexicale	Syntaxique	Lexico-syntaxique

### 11.6.3. Les paraphrases lexicales

Les paraphrases lexicales consistent en une substitution synonymique qui laisse intact le cadre syntaxique de la phrase source.

Le refus de considérer les mots hors contexte conduit à placer la substitution synonymique dans le cadre de la phrase en transformant de cette manière la synonymie abstraite (de langue) en une synonymie concrète (discursive). „Construire des contextes pour les mots c'est les plonger dans la phrase” (M. GROSS, 1997 : 73).

La perméabilité ou l'imperméabilité à la variation synonymique est soumise à des contraintes qui ne sont pas seulement sémantiques, elles dépendent d'un faisceau d'éléments de nature grammaticale et/ou discursive, ce qui fait que les paraphrases lexicales „pures” sont plutôt rares.

La paraphrase substitutive met en oeuvre des relations de synonymie partielle (contextuelle) ou des relations d'implication (hypo-hypéronymiques).

La substitution peut être :

– globale si la phrase tout entière est modifiée :

*Elle fait la lessive. = Elle lave le linge.*

– locale si un seul élément est remplacé :

*Il avait volé / subtilisé la lettre.*

Les contraintes qui agissent sur la substitution relèvent de certaines caractéristiques des éléments modifiés :

- la polysémie
- le caractère tropique
- le(semi-) figement.

Les mots polysémiques sont membres de plusieurs réseaux synonymiques et la substitution dépend du sens réalisé dans le contexte phrastique en question, car la phrase est un contexte où le polysème se désambiguïse, en limitant ainsi la substitution. Si *perdre* et *égarer* fonctionnent comme des synonymes partiels dans certains contextes :

*Il a perdu / égaré ses lunettes.*

ils ne peuvent se substituer l'un à l'autre dans les contextes où les deux sens du verbe *égarer* ne peuvent figurer : a) „mettre une chose à une place qu'on a oubliée”, b) „mettre en dehors du droit chemin” :

*Il a perdu / \*égaré son sang froid.*

tout comme la substitution du verbe *égarer* par le verbe *perdre* est interdite dans certaines autres phrases :

*Les campagnes de presse peuvent égarer / \*perdre l'opinion publique.*

De même, si certains adjectifs sont synonymes dans des contextes nominaux déterminés, leur substitution réciproque n'est plus possible dans certains autres :

*Le temps/son visage est sombre/triste/morne/maussade.*

*Son visage est maussade / renfrogné.*

*\*Le temps est renfrogné. (renfrogné réclame un nom [+humain] = „crispé par le mécontentement”).*

La paraphrase substitutive est également soumise à la contrainte de l'opposition propre/figuré, qui est une manifestation de la polysémie :

*Blanchir =*

1. „rendre blanc”

*Cette crème blanchit le teint.*

2. „couvrir d'une couche blanche”

*La neige blanchit les sommets.*

3. „Disculper, innocenter”

*Ces témoignages l'ont blanchi à mes yeux. (Lexis)*

Les groupements libres sont de loin les plus perméables à la substitution synonymique, tandis que les unités (semi-)figées sont le plus souvent réfractaires aux modifications lexicales qui laissent intacte la référence :

*Prendre / \*attraper le taureau par les cornes.*

*Il est malin / \*habile / \*futé comme un singe.*

Même là où des substitutions sont possibles, les éléments appartiennent à des séries distributionnelles fermées qui forment des blocs synonymiques :

*Il a manqué / raté / loupé l'autocar.*

*Il a perdu la raison / le jugement / la tête / la boule / la boussole, / le nord / la tramontane / les pédales.*

Les lexies complexes d'intensité présentent une combinatoire diverse qui va du blocage à une gamme assez large d'éléments :

*Il est jaloux comme un tigre.*

*Il est dur / ferme / tenace / solide comme un roc.*

*Il est rouge comme une écrevisse / une tomate.*

*Il était blanc comme un cachet d'aspirine / un lavabo. (axiologique dépréciatif)*

Entre les différents lexèmes qui peuvent se substituer l'un à l'autre dans une phrase déterminée sans que cela entraîne des modifications notables du point de vue référentiel, il peut y avoir une relation d'implication unilatérale. Dans un ensemble lexical hiérarchisé le terme superordonné (l'hyperonyme) peut remplacer, moyennant contrainte, le terme spécifique (l'hyponyme) ou inversement.

*Il dévalait l'escalier quatre à quatre. = Il descendait l'escalier quatre à quatre.*

L'hyperonyme ne peut pas se substituer automatiquement à son hyponyme : le sens de l'hyponyme peut être considéré comme le produit de l'hyperonyme + un spécificateur qui indique la différence spécifique. Dans certains cas, la substitution ne peut s'opérer que si l'hyperonyme est accompagné du spécificateur :

*Les conifères sont des arbres à feuillage persistant.*

*Les conifères sont communs dans nos forêts.*

*\*Les arbres sont communs dans nos forêts.*

*Les arbres à feuillage persistant sont communs dans nos forêts.*

Un autre type de substitution qui peut conduire à la constitution de couples paraphrastiques est la périphrase explicative, dont le type le plus important est la définition lexicale qui se présente comme une périphrase synonymique du défini exhibant les éléments constituant le sens du mot défini (B. FRADIN et J. MARANDIN, 1979 : 60).

La définition lexicale fait intervenir la hiérarchisation implicative du lexique parce qu'elle met en rapport un hyponyme (le terme défini) avec son hyperonyme (le terme définissant) accompagné de spécificateurs qui le précise.

Dans l'histoire des idées on a répertorié plusieurs types de définitions. Une première distinction oppose la définition nominale, qui est le résultat d'une activité de dénomination par laquelle on attribue un nom à un signifié connu, à la définition sémantique, qui est une paraphrase d'un nom dont le signifiant est connu. Une deuxième distinction sépare les définitions d'analyse des définitions d'introduction (F. KIEFFER, 1974 : 51). Utilisé de préférence par les lexicographes, le premier type de définition se réduit à l'assertion d'une équivalence entre le défini et le définissant.

Quant au deuxième type, il consiste en une opération métalinguistique par laquelle on transforme un système L en un système L'. Elle est fondée sur les relations d'hypo-hyponymie, largement mises à profit dans l'introduction de vocables nouveaux :

*L'amour, la peur sont des sentiments.*

Le définissant et le défini peuvent entrer en relation de paraphrase :

*Je ne connais pas l'amour. = Je ne connais pas ce sentiment.*

Certains auteurs refusent d'accorder le statut de paraphrase aux structures explicatives : „On écarte l'interprétation de la paraphrase en tant qu'explication ou formulation plus claire d'une phrase précédente” (M. COYAUD, 1972 : 113).

#### 11.6.4. *La paraphrase syntaxique*

Les phrases d'un couple paraphrastique peuvent être reliées par une relation constante fondée sur une règle qui spécifie les conditions du passage d'une phrase à l'autre. Parmi ces paraphrases que l'on pourrait appeler „transformatives”, on retient

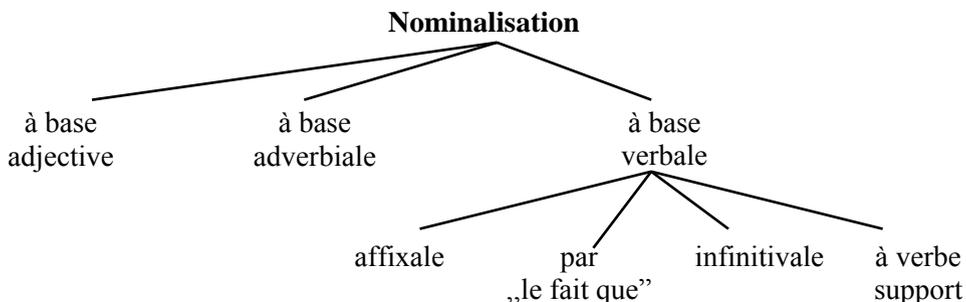
- la nominalisation
- l'épithétisation
- la topicalisation

##### □ **La nominalisation binaire**

La nominalisation binaire est une transformation qui agit sur deux phrases en les transformant en une seule phrase à la suite d'une série d'opérations : une phrase à Vf est convertie en un syntagme nominal qui sera ensuite enchâssé dans la phrase dite „matrice”.

Les deux phrases de départ et la phrase résultante se trouvent en relation de paraphrase, le sens référentiel étant préservé.

Plusieurs catégories de nominalisations peuvent être distinguées d'après les mécanismes transformatifs mis en oeuvre et la base de la nominalisation :



- **La nominalisation à base adjective** peut être binaire si elle met en relation deux phrases à Vf avec une seule phrase par la transformation de l'une d'entre elles en un syntagme nominal à l'aide d'un suffixe pour l'enchaîner ensuite dans l'autre phrase comme actant ou comme circonstant :

*Ce traitement est efficace. Cela se constate tout de suite. = L'efficacité de ce traitement se constate tout de suite.*

(in R. Lagane, DFC)

*Les prix sont divers, cela laisse un grand éventail de choix. = La diversité des prix laisse un grand éventail de choix.*

(in R. Lagane, DFC)

*L'eau est limpide, cela permet de voir les algues. = La limpidité de l'eau permet de voir les algues.*

La nominalisation qui part de l'adjectif ne se caractérise pas seulement par des procédés morphologiques et syntaxiques, mais aussi par les transformations corrélatives qui affectent d'autres éléments de la phrase.

Les structures intensives présentent des modifications entraînées par la nominalisation ; les intensifieurs adverbiaux qui accompagnent l'adjectif deviennent des adjectifs :

*Pierre est très gentil. = Pierre est d'une grande gentillesse.*

*Elle est extrêmement indiscrète. Cela lui a valu bien des désagréments. = Son extrême indiscretion lui a valu bien des désagréments.*

Les paraphrases à base d'adjectifs peuvent revêtir des formes différentes si l'adjectif est intégré à une structure exclamative de degré :

*Ce que Pierre est patient ! = Pierre a une de ces patiences !*

*Pierre en a, de la patience ! Qu'est-ce que Pierre a comme patience !*

D'autres nominalisations entraînent des modifications de la structure phrastique :

*Les montagnes sont enneigées. = Il y a de la neige sur les montagnes.*

*L'eau est boueuse. = Il y a de la boue dans l'eau.*

Certaines structures comportent des adjectifs introducteurs du nominal apparenté sémantiquement à l'adjectif de base (adjectifs support) :

*Les pentes sont enneigées.* = *Les pentes sont couvertes de neige.*

*Le sentier est bourbeux.* = *Le sentier est plein de bourbe.*

Il existe aussi des noms support qui servent à introduire l'adjectif de la structure de base en l'intégrant à un syntagme nominal :

*Cette entreprise est difficile, cela n'échappe à personne.* = *Le caractère difficile de cette entreprise n'échappe à personne.*

• **La nominalisation à base adverbiale** est réalisée à l'aide de la préposition *avec* ou des séquences *de manière/ de façon* + adjectif :

*Il s'avance prudemment.* = *Il s'avance avec prudence. Il s'avance de manière prudente.*

*Il marche lentement.* = *Il marche avec lenteur. Il marche de manière lente.*

La divergence sémantique entre l'adverbe et la structure nominale peut bloquer la paraphrase par nominalisation :

*Vous vous trompez grandement.* ≠ *\*Vous vous trompez avec grandeur.*

*Il a habité anciennement Paris.* ≠ *\*Il a habité Paris de manière ancienne.*

• **La nominalisation à base verbale** est une transformation binaire qui met en relation deux phrases à Vf avec une phrase nominalisée :

*On répare la voiture. Cela va prendre du temps.* = *La réparation de la voiture va prendre du temps.*

(in R. Lagane, DFC)

Cette nominalisation est le résultat d'une série d'opérations :

– la passivation (*La voiture est réparée*)

La preuve que la passivation est impliquée dans cette nominalisation est fournie par la possibilité d'avoir un complément d'agent :

*Le garagiste répare la voiture.* = *La voiture est réparée par le garagiste.*

– l'effacement du verbe *être* ;

– la transformation à l'aide d'un suffixe en un GN ;

– le GN est mis à la place de *cela* en position d'actant.

Les instruments de la nominalisation de ce type sont :

– les suffixes d'action : *- tion, -age, -ment*

– le suffixe zéro (les noms déverbaux : *départ, cri* etc.)

– les participes passés féminins (*arrivée, entrée, sortie*, etc.)

*On étudie la grammaire. Cela aide à mieux comprendre le fonctionnement de la langue.*

= *L'étude de la grammaire aide à mieux comprendre le fonctionnement de la langue.*

*Le printemps arrive. Cela réjouit les cœurs.* = *L'arrivée du printemps réjouit les cœurs.*

La polysémie du verbe peut orienter le choix du suffixe :

*On abat des arbres. Cela est réglementé par la loi.* = *L'abattage des arbres est réglementé par la loi.*

*Cette mauvaise nouvelle l'avait abattu. C'était évident. = L'abatement que lui avait causé cette mauvaise nouvelle était évident.*

(in R. Lagane, DFC)

• Un autre instrument de nominalisation est *le fait que* dont l'emploi peut entraîner un changement de la forme modale :

*Il a laissé la porte ouverte. Cela me surprend. = Le fait qu'il ait laissé la porte ouverte me surprend.*

*Il n'a pas donné de ses nouvelles. Cela m'inquiète. = Le fait qu'il n'ait pas donné de ses nouvelles m'inquiète.*

*Le fait que* est un opérateur de nominalisation qui tout en posant la réalité du fait qui suit évoque simultanément deux mondes contradictoires : le monde qui est et celui qui aurait dû être. C'est cette contradiction et l'évocation d'un monde contrefactuel qui explique la présence (facultative) du subjonctif.

• **La nominalisation infinitive** consiste en une redistribution des fonctions syntaxiques : la proposition infinitive est convertie en sujet de la phrase transformée :

*Il n'est pas facile d'accéder à de hautes fonctions dans l'État. = Accéder à de hautes fonctions dans l'État n'est pas facile.*

• **La nominalisation à verbe support**

La nominalisation a reçu deux types de traitement distincts. La linguistique descriptive envisageait le phénomène sous un aspect uniquement lexical. On étudiait la dérivation comme une combinatoire d'affixes et de racines et les formations régressives, en spécifiant les règles qui gouvernent l'addition à un morphème de base d'un ou de plusieurs éléments formateurs.

Dans les travaux effectués dans la perspective de la théorie Lexique-Grammaire, la nominalisation est conçue comme une transformation qui réunit deux phrases terminales, dont l'une est centrée sur un verbe de sens lexical plein et l'autre sur un nominal apparenté sémantiquement au verbe lexical. M. GROSS et son équipe du LADL se proposent de résoudre la nominalisation dans les termes d'un paradigme syntaxique, par regroupement des phrases qui comportent des mots appartenant à la même famille. Ces regroupements engagent des verbes à valeur d'auxiliaires appelés verbes support (Vsup). Ce sont des opérateurs d'insertion qui introduisent un nom appelé nom supporté (Vn) :

$N_0 + V_{lex} (+ N_1) = N_0 + V_{sup} + V_n$

*Il a dû emprunter. = Il a dû faire un emprunt.*

*Il gémit. = Il poussa un gémissement.*

À la différence de la rection ordinaire, dans ces structures ce n'est pas le Vlex (distributionnel) qui impose ses arguments mais le nom supporté, qui est le vrai prédicat de la phrase. Le Vsup ne fait qu'assurer les fonctions grammaticales du verbe, en portant les marques de personne, de temps, de nombre, son sens lexical est atténué jusqu'à en devenir un auxiliaire.

L'analyse détaillée des Vsup permet de regrouper les substantifs prédicatifs selon leurs propriétés syntaxiques, leurs latitudes combinatoires étant fixées en langue. La structure à Vsup est soumise à une double contrainte :

- sur le Vsup
- sur le nom supporté (Vn)

Les Vsup ne sont pas commutables entre eux au hasard :

*soupirer = pousser / exhaler un soupir.*

*crier = pousser / \*exhaler un cri.*

Les Vn se combinent avec les Vsup suivant des règles inscrites en langue :

*aimer = éprouver de l'amour / de la tendresse / de l'affection / de la honte / un regret / un remords / un sentiment / \* de la confiance / \*de l'espoir*

Les données lexico-grammaticales fournies par l'étude exhaustive des Vsup et des Vn sont une base solide pour une approche systématique de la paraphrase.

Dans ce qui suit nous donnons des exemples de structures parallèle à Vlex et à Vsup classées d'après la nature du Vlex :

- Vlex [+ action]

*décorer une salle de spectacles = faire la décoration d'une salle de spectacles*

*résumer les données du problème = faire le résumé des données du problème*

*analyser = faire une analyse/ procéder à une analyse*

*violenter quelqu'un = faire violence à quelqu'un.*

- Vlex [+ locutoire]

*recommander = faire une recommandation*

*proposer = faire une proposition*

*prier quelqu'un = faire/ adresser une prière à quelqu'un*

- Vlex [+ perceptif]

[+ouïe] : *crier = pousser / jeter un / des cri(s)*

*hurler = pousser un / des hurlement (s)*

*gémir = pousser un / des gémissement(s)*

*rugir = pousser un / des rugissement(s)*

[+vue] : *regarder = jeter / lancer / décocher / un / des regard(s) sur / diriger ses regards sur vers*

[+symptôme physique] : *frissonner = avoir un / des frisson(s)*

- Vlex [+éventif]

*baissier = être en baisse*

*se transformer = subir une transformation*

- Vlex [+ causatif d'attribution]

*donner = faire un don/faire don de*

*satisfaire = donner satisfaction*

*protéger = accorder sa protection*

*aider qn. = donner / accorder / prêter aide à qn.*

*secourir qn. = porter secours à qn.*

*punir qn.* = infliger une punition à qn.  
*amander* = appliquer une amende  
*contrôler* = soumettre à un contrôle  
*préjudicier* = porter préjudice  
*étonner* = faire l'étonnement de  
*désespérer* = faire le désespoir de

Les Vlex à la voix passive sont nominalisés à l'aide de Vsup spécifiques :  
*être refusé* = se voir opposer un refus / essayer un refus  
*être cité en justice* = se voir citer en justice

– Vlex [+statif]  
*stationner* = être en stationnement  
*chômer* = être en/au chômage  
*attendre* = être dans l'attente

Il existe entre la phrase à Vlex et celle à Vsup des différences de nature syntaxique et/ou sémantique.

Les modifications syntaxiques entraînées par la modification d'une structure en l'autre concernent principalement la structure actancielle :

– l'objet direct du Vlex - objet indirect  
*punir qn.* = infliger une punition à qn.  
*violenter qn.* = faire violence à qn.  
*questionner qn.* = poser des questions à qn.  
*refuser qn.* = opposer un refus à qn.

Le déterminant objet second garde son statut dans la phrase à Vsup :  
*reprocher qqch. à qn.* = faire des reproches à qn.

– l'objet direct du Vlex - objet prépositionnel  
*accuser qn.* = porter une accusation contre qn.  
*agresser qn.* = commettre une agression contre qn.  
*admirer qn.* = être en admiration devant qn.

– l'objet direct du Vlex - déterminant du Vn  
*analyser la situation* = faire une analyse de la situation  
*désespérer qn.* = faire le désespoir de qn.

Les structures qui comportent un Vlex déterminé par un adverbe entrent en relation de paraphrase avec une structure où le Vn est déterminé par un adjectif (transposition corrélatrice) :

*accueillir froidement qn* = faire / réserver un accueil froid à qn.  
*entrer bruyamment* = faire une entrée bruyante  
*Il s'est comporté admirablement* = Il a eu un comportement admirable  
*Elle lui sourit gentiment.* = Elle lui adressa un gentil sourire.

Les phrases à Vlex peuvent avoir pour correspondant des phrases nominalisées impersonnelles :

*On siffla.* = Il y eut un sifflement.

*Les baigneurs fourmillaient sur les plages. = C'était un fourmillement de baigneurs sur les plages.*

Des relations de paraphrases peuvent s'établir aussi entre une phrase à Vsup et une phrase impersonnelle avec nominalisation :

*Très loin quelqu'un poussa un cri. = Très loin il y eut un cri.*

La construction des couples (familles) paraphrastiques est conditionnée aussi par les valeurs aspectuelles particulières des Vsup qui peuvent exprimer les différentes caractéristiques du procès :

*opérer une arrestation* (structure d'accomplissement) / *passer à des arrestations* (structure inchoative)

*faire une enquête* (structure d'activité) / *entreprendre une enquête* (structure inchoative)

*vouer / porter une haine féroce* (structure d'état) / *prendre qn en haine* (structure inchoative)

L'opposition aspectuelle semelfactif / itératif est réalisée dans les phrases à Vsup par le jeu du nombre des prédéterminants :

*pousser un cri* (semelfactif) / *pousser des cris* (itératif)

*faire un voyage / faire des voyages*

Les rapports sémantiques entre les deux structures mentionnées peuvent être plus ou moins rapprochés, allant de l'équivalence étroite à la lexicalisation complète, auquel cas la paraphrase est bloquée :

*Ça peut toujours servir = Ça peut toujours rendre service. (équivalence étroite)*

*Il découvrit quelque chose d'important = Il fit une découverte importante. (équivalence)*

*Il découvrit ses plans à son meilleur ami. = \*Il fit la découverte des plans à son meilleur ami. (paraphrase bloquée par le sens du lexème la découverte „action de découvrir ce qui était inconnu ou ignoré)*

*Il tâche de ne plus penser à elle. = \*Il a la tâche de ne plus penser à elle. (lexicalisation complète des deux structures conduisant au blocage de la paraphrase)*

La polysémie d'un Vlex est un autre facteur qui conditionne la nominalisation à Vsup. Ainsi, les verbes perceptifs d'ouïe admettent la nominalisation à Vsup, tandis que les mêmes verbes employés comme verbes de communication la repoussent :

*Il cria. = Il poussa un cri.*

*Il lui cria de se taire. = \*Il lui poussa un cri de se taire.*

Des nuances plus fines séparent quelquefois les deux structures en limitant la relation paraphrastique à des équivalences approximatives.

#### □ **L'épithétisation**

L'épithétisation est une transformation qui consiste à convertir en adjectif un syntagme nominal (épithétisation simple) :

*l'industrie du coton = l'industrie cotonnière*

*lilas en fleurs - lilas fleuri*

ou une proposition à Vf :

*On ne peut accepter ce projet. = Ce projet est inacceptable.*

L'épithétisation du syntagme nominal repose sur deux opérations :

– la suppression de la préposition

– l'adjonction d'un suffixe :

*les produits de saison = les produits saisonniers*

C'est un procédé très fréquent, surtout dans le langage de la presse qui connaît une tendance très accentuée à remplacer le tour prépositionnel par l'adjectif dérivé correspondant. „Ainsi, au lieu de dire *l'industrie du sucre, la récolte du vin, ou les livraisons de charbon*, on parle aujourd'hui d'*industrie sucrière, de récolte vinière, de livraisons charbonnières*” (R. LE BIDOIS, 1964 : 7-8)

Parmi les conditions requises pour qu'une épithétisation puisse être effectuée, on retient (R. LAGANE, 1971) :

– le nom complément ne doit pas être déterminé dans la circonstance (il doit être générique) :

*un air de printemps = un air printanier*

*l'autorité du père = l'autorité paternelle*

La violation de cette règle donne naissance à des formations qui, par leur caractère insolite, sont plaisantes :

*la secrétaire du patron = la secrétaire patronale*

*le pantalon de mon père = le pantalon paternel*

– l'adjectif dérivé doit exister (toutes les constructions nominales n'ont pas de correspondant adjectif) et il doit avoir le même sens :

*une cheminée en pierre = \*une cheminée pierreuse (pierreux = „couvert de pierres”)*

*une table de bois = \*une table boisée (boisé = „couvert d'arbres”)*

Des oppositions de sens séparent, dans certains autres cas, l'adjectif de la structure nominale, sans que pourtant il y ait blocage de la construction :

*un visage de bronze („impénétrable”) / un visage bronzé „hâlé, bruni”*

*une étoffe de soie (matière) / une étoffe soyeuse „qui a l'apparence de la soie”*

*un tissu de laine (matière) / un tissu laineux „qui a l'apparence de la laine”*

L'épithétisation à base verbale revêt diverses formes :

– des formes affixales

Certains suffixes (-able, -ible, -uble, -ateur et var.) servent à convertir une phrase à verbe fini en une structure prédicative être + adj.

*Cette montre est détraquée mais elle peut être réparée. = Cette montre est détraquée mais elle est réparable.*

(in R.Lagane,1971)

*La mer est d'un calme qui peut tromper des profanes. = La mer est d'un calme trompeur pour des profanes.*

(in R.Lagane,1971)

– la réduction de la proposition relative :

*une surface qui est plane = une surface plane*

La relative explicative (non restrictive) peut être réduite sous la forme d'une épithète détachée :

*Louis, qui était fatigué, s'arrêta quelques instants.*

*Fatigué, Louis s'arrêta quelques instants.*

La relative peut être transformée en épithète par une dérivation affixale prenant pour base le verbe :

*Il sait prononcer un discours qui persuade. = Il sait prononcer un discours persuasif.*

#### □ **La paraphrase par topicalisation**

Si dans le cas des paraphrases obtenues par substitution, par nominalisation et par épithétisation on peut parler d'une invariance du contenu sémantique (dans le cadre d'une sémantique extensionnelle), lorsqu'on analyse la paraphrase par topicalisation des difficultés surgissent qui mettent en cause la notion même de paraphrase. Certains auteurs considèrent que deux phrases qui ne diffèrent que par leur topicalisation sont des paraphrases : „Deux phrases *p* et *q* sont en relation de paraphrase linguistique si leur sens est le même et si elles ne s'écartent que par leurs topicalisations et par leurs connotations” (R. MARTIN, 1976 : 118).

En même temps on reconnaît à la topicalisation le statut d'une composante syntaxique ayant des répercussions sémantiques. Il s'agit dans ce cas de paraphrases modulées, *M paraphrase* dans la terminologie de J. DERVILLEZ-BASTUJI (1982).

Avant de discuter en détail les différents cas de paraphrase par topicalisation, il serait utile de préciser qu'il ne s'agit pas seulement d'un changement sur le plan des structures syntaxiques ayant des incidences sémantiques, mais bien d'un déplacement fondamental qui fait intervenir les paramètres énonciatifs. De la phrase appréhendée en tant que produit, à travers les modifications subies dans la charge informationnelle qu'elle véhicule, on arrive à un territoire soumis à la pression de l'option de l'énonciateur. Celui-ci opère une sélection parmi les éléments qui constituent la structure informationnelle de l'énoncé. La topicalisation apparaît ainsi comme une modalité d'un type spécial, une modalité de message.

La première opération que le sujet énonçant effectue est de choisir une unité informationnelle comme point de départ de son énoncé : c'est le **thème** (ou **topique**) de l'énoncé, le reste sera le **rhème** (ou le **commentaire**) de ce **thème**. Un topique est une expression qui véhicule dans son discours de l'information ancienne ou déjà connue. Dans les phrases disloquées, l'expression qui est détachée à gauche de la virgule est un topique auquel la proposition à droite fournit un commentaire :

*Pierre, c'est mon meilleur ami.*

Le topique occupe la position frontale.

Le choix de l'un des arguments du verbe comme thème, dans le cas d'une phrase assertive non emphatique est appelé **thématisation** (ou **topicalisation**) **primaire**. Dans ce type de phrase, le topique correspond au sujet grammatical. Il existe aussi une thématisation **secondaire**, par laquelle on déplace un constituant autre que le sujet grammatical en tête de la phrase.

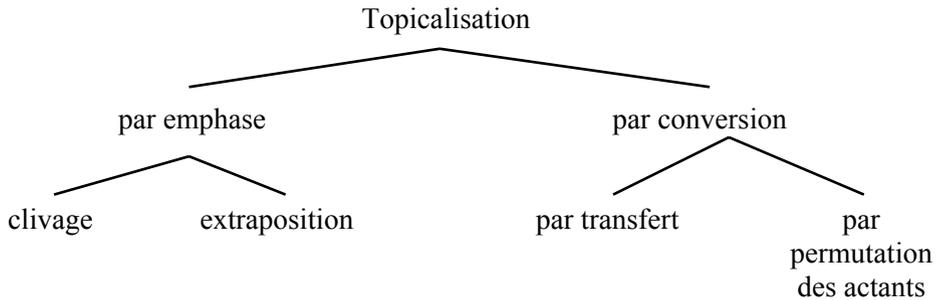
A l'intérieur de la phrase il existe aussi un élément porteur de l'information nouvelle, non présupposée, non prédictible, c'est le **focus**, qui peut être présentationnel, lorsqu'il répond à une question partielle :

*Marie, c'est ma cousine.*

ou contrastif lorsqu'il implique une mise en opposition :

*C'est Marie qui est ma cousine (et non Marthe).*

La topicalisation secondaire peut revêtir plusieurs formes :



#### ◆ **La topicalisation par emphase**

La topicalisation par emphase connaît deux formes essentielles de réalisation :

- le clivage
- l'extraposition

• **Le clivage** est le moyen le plus répandu pour marquer la focalisation contrastive. Il existe deux types de phrases clivées :

– les phrases pseudo-clivées, dans lesquelles le constituant isolé en tête de phrase est exprimé par un démonstratif intégré à une proposition relative :

*Celui qui a écrit ce roman est un jeune écrivain inconnu.*

*Celle qui nous a accueillis est notre tante.*

– les phrases clivées proprement-dites :

*C'est un jeune écrivain inconnu qui a écrit ce roman.*

*C'est notre tante qui nous a accueillis.*

Dans les phrases clivées, le gallicisme *c'est...qui* (pour l'actant sujet), *c'est...que* (pour l'actant objet) est un outil qui sert à établir une double relation : de paraphrase avec la phrase neutre et de contraste avec une autre phrase (supposée ou explicitée) dont elle ne diffère que par le constituant emphatisé :

*La secrétaire fit entrer le client dans un petit bureau. = C'est la secrétaire qui fit entrer le client dans un petit bureau. (et non le directeur).*

*C'est le client que la secrétaire fit entrer dans un petit bureau. (et non le commis).*

*C'est dans un petit bureau que la secrétaire fit entrer le client. (et non dans le cabinet du directeur).*

Cet outil sert à disloquer en tête de phrase n'importe quel constituant pour le mettre en relief, mais pour isoler un verbe on doit faire appel au verbe *faire* :

*Ce n'était pas dépenser l'argent qu'il faisait, c'était le jeter.*

(Simenon, in Lorian)

Le gallicisme *il y a ... qui* est un isolant emphatique qui focalise le sujet, et qui introduit une phrase censée répondre à la question générale *qu'est-ce qu'il y a?*

*Il y a Jean qui vient de téléphoner.*

• **L'extraposition** implique plusieurs opérations :

– le déplacement du constituant que l'on veut mettre en relief en tête de phrase (dislocation à gauche) ou en fin de phrase (dislocation à droite) :

– la reprise par un pronom anaphorique du constituant disloqué à gauche et l'anticipation par un pronom cataphorique du constituant disloqué à droite

– la segmentation de la phrase, le constituant emphatisé est détaché du reste de la phrase par une pause (une virgule) :

*Paul, je l'ai vu hier. = Je l'ai vu hier, Paul.*

*Je n'y comprends rien à toutes ces choses-là. = À toutes ces choses-là, je n'y comprends rien.*

Comme on le voit par les exemples ci-dessus, l'extraposition a une incidence directe sur l'ordre séquentiel, en instaurant une opposition entre un ordre dit „grammatical” et un ordre dit „psychologique”, ce dernier étant le résultat d'une exploitation des virtualités séquentielles par le sujet énonçant, en accord avec ses intentions communicatives. Sur le plan de la structuration grammaticale, l'ordre „psychologique” se manifeste par l'utilisation de procédés qui permettent de replacer les constituants suivant une préférence de présentation.

La phrase segmentée se définit donc, du point de vue pragmatique comme une redondance actancielle ou circonstancielle.

Dans la classification des phrases segmentées on doit adopter deux critères (E. GÜLICH, 1982) :

- l'ordre des éléments redondants
- la fonction syntaxique redondante

▪ Dislocation à gauche.

- actant sujet :

*Moi, j'ai eu beaucoup d'ennuis ces derniers temps.*

*Quant à moi, je ne me fais pas d'illusion.*

*Pour ce qui est de moi, je gagne mille fois plus.*

*Les pierres c'est dur et ça ne bouge pas.*

(Sartre, *Les mots*)

- actant objet direct :

*Moi, ça ne m'intéresse pas du tout.*

*Des ennuis, j'en ai eu beaucoup ces derniers temps.*

– actant objet indirect :  
*Moi, ça me semble drôlement difficile.*  
*Son petit frère, elle lui donne tout.*

– actant objet prépositionnel :  
*Ça, faut pas y compter.*  
*De cette histoire, il n'en parle jamais.*

– prédicatif :  
*Aimable, il ne l'est pas toujours.*  
*Pour aimable, elle l'avait toujours été.*

▪ Dislocation à droite

Par la dislocation à droite le constituant topique est rejeté après le rhème :

– actant sujet :  
*Vous ne lui dites rien, vous ?*  
*Elle est bien, la chambre ?*

– actant objet direct :  
*Vous en avez vu des touristes cette année?*  
*Ils n'ont pas fini de le faire, leur signal.*

(H. Bazin, *Vipère au poing*)

– actant objet indirect:  
*On lui avait dit des choses bien désagréables, à ce journaliste.*

– actant objet prépositionnel :  
*Il y avait renoncé, à ce projet.*  
*Il s'intéresse depuis longtemps, à la littérature de science fiction.*  
*Il en parle tout le temps, de ses succès.*

– prédicatif :  
*Mais il l'est, courageux.*

Le choix du pronom évocateur ou anticipant est dicté par la nature du nom disloqué et par la construction du verbe. Le pronom *ça* est employé si le substantif est générique :

*Un directeur d'entreprise, combien ça gagne ?*  
*L'autorité, ça se prend, ça se réclame.*

(H. Bazin, *Vipère au poing*)

Il existe des phrases qui présentent un cumul de procédés d'emphatisation, plusieurs reprises et plusieurs constituants redondants :

*Moi, les endives, je les mange grillées.*

(in A. Culioli)

La dislocation entraîne dans certains cas de pluriemphatisation une destructuration de la phrase qui résulte de l'absence d'éléments de relation entre constituants :

*Jean, sa mobylette, il y a les freins qui déconnent.*

(in A. Culioli)

La phrase segmentée est l'un des phénomènes les plus saillants du français parlé où elle assume des rôles communicatifs déterminés.

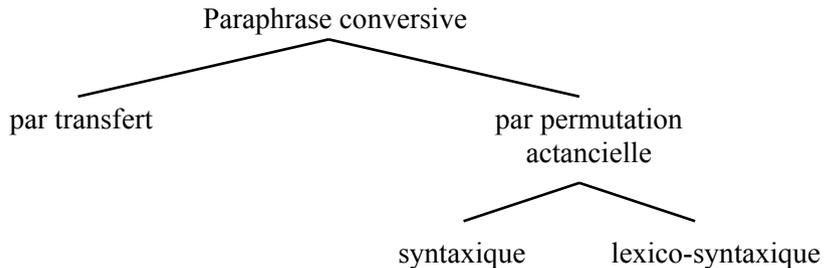
◆ **La topicalisation par conversion**

La topicalisation par conversion recouvre un ensemble de processus de réorganisation actancielle. Elle est fondée sur les variations du rapport entre actants et arguments. L'interchangeabilité des actants qui correspond à ces variations est déterminée par la nature des constituants phrastiques et se réalise dans les conditions d'une constante sémantique, ce qui autorise une discussion de ces opérations aussi dans le cadre d'une étude consacrée à la paraphrase lexico-syntaxique.

Deux grands types de paraphrase converseive se laissent déceler :

- les paraphrases par transfert ;
- les paraphrases par permutation des actants.

Notons également que la réorganisation structurelle de la phrase peut s'effectuer sans changement lexical des éléments constitutifs (paraphrases syntaxiques) ou avec substitution lexicale du prédicat verbal (paraphrase lexico-syntaxique) :



• **Le transfert**

Défini comme le changement du niveau de subordination d'un actant, **le transfert** (I. MEL'ČUK, 1988 : 43) est en réalité impliqué dans toutes les opérations converseives. Si nous avons établi cette distinction entre transfert (dans le sens restreint que I. MEL'ČUK accorde à ce terme) et permutation actancielle c'est pour opposer une opération de „descente” ou de „montée” d'un constituant d'un étage supérieur à un étage inférieur de la redistribution de rôles entre les actants sujet, objet direct, objet indirect, objet prépositionnel, déterminant du nom.

Dans le premier cas il s'agit d'une opération désignée dans la littérature spécialisée (A. GUILLET & R. LECLÈRE, 1981) par le terme de „restructuration du groupe nominal”. Par cette opération on met en relation des phrases qui présentent, outre une identité de matériel lexical, une parenté de sens reconnue intuitivement. C'est une transformation non orientée qui relie une phrase „canonique” à une phrase restructurée et qui consiste en un déplacement d'un N de la position privilégiée de sujet en une autre position :

*Le teint de Paul est foncé. = Paul est foncé de teint.*

*Les ailes de l'oiseau battent. = L'oiseau bat des ailes.*

Sémantiquement, des rapports méronymiques ( du tout à la partie) s'établissent entre les éléments qui changent de place.

Deux critères se trouvent à la base de la classification des restructurations paraphrastiques :

- la nature des constituants engagés dans le transfert
- la nature du déplacement (du transfert)

1)  $N_0 \text{ sujet} + V_{\text{cop}} + \text{Adj} + \text{prép} N_1 = N_1 + N_0 + V_{\text{cop}} + \text{Adj}$

Le transfert s'opère entre l'actant sujet (le tout) et le complément prépositionnel (la partie):

*Marie est mince des doigts. = Les doigts de Marie sont minces.*

*Cet exposé est parfait de forme. = La forme de cet exposé est parfaite.*

2)  $N_0 \text{ sujet (partie)} + N_1 \text{ dt (tout)} + V + N_2 \text{ (OD)} = N_1 \text{ sujet (tout)} + V + N_2 \text{ (OD)}$   
+ *de + poss. + N<sub>0</sub> (partie) Instr*

Le transfert s'opère entre N<sub>0</sub> (possesseur) et N<sub>1</sub> (possédé) :

*Les doigts effilés de Marie (ses doigts effilés) frappent les touches. = Marie frappe les touches de ses doigts effilés.*

*Ses dents claquent. = Elle claque des dents.*

3)  $N_0 \text{ sujet} + V + N_1 \text{ OD (partie)} + N_2 \text{ dt (tout)} = N_0 + V + N_2 \text{ OD} + \text{par} + N_1 \text{ (spatial)}$

Le transfert implique l'actant OD et le dt du N<sub>1</sub>(partie) :

*Pierre a saisi le manche du balai. = Pierre a saisi le balai par le manche.*

4)  $N_0 \text{ sujet} + V_{\text{cop}} + \text{Adj} + \text{prép} + N_1 \text{ (spatialisé)} = N_1 \text{ sujet} + \text{de} + N_0 \text{ dt} + V_{\text{cop}} + \text{Adj}$  :

*Pierre est maladroit dans ses interventions. = Les interventions de Pierre sont maladroites.*

5)  $N_0 \text{ sujet} + V + \text{prép} + N_1 \text{ (spatialisé)}. = N_1 + \text{de} + N_0 + V$

Le transfert engage les deux groupes nominaux :

*Cet auteur a évolué dans ses conceptions. = Les conceptions de cet auteur ont évolué.*

Certains verbes admettent aussi des constructions en relation de paraphrase qui diffèrent entre elles par une redistribution de rôles entre l'actant sujet et le circonstant :

*Les vers grouillent sur cette branche. Cette branche grouille de vers.*

*Ce texte fourmille de fautes. = Les fautes fourmillent dans ce texte.*

*Cette région abonde en fruits. = Les fruits abondent dans cette région.*

#### • **La permutation actancielle**

La **phrase passive** peut être considérée comme le résultat d'une opération de conversion, la permutation actancielle instaurant une relation de paraphrase entre la phrase active et la phrase passive :

*Un officier de police a interrogé le suspect. = Le suspect a été interrogé par un officier de police.*

Les conditions requises pour la constitution d'une phrase passive sont :

– le renversement des actants sujet et objet direct

– la récession actancielle du sujet de la phrase active (si l'on considère que la passivation est une transformation orientée) et la promotion corrélatrice de l'objet direct en

position de sujet. La récession (démotivation) du sujet peut s'accompagner de la transformation de celui-ci en un complément d'agent, dont la présence est en général facultative.

Envisagé sous l'angle des rapports entre actants, le passif cesse d'être un problème relatif au seul verbe pour devenir un problème de structure prédicative.

Du point de vue de la relation de paraphrase qu'elles contractent, la phrase active et la phrase passive correspondante présentent les mêmes éléments lexicaux dans des configurations syntaxiques différentes ayant des conséquences importantes pour la thématization : un même événement (ou fait) est vu sous des angles différents. Il arrive même que dans une séquence de phrases une phrase active et une phrase passive figurent en succession, cette redondance jouant un rôle communicatif déterminé :

*Ça m'a choqué, oui, j'ai vraiment été choqué de voir cette chose. On la prive complètement de nourriture, oui, elle est complètement privée de nourriture pendant ce temps.*

(in C.Blanche-Benveniste, corpus du français parlé)

Quant aux rôles thématiques engagés dans ce genre de conversion, ils sont toujours de nature oppositionnelle : l'un est **agissant** (agent, gagnant, agresseur) tandis que l'autre est **subissant** (patient, perdant, agressé) :

*Des inconnus ont agressé des passants dans ce quartier. = Des passants ont été agressés dans ce quartier par des inconnus.*

*On lui a volé le portefeuille dans le train. = Il s'est fait voler son portefeuille dans le train.*

Dans l'étude du passif on peut suivre deux voies d'approche :

– une approche onomasiologique, si le point de départ est la notion de **passivité** avec la désagentivisation corrélatrice et le point d'aboutissement étant l'incarnation linguistique sous diverses formes de cette désagentivisation. Dans ce cas, l'analyse dépasse largement le cadre de la structure canonique (*être* + participe passé) pour inclure dans cette zone conceptuelle le passif interne, le pronominal passif, les rapports entre le causatif et le passif, la graduation passive ;

– une approche sémasiologique qui consiste en une analyse des valeurs de chaque réalisateur, des contraintes qui pèsent sur la passivation et qui font intervenir la notion de passivabilité.

La complémentarité des deux approches apparaît dans la nécessité de prendre en compte deux niveaux d'analyse. À un premier niveau, qui doit être fondateur à l'égard de l'autre, il s'agira de repérer les traits caractéristiques de la passivité, en tout premier lieu la récession actancielle, trait universel capable de rendre compte non seulement des constructions à passif canonique, mais aussi d'autres tours qui présentent divers degrés d'agentivité. À un deuxième niveau d'analyse on identifiera ce trait dans les différentes expressions linguistiques qui le réalisent. Quant à la relation de paraphrase qui peut s'établir entre ces tours, elle est limitée par des contraintes d'ordre plus général ou des contraintes de nature idiosyncrasique.

Le **passif canonique** (*être* + participe passé) a toujours été mis en relation avec la transitivité directe, condition nécessaire mais non suffisante de la passivation.

Parmi les facteurs qui conditionnent la passivabilité et par voie de conséquence la relation de paraphrase entre actif et passif, on retient :

- la nature de la relation argumentale
- la valence du verbe
- la nature sémantique du lexème verbal.

Ces facteurs, qui sont de nature syntaxique et/ou sémantique, peuvent agir conjointement.

La première contrainte sur la passivation est la contrainte sur la préposition : seuls les verbes de rection directe admettent la passivation, tandis que les verbes de rection indirecte la repoussent :

*On a fait / mené une enquête. = Une enquête a été faite / menée.*

*On a procédé à une enquête. ≠ \*Une enquête a été procédée.*

Cette règle générale n'est contredite que par deux verbes, *(dés)obéir* et *pardonner*, qui, bien que transitifs indirects, admettent la passivation:

*Les enfants ont désobéi à leurs parents. = Les parents ont été désobéïs par les enfants.*

*Les parents pardonnent trop facilement aux enfants. = Les enfants sont trop facilement pardonnés par leurs parents.*

La construction passive recouvre un champ moins étendu que l'actif transitif direct: si tous les verbes employés à la voix passive sont transitifs directs, l'inverse n'est pas valable, le passif apparaît comme le terme marqué du couple actif/passif. De nombreuses autres contraintes pèsent sur la passivation et il est assez difficile de prévoir quelles sont les relations de paraphrase qui peuvent se constituer. „La question qui se pose est la suivante : est-il possible de prédire la passivabilité d'un verbe en français ? Comme pour beaucoup d'autres phénomènes syntaxiques, la réponse ne va pas de soi. L'étude minutieuse des données révèle un comportement hautement idiosyncrasique des verbes par rapport au passif, à tel point qu'on peut être tenté d'y voir un problème à reléguer au lexique (M. GROSS, 1989 : 213-214, B. LAMIROY, 1991 : 133). Mais cela ne doit pas pour autant empêcher d'essayer de dégager, „sinon des règles absolues, du moins des tendances fortes” (D. GAATONE, 1998 : 66).

Il existe plusieurs catégories de verbes qui sont réfractaires à la passivation, comme il existe des emplois où la passivation d'un verbe, par ailleurs passivable, n'est pas possible.

La phrase possessive dont les arguments sont en relation méronymique (tout - partie du corps) et le prédicat un verbe de mouvement appartenant à un inventaire fermé et dont le prototype est *lever* présente des restrictions de passivation. La syntaxe de ces verbes et leurs exigences distributionnelles permettent des changements de position ou de rôle actanciel, mais ils ne sont passivables que dans certaines conditions :

*Pierre a levé la main. ≠ \*La main a été levée par Pierre.*

Un passif tronqué est pourtant possible même avec ces verbes :

*Toutes les mains étaient levées.*

Les constructions possessives à verbe épistémique (*attribuer, prêter, soupçonner, supposer, sentir, connaître, trouver, voir*) n'admettent pas non plus une conversion passive:

*Pierre ne se sentait pas le courage de refuser. ≠ \*Le courage de refuser n'était pas senti par Pierre.*

*Marie prêtait à Pierre des intentions secrètes. ≠ \*Des intentions secrètes étaient prêtées par Marie à Pierre.*

*Marie trouvait à Jean un air mystérieux. ≠ \*Un air mystérieux était trouvé à Jean par Marie.*

D'autres catégories de verbes résistent à la passivation, car à examiner les choses de plus près, on constate qu'ils ne régissent pas un vrai complément d'objet direct. Il s'agit des verbes suivants :

– les verbes métrologiques (de mesure): *peser, valoir, coûter, durer* dont l'objet direct est en réalité un déterminant quantitatif et non un objet sur lequel on exerce une action :

*Le marchand pèse les marchandises. = Les marchandises sont pesées par le marchand.*

*Le marchand pèse cent kilos. ≠ \*Cent kilos sont pesés par le marchand.*

– verbes de position ou de mouvement exprimant le contact :

*L'église touchait la mairie. ≠ \*La mairie était touchée par l'église.*

*L'avion a rasé le sol. ≠ \*Le sol a été rasé par l'avion.*

– les verbes olfactifs : *embaumer, empester, puer, respirer, sentir* :

*La chambre sentait le moisi. ≠ \*Le moisi était senti par la chambre.*

– les verbes de composition et de contenance : *comporter, comprendre, contenir, tenir*, dont le déterminant est un quantitatif :

*Le recueil contient plusieurs articles. ≠ \*Plusieurs articles sont contenus par le recueil.*

*La bouteille tient deux litres. ≠ \*Deux litres sont tenus par la bouteille.*

– certains verbes épistémiques de jugement et de pensée, ainsi que des verbes perceptifs résistent à la passivation, en bloquant ainsi la paraphrase converse :

*Pierre savait le nom de ce jeune homme. ≠ \*Le nom de ce jeune homme était su par Pierre.*

*Cette affaire regarde tous les habitants. ≠ \*Tous les habitants sont regardés par cette affaire.*

*De la terrasse on voit la mer. ≠ \*La mer est vue de la terrasse.*

Le verbe *voir* employé comme semi-auxiliaire est impassivable :

*Cette réunion a vu s'affirmer des tendances contradictoires. ≠ \*Des tendances contradictoires ont été vues s'affirmer par cette réunion.*

Le verbe *entendre* présente les mêmes variations contextuelles :

*Un grand bruit se fit entendre = On entendit un grand bruit. ≠ \*Un grand bruit a été entendu.*

*Toutes les personnes présentes avaient entendu ces paroles. = Ces paroles avaient été entendues par toutes les personnes présentes.*

Avec le verbe *voir* il peut y avoir des relations de paraphrase dans certains contextes :  
*On voit souvent Pierre en compagnie de cette jeune personne. = Pierre est souvent vu en compagnie de cette jeune personne.*

Sont également soumises à de fortes contraintes de passivation les locutions verbales. La nature inhérente du sujet peut jouer un certain rôle dans la constitution des paraphrases actif - passif. La passivation est possible dans le cas d'un sujet [+humain] :

*Les autorités ont donné suite à cette demande = Suite a été donnée à cette demande par les autorités. = Il a été donné suite à cette demande par les autorités...*  
(in D. Gaatone)

Même dans le cas d'un sujet [+ humain] la paraphrase n'est pas toujours possible :  
*Cet individu a porté malheur à la communauté. \*Malheur a été porté par cet individu à la communauté.*

Les sujets [- humain] rejettent la passivation :  
*Fin a été mise aux spéculations par les autorités. = Il a été mis fin aux spéculations par les autorités.*

mais :

*Les événements ont mis fin aux spéculations.  
\*Fin a été mise aux spéculations par les événements.  
\*Il a été mis fin aux spéculations par les événements.*  
(in D. Gaatone)

La passivabilité dépend aussi du degré d'agentivité : avec des locutions verbales qui comportent un sujet actif [+ contrôle], la passivation est permise, tandis que si le sujet est non actif [- contrôle], la passivation est bloquée :

+ action + passif	- action - passif
Mettre fin	Prendre fin
Porter plainte / atteinte	Porter bonheur / malheur
Donner lecture	Donner accès

*Le ministre a mis fin aux spéculations. = Fin a été mise aux spéculations par le ministre.*

*La réunion a pris fin tard dans la nuit. \*Fin a été prise par la réunion tard dans la nuit.*

*L'autorité tutélaire a porté plainte contre les parents abusifs. = Plainte a été portée par l'autorité tutélaire contre les parents abusifs.*

*Le directeur a donné lecture à ce document. = Lecture a été donnée à ce document par le directeur.*

*Cette porte donne directement accès sur la route du village. \*Accès direct est donné sur la route du village par cette porte.*

Comme on le voit par ces exemples, l'agentivité est liée au sujet [+ humain] qui peut exercer un contrôle sur l'action.

Il n'y a pas d'équivalence entre l'actif et le passif correspondant si le participe passé exprime l'état résultatif, l'opposition entre les deux phrases étant de nature aspectuelle non accompli (actif) / accompli (passif) :

*On ferme la porte. ≠ La porte est fermée.  
On ouvre la fenêtre. ≠ La fenêtre est ouverte.*

Pour sauvegarder l'équivalence, il faut ajouter un déterminant qui oriente l'interprétation vers l'action qui est en train de se dérouler :

*La porte est fermée sans bruit.*

Dans les constructions à participe passé statif la présence du complément d'agent ne semble pas trop naturelle :

*Les menuisiers façonnent des pièces de bois ≠ ?Des pièces de bois sont façonnées par les menuisiers.*

La paraphrase actuelle semble réfractaire à la passivation ; celle-ci devient possible si l'énoncé a une valeur générique :

*Les menuisiers façonnent le bois = Le bois est façonné par les menuisiers.*

Si le participe a le statut d'un adjectif, la relation paraphrastique ne se constitue pas et le complément d'agent est exclu :

*La maison est accrochée à la colline ≠ \*On a accroché la maison à la colline. ≠ \*La maison a été accrochée à la colline (par les maçons).*

C'est le cas aussi des verbes qui connaissent un emploi figuré. Si la paraphrase est possible dans le cas de l'emploi primaire (non figuré) du verbe, en échange l'emploi figuré la repousse :

*On avait lié / attaché l'enfant à sa mère (par une corde). = L'enfant avait été lié / attaché à sa mère (par une corde).*

L'emploi psychologique du même verbe rejette le passif en admettant la quantification de l'adjectif – participe :

*L'enfant était très lié / attaché à sa mère.*

*De nombreux souvenirs attachaient la jeune fille à cette vieille maison. = ? ? La jeune fille était attachée à cette vieille maison par de nombreux souvenirs.*

Dans ce dernier exemple, le déterminant non animé introduit par la préposition *par* n'est pas un complément d'agent exerçant une action contrôlée.

Le **passif impersonnel** diffère du passif canonique en cela qu'aucun argument n'est choisi en position de sujet, le rôle de ce passif étant, comme pour tous les impersonnels, de thématiser l'événement. Les relations de paraphrase peuvent s'établir :

– entre l'actif, le passif canonique et le passif impersonnel :

*On a utilisé des procédés non conventionnels. = Des procédés non conventionnels ont été utilisés. = Il a été utilisé des procédés non conventionnels.*

*Les autorités ont donné suite à cette demande. = Suite a été donnée à cette demande par les autorités. = Il a été donné suite à cette demande par les autorités.*

(in D. Gaatone)

– entre l'actif et le passif impersonnel de certains verbes transitifs indirects ou intransitifs. C'est le passif désigné, dans la terminologie de D. GAATONE (1998 : 117 sqq.) par le nom de „passif essentiellement impersonnel” :

Dans le cas des transitifs indirects, la contrainte sur la préposition n'agit plus, puisque ces verbes régissent une préposition (*accéder à, insister sur, pouvoir à, procéder à, recourir à, remédier à, renvoyer à, renoncer à, répondre à, traiter de etc.*) :

*On a procédé à une investigation très détaillée. = Il a été procédé à une investigation très détaillée.*

*Le gouvernement a remédié à cet état des choses. = Il a été remédié à cet état des choses par le gouvernement.*

*On avait renoncé à ce projet trop ambitieux. = Il a été renoncé à ce projet trop ambitieux.*

Certains verbes intransitifs qui ne connaissent pas le passif canonique peuvent figurer dans une configuration impersonnelle :

*On est parvenu à des résultats satisfaisants. = Il a été parvenu à des résultats satisfaisants.*

*Beaucoup de touristes sont venus cet été. = Il est venu beaucoup de touristes cet été. Il a été discuté de tout cela par les participants.*

L'existence du passif impersonnel est la meilleure preuve que la promotion de l'objet direct en position de sujet est accessoire par rapport à la suppression de l'actant sujet (agent), le propre du passif étant de ne pas spécifier l'agent du procès, la démotivation du sujet n'étant qu'une des manifestations et non la fonction essentielle du passif.

Le **passif moyen** (*se* passif) peut être considéré comme le résultat d'une conversion parce qu'il permet „une visée du procès à partir du second argument” (B. LAMIROY, 1993).

*On parle le français dans de nombreux pays. = Le français est parlé dans de nombreux pays. = Le français se parle dans de nombreux pays.*

Le *se* passif partage en commun avec le passif canonique l'obligativité de la transitivité directe. Tout comme pour le passif, la passivabilité moyenne est restrictive : tous les verbes transitifs directs n'admettent pas cette forme de passif :

*Des lettres anonymes ont été reçues. ≠ \*Des lettres anonymes se sont reçues.*

*Cet incendie a été provoqué. ≠ \*Cet incendie s'est provoqué.*

(in B. Lamiroy)

Ce passif est plus contraint que le passif périphrastique pour autant que ce dernier peut se former à partir des verbes transitifs directs et, dans le cas du passif impersonnel, des transitifs indirects ou des intransitifs, tandis que seuls les transitifs directs sont possibles comme source du passif pronominal.

Il existe pourtant des transitifs directs non passivables qui admettent le passif moyen :

*\*Cela est raconté partout. ≠ Cela se raconte partout.*

*\*Ces choses sont sues depuis longtemps. ≠ Ces choses se savent depuis longtemps.*

(in B. Lamiroy)

À la différence du passif périphrastique, le complément d'agent est exclu avec le pronominal passif :

*Le français est parlé dans de nombreux pays (par les gens cultivés). ≠ \*Le français se parle dans de nombreux pays par les gens cultivés.*

Le *se* passif se caractérise par des propriétés sémantiques qui le séparent nettement du passif périphrastique (B. LAMIROY, 1993) :

- le sujet de la phrase se limite à la troisième personne, nominal générique ou collectif ;
- il s'associe le plus souvent avec l'aspect inaccompli ;
- il se prête à une lecture générique ou déontique et non à une présentation événementielle des faits :

*La soupe se mange à la cuiller.*

*Le bois se fend à la hache.*

*Les ouvriers se payent à la semaine.*

*Cela ne se dit / ne se fait pas.*

• La structure **causative pronominale** de type *se faire, se laisser voir* + infinitif est un tour récessif, le sujet grammatical n'étant pas le causateur (l'instigateur) mais le causataire du procès (l'actant affecté). Ce tour entre en relation de paraphrase avec la phrase active ou passive correspondante :

*Il s'est vite fait repérer. = On l'a vite repéré. = Il a été vite repéré.*

*Ils se sont laissé surprendre par l'orage en pleine campagne. = Ils ont été surpris par l'orage en pleine campagne.*

*Il s'est vu confier une mission dangereuse. = On lui a confié une mission dangereuse. = Une mission dangereuse lui a été confiée.*

Seuls les verbes transitifs directs sont susceptibles d'entrer dans les tours causatifs qui peuvent entretenir des relations de paraphrase avec la phrase passive ou active. L'interprétation „passive” des causatifs pronominaux nous semble recevoir un soutien complémentaire dans la forme que prend l'agent du verbe transitif, introduit par la préposition caractéristique de l'agent du passif :

*Leurs camarades (...) se firent épinglez par les uniformes dès la sortie de Paris.*

(G. Cesbron, *La fleur et la neige*)

*Je ne serais pas Ted Boolitt si je me laissais posséder par cette maudite créature.*

(Exbrayat, *Encore vous Inogène*)

*Je me suis laissé dire justement par cette fille, qu'il a des amis dans les milieux des jockeys.*

(G. Simenon, *Mon ami Maigret*)

À cela vient s'ajouter le fait que l'infinitif dans une phrase à verbe opérateur *se voir* peut prendre la forme d'un participe passé :

*Marie se vit gagnée par sa pire ennemie, la résignation.*

(G. Cesbron, *La fleur et la neige*)

Le choix du sujet global est dicté par la valence du verbe enchâssé (l'infinitif) :

– avec un verbe transitif biactanciel, l'opérateur de causation accueille le clitique réfléchi comme objet direct affecté par l'action ou comme sujet de la phrase passive :

*Il s'est fait attendre. = On l'attend. = Il est attendu.*<sup>14</sup>

<sup>14</sup>Ce n'est que dans le cadre d'une sémantique référentielle que ces phrases peuvent être considérées comme des paraphrases, car la phrase *Il se fait attendre* exprime l'idée supplémentaire que l'attente est prolongée.

*Il s'est laissé entraîner dans une sale histoire. = Il a été entraîné dans une sale histoire.*

*Il s'est vu citer en justice. = On l'a cité en justice. = Il a été cité en justice.*

– avec un verbe triactanciel, c'est l'objet indirect de la phrase active qui est promu en position de sujet de la phrase causative et d'objet direct de la phrase passive. Le verbe triactanciel s'inscrit dans un cadre casuel qui comporte un actant (souvent implicite) ayant le rôle de causateur du procès, un actant objet indirect, le causataire et un objet direct. Le causataire, est l'argument „subissant” qui n'est pas responsable de l'action.

Les verbes pronominaux de ces tours apparaissent à la fois comme des opérateurs de causation et de passivation. Le caractère de „patient victime” promu à la fonction de sujet est particulièrement évident dans les structures causatives où le verbe exprime une action préjudiciable au sujet causataire:

*Il s'est fait voler son passeport. = On lui a volé son passeport. = Son passeport lui a été volé.*

*Il s'est vu refuser l'entrée au club.*

Du point de vue de l'agentivité, toute intervention active est interdite à l'actant sujet, qui n'a aucun pouvoir de contrôle.

• La **conversion impersonnelle** entretient avec la phrase personnelle correspondante une relation de paraphrase référentielle : du point de vue sémantique, il existe entre les deux types de phrases des oppositions de nature thématique qui, dans certains contextes, peuvent être gommées :

*Quelqu'un est venu pendant votre absence. = Il est venu quelqu'un pendant votre absence.*

*Des trains partent toutes les demi-heures. = Il part des trains toutes les demi-heures.*

La paraphrase impersonnelle peut s'accompagner dans certains cas du transfert d'un élément (changement du niveau syntaxique) :

*Ces vieux films sont amusants à voir. = Il est amusant de voir ces vieux films.*

*Pierre croit difficilement qu'il peut l'en dissuader. = Il est difficile pour Pierre de croire qu'il puisse l'en dissuader.*

Dans d'autres cas, des informations différentes peuvent être transmises par le couple de phrases personnelle / impersonnelle. Ainsi, les verbes de perception *sembler*, *paraître* expriment par l'opposition personnel/impersonnel la distinction sémantique. perception directe/perception indirecte:

*Jean semble tirer sur Paul. ≠ Il semble que Jean tire sur Pierre.*

*Pierre paraît très malade. ≠ Il paraît que Pierre est très malade.*

• La **paraphrase à verbes symétriques** repose sur la propriété de ces verbes de permettre l'interchangeabilité actancielle ; c'est donc une forme de conversion.

Une première classification des verbes est fondée sur la signification que l'on accorde au terme de „symétrique”. En logique formelle, une relation est dite symétrique lorsqu'elle satisfait à la condition  $(x R y) = (y R x)$ . C'est dans ce sens que le terme est employé par A. BORILLO (1971) qui signale l'existence d'une classe de verbes, assez richement représentée en français, une centaine environ, se caractérisant par l'interchangeabilité non

significative des actants de part ou d'autre du verbe, ce qui donne naissance à des paraphrases conversives :

*L'étang communique avec la mer. = La mer communique avec l'étang.*

Ces verbes admettent aussi la structure de coordination actancielle, le verbe étant mis au pluriel :

*La mer et l'étang communiquent.*

Une seconde application linguistique de ce terme procède directement du sens qu'il a en géométrie et en physique, sens qui repose sur la distinction fondamentale de droite et de gauche. C'est ainsi que les linguistes ont découvert l'existence de structures qui se correspondent de telle manière qu'il existe deux constituants placés respectivement à droite et à gauche du verbe qui joue le rôle de l'axe de symétrie :

$$x / V / y = y / V / x$$

Une certaine classe de verbes sont donc aptes à jouer ce rôle de plan axial par rapport auquel les syntagmes nominaux sont disposés :

*En hiver le froid gèle l'eau des ruisseaux. = En hiver, l'eau des ruisseaux gèle à cause du froid.*

En vertu de cette symétrie bilatérale, on appelle verbes symétriques les verbes qui, sans changer de forme, permettent la permutation des arguments par la réorganisation actancielle. On les appelle aussi, à cause de cette inversion, verbes „à retournement” ou verbes „réversibles”. En français, l'ordre des mots a une valeur morphématique, la position „gauche” coïncide avec l'actant sujet et la position „droit” avec l'objet direct, ces deux positions pouvant être considérées comme symétriques.

Pour schématique qu'elle soit, cette définition du verbe symétrique permet de dégager certaines caractéristiques de la constitution des paraphrases conversives. Les verbes réversibles se prêtent à un parallélisme de réalisation :

Intransitif	Transitif
éventif	causatif éventif

(1) SN + V + SN *Le temps orageux a aigri le lait.*

(2) SN + V *Le lait a aigri.*

(3) SN + seV *Le lait s'aigrit.*

La paraphrase s'établit entre les structures :

(1) = (2)

*Le soleil sèche l'argile. = L'argile sèche au soleil.*

*La maladie a bouffi son visage. = Son visage a bouffi à cause de la maladie.*

*La diète l'a maigri. = Il a maigri à cause de la diète.*

Le trait [+causatif] de la structure transitive se manifeste dans la structure éventive par la présence d'un circonstant de cause, de temps, ou tout simplement par l'auxiliaire de factivité :

*Le printemps reverdit les bois. = Les bois reverdissent au printemps.*

*Elle rougit sous l'émotion. = L'émotion la fit rougir.*

*L'état du malade a empiré comme suite de cette imprudence. = Cette imprudence n'a fait qu'empirer l'état du malade.*

*Cette imprudence a aggravé l'état du malade. = L'état du malade s'est aggravé comme suite de cette imprudence.*

(1) = (3):

*La crise économique a aggravé la situation. = La situation s'est aggravée à cause/sous l'impact/comme effet de la crise économique.*

(2) = (3):

*Le soleil fond la neige. = La neige fond au soleil. = La neige se fond au soleil.*

### 11. 6. 5. La paraphrase lexico-syntaxique

La paraphrase lexico-syntaxique suppose non seulement la modification de la structure phrastique, mais aussi le changement du matériel lexical utilisé ; les lexèmes entretiennent toutefois des rapports sémantiques constants. On distingue trois types de paraphrases lexico-syntaxiques :

- la paraphrase d'orientation inversive
- la paraphrase par double négation / inversion
- la paraphrase par antonymie inversive

#### □ **La paraphrase d'orientation inverse**

On appelle converses lexico-syntaxiques des phrases qui s'opposent par la redistribution des arguments sur des actants différents et par des prédicats d'orientations différentes du type **donner / recevoir** (converses à deux arguments) :

*Pierre a prêté des disques à Jean. = Jean a emprunté des disques à Pierre.*

*Jean a vendu ce dictionnaire à Pierre. = Pierre a acheté ce dictionnaire à Jean.*

*Il enseigne les mathématiques aux enfants. = Les enfants apprennent les mathématiques avec lui.*

Dans d'autres cas, ce sont d'autres relations casuelles qui sont impliquées dans la relation paraphrastique, mais l'orientation inverse des prédicats apparaît toujours :

*Les vieilles gens craignent la solitude. = La solitude effraie les vieilles gens.*

*Le public a aimé la pièce. = La pièce a plu au public.*

#### □ **La paraphrase par double négation / inversion**

La paraphrase par double négation / inversion est fondée sur le cumul de négations ou sur le jeu de la négation et de l'antonymie lexicale. Dans le premier cas, on parle de paraphrase par double négation et dans le second de paraphrase par double inversion (R. MARTIN, 1976 : 102 sqq.)

Il existe plusieurs types de négations établis d'après le niveau d'incidence de l'élément négatif :

- la négation nucléaire (grammaticale) NÉG  
*On ne voyait plus l'objet mystérieux.*
- la négation morpho-lexicale (préfixale) nég. préf. :  
*L'objet mystérieux était devenu invisible.*

- la négation thématique (interne) nég :  
*L'objet mystérieux avait disparu à l'horizon.*

La combinaison de ces différents types de négations qui s'accumulent conduit à des phrases qui entrent en relation d'équivalence avec des phrases affirmatives, comme effet de l'annulation de la négativité :

*NÉG + NÉG = affirmation:*

*Il est probable que Pierre viendra. = Il n'est pas probable que Pierre ne vienne pas.*

*NÉG + nég préf = affirmation :*

*Il est probable que Pierre viendra. = Il est improbable que Pierre ne vienne pas.*

*NÉG = affirmation + nég préf :*

*Il ne connaissait pas cet auteur. = Cet auteur lui était inconnu.*

*Je lui ai conseillé de ne pas partir. = Je lui ai déconseillé de partir.*

*NÉG = affirmation + nég interne :*

*Il n'a pas d'expérience. - Il manque d'expérience.*

La paraphrase par double inversion (négation + antonymie) engage une phrase affirmative et une phrase négative qui contient un antonyme lexical d'un des éléments constitutifs de la phrase affirmative :

*Ph affirm + lex<sub>1</sub> = Ph nég + antonyme lex<sub>1</sub>*

*Il n'est pas marié. = Il est célibataire.*

*Il n'a pas menti. = Il a dit la vérité.*

*Il n'est pas permis de fumer ici. = Il est défendu de fumer ici.*

*Je ne voudrais pas partir. = Je voudrais rester.*

Dans le cas des auxiliaires de modalité, les paraphrases impliquent la mise en correspondance des valeurs modales oppositionnelles, la possibilité s'oppose à la nécessité, la permission s'oppose à l'obligation etc.

a. *Je peux partir. = Il n'est pas nécessaire que je parte.*

*Je ne peux pas partir. = Il est nécessaire que je parte.*

*Je ne peux pas ne pas partir. = Il est nécessaire que je parte.*

*Je peux ne pas partir. = Il n'est pas nécessaire que je parte.*

b. *Je peux partir. - Je ne suis pas obligé de partir.*

*Je ne peux pas partir. - Je suis obligé de rester.*

*Je peux rester. = Je ne suis pas obligé de rester.*

*Je ne peux pas rester. = Je suis obligé de partir.*

(in R. Martin)

Dans ces différentes paraphrases modales se réalise la polysémie du verbe *pouvoir* qui fonctionne tantôt comme auxiliaire de permission, tantôt comme auxiliaire de possibilité.

### □ *Les antonymes d'inversion*

Les antonymes d'inversion peuvent donner naissance à des couples paraphrastiques, car les deux arguments qu'ils régissent sont aptes à occuper successivement la même position actancielle. En appliquant l'opérateur d'inversion (R. MARTIN, 1976 : 66 sqq.) on obtient plusieurs types de paraphrases par antonymie inversive :

- une inversion spatio-temporelle

*L'escalier est à gauche de la loge du concierge. = La loge du concierge est à droite de l'escalier.*

*Pierre marche derrière Jean. = Jean marche devant Pierre.*

*Cet événement a eu lieu avant la conférence de presse. = La conférence de presse a eu lieu après cet événement.*

- une inversion de direction causale :

*La fonte des neiges est la cause des inondations. = Les inondations sont la conséquence de la fonte des neiges.*

- une inversion de quantité :

*Vingt est le double de dix. = Dix est la moitié de vingt.*

- une inversion d'intensité :

*Pierre mange moins que Jean. = Jean mange plus que Pierre.*

*Pierre travaille moins que Jean. = Jean travaille davantage que Pierre.*

- une inversion de relation réciproque :

*Pierre est le professeur de Jean. = Jean est l'élève de Pierre.*

*Jean est le mari de Marthe. = Marthe est la femme de Jean.*

Des paraphrases de ce genre sont des modulations intralinguales qui relèvent de la thématization, c'est-à-dire de la visée du locuteur.

### 11.7. Pour une possible typologie des paraphrases

Les relations paraphrastiques présentées jusqu'ici ne recouvrent pas toute la réalité des équivalences phrastiques, c'était prévisible. Ils permettent néanmoins de se faire une idée de la grande diversité du phénomène. La complexité des mécanismes paraphrastiques dont on est amené à tenir compte rend très difficile de tracer une ligne de démarcation entre les différents types de paraphrase. Aussi, toute présentation schématique comporte-t-elle le risque d'une simplification abusive. Si nous assumons ce risque en vous proposant le tableau d'ensemble ci-dessous, nous le faisons pour des raisons purement didactiques, en mentionnant toutefois que les distinctions dont il rend compte ne sont ni complètes ni définitives.

On pourra objecter que ce schéma que nous avons brossé ne correspond que pour une faible part à la réalité complexe à laquelle nous nous trouvons confrontés. Il ne s'en révèle pas moins comme une des bases d'une approche pratique de la paraphrase.



## 11.8. Paraphrase et enseignement des langues vivantes

Si l'on admet que la relation de paraphrase n'est pas une propriété inhérente de la langue „qu'elle n'est pas enfermée dans le système”, on doit admettre aussi qu'elle n'est pas soumise de manière absolue aux déterminations infinies de la réalité discursive. Il en résulte que l'on peut et l'on doit faire acquérir aux apprenants „un jugement de paraphrase de nature métalinguistique” (C. FUCHS, 1982 : 176-7). Ce jugement métalinguistique présente, en didactique des langues, un intérêt notable qui en fait un instrument indispensable assurant une double fonction :

- une fonction explicative, d'identification des sémantismes associés à deux ou plusieurs phrases et de leur équivalence réalisée par l'effacement des différences considérées comme non pertinentes dans la situation donnée ;

- une fonction discriminative par laquelle on distingue les sémantismes associés à deux ou plusieurs phrases en refusant de leur attribuer le statut de paraphrases et en précisant les oppositions qui les séparent sémantiquement.

La paraphrase est une activité langagière qui n'est qu'en partie linguistique ; elle exige la mise en forme de pratiques de classe spéciales, qui reposent sur deux opérations :

- une organisation fondée sur le regroupement des structures lexico-grammaticales par ensembles paraphrastiques ;

- la mise en place de pratiques systématiquement sémantisées qui peuvent être un bon point de départ pour la compréhension et la production de textes.

Le regroupement sémantique des structures lexico-grammaticales de forme différente permet de faire ressortir dans un tissu de relations complexes les coordonnées sémantiques qui les sous-tendent.

La réalisation d'une grammaire de paraphrase d'orientation didactique, ainsi que la constitution des techniques de classe afférentes, se heurtent pourtant à des difficultés de deux types :

- des difficultés d'ordre théorique, qui ne sont pas sans conséquence pour l'organisation même du processus didactique. L'équivalence sémantique entre énoncés ne se présente pas toujours comme une propriété stable.

Les membres des couples ou des familles paraphrastiques contractent des relations qui se caractérisent par divers degrés de parenté. Ce n'est donc que dans le cadre d'une grammaire „floue” que l'on pourrait rendre compte du caractère gradué des équivalences sémantiques. „Dans cette perspective, où il n'est pas nécessaire de partir d'une équivalence sémantique postulée pour décrire les relations entre énoncés, le linguiste ne délimite aucun seuil minimal a priori pour une mise en équivalence possible, il y a place, entre autres, pour les phénomènes d'indétermination et de pondération qui contribuent à la variabilité des jugements des énonciateurs ; aussi pourra-t-on comprendre qu'un même couple d'énoncés puisse être interprété comme paraphrases par tel énonciateur, et pas par tel autre” (C. FUCHS, 1980 : 108).

- des difficultés pratiques qui résultent de la nécessité de travailler sur des constantes, ce qui impose une restructuration du syllabus et des activités centrées sur les relations paraphrastiques.

Cette réorganisation de la grammaire doit tenir compte des restrictions lexico-grammaticales qui agissent à l'intérieur de la langue cible. Une grammaire de ce genre est nécessairement une „grammaire” qui présente l'organisation syntaxique des unités lexicales. L'apprenant acquiert la langue étrangère par une intégration successive de répertoires de structures qui se réduisant sémantiquement les unes aux autres.

Quant aux exercices de paraphrase, ils contribuent à créer chez les apprenants cette sensibilité au contexte linguistique qui est la condition même des pratiques communicatives.

Une combinaison de toutes les ressources offertes par la paraphrase, tant pour la composition des pratiques didactiques que pour la constitution des schèmes explicatifs, conduit à des activités très diversifiées du point de vue des matériaux linguistiques incorporés, remarquables par leur valeur pédagogique.

La conclusion qui s'impose est qu'il faut réfléchir sur la place impartie aux pratiques linguistiques proprement dites et celles communicatives, ce qui éliminerait l'écartèlement entre l'infinie variété discursive et les impératifs du linguistique. La mise en forme de pratiques didactiques appropriées doit concilier les exigences émanant de la communication dans des conditions déterminées en un moment précis du temps et la structure linguistique adéquate.

L'apprenant acquiert la liberté d'expression et „le jugement métalinguistique” à travers l'enseignement qu'on lui propose, il se trouve par là même un individu créateur. Les finalités proposées au systèmes d'enseignement doivent être celles qui correspondent effectivement aux besoins langagiers.

### **Idées à retenir**

- La grammaire de paraphrase est une branche de la linguistique dont le principal objectif est de démontrer l'équivalence sémantique de certains couples (ou familles) de phrases dans les conditions de leur diversité de structuration lexicale et/ou grammaticale. La paraphrase pourrait être définie comme un acte de traduction intralinguale.
- La diversité des théories sur la paraphrase marque la ligne de partage entre les différentes orientations linguistiques.
- Pour Z. S. Harris la paraphrase est un système de la grammaire qui spécifie les règles de transformation non incrémentielle agissant entre phrases produites.
- M.Gross se situe, par sa conception horizontale de la transformation dans la même lignée que Z. S. Harris. M.Gross se propose de construire un système capable d'explicitier les conditions dans lesquelles des expressions linguistiques se trouvent en relation de paraphrase. L'une des contributions les plus importantes de M. Gross et de son école à l'étude de la paraphrase est la dérivation à verbe support.
- Le point de départ de la théorie logico-sémantique de la paraphrase de R. Martin est la distinction entre paraphrase pragmatique et paraphrase linguistique (sémantique). La première ne peut fonctionner que dans une situation discursive donnée, tandis que la seconde n'est pas tributaire de la situation. R. Martin analyse en détail les mécanismes de la paraphrase linguistique, mais il arrive à la conclusion que l'étude de la paraphrase devrait être abordée dans une perspective pragmatique.

- L'étude de la paraphrase entreprise dans le cadre de la théorie de l'énonciation est centrée sur le système de dérivation des familles paraphrastiques. A.Culioli se propose de découvrir le système des régularités qui commandent la dérivation de paquets de phrases équivalentes du point de vue sémantique à partir d'un schéma abstrait, la lexis, qui est instancié par des éléments linguistiques dans un ordre dicté par le choix du locuteur.

- Les études poursuivies par C. Fuchs visent à démontrer qu'une approche de la paraphrase ne saurait se limiter à une analyse exclusivement linguistique qui fait abstraction de la dimension énonciative. Elle met en place une conception dynamique de la paraphrase qui procède de l'idée que l'on doit articuler la langue à l'usage de la langue.

- La théorie Sens-Texte élaborée par I. Mel'čuk et ses collaborateurs met en place un système de paraphrase fondé sur des règles spécifiques de nature lexicale et syntaxique. Il propose également une typologie des paraphrases.

- Les diverses prises de position à l'égard de la paraphrase sont polarisées. Pour certains auteurs guillaumiens la paraphrase n'existe pas, car toute modification du plan de l'expression attire automatiquement une modification du plan du contenu. Au contraire, pour les pragmaticiens, un énoncé admet un nombre infini de paraphrases. Tout comme pour la synonymie, la question de la paraphrase ne peut recevoir de solution que dans le cadre d'une sémantique référentielle, en tenant compte de l'information commune que les phrases véhiculent. Les différences qui séparent certaines phrases peuvent être considérées comme non pertinentes et effacées dans certaines situations, ce qui autorise leur substitution réciproque sans modification notable de sens.

- L'équivalence de sens, posée en principe dans la paraphrase peut fonctionner dans n'importe quelle situation ou elle peut être conditionnée par la situation énonciative. On appelle *paraphrase linguistique* (ou sémantique) celle qui est indépendante de la situation et *paraphrase situationnelle* (ou pragmatique) celle qui est tributaire d'une situation donnée. On distingue des paraphrases conversationnelles de nature imprévisible, sans marqueurs spécifiques et des paraphrases conventionnelles véhiculant la même valeur illocutionnaire, mais qui disposent de marqueurs stables.

- D'autres énoncés contractent des relations de paraphrase avec des énoncés dont le sens ne s'éclaire que par un renvoi à la référence. Ce sont des paraphrases *référentielles*. Il s'agit principalement des phrases qui contiennent des déictiques, qui ne sont décodés qu'en fonction de la situation énonciative. D'autres paraphrases apparaissent comme des équivalences de nature encyclopédique et font intervenir les connaissances des énonciateurs.

- Les paraphrases linguistiques peuvent être classifiées d'après l'opérateur appliqué à la phrase de base et d'après les règles qui sous-tendent la transformation paraphrastique.

Les opérateurs paraphrastiques sont : l'ajout, l'effacement, la permutation, la transposition, la substitution.

- Les paraphrases sont le résultat de l'application de deux types de règles : lexicales et syntaxiques.

- Les paraphrases *lexicales* consistent en une substitution synonymique qui met en oeuvre des relations de synonymie partielle (contextuelle) ou des relations d'implication. Les contraintes qui agissent sur la substitution lexicale sont la polysémie (chaque polysème contracte des relations avec plusieurs synonymes en fonction du sens actualisé en contexte), le caractère tropique (la paraphrase s'établit suivant le sens propre ou figuré du lexème), le

(semi-) figement (les lexies figées sont le plus souvent réfractaires à la substitution lexicale). Entre les lexèmes susceptibles de se substituer l'un à l'autre dans une phrase sans modification sémantique correspondante, il peut y avoir une relation d'implication (hypo-hyponymie), qui se manifeste dans diverses structures discursives (explicitation, énumération, définition)

- La paraphrase **syntaxique** relie des phrases par des relations constantes. Parmi ces paraphrases „transformatives” on retient on tout premier lieu la **nominalisation**, l'**épithétisation**, la **topicalisation**.

- La **nominalisation binaire** est une transformation qui agit sur deux phrases en les transformant en une seule phrase à la suite d'une série d'opérations: une phrase à verbe fini est convertie en un syntagme nominal qui est ensuite enchâssé dans la phrase matrice. Il existe des nominalisations à base adjective, à base adverbiale ou à base verbale. Ces dernières peuvent revêtir des formes différentes : affixale, *par le fait que*, infinitivale, à verbe support.

- L'**épithétisation** est une transformation qui consiste à convertir un syntagme nominal ou une proposition à verbe fini en adjectif

- La paraphrase par **topicalisation** engage un choix effectué par le sujet énonciateur d'un élément de la phrase qu'il considère comme le point de départ de son énoncé : c'est le **topique** (ou le thème), le reste de la phrase étant le **rhème** (ou le commentaire du thème). Ce choix entraîne une modification sur le plan sémantique, ce qui met en cause le statut même de paraphrases des énoncés qui ne diffèrent que par la topicalisation.

- Il existe deux grandes catégories de topicalisation : par **emphase** et par **conversion**, qui, à leur tour, connaissent de nombreux sous -types.

- La topicalisation par emphase se réalise sous deux formes principales : le **clivage** et l'**extraposition**.

Le clivage (*c'est ... qui / que / dont / quoi*) est le moyen le plus répandu pour marquer la focalisation contrastive. L'extraposition implique plusieurs opérations : le déplacement du constituant que l'on veut mettre en relief en tête de la phrase (dislocation à gauche) ou en fin de phrase (dislocation à droite), la reprise par un pronom anaphorique pour la dislocation à gauche ou cataphorique pour la dislocation à droite, la segmentation de la phrase (l'isolement du constituant emphatisé par une pause / une virgule).

- La topicalisation **par conversion** implique un ensemble de procédés de réorganisation actancielle ; elle est fondée sur les variations du rapport entre actants (fonctions syntaxiques) et arguments (fonctions sémantiques).

- Les paraphrases **conversives** se divisent en deux sous-types : **les paraphrases par transfert** (changement du niveau de subordination d'un constituant) et **par permutation des actants**.

- Le principal type de transfert est la „restructuration du GN” qui donne naissance à des paraphrases qui, du point de vue structurel, diffèrent par la position différente qu'occupe un actant.

- La phrase **passive** est une phrase converse qui est le résultat du renversement des deux positions respectives de sujet et d'objet direct, de la récession du sujet de la phrase active et de la promotion de l'objet direct en position de sujet dans la phrase passive.

Dans l'étude du passif on peut suivre deux voies d'approche :

- **onomasiologique** (le point de départ est la notion de passivité)
- **sémasiologique** (l'analyse des réalisateurs de la passivité).

Il existe plusieurs types de passif : le passif canonique, le passif impersonnel, le passif moyen (*se passif*), le passif causatif pronominal. Quelle que soit la forme du passif sa fonction reste la même, la „désagentivisation”.

- La conversion **impersonnelle** peut entretenir une relation de paraphrase avec la phrase personnelle correspondante, mais sa fonction est de thématiser l'événement.

- La paraphrase à **verbes symétriques** repose sur la propriété de ces verbes de permettre l'interchangeabilité des actants ou des circonstants de temps ou de cause.

- La paraphrase **lexico-syntaxique** suppose non seulement la modification de la structure phrastique mais aussi le changement du matériel lexical utilisé. Il en existe trois types principaux : la paraphrase d'orientation inversive, la paraphrase par double négation / inversion, la paraphrase par antonymie inversive.

- L'apprentissage des langues étrangères exige que l'on mette en place un système d'enseignement qui conduise à la formation chez les apprenants d'un jugement métalinguistique ayant une double fonction :

- d'identification des relations de parenté sémantique entre phrases de structuration différente

- de discrimination des phrases opposées du point de vue des sémantismes qui leur sont associés.

- Une grammaire de paraphrase d'orientation didactique devrait regrouper les structures lexico-grammaticales par ensembles paraphrastiques et mettre en place des pratiques systématiquement sémantisées.

### **Sujets de débat et applications**

- Commentez la citation suivante: „Décrire la façon dont se diversifient les différents membres d'un ensemble paraphrastique à partir de l'invariant de base revient à établir une typologie des paraphrases” (C. Fuchs)

- Comment interprétez-vous l'affirmation que la paraphrase n'est pas un phénomène stable de la langue?

- Quelle serait la structure d'une grammaire de paraphrase d'orientation didactique?

- Composez des paraphrases pour exprimer l'acte de requête :

*ranger ses affaires, demander l'heure, demander une entrevue.*

- Proposez des paraphrases pour les phrases suivantes :

Ne rentrez pas trop tard. - Dans ce cas, prévenez-moi. - Je vous conseille de prendre patience un moment. - Je m'excuse de vous avoir fait attendre si longtemps. - Comment avez-vous appris tous ces détails? - J'aimerais savoir ton avis.

- Dans les phrases suivantes remplacez les mots en italiques par des synonymes et précisez les rapports que les phrases ainsi obtenues entretiennent avec les phrases initiales :

Il essaya de *refouler* ses larmes (contenir, retenir, étouffer, réprimer). - Nous avons fait tout le *chemin* à pied (parcours, trajet). - C'était un jeune homme *fat* (prétentieux, suffisant). - Je trouve que son exposé a été trop *sommaire* (concis, laconique, succinct).

• Dans les phrases suivantes remplacez les mots en italiques par des synonymes et examinez les conséquences sémantiques de ces substitutions :

La première partie de l'ouvrage *est consacrée* à l'étude de ce phénomène. - Un homme de science doit *être au courant* de toutes ces expériences. - Cet ouvrage *est partagé* en deux sections. - Cet essai *tente* de montrer l'importance de l'éducation dans le développement de la personnalité. - Il *se rappelle* vous avoir déjà prévenu de ce changement de programme. - Il *essaie de* le convaincre de l'inutilité de cette démarche. - L'auteur *se borne* à examiner les conséquences de ce phénomène, sans en examiner les causes. - On vient de lui *communiquer* qu'il doit *se mettre en rapport avec* le directeur.

• Indiquez quelques synonymes pour les mots suivants et introduisez-les dans des phrases sémantiquement équivalentes :

*pauvreté, tristesse, blesser, tromper.*

• Proposez des paraphrases substitutives pour les phrases suivantes :

Il entend un pas qui s'évanouit. - Il parle à voix discrète. - Il a pris le chemin de la ville. - Passez votre chemin. - Il faut presser le pas. - Vous le trouverez toujours à la même place. - Il frappa trois coups brefs sur la porte. - La tension était devenue insoutenable.

• Classez les phrases suivantes par couples paraphrastiques :

Les nuages se dispersent. - Les nuages s'amoncellent. - Le ciel se lève. - Le ciel se couvre. - La pluie tombe. - La pluie cingle. - La pluie cesse. - La pluie fouette. - La pluie s'apaise. - L'orage éclate. - L'orage s'annonce. - L'orage se déchaîne. - L'orage menace. - L'orage s'abat. - L'orage se prépare. - L'orage s'apaise. - L'orage se dissipe.

• Nominalisez les phrases suivantes :

Ce revêtement est adhérent au sol, cela protège bien de l'humidité. (DFC). - Sous l'action de la chaleur le plomb fond. - Il est interdit de vendre ce produit. - Il est parti en hâte, cela m'intrigue. - Il n'est pas encore arrivé, cela me surprend. - Il n'a pas donné signe de vie, cela m'inquiète.

• Dans les phrases suivantes remplacez la proposition par un déterminant nominal prépositionnel :

Quand vous êtes arrivé, ce matin, vous ne l'avez plus retrouvé. - Depuis qu'il était entré dans cette formation sanitaire il n'avait plus quitté les hôpitaux. - Quand je suis sorti de la gare j'ai pris un taxi. - Pendant qu'il se promenait, il réfléchissait à ce qui venait de se passer. - Quelques minutes après qu'ils furent arrivés, la pluie se mit à tomber.

• Proposez des paraphrases à verbe support pour les phrases suivantes :

Il s'intéresse aux problèmes de la traduction. - On profitera beaucoup de l'étude critique de ces ouvrages. - Dans son exposé, il a mentionné les travaux poursuivis par ce jeune spécialiste. - Il a analysé la situation en détail. - On ne peut rien lui reprocher. - Il a

décoré une salle de spectacles. – Il s'est mis en colère et il l'a giflé. – On doit contrôler tous les passeports.

- Proposez des phrases nominales pour les structures suivantes :

On a dévié la route. - On a barré toutes les routes de la ville. - On a dû refaire les routes après les inondations.

- Proposez des paraphrases épithétiques pour les phrases suivantes :

Il désirait engager la conversation. - Mon édition diffère de la vôtre. - Dix minutes lui suffirent pour dépouiller son courrier. - On aurait pu prévenir les conséquences de cette action. - On peut voir cet édifice à deux kilomètres. - On ne pouvait pas prendre cette place forte. - On ne peut pas chauffer ces grandes pièces. - On n'aurait pas pu prévoir ces événements.

- Proposez des paraphrases clivées pour les phrases suivantes :

Il est arrivé un peu après onze heures. - Il s'occupe de cette affaire depuis des mois. - Il le rencontrait pour la première fois. - J'ai cru comprendre cela, mais je me suis trompé.

- Proposez des paraphrases clivées en mettant en évidence les constituants en italiques :

a) *Pierre* voudrait avoir le rôle principal. - *Vous* avez écrit ce magnifique reportage. - *Elle* est partie dans un taxi. - *J'ai* illustré le texte du livre.

b) Cet acteur n'a pas interprété *ce rôle*. - Tu attends *tes amis*? - Elle avait choisi *un petit hôtel* du quartier.

c) Elle a proposé à *Jacques* de l'accompagner au piano. - Il *lui* racontait toujours ses aventures, sûr qu'elle le comprendrait.

- Proposez des phrases non emphatisées des phrases suivantes :

Ce n'est pas cet argument qui l'étonnait. - C'est en baissant la voix qu'il reprit la conversation. - C'est la première fois que j'en entends parler. - C'est le chemin qui mène au village qu'il a dû prendre. - C'est dans cette maison qu'il habite. - C'est ce poète qu'il préfère entre tous.

- Proposez des paraphrases à extraposition pour les phrases suivantes :

Il est probable qu'il n'a jamais connu son cousin. - Il est évident qu'il n'a pas voulu nous aider. - Il est curieux que vous l'ayez retrouvé si vite. - Il est étonnant que vous ne l'ayez pas encore rencontré.

- Segmentez les phrases suivantes en disloquant le constituant en italiques à gauche:

Si la crise continue, il faut s'attendre à *l'augmentation des prix*. - J'ai toujours *détesté me lever de bonne heure*. - J'ai vu *la pièce* hier soir. - Je prendrai *mes vacances* dans un mois. - Il faut s'occuper *de ces tableaux précieux*. - On se souviendra *de ce musée*. - Il faut se débarrasser *de ces brochures* devenues inutiles. - J'ai envie *de cette cassette*.

- Segmentez les phrases suivantes en disloquant le constituant en italiques à droite :

J'ai rencontré *les auteurs de la pièce* hier soir au théâtre. - Il a publié *ces nouvelles* récemment - Nous avons besoin *de tes conseils*. - Il faut penser à *plusieurs solutions*. - Il s'intéresse à *ce genre de problèmes* depuis longtemps.

- Proposez des paraphrases par transfert des phrases suivantes :

Le teint de Paul est plutôt foncé. - Elle était superbe de confusion. - Elle était merveilleuse de naturel. - Ses dents claquaient.

- Proposez des paraphrases passives pour les phrases actives suivantes :

On a fixé un poteau à l'angle du terrain. (DFC). - On avait déjà établi un programme de travail très serré. - On l'a prévenu du changement intervenu. - Il a donné suite à cette demande. - Il a mis fin à ces spéculations.

- Tournez les phrases suivantes à l'actif et expliquez les modifications syntactico-sémantiques attachées à cette transformation :

Le marteau trouvé dans la cave n'a pu être manié que par quelqu'un de puissant. - Le corps a été ficelé puis cloué sur les poutres de bois par les mains et par les pieds. - Il est oublié le temps où il se promenait tout seul dans les bois. - Ces livres se vendent comme des petits pains. - Le texte a été adopté sans aucune modification. - Cette affaire doit être tirée au clair.

- Proposez des paraphrases impersonnelles pour les phrases suivantes :

De nombreuses voitures passent sur cette route. - C'est un travail facile à faire. - On admet difficilement ses raisons. - C'est un projet difficile à réaliser. - Un malheur est arrivé. - Pour cet emploi on n'exige aucune connaissance de spécialité. - Une enquête a été menée par les autorités compétentes. - On a établi que le mari avait souscrit au profit de sa femme une assurance-vie d'un million de francs.

- Proposez des paraphrases personnelles pour les phrases impersonnelles suivantes :

Il tombait des grêlons de plus en plus gros. - Il est passé une bonne pièce de théâtre à la télé. - Il est pénible de refuser. - Il est bon de préciser ces détails. - Il est facile de conduire cette voiture. - Il n'est pas prudent de conduire la nuit.

- Dans les phrases suivantes transformez le déterminant prépositionnel en sujet de la phrase :

Le linge sèche au soleil. - Le ciel blanchit sous la lune. - Il pâlit sous l'injure. - Les fautes fourmillent dans cette copie. - La peau brunit au soleil.

- Dans les phrases suivantes transformez le sujet en complément prépositionnel :

L'automne rougit les feuilles des arbres. - L'humidité rouille les métaux. - La lumière du matin blanchit l'horizon. - La viande grouille d'asticots.

- Proposez des paraphrases conversives pour les phrases suivantes :

Marie a reçu cette lettre de Jacques. - Jacques a offert un bouquet de fleurs à Marie. - Max prête souvent de l'argent à ses camarades. - Le bouquiniste a vendu beaucoup de livres rares à cet étudiant. - Il a acheté des jouets aux enfants.

- Proposez des paraphrases par double inversion pour les phrases suivantes :

Il n'a pas consenti à les suivre. - Il avait froid. - Il est malin. - Il refuse de payer. - Il paraissait toujours le même. - Ce n'est pas tout à fait impossible. - Il est interdit d'importer de la viande de boucherie. - Je crois qu'il manque d'expérience. - Il ne se rappelle plus tous

les noms des personnages de ce roman. - Il ignore la suite de cette histoire. - Il ne s'agit pas d'un travail facile.

- Proposez des paraphrases d'inversion antonymique pour les phrases suivantes :

La traduction de Pierre est plus réussie que celle de Jean. - Jean a toujours travaillé moins que Pierre. - Il est parti avant l'arrivée du courrier. - L'avant-garde précède le gros des troupes. - Le bureau de tabac est avant la poste. - Jacques est le fils de mon ancien camarade d'école.

- Appliquez un opérateur de permutation aux phrases suivantes :

À une heure aussi tardive, les rues de notre ville sont désertes. - Avec ces embouteillages un bon quart d'heure est nécessaire pour atteindre le centre de la ville. - À l'heure de la récréation il traversa rapidement la cour pour gagner la salle des professeurs.

- Appliquez aux phrases suivantes un opérateur de permutation et précisez les conséquences syntaxiques et sémantiques de ces déplacements :

Enervé, il marcha de long en large, comme un fauve en cage, tirant furieusement sur sa cigarette. - Avant-hier soir, j'étais assis avec ma femme dans notre petit salon et je lisais mon journal. - Il tourna dans l'allée bordée d'épais taillis et s'arrêta devant une grande maison triste. - Son ami lui avait dit la veille que la vieille dame avait essayé de l'appeler, mais il était resté chez lui et aucun message ne lui était parvenu.

- Appliquez un opérateur d'effacement aux phrases suivantes :

Le chemin qui mène au village est défoncé. - Le train qui part pour Paris est garé sur la voie cinq. - Il habite dans cette maison depuis trois ans. - Il lit les oeuvres de Colette. - Il portait toujours une chaîne qui était en or.

- Paraphraser les textes suivants :

a) Les événements s'étaient déroulés à une telle rapidité, il s'était passé tant de choses en vingt-quatre heures que les habitants du village ne réussissaient pas à retrouver leur calme.

b) Sa visite ne dura guère plus d'un quart d'heure. En effet, il n'y avait vraiment rien à glaner dans ces trois pièces où régnait le plus parfait désordre. Toutes les traces de la vie d'un homme seul qui dort la moitié du jour et veille la nuit, des livres empilés un peu partout, des papiers répandus sur les tapis.

- c) Ils n'osent plus bouger. La boîte d'allumettes est par terre, mais on ne la voit pas.

– *Tes allumettes!...*

– *Je n'en ai plus...*

L'un d'eux heurte une chaise. L'autre questionne :

– *C'est toi?*

– *Par ici!... Je tiens la porte...*

– *Si l'on faisait de la lumière ?*

– *Tu es fou?*

(G .Simenon)

## Références bibliographiques

- COYAUD, M., 1972. - *Linguistique et documentation*, Paris, Larousse.
- CRISTEA, T., 1973. - «Remarques sur les verbes symétriques en français et en roumain», in *Bulletin de la SRLR*, IX, 11-21.
- CRISTEA, T., 1998 - «Réflexions sur la dérivation syntaxique en roumain et en français», in *Études contrastives. La structure du Groupe nominal et la Nominalisation en roumain et en français*, Bucarest, TUB, p. 143-178.
- CRISTEA, T., 1988. - «Remarques sur la restructuration du Groupe Nominal en français et en roumain», in *Études contrastives. La structure du Groupe nominal et la nominalisation en roumain et en français*, Bucarest, TUB, p. 135-142.
- CULIOLI, A., 1976. - *Transcription du séminaire de DEA*, Université de Paris VII.
- FRADIN, B. & MARANDIN, J., 1979.- «Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique» in *Langue française*, no. 41, p. 60-81.
- CUNIȚĂ, A., 1982. - «La paraphrase et son importance pour l'étude de la langue étrangère», in *De la linguistique à la didactique*, București, TUB, p. 162-193.
- DERVILLEZ-BASTUJI, J., 1982 - *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles*, Paris-Genève, Droz.
- DRĂGHICESCU, I., 1994. - «Verbes pronominaux réciproques en français et en roumain», in *Études contrastives*, București, Saeculum, I. O., p. 59-70.
- FUCHS, C., 1980. - «De quelques approches linguistiques du phénomène de la paraphrase», in *Le français moderne*, no. 2, p. 97-109.
- FUCHS, C., 1982 - *La paraphrase*, Paris, PUF.
- FUCHS, C., 1988 - «Paraphrases prédicatives et contraintes énonciatives» in G. G. BES et C. FUCHS (éds.) *Lexique et paraphrase*, PU Lille, p. 157-176.
- FUCHS, C., 1994 - *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- GAATONE, D. 1998 - *Le passif en français*, Paris - Bruxelles, Duculot.
- GREIMAS, A. J. COURTÈS, J., 1979 - *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GROSS, M., 1975 - *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, M., 1997 - «Synonymie, morphologie dérivationnelle et transformations», in *Langages*, no. 128, p. 72-84.
- GUILLET, A. LECLÈRE, G., 1981 - «Restructuration du groupe nominal», in *Langages*, no. 63, p. 99-127.
- GULICH, E., 1982 - «La phrase segmentée en français et en allemand, une technique particulière à la communication orale», in *Didactique des langues étrangères français-allemand*, PU de Lyon, p. 33-67.
- LAGANE, R., 1971 - *DFC. Livret méthodologique*, Paris, Larousse.
- LAMIROY, B., 1993 - «Pourquoi il y a deux passifs», in *Langages*, no. 109, p. 53-72
- LE BIDOIS, G., 1964 - «Où en est la langue française? », in *Le Français dans le monde*, no. 24, p. 7-8.
- LEEMAN, D., 1973 - «Les paraphrases», in *Langages*, no. 29, p. 43-54.
- LEEMAN, D., 1973 - «La paraphrase dans l'oeuvre de Hiz», in *Langages*, no. 29, p. 82-89
- LERAT, P., 1983 - *La sémantique descriptive*, Paris, Hachette.
- MARTIN, R., 1976 - *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- MEL'ČUK, I., 1988 - «Paraphrase et lexique dans la théorie Sens-Texte», in G. G. BES et C. FUCHS (éds.), *Lexique et paraphrase*, PU Lille, p. 13-54.
- SMABY, R. W., 1971 - *Paraphrase Grammar*, Dordrecht, Reidel.
- VIVÈS, R., 1988 - «Lexique-Grammaire, nominalisation et paraphrase», in G. G. BES et C. FUCHS (éds.), *Lexique et paraphrase*, P. U. Lille, p. 139-156.

## 12. D'UNE THÉORIE ATOMISTE DE LA SIGNIFICATION À UNE SÉMANTIQUE UNIFIÉE

*Dés qu'on s'émancipe des préjugés de la tradition grammaticale, on peut décrire de façon unifiée les différents paliers de complexité linguistique. A la place de modèles partiels, une sémantique unifiée semble en effet préférable : elle utilise des concepts communs et se règle sur les mêmes principes de description aux paliers du mot, de la phrase et du texte.*

(F. RASTIER)

S'il est un caractère qui ne peut pas être dénié à la sémantique c'est bien son actualité, non seulement par référence aux travaux qui lui sont consacrés, mais aussi parce qu'elle répond à l'une des préoccupations majeures de l'enseignement des langues étrangères.

L'attention qui est prêtée aujourd'hui à la sémantique ne date pas de longtemps, elle ne s'est affirmée qu'au cours des dernières décennies sous l'effet de plusieurs facteurs. Une mise en question des niveaux d'analyse s'est produite. Le point le plus important à considérer est que l'hypothèse d'une sémantique exclusivement lexicale n'a été levée que ces derniers temps.

Faire avancer de pair théorie et pratique dans une problématique est une entreprise ardue. Elle se résume en trois points essentiels : admettre l'autonomie relative de la dimension sémantique, admettre la possibilité d'une analyse méthodiquement réglée du sens en unités linguistiques de complexité différente, admettre l'incidence déterminante des paliers supérieurs sur les paliers inférieurs. „Le sens et la signification sont traditionnellement définis au palier du mot, qui assure la référence. La représentation susceptible de jugements de vérité est définie au palier de la phrase, censée exprimer une proposition. Hors du paradigme logico-métaphysique de la référence et de la vérité, ces deux paliers n'ont plus aucune prééminence. Au contraire, pour une sémantique interprétative, le palier du texte est primordial, puisque c'est la connaissance des caractéristiques du texte qui permet d'assigner du sens à la phrase et au mot” (F. RASTIER, 1994 : 36).

Cette façon de concevoir l'analyse linguistique a conduit à la formulation d'un projet qui marque l'extension de la sémantique en deçà et au-delà du lexème.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette extension d'une sémantique cantonnée au domaine du lexique à une sémantique globale : la reconsidération des rapports entre syntaxe et sémantique, la remise en question de la contribution des mots à la construction de la signification de la phrase, l'idée que le sens est omniprésent, tout aboutit à la constitution d'une sémantique unifiée recouvrant l'ensemble des niveaux linguistiques, des morphèmes jusqu'au texte, traversant les paliers du lexème, du syntagme et de la phrase.

Un autre trait définitoire pour les nouvelles tendances en sémantique est l'importance attribuée au contexte. „Seule la connaissance du contexte proche ou lointain peut guider les interprétations plausibles” (F. RASTIER, 1994 : 36).

C'est cette perspective qui sous-tend la plupart des exposés que l'on trouve dans ce livre.

Sans prétendre à une exhaustivité illusoire, nous avons choisi d'illustrer deux questions théoriques primordiales : la problématique référentielle, qui détermine les rapports entre intension et extension et les contraintes qui pèsent sur la contextualisation correspondant à deux domaines d'application : la représentation du lexique et les rapports entre syntaxe et sémantique tels qu'ils se manifestent à l'intérieur de la phrase ou entre phrases de structuration différente.

Comme le titre l'indique, ce livre relève de la sémantique appliquée : nous avons voulu présenter des éléments de théorie et les principes de méthode qui en découlent, en serrant au plus près les faits de langue. Le point de départ a été l'idée que l'analyse sémantique doit se conformer aux objectifs de l'application et de fournir aussi les moyens d'éliminer les éléments non pertinents pour la tâche. Nous avons également essayé de nous débarrasser sans cesse de la tentation de transformer le relatif en absolu.

Bien des questions restent dans l'ombre, mais il faudra, en s'appuyant sur les résultats obtenus, car l'effort théorique fourni par les sémanticiens ne saurait être nié sans mauvaise foi, tirer toutes les conséquences pratiques de ces théories, en distinguer les dimensions applicatives. Ce n'est qu'à ce prix que la sémantique sera ce qu'elle doit être dans l'ensemble des disciplines ayant pour objet l'étude de la langue française contemporaine.

## Bibliographie sélective

- ABEILLÉ, A., «Syntaxe et sémantique: interaction dans une grammaire d'unification», in F. RASTIER et al., *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Milan, Barcelone, Masson, 1994.
- BALDINGER, K., *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck, 1984.
- BAYLON, C., FABRE, P., *La sémantique*, Paris, Nathan Université, 1978.
- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 1974.
- CAVAZZA, M., «La description du contenu lexical», in F. RASTIER, M. CAVAZZA, A. ABEILLÉ, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Milan, Barcelone, 1994.
- CHARAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- COYAUD, M., *Linguistique et documentation*, Paris, Hachette, 1972.
- CRUSE, D. A., *Lexical Semantics*, Cambridge Text Books in Linguistics, 1989.
- CULIOLI, A., *Transcription du séminaire de DEA*, Université de Paris, 1976.
- DERVILLEZ-BASTUJI, I., *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles*, Paris-Genève, Droz, 1982.
- DUCROT, O., *Les mots du discours*, Paris, Les Editions de Minuit, 1980.
- FILLMORE, Ch., *The Case for Case*, in BACH & HARMS (eds), *Universals in Linguistic Theory*, London, Rineharts Winston, 1968.
- FUCHS, C., *La paraphrase*, Paris, PUF, 1982.
- FUCHS, C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994.
- GALMICHE, M., *Sémantique générative*, Paris, Larousse, 1975.
- GROSS, M., *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann, 1975.
- GREIMAS, A., *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.
- GUIRAUD, P., *La sémantique*, Que sais-je?, Paris, PUF, 1955.
- JAKOBSON, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'implicite*, Paris, A. Colin, 1986.
- KIEFER, F., *Essais de sémantique générale*, Paris, Mame, 1974.
- KLEIBER, G., *Problèmes des référence, descriptions définies noms propres*, in *Recherches linguistiques*, Metz, 1981.
- KLEIBER, G., *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin, 1994.
- LAKOFF, G. & JOHNSON, M., *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- LE GUERN, M., *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, 1973.
- LERAT, P., *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette, 1983.
- LYONS, J., *Linguistique générale*, Paris, Larousse, 1970.

- LYONS, J., *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.
- MĂGUREANU, A., *La sémantique lexicale*, București, TUB, 1984.
- MARTIN, R., *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 1976.
- MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1982.
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1960.
- MOESCHLER, J., *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, A. Colin, 1996.
- MOUNIN G., *Clefs pour la sémantique*, Paris, Seghers, 1972.
- NYCKEES, *La sémantique*, Berlin, 1998.
- PICOCHÉ, J., *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 1986.
- POTTIER, B., *Sémantique générale*, Paris, PUF, 1992.
- PRANDI, M., *Sémantique du contresens*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.
- PRANDI, M., *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992.
- RASTIER, F., *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.
- RASTIER, F., *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson, 1994.
- RICOEUR, P., *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1973.
- SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Paris, 5-ème édition, 1955.
- TAMBA-MECZ, I., *La sémantique*, Coll. Que sais-je, Paris, PUF, 3-ème édition, 1988.
- TUȚESCU, M., *Précis de sémantique française*, București, EDP, 2-ème édition, 1979.
- ULLMANN, S., *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke, 3-ème édition, 1965.

---

Bun de tipar: 22.V.2001; Coli tipar: 15  
Format: 16/70×100

---

Editura și Tipografia Fundației *România de Mâine*  
Splaiul Independenței nr.313, București,  
sector 6, Oficiul Poștal 78  
Telefon: 410 43 80; Fax. 411 33 84  
[www.SpiruHaret.ro](http://www.SpiruHaret.ro)